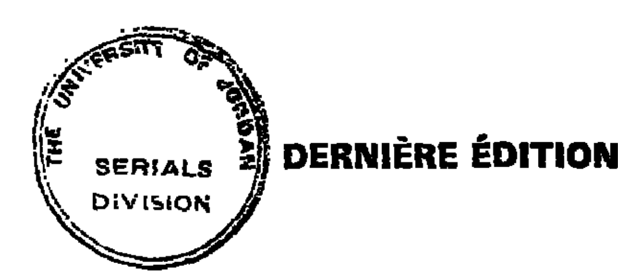


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14113 — 5 F — MERCREDI 13 JUIN 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Virage à droite en Israël

A droite toute ! Jamais dans son histoire, Israël n'a eu un gouvernement aussi extrêmiste que celui investi lundi 11 juin par la Knesset. Après six ans d' « union nationale » et trois mois d'une interminable crise, l'Etat juif s'est doté d'une « coalition étroite », ultranationaliste et religieuse. On y retrouve certains des dirigeants de ce pays les moins aptes au dialogue et au compromis, partisans tantôt exaltés-comme Rafael Eytan – tantôt froidement calculateurs – comme Youval Neeman, du Grand Israël, ou rabbins obtus et intolérants.

Sionistes « purs et durs », dépourvus d'états d'âme, les uns ne croient qu'au rapport des forces ; les autres brandissent la Bible comme un ordre de mission absolu ou comme un strict code de conduite. A leur côté, même un vieil intransigeant comme M. Itzhak Shamir passerait pour un homme de bon sens. Pour calmer les ardeurs de ces « faucons », le premier ministre ne pourra compter que sur les « jeunes loups » – notamment MM. Olmert et Meridor – qui lui doivent leur carrière, hérauts d'une nouvelle droite, plus pragmatique qu'idéologue.

CAR, contrairement aux apparences, ce nouveau gouvernement est loin de consacrer une franche victoire pour M. Shamir. Celui-ci aurait préféré reconduire une large coalition avec les travaillistes, gage de stabilité à l'intérieur et d'une meilleure image à l'étranger. Virer brutalement à droite, c'était donner le champ libre à ses deux grands rivaux au sein du Likoud, MM. Ariel Sharon et David Lévy, qui guignent sa succession. Cette alliance ne l'enthousiasmait guère. « Lorsque la fiancée est laide, ironisait l'un de ses fidèles, on ne hâte pas le mariage ». Ayant épuisé son sursis, M. Shamir dut pourtant se résoudre à convoler sans allégresse. Ces noces, au demeurant, réjouissent bien peu d' Israéliens, 14 % d'entre eux seulement les trouvant à leur goût.

Mise sur pied grâce à des concessions, des promesses et des débauchages, cette nouvelle coalition s'annonce d'ores et déjà bien fragile. Ne disposant que de deux petites voix de majorité à la Knesset, M. Shamir est à la merci de ses alliés. Les ultra-orthodoxes seront tentés, selon une vieille habitude, de lui arracher, à force de chantages, le maximum d'avantages pour leurs ouailles. La droite « dure », emmenée par un Ariel Sharon toujours plus conquérant, s'efforcera de rendre irréversible, à coups de faits accomplis sur le terrain, la présence israélienne dans les territoires occupés. Le programme gouvernemental ne promet-il pas de « développer » et de « consolider » les implantations juives en Cisjordanie et à Gaza ?

ET la diplomatie, dans tout cela? Elle semble moins que jamais à l'ordre du jour. Ayant réaffirmé son hostilité à toute négociation « directe ou indirecte » avec l'OLP, et exclu toute participation des Arabes de Jérusalem à un éventuel scrutin dans les territoires, M. Shamir semble condamné à l'immobilisme après avoir refusé, il y a déjà plusieurs mois, d'appliquer ses propres propositions de paix. Ses relations avec l'administration Bush, déjà médiocres, ne pourront qu'en être affectées.

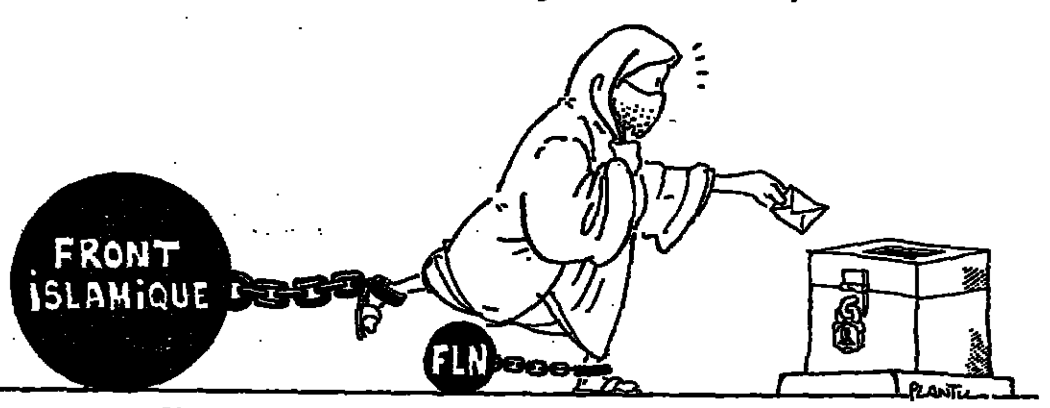
Ce nouvel épisode israélien a tout de même un mérite : il donnera l'occasion aux travaillistes de se renouveler à la faveur d'une cure d'opposition que l'on espère salutaire.

Lire nos informations page 3

Premier scrutin sous le signe du multipartisme

Le FLN affronte les intégristes aux élections locales en Algérie

Treize millions d'électeurs algériens étaient appelés aux urnes, mardi 12 juin, pour les premières élections municipales et départementales sous le signe du multipartisme depuis l'accession du pays à l'indépendance. Les résultats, qui ne devraient pas être connus avant mercredi, voire jeudi, permettront d'apprécier à la fois l'audience du parti au pouvoir, le FLN, et la représentativité réelle des intégristes du Front islamique du salut.



Lire l'article de notre correspondant à Alger GEORGES MARION page 4

Cote d'alerte

par André Fontaine

Trois quarts d'abstentions à la cantonale partielle de Villeurbanne : la crise de la classe politique, de plus en plus sensible dans les sondages, atteint la cote d'alerte. Il faut dire que ses membres s'en donnent à cœur joie pour l'aggraver. Rien ne s'est arrangé pour le PS depuis le lamentable congrès de Rennes, et l'on pourrait croire, à voir le comportement de certains de ses dirigeants, que rien n'est plus urgent que d'affaiblir un premier ministre sans doute coupable entre autres d'être actuellement le mieux placé des présidentiables.

La droite s'est mise à l'unisson : comment voudrait-elle que le citoyen moyen s'y retrouve entre tant de « courants » qui n'ont que le mot d'union à la bouche mais font chaque week-end la preuve de leur incapacité à s'entendre ? François Léotard n'a pas eu tort de déplorer à France-Inter la situation de « chaos politique et moral » résultant de ce qu'à Villeurbanne il n'y ait « plus rien » entre le PS et le Front national. Mais ce n'est pas ainsi, et il le sait fort bien, qu'il conjurera le péril.

Ce n'est pas non plus, comme le suggère Alain Carignon, en constituant contre Le Pen un « front républicain ». Car il n'y aurait pas de plus sûr moyen d'apporter de l'eau au moulin d'un personnage bien aise d'exploiter son « auréole, comme écrit Olivier Roy dans le numéro de juin d'*Esprit*, de bouc émissaire d'un établissement réduit aujourd'hui à s'unifier contre lui ».

Quels que soient les progrès que ses troupes ont enregistrés ces derniers temps, le chef du FN reste tout de même, de tous les hommes politiques français, celui qui suscite le plus large phénomène de rejet. Que des accords de désistement, lors des seconds tours où le Front est bien placé, puissent intervenir à l'occasion entre majorité et opposition, pourquoi pas, encore que l'exemple de Dreux ne soit guère encourageant. Mais que l'hostilité aux thèses de l'extrême droite devienne le ciment d'une coalition, cela répandrait le sentiment que la peur de perdre leurs places l'emporte largement chez ses membres sur les convictions.

Lire la suite page 6

POINT DE VUE

Pour une nouvelle cohabitation

Eviter en 1993 les erreurs de 1986

M. Edouard Balladur, avait, le premier, envisagé l'hypothèse d'une « cohabitation » entre un président de la République de gauche et un premier ministre de tendance opposée, dans un article publié dans le Monde du 16 septembre 1983.

Partisan d'une nouvelle cohabitation en cas de victoire de l'opposition aux élections législatives de 1993, M.Balladur pose, pour sa réussite, des conditions visant à assurer la victoire du candidat de la droite à la présidentielle de 1995.

par Edouard Balladur

Le temps est désormais compté à l'opposition. Elle a deux ans pour devenir une alternative crédible. Pour elle, tout est lié : s 'organiser mieux, gagner les élections législatives en 1993, gérer cette vitoire en gouvernant, désigner un candidat présidentiel unique, gagner l'élection présidentielle en 1995. Elle ne gagnera en 1993 que si elle sait s 'organiser . Comment ? Une fusion du RPR et de l'UDF provoquerait des fractures nouvelles qui accroîtraient le désordre actuel . Prenons le RPR et l'UDF pour ce qu'ils sont : deux tempéraments politiques voisins, mais différents. Ils doivent apprendre à mieux vivre ensemble. Pour y parvenir, il faut que tous le veuillent, et notamment que le centre fasse et dise tout ce qui est nécessaire pour faire cesser le soupçon, que je sais injuste, qu'il caresserait l'idée d'une majorité de rechange où il gouvernerait avec les socialistes.

Conservant chacun sa personnalité, le RPR et l'UDF seront conduits à bâtir entre eux une structure confédérale. Il y a plus de deux ans que je l'ai proposé, avant l'élection présidentielle de 1988, à une époque où tout le monde semblait se résigner à la division de la majorité du moment. L'échec était facile à prévoir. Aussi voulais-je prendre date. Tout ce qui s 'est passé depuis n'a fait que me renforcer dans ma conviction.

Lire la suite page 8

► M. Edouard Balladur est ancien ministre d'Etat, de l'économie des finances et des privatisation (1986-1988) .

Eloge du Titien

Au Palazzo ducale de Venise, en quatre-vingts tableaux, la démonstration que Titien pouvait tout peindre avec une admirable force d'expression

VENISE

de notre envoyé spécial

« *Eloge du Titien. – On fait l'éloge d'un contemporain dont la place n'est pas marquée encore. Ce sont souvent les moins dignes d'être loués qui font l'objet des éloges. Mais l'éloge du Titien ! On me dira que je rappelle ce jurisconsulte dévot qui avait fait le* Mémoire en faveur de Dieu... *Il se passe de mes éloges... sa grande ombre...* ». Journal d'Eugène Delacroix le premier janvier 1857.

La « *grande ombre* » est sur Venise, sa ville, son royaume, qui lui rend un solennel hommage au Palazzo Ducale. Et les peintures qui sont là sont au-dessus de tout éloge tant éclate partout la supériorité de celui qui les exécuta.

Si jamais exposition fut réussie, intelligemment conçue et disposée pour favoriser la découverte et la délectation de toiles admirables, c'est celle-ci. Mérite supplémentaire : étant donnée l'ignorance générale, elle se visite fort au large, sans les queues et les encombrements absurdes qui ont gâché la grand messe Velazquez à Madrid.

Comme il était impossible de vider l'Accademia de ses Giorgione et Tintoret, il a fallu trouver d'autres salles où accrocher les tableaux. Celles du Palazzo Ducale n'ont aucun des avantages, ou supposés tels, que l'on réclame des musées. Quelques-unes sont décorées de fresques ou tendues de tissus somptueux ; d'autres, longues comme des corridors, interdisent le recul ; et d'autres encore, de la taille d'un cabinet privé, ne peuvent contenir que des oeuvres de petit format.

Cette variété, ces difficultés auraient été fatales si l'on avait cherché à y remédier à l'aide de l'une de ces architectures plâtreuses que l'on a vues, il y a peu, défigurer le Louvre.

Ici, rien de tel : dans une salle basse, deux ou trois tableautins.

PHILIPPE DAGEN

Lire la suite page 14 - section B

Le Mondiale

Psychose sarde, galère britannique.

La revanche divine des Costariciens.

Portrait de l'organisateur.

Le gourou des Pays-Bas.

Lire les articles de nos envoyés spéciaux page 11 - section B

M 0147 - 613 0- 5,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

ÉTRANGER

TCHÉCOSLOVAQUIE

M. Marian Calfa devrait être confirmé dans ses fonctions de premier ministre

Le porte-parole du président Vaclav Havel, a annoncé lundi 11 juin à Prague que le chef de l'Etat désignerait dans les *« tout prochains jours »* le nouveau chef du gouvernement tchéco slovaque. Le poste devrait revenir à l'actuel premier ministre, M. Marian Calfa.

PRAGUE

Correspondance

Afin de renforcer les liens entre Tchèques et Slovaques, il est d'usage, pour un président tchèque, de nommer un premier ministre slovaque. M. Calfa, Slovaque de naissance, chef du gouvernement fédéral depuis le 7 décembre dernier, est un ancien haut fonctionnaire du Parti communiste. Démissionnaire en janvier 1990, il a fait preuve, de l'avis général, d'une très grande compétence en tant que premier ministre. Il a su maintenir un consensus difficile sur les projets de réforme et bénéficie de l'entière confiance du président Havel qui aurait récemment déclaré que le futur cabinet serait un *« gouvernement de sacrifices »*.

Les piètres résultats (moins de 12 % des voix) de l'Union chrétienne démocrate, arrivée derrière le Parti communiste, ont profondément déçu l'actuel vice-premier ministre, M. Jan Carnogursky, l'un des hommes-clés de la Slovaquie, qui refuse pour l'instant de participer au nouveau gouvernement.

Pour le portefeuille important de l'intérieur, l'incertitude est grande. L'actuel titulaire du poste, M. Richard Sacher, membre du présidium du Parti populaire, ne semble pas avoir de grandes chances de conserver ses fonctions. Au mois d'avril dernier, il avait été notamment accusé d'avoir montré trop de bienveillance à l'égard de l'ex-police secrète (StB) .

Dimanche soir, M. Ladislav Lis, député du Forum civique et membre de la commission parlementaire chargée des affaires de sécurité, a reproché à M. Sacher de savoir où s'étaient *« égarés »* les dossiers relatifs à la collaboration du numéro un du Parti populaire, M. Josef Bartoncik, avec la StB. Mercredi 6 juin, le vice-ministre de l'intérieur chargé du démantèlement de la StB, M. Jan Ruml, avait renouvelé ses accusations. La direction du Parti populaire a estimé qu'il s'agissait d'une manoeuvre électorale de dernière minute de la part de M. Ruml et du Forum civique. Avant la *« révolution de velours »*, M. Bartoncik aurait infiltré, pour le compte de la police secrète, le mouvement « Charte 77 » et l'entourage de son actuel partenaire de l'Union chrétienne démocrate, M. Vaclav Benda. Souffrant de troubles cardiaques, il est hospitalisé depuis cinq jours.

A Bratislava, capitale de la Slovaquie, un autre scandale a éclaté autour de M. Jan Budaj, dirigeant du mouvement Public contre la violence (homologue slovaque du Forum civique) qui s'est retiré après les élections. Durant ses années de dissidence, il aurait promis de coopérer avec le service d'ordre.

Si les services secrets sont à l'avenir détachés du ministère de l'intérieur, le poste de ministre pourrait bien revenir à un chrétien-démocrate. Et comme ce ministre serait également chargé de la décentralisation – cela aurait pour effet d'apaiser les chrétiens, démocrates et les nationalistes de Slovaquie. M. Carnogursky serait peut-être alors un candidat tout trouvé...

PETER GREEN

BULGARIE

Contestant la victoire électorale de l'ancien Parti communiste des dizaines de milliers de personnes ont manifesté à Sofia

Mardi 12 juin en fin de matinée, les résultats officiels du premier tour des élections législatives, qui se sont déroulées dimanche 10 juin, n'étaient toujours pas connus. Les projections *définitives* donnaient 47,6 % des suffrages et 98 des 200 sièges attribués au scrutin proportionnel au Parti socialiste bulgare (ex-Parti communiste) et 36,2 % et 75 sièges à l'Union des forces démocratiques (UFD), le principal mouvement d'opposition. Celui-ci a décidé de participer au second tour des élections, qui se déroulera dimanche prochain et qui permettra de désigner les deux cents autres députés.

SOFIA

de notre envoyée spéciale

Sofia est passée, lundi 11 juin, des larmes au sourire. Privée de résultats officiels après les élections législatives de la veille, une partie de la population continuait de croire qu'on lui avait volé sa victoire. 2 heures du matin, quelques milliers de supporters de l'Union des forces démocratiques (UFD), la coalition d'opposition, initialement convoqués pour une veillée aux chandelles, parcouraient encore le centre de la capitale avec des drapeaux bleus – leur couleur, – criant des slogans à pleins poumons et encourageant les voitures qui klaxonnaient pour les soutenir. Un groupe de manifestants s'est même rendu devant le domicile du président du Parti socialiste (PSB, ex-communiste), M. Alexandre Lilov, et a copieusement hué son nom avant de repartir sans incidents et sans intervention de la police.

La non-publication des résultats lundi a fait singulièrement monter la tension dans la capitale, où des groupes de quelques centaines à quelques milliers de sympathisants de l'UFD manifestent sans interruption depuis dimanche soir. La commission électorale, affirmait-on dans l'après-midi, attendait encore les résultats de certains bureaux à l'étranger pour publier l'ensemble. Mais certains responsables de l'opposition, comme M. Konstantin Trentchev, chef du syndicat indépendant Podkrepa, et beaucoup de Sofiotes soupçonnaient le pouvoir de retenir délibérément les résultats.

« Salut, les vainqueurs »

Pour calmer la foule, l'UFD a organisé en toute hâte un meeting à 18 heures, lundi, devant le Palais de la culture, auquel ont accouru au moins cinquante mille personnes. Là, ceux qui pleuraient le matin de déception et de frustration ont retrouvé le sourire à la vue de leurs leaders rassemblés, qui se sont voulus réconfortants. Ainsi le Dr Dertliev, le très populaire président du Parti social-démocrate, n'a pas hésité à crier *« Salut les vainqueurs ! »*. Le président de l'UFD, M. Jelio Jelev, a annoncé sous les acclamations que le mouvement n'entrerait dans aucune coalition gouvernementale avec le PSB. *« Nous resterons dans l'opposition, sans partager la responsabilité des crimes du passé,* a-t-il dit, *et le PSB s'effondrera de lui-même en s'enfonçant un peu plus dans la crise qu'il a créée. »* La foule a approuvé aux cris de *« Nous ne travaillerons pas pour les rouges. »* Un responsable du parti agrarien a annoncé un accord de désistement en faveur de l'UFD au seond tour, dimanche prochain ; M. Jelev a en outre précisé que l'UFD demanderait l'annulation des élections dans les circonscriptions où les irrégularités ont été particulièrement flagrantes.

L'opposition affirme en effet que de nombreuses irrégularités se sont produites au cours du dépouillement et pendant le transport des procès-verbaux, lorsque les observateurs étrangers n'étaient plus là. Certains responsables de l'UFD reconnaissant cependant en privé que l'ampleur de la fraude n'est pas de nature à modifier significativement le résultat final. Mais cela fut une manière pour l'opposition, lundi, d'occuper le terrain alors que tout le monde, d'un bout à l'autre de l'échiquier politique, paraissait si désemparé par les premiers résultats.

L'UFD est désarçonnée parce qu'elle s'attendait réellement à faire plus de 36 %, chiffre toutefois suffisamment élevé pour la contraindre à s'organiser comme opposition structurée. De plus elle se retrouve à Sofia avec une foule en colère, potentiellement explosive, et, qu'elle ne sait guère manier. Quelque cent cinquante étudiants ont décidé d'occuper l'université jusqu'à ce que la lumière soit faite sur les violations de la loi électorale. Il y avait dans l'air lundi après-midi, au moment où les manifestants traversaient triomphalement la ville comme si elle leur appartenait, une atmosphère qui n'était pas sans rappeler, en moins disciplinée, celle des journées de novembre et décembre à Prague. A une différence pourtant : les manifestants bulgares n'ont pas en face d'eux un pouvoir illégitime, mais des autorités issues des urnes, même si la province et Sofia ont apparemment voté de manière opposée.

Lundi matin, le conseil de coordination de l'UFD – instance dirigeante du mouvement – s'est réuni et, selon un participant, toutes les propositions possibles, y compris les plus extrêmes, comme la demande d'annulation des élections et l'appel à la grève générale, y ont été avancées, ce qui révèle la confusion dans laquelle les premiers résultats ont plongé l'état-major de l'UFD.

Le PSB, pour sa part, paraît tout aussi désarçonné, car un score plus faible que les 48 % provisoires lui aurait permis de tenter de négocier un gouvernement d'union nationale ; on ne voit guère en effet comment l'ancien Parti communiste pourrait sortir seul le pays de l'état de crise générale dans lequel il se trouve. Alors que les leaders du parti sont étrangement silencieux depuis dimanche soir – lorsque le directeur de la télévision a abruptement coupé l'antenne, vers 4 heures du matin, après une très vive discussion entre un candidat du PSB et un autre de l'UFD – seul le premier ministre, M. Andreï Loukanov, est intervenu dans le journal télévisé, lundi soir, pour appeler à l'entente nationale. Et la volatilité de la situation dans les rues de Sofia n'est certainement pas pour rassurer les dirigeants du PSB.

SYLVIE KAUFFMANN

YOUGOSLAVIE

Décès de l'un des auteurs de l'attentat de Sarajevo

L'historien yougoslave Vaso Cubrilovic, un des auteurs de l'attentat de Sarajevo, qui coûta la vie à l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche en 1914 et déclencha la première guerre mondiale, est mort lundi 11 juin à Belgrade, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Vaso Cubrilovic, Serbe de souche, avait rejoint très jeune les rangs de l'organisation révolutionnaire « Jeune Bosnie ». Irrités par la promenade *« ostentatoire et provocatrice »* de l'héritier du trône des Habsbourg dans les rues de Sarajevo le jour de la Saint-Bède (28 juin), grande fête de l'orthodoxie serbe, les « Jeunes Bosniaques » commirent le geste dont l'Autriche-Hongrie prit prétexte pour déclencher la première guerre mondiale : un jeune homme de dix-huit ans, Gavrilo Princip, tua à coups de révolver l'archiduc François-Ferdinand et son épouse Sophie. A ses côtés, se tenait Vaso Cubrilovic, dix-sept ans. Le jeune homme sera condamné à seize ans de réclusion. La chute de l'empire austro-hongrois, en 1918, lui rendit la liberté. – *(AFP.)*

ROUMANIE

Accord entre le gouvernement et les grévistes de la faim

Des représentants des contestataires et des grévistes de la faim qui occupent depuis maintenant plus de cinquante jours la place de l'Université de Bucarest, ont rencontré lundi 11 juin, pour la première fois depuis le début de leur mouvement, une délégation des autorités roumaines, durant plus d'une heure, au siège du gouvernement.

Alors qu'à la fin de la rencontre, la police et l'armée intervenaient pour repousser des manifestants qui s'étaient massés place de la Victoire, un représentant des grévistes de la faim affirmait qu'ils avaient obtenu *« un accord pour la création d'une télévision indépendante et privée »*, ce qui était devenu leur principale revendication. Le gouvernement a précisé que les détails de l'accord seraient soumis au Parlement et les grévistes de la faim ont averti qu'ils mettraient fin à leur mouvement *« seulement au moment exact où une autorisation aura été donnée »* pour la mise en route d'une télévision indépendante.

Les représentants des manifestants de la place de l'Université ont déclaré pour leur part *« avoir assisté en spectateurs à la rencontre »* car *« ils n'avaient pas les mêmes revendications »* que les grévistes de la faim. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : les élections locales

Un test décisif pour le régime du président Chadli

***Treize millions d'électeurs* étaient appelés aux urnes, mardi 12 juin, pour les premières élections municipales et départementales libres de l'Algérie indépendante. Les résultats ne devraient pas être connus avant mercredi, voire jeudi. Ce scrutin constitue un moment décisif pour le président Chadli qui a accepté le multipartisme après les émeutes d'octobre 1988.**

ALGER

de notre correspondant

Conscientes de l'intérêt soulevé dans la presse étrangère par ce scrutin, les autorités n'ont pas hésité à installer une magnifique salle de presse dotée des derniers équipements de transmission. Les résultats, pourtant, seront difficiles à collationner. Tout concourt, en effet, à rendre le dépouillement délicat, que ce soit le manque d'expérience électorale de l'administration, le scrutin à la proportionnelle choisi, qui oblige à de savants calculs, la multiplicité des listes dans les 1 541 circonscriptions municipales et dans les 277 circonscriptions départementales – et même le récent déménagement du ministère de l'intérieur. Ce n'est donc que mercredi, au plus tôt, que l'on connaîtra les premières tendances. Quant aux résultats finaux, il faudra vraisemblablement attendre un ou deux jours de plus.

Bien que locaux, les résultats seront analysés par tous comme s'il s'agissait d'un sondage en vraie grandeur. Selon une idée communément admise, les résultats pourraient d'ailleurs ouvrir la voie à un remaniement ministériel qui verrait accéder au gouvernement des représentants des nouveaux partis ayant fait la preuve de leur représentativité.

Dans l'ensemble, la campagne électorale aura été particulièrement terne. Une douzaine de partis se présentaient mais seuls les intégristes du Front islamique du salut (FIS) et le FLN auront réussi à manifester leur présence, le premier par une active campagne d'affichage et de meetings dans les mosquées en promettant le paradis à ses futurs électeurs, le second en propulsant sur les estrades des dizaines de cadres, ministres et hauts responsables du parti. Tous sur le pont, tel semble avoir été le mot d'ordre du FLN qui a fait sortir des placards où les avaient relégués les vicissitudes politiques nombre de ses anciennes notabilités. Tous ont su profiter des moyens de l'Etat pour répandre par tout le pays la bonne parole.

Suspicions de fraudes

Pour le parti au pouvoir, ce scrutin est, il est vrai, particulièrement important. Alors qu'il n'est plus seul à quêter les suffrages des électeurs, il lui faut faire la preuve de sa représentativité réelle. Parti en campagne avec le fanion en berne, le FLN a repris espoir après le succès de sa manifestation d'Alger (*le Monde* du 19 mai). Sa victoire demeure néanmoins incertaine dans la mesure où il lui faut non seulement faire face aux critiques convergentes suscitées par la difficile situation où se trouve le pays, mais également convaincre que les résultats, quels qu'ils soient, seront honnêtes.

C'est ainsi que le FIS s'est d'ores et déja déclaré assuré d'atteindre 75 % des voix, score hautement improbable mais qui permettra au moins, au lendemain du scrutin, d'accuser le parti au pouvoir d'avoir trafiqué les résultats. Une accusation qui est *a priori* partagée par de nombreux Algériens et qui place le FLN dans une situation impossible : soit son score est bon et l'on dira qu'il le doit à la fraude, soit il est médiocre et l'on assurera qu'il aurait dû être pire.

L'inconnue des abstentionnistes

Les résultats atteints par le FIS seront également observés à la loupe. Alors que sa démonstration de force, en mars dernier, avait paru inquiéter les autorités, ces dernières paraissent aujourd'hui plus sereines, convaincues que le « parti de Dieu » a atteint son apogée et qu'il ne peut plus maintenant que redescendre.

Quoi qu'il en soit d'un tel espoir, la répartition géographique des voix du FIS sera particulièrement significative. Parti populiste, il devrait recueillir l'essentiel de ses soutiens dans les grands centres urbains. Mais qu'il réussisse une percée dans les campagnes ou dans les petites villes, moins touchées par la crise, et on aura la preuve que les intégristes bénéficient d'un soutien plus large.

Restent enfin deux catégories difficiles à appréhender : les indépendants et les abstentionnistes. Sous l'étiquette des premiers se cache en fait le deuxième parti du pays, présent, comme le FLN, dans quasiment toutes les circonscriptions électorales. Membres du FLN qui n'ont pas trouvé place sur la liste officielle de leur organisation, affidés camouflés de partis présents par ailleurs dans la campagne ou avant-garde de formations officiellement abstentionnistes, indépendants authentiques ou de circonstance, tous ont rejoint cette catégorie fourre-tout.

Quant aux abstentionnistes, leur diversité est au moins aussi grande que celle des indépendants. Rien de commun entre ceux qui, à l'invite du FFS de M. Aït Ahmed ou à celle du MDA de M. Ben Bella, *boycotteront délibérément* la cérémonie et ceux qui, sceptiques ou dépolitisés par des décennies de difficultés, éviteront les bureaux de vote.

Si leur nombre est important, les abstentionnistes militants pourront arguer du camouflet infligé au pouvoir pour réclamer, avec une force de conviction nouvelle, l'organisation des seules élections auxquelles ils accepteraient de participer : celles d'une assemblée constituante.

GEORGES MARION

TUNISIE : le scrutin municipal

Une trentaine de candidats indépendants ont été élus

TUNIS

de notre correspondant

Les élections municipales qui se sont déroulées dimanche 10 juin (*le Monde* du 12 juin) ont réservé une surprise de taille : l'une des dix-neuf listes indépendantes, seules adversaires du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), a réussi à s'assurer le contrôle de la municipalité de La Chebba, gros bourg du Sahel côtier, avec treize conseillers sur les seize postes à pourvoir.

En outre, vingt et un indépendants ont été élus dans douze autres municipalités.

C'est la première fois que le parti au pouvoir voit lui échapper la totalité des sièges de conseillers municipaux.

L'échec de l'appel au boycottage

En proclamant, lundi 11 juin, les résultats officiels de la consultation, M. Abdelhamid Escheikh, ministre de l'intérieur, ne s'en est pas montré particulièrement marri, rappelant que le scrutin semi-proportionnel introduit récemment dans le code électoral avait précisément pour objet de donner à tous les Tunisiens une possibilité réelle de participer activement à la vie du pays.

« Le processus démocratique » et *« la détermination du gouvernement d'ancrer le pluralisme dans la réalité quotidienne »* ayant été illustrés, selon le ministre, restait à juger de l'effet sur le corps électoral de l'appel au boycottage lancé par l'opposition. Sur 1 700 269 inscrits il y a eu 1 349 566 votants, soit une participation de 79,37 %.

Le ministre ne s'est pas fait faute de souligner que ce taux était supérieur à celui enregistré lors des élections législatives de l'an dernier (76,46 %) alors que cette même opposition y prenait part.

Interrogé sur *« les dépassements »* qui ont été relevés par des candidats indépendants, le ministre s'est dit persuadé que si ce fut vraiment le cas, il était dû à *« une ignorance des dispositions du code électoral plutôt qu'à des abus volontaires »*.

Il a aussi affirmé que les opérations de vote s'étaient déroulées dans la transparence et avec l'absolue neutralité de l'administration.

MICHEL DEURE

□ **MOZAMBIQUE : négociations avec la rébellion.** – Des conversations directes entre une délégation conduite par le ministre mozambicain des transports, M. Armando Gueboza, et les rebelles du Mouvement national de résistance (RENAMO) devaient commencer mardi 12 juin au Malawi, selon un communiqué officiel publié lundi à Maputo. – *(AFP.)*

EUROPE

RFA

M. Lafontaine demeure candidat social-démocrate à la chancellerie

BONN

de notre correspondant

La querelle entre une partie de la direction du Parti social-démocrate et son candidat désigné à la chancellerie est – provisoirement ? – terminée. Le président du SPD, M. Hans-Jochen Vogel, a annoncé lundi 11 juin que M. Oskar Lafontaine restait le candidat du parti pour les prochaines élections au Bundestag.

Critiquant le traité d'union économique et monétaire avec la RDA – notamment pour l'absence de mesures protégeant les entreprises est-allemandes – M. Lafontaine avait proposé à son parti de ne pas voter pour la ratification du traité au Bundestag, mais de le *« laisser passer »* au Bundesrat, la deuxième chambre ouest-allemande, où les sociaux-démocrates sont maintenant majoritaires. Cette attitude *s'était heurtée à une très vive* opposition de la majorité des parlementaires SPD (*le Monde* du 12 juin).

Depuis, M. Hans-Jochen Vogel a négocié avec le chancelier Kohl, essayant de le persuader d'apporter, dans des documents annexés au traité, les améliorations souhaitées par son parti. Les partis de la coalition au pouvoir rejettent cependant toute modification allant dans le sens des préoccupations du SPD, mettant ce parti au défi d'adopter ou de rejeter le texte tel qu'il se présente aujourd'hui.

Une dernière réunion devait se tenir mardi 12 juin à la chancellerie au cours de laquelle le chancelier devait *«informer»* l'opposition sur la manière dont il entend mettre en application le traité d'Etat. Le SPD prendra jeudi une décision définitive sur son vote au Parlement. M. Vogel a d'ores et déjà annoncé que le SPD n'entendait pas *« bloquer l'union économique et monétaire »*, tout en estimant que le chancelier Kohl *« s'est engagé sur un chemin qui présente de grands risques pour la population de la RDA, et le danger de mettre plus de gens en chômage qu'il n'est strictement nécessaire »*.

D'autre part, un proche de M. Lafontaine, M. Horst Ehmke, a estimé qu'après sa fusion avec le SPD de RDA, le parti devrait se doter d'une *« direction plus jeune »*. Ceci a alimenté les rumeurs selon lesquelles l'acceptation, par Oskar Lafontaine, d'une ratification du traité d'Etat serait liée à un futur changement à la tête du parti, Oskar Lafontaine en prenant la présidence et Hans-Jochen Vogel *demeurant à la tête du groupe* parlementaire.

LUC ROSENZWEIG

□ **FINLANDE : une femme ministre de la défense.** – Mme Elisabeth Rehn, chef du groupe parlementaire du petit « parti suédois » représentant la minorité suédophone de Finlande, sera le prochain ministre finlandais de la défense. Agée de cinquante-cinq ans, elle succédera à M. Ola Norrback, nouvellement élu président du Parti suédois, et qui va devenir ministre de l'Education. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

En visite aux Seychelles

M. Mitterrand réaffirme que Paris reste à l'écoute du tiers-monde

Le président Mitterrand a commencé aux Seychelles, lundi après-midi, 11 juin, sa tournée de quatre pays de l'océan Indien. Il se rend mardi à l'île Maurice, mercredi aux Comores et sera, jeudi et vendredi, à Madagascar.

VICTORIA

de notre envoyé spécial

Les temps décidément paraissent bien lointains où le président des Seychelles, M. France-Albert René interpellait vivement la France pour lui reprocher l'entreprise « coloniale » de la Réunion. le département français de l'océan Indien n'est plus, depuis longtemps, une pomme de discorde entre Victoria et Paris mais plutôt une aubaine pour les Seychelles, une tête de pont de cette coopération française qui ne cesse de se développer depuis plusieurs années et qui contribue à faire de l'archipel un des pays de la région au revenu le plus élevé (4 300 dollars de PNB par habitant).

Il n'est donc pas étonnant que le madré président René, au pouvoir depuis son coup d'État de 1977 (on préfère ici parler de *« libération »*), ait surtout évoqué lundi soir, avec M. Mitterrand, l'approfondissement de la *« précieuse »* coopération avec la France, mentionnant pêle-mêle infrastructure touristique, développement de la pêche (une vingtaine de thoniers français sont basés ici) et renforcement de la francophonie grâce notamment à la mise en place d'une station de réception de programmes de la télévision française. Dans le discours prononcé à l'issue du dîner offert à M. Mitterrand, il devait présenter deux demandes supplémentaires concernant les Jeux de l'océan Indien qui se tiendront aux Seychelles en 1993 et la construction d'une bibliothèque nationale.

Finis donc les discours tiers-mondistes purs et durs de jadis. L'heure, il est vrai, ne se prête plus au jeu qui visait à mettre en rivalité l'URSS et Cuba d'un côté, la France et les Etats-Unis de l'autre. Moscou entretient toujours ici une ambassade pléthorique mais tout le monde sait que l'aide soviétique va s'évanouir. Quant à Cuba, sa présence est déjà en recul même si quelques étudiants continuent à prendre le chemin de La Havane (les Seychelles, avec 68 000 habitants, n'ont pas les moyens de financer un enseignement supérieur).

Les Etats-Unis continuant à bouder le régime du président René même s'ils ont pu conserver ici une base d'observation de satellites, jamais la France n'a été aussi courtisée. A vrai dire elle ne rechigne pas ; un moyen comme un autre peut-être de prendre enfin sa revanche sur la Grande-Bretagne qui l'avait évincée au lendemain de la débâcle napoléonienne en 1814. La colonisation britannique, il est vrai, n'a jamais fait souche ici, même si l'anglais est resté langue officielle avec le créole et le français. 90 % de la population est catholique et on ne compte que 7 % ou 8 % de convertis à l'anglicanisme.

Démocratie et développement

Sans être trop précises, car il ne faut pas s'attendre à des *« miracles »*, les réponses de M. Mitterrand aux demandes du président René auront été, somme toute, plutôt positives. Ne s'agissait-il pas de lui expliquer qu'en dépit des événements intervenus en Europe de l'Est, la France restait à l'écoute du tiers-monde ? Au chapitre de la dette, M. Mitterrand reprit longuement un discours déjà connu destiné aux pays « intermédiaires ».

Certains regretteront qu'il n'ait pas saisi l'occasion pour mettre en garde son interlocuteur contre le considérable endettement des Seychelles (évalué à 1,2 milliard de francs en 1990) dont le service serait supérieur au montant des prêts et dons reçus l'année précédente et absorberait plus de 40 % des recettes budgétaires.

« Il ne peut pas y avoir de démocratie sans développement (...) les deux termes sont inséparables », a répété une nouvelle fois M. Mitterrand. Certes. Mais au moment où l'Afrique si proche, ébranle plusieurs régimes incapables de s'adapter, peut-être le président de la République aurait-il pu faire quelques allusions aux travers du régime seychellois : parti unique, milice populaire, garde présidentielle dirigée par un mercenaire belge, élection présidentielle à un seul candidat, embrigadement de la jeunesse de quinze à dix-sept ans, journal unique, celui du parti bien sûr, bureaucratie proliférante et paralysante au service d'un secteur nationalisé souvent peu efficace (deux tiers des activités économiques). Là encore les choses ont évolué et le régime s'est quelque peu assoupli ces dernières années. Le 4 juin dernier, à l'occasion de la fête nationale, le président René reconnaissait lui-même que la liberté d'expression *« n'était peut-être pas suffisante »* dans son pays.

C'est dire que beaucoup reste encore à faire pour confirmer une ouverture sans laquelle les Seychelles risquent de rester une vitrine sans âme, une « principauté » autocratique. Avec moins de 70 000 habitants, fort placides pour la plupart, l'archipel constitue un cas particulier. Sa relative prospérité fondée pour l'essentiel sur une industrie fragile, le tourisme, peut attirer bien des convoitises et réserver bien des mauvaises surprises en cas de crise politique. Candidat unique, le président René a été réélu pour cinq ans en 1989. A l'expiration de son troisième mandat il aura « régné » plus de dix-sept ans mais, d'ores et déjà, se pose le problème de sa succession. Pas plus ici qu'ailleurs ce ne sera chose facile.

JACQUES AMALRIC

La reprise des relations entre l'Inde et le Népal

New-Delhi entend oublier les « aberrations du passé »

NEW-DELHI

de notre correspondant

La visite à New-Delhi du premier ministre népalais, M. Krishna Prasad Bhattarai, qui s'est achevée dimanche 10 juin, a été, selon le premier ministre indien, *« une occasion historique »* d'oublier les *« aberrations du passé »*. Peu auparavant, Katmandou avait annulé une commande militaire chinoise (armes individuelles et anti-aériennes). Un dernier chargement, prévu par un contrat passé avec la Chine par le roi Birendra Ier en 1988, aurait dû être livré ces derniers jours au Népal. Cette question avait notamment été à l'origine de la brouille entre les deux pays, qui avait culminé en mars 1989 lors de l'expiration des traités bilatéraux de commerce et de transit.

A l'époque, le Népal n'était pas prêt à reconduire ces traités en l'état, et l'Inde avait réagi en ne laissant ouverts que deux des quinze points de transit sur la frontière commune. Ce blocus, beaucoup moins sévère qu'on ne l'a dit, a néanmoins coûté cher à l'économie du Népal. Le principal résultat de la visite de M. Bhattarai est donc le retour, avant le 1er juillet, à la situation qui prévalait avant le blocus. L'Inde rouvre la frontière, notamment aux livraisons de pétrole et de charbon. En contrepartie, Katmandou abaisse les droits de douane sur les produits indiens.

A l'avenir, le petit Népal y réfléchira à deux fois avant de commander des armes à Pékin, voire de faire appel à des entreprises chinoises pour la construction de routes dans le Terai, zone frontalière avec l'Inde. En outre, la question d'un permis de travail pour les Indiens résidant au Népal ne se pose plus. Pour le reste, à savoir la négociation de nouveaux traités de commerce et de transit, il faudra attendre un peu. M. Bhattarai, les Indiens le savent bien, est un premier ministre intérimaire, même s'il est le représentant du plus puissant parti du royaume himalayen, le Congrès népalais. Il a la double mission de préparer une Constitution qui fasse du Népal une monarchie constitutionnelle et d'organiser des élections générales, vraisemblablement en avril 1991. A charge pour le prochain gouvernement de négocier avec l'Inde le futur cadre des relations bilatérales. Cela arrange bien M. Bhattarai, peu pressé de se lancer dans une négociation dont les résultats auraient pu se révéler une arme à double tranchant... électoral.

Il ne souhaite pas qu'on puisse l'accuser d'avoir cédé aux pressions du « grand frère » indien. Face au Congrès népalais et à ses multiples alliés (pour combien de temps ?) communistes, aujourd'hui membres du même gouvernement, les partisans de la monarchie absolue se sont, comme prévu, organisés en partis politiques, mais en se divisant. Deux anciens premiers ministres du roi Birendra, MM. Surya Bahadur Thapa et Lokendra Bahadur Chand, ont chacun formé un parti politique, qui porte le même nom : Parti national démocratique. La commission de réforme constitutionnelle devra remettre ses conclusions avant le scrutin, c'est-à-dire statuer sur les futurs pouvoirs du roi et sur le caractère laïque ou non de l'Etat. Cette question, soulevée par M. Bhattarai, déchaîne déjà les passions dans un pays où les Hindous représentent près de 90 % de la population.

LAURENT ZECCHINI

AFRIQUE

NIGER : grève générale et ouverture politique

« Il n'y a pas plus démocrate que moi » nous déclare le président Saïbou

NIAMEY

de notre envoyé spécial

Comme un seul homme ou presque, les habitants de Niamey ont répondu lundi 11 juin au mot d'ordre de grève générale de quarante-huit heures lancé par l'Union des syndicats des travailleurs du Niger (USTN). Bâtiments administratifs et écoles désertés, boutiques closes, transports en commun inexistants, aéroports fermés, service minimum dans les hôtels. Le tout dans le calme, sans incidents.

Beaucoup de Nigériens *« ont grévé »*, comme on dit ici, sans trop savoir pourquoi mais sans faire la fine bouche. Deux jours de congés, c'est toujours bon à prendre, d'autant que certains ont été déçus que le gouvernement ne décrète pas de jour férié à l'occasion du Mondiale pour suivre les prouesses des « Lions indomptables » du Cameroun...

L'USTN, dont le président Ali Saïbou avait dit dans un message à la nation qu'elle était dirigée par *« une poignée de syndicalistes démagogues égarés et coupés de leur base »*, a donc réussi son coup. Forte de ce succès, elle campe sur ses positions, à savoir l'annulation des mesures d'austérité décidées par le gouvernement et l'organisation d'une table ronde sur la situation économique du pays.

« Il est facile de mobiliser les mécontents dans la situation difficile que nous traversons, déclare au *Monde* le général Saïbou. *Mais les mesures en cause ne concernent pas les petits salariés. Elles touchent seulement les membres du gouvernement et les hauts fonctionnaires. Notre politique consiste à réduire le train de vie de l'Etat sans baisser les traitements proprement dits. »*

Instance suprême de l'Etat, le Conseil supérieur d'orientation nationale se réunit cette semaine pour *« inventorier toutes les doléances, qu'elles viennent des paysans ou des intellectuels et juger des mesures à court, à moyen et à long terme, qui s'imposent,* indique le président. *Il décidera de la nécessité de convoquer une conférence nationale sur la situation économique et politique du Niger »*, comme cela s'est récemment fait au Bénin et au Gabon.

Le chef de l'Etat ne se dit cependant pas très chaud à l'idée de *« copier pour copier »*. A son avis *« une ouverture vers le multipartisme doit se préparer car la précipitation risque de conduire au chaos »*. De toute manière, dit-il, *« il n'y a pas plus démocrate que moi ! Je suis pour la confrontation des idées dans la mesure où elles sont constructives »*.

Quoi qu'il en soit, le général Saïbou ne juge pas la situation préoccupante au point de l'empêcher d'assister la semaine prochaine au sommet franco-africain de La Baule. Il compte même une fois encore y parler uranium avec M. Mitterrand. Ce maudit uranium qui joue de si mauvais tours à son pays...

JACQUES DE BARRIN

ASIE

THAILANDE : la démission du ministre de la défense

La crise gouvernementale a été provisoirement surmontée

BANGKOK

correspondance

En présence des chefs des trois armées, le premier ministre, *M. Chatichai Choonhavan*, a quitté Bangkok, lundi 11 juin dans la soirée, pour Vienne et les Etats-Unis. Il avait reçu l'assurance qu'en son absence, l'armée ne bougerait pas. Ainsi se terminait l'une de ces folles journées dont la politique thaïlandaise est si friande.

Le matin, en effet, le général Chaowalit Yongchaiyuth, ancien commandant en chef des forces armées, considéré par beaucoup comme le futur premier ministre, avait remis sa démission de vice-premier ministre et ministre de la défense (*le Monde* du 12 juin), estimant n'être plus à même de *« résoudre les problèmes nationaux avec la détermination voulue »*.

Parmi les tâches que s'était assigné le général Chaowalith en rejoignant le gouvernement il y a trois mois figurait, en tête de liste, la lutte contre la corruption. Mais alors qu'il se trouvait à Tokyo il y a quelques jours, un autre membre du gouvernement, M. Chalerm Youbamroung, a déclaré que le donneur de leçons, sur ce chapitre, *« ferait mieux d'être prudent car sa famille pourrait figurer en tête des punis »* et fait allusion à l'épouse du général, *« véritable armoire à bijoux ambulante »*.

Mme Chaowalith répliqua en traitant le ministre de *« retardé mental »*.

Le premier ministre a refusé d'intervenir dans la querelle. L'armée a fait connaître bien haut son indignation devant ce qu'elle a considéré comme une atteinte à son honneur : *« notre patience a des limites »*, a commenté une radio militaire. Les militaires ont même organisé une petite manifestation, signe avant-coureur de coup d'Etat. La bourse a chûté de quarante points. Puis, en fin d'après-midi, tout s'est apaisé. Les soldats ont regagné leurs casernes et M. Chatichai n'a pas remis sa visite officielle aux Etats-Unis.

Il est vrai que la Thaïlande, en 1990, est en pleine expansion économique et que la démocratie, encore fragile, commence à y séduire pas mal de monde. L'armée ne peut plus, comme par le passé, faire tout ce qu'elle veut. *« L'institution militaire se sent vissée, se sait en perte de vitesse. Même s'il obtient la démission du ministre Chalerm, elle a dû, en fin de compte, rentrer dans le rang »*, explique un officiel.

Les problèmes liés à la corruption n'ont pas disparu pour autant. La presse est de plus en plus sévère à l'égard d'un gouvernement qui, en outre, doit faire face à de nouvelles tensions dans le sud où l'activisme d'une petite minorité shiite commence à l'inquiéter.

JACQUES BEKAERT

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : l'investiture du nouveau gouvernement

M. Shamir devra tempérer l'ardeur de la droite « dure »

Le nouveau gouvernement israélien dirigé par M. Itzhak Shamir, *le chef du Likoud*, a obtenu lundi soir 11 juin l'investiture de la Knesset. Ce gouvernement, le plus à droite de l'histoire d'Israël, a été élu à une majorité de soixante-deux députés. Cinquante-sept ont voté contre et il y a eu une abstention.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le virage à droite est brutal. A l'issue d'une crise politique de trois mois, les « durs » du camp nationaliste l'emportent. Ce sont eux – Ariel Sharon, Itzhak Modai, David Lévy – qui ont imposé leur « ligne », eux qui dominent aujourd'hui le Likoud, le parti d'Itzhak Shamir, et forment le noyau central du gouvernement de droite laborieusement constitué lundi 11 juin et, jusqu'à preuve du contraire, le moins disposé qui soit à animer un renouveau du processus de paix.

Si le premier ministre avait souhaité reconduire l'alliance avec les travaillistes, comme à l'issue des dernières élections de novembre 1988, les « durs » l'en ont empêché. Cette alliance, qu'on appelait la majorité « d'union nationale », s'est précisément brisée parce que les « durs » du Likoud ont rejeté à la mi-mars le dialogue israélo-palestinien alors en préparation. Ils ont, du même coup, relégué dans l'opposition la vieille garde travailliste, Shimon Pérès et Itzhak Rabin, qui, ces six dernières années, avaient gouverné avec la droite.

Celle-ci, appuyée par l'extrême droite et les partis religieux, se retrouve donc seule au pouvoir. Il n'y a plus la participation travailliste pour lui servir de caution de respectabilité sur la scène internationale ; mais disparaît aussi le garde-fou que constituait cette participation et que M. Shamir pouvait toujours invoquer pour calmer les ardeurs de ses extrémistes.

La droite dispose de tous les leviers de commande, ou presque. C'est une configuration nouvelle dans la vie politique du pays. Si l'on veut un précédent, il faut remonter au deuxième gouvernement de Menahem Begin, celui que le chef historique du Likoud constitua en 1981 après que les modérés Moshe Dayan et Ezer Weizman l'eurent quitté. Ce n'est pas un précédent très encourageant, a relevé Itzhak Rabin : de 1981 à 1984, ce gouvernement déclencha la guerre du Liban, gela les relations avec l'Egypte et le processus de Camp David, plongea le pays dans la plus grande pagaille économique de son histoire. Et, toujours selon M. Rabin, le gouvernement Begin ferait figure de modéré comparé à celui que M. Shamir s'apprête à diriger.

Les hommes aujourd'hui au pouvoir à Jérusalem furent opposés aux accords de Camp David et partisans résolus de la guerre au Liban ; ils enterrèrent les projets de conférence internationale, torpillèrent les tentatives de M. Pérès pour amorcer, en 1985, une négociation avec le roi Hussein de Jordanie, étouffèrent, enfin, toutes les initiatives américaines, du plan Shultz au plan Baker.

Faible majorité

Si l'on veut être optimiste, on remarquera qu'un David Lévy, nouveau ministre des affaires étrangères, s'est sans doute rangé dans le camp des « durs » plus par ambition personnelle, pour ébranler M. Shamir à la tête du Likoud, que par conviction idéologique. C'est l'amorce d'un changement de génération dans la droite israélienne, qui pourrait bientôt avoir son pendant côté travailliste.

M. Shamir n'est pas dans une situation confortable. La majorité qu'il a obtenue lundi à la Knesset est étroite : aux quarante députés du Likoud sont venus s'ajouter les petits partis d'extrême droite – Tsomet, Tehiya, Moledet – et religieux – PNR, Shas, Degel Atorah, – mais l'ensemble ne lui assure que soixante-deux sièges sur les cent vingt que compte la Knesset. Encore s'agit-il d'une coalition bien faible, minée par les rivalités de partis et les ambitions personnelles.

Dans son discours d'investiture, M. Shamir a défini une priorité : l'absorption des nouveaux immigrants en provenance d'URSS. Il n'est pas évident que la nomination d'Ariel Sharon au poste de super-ministre du logement avec responsabilité de l'immigration, un des postes les plus en vue du gouvernement, soit de nature à calmer les craintes de ceux qui redoutent que les « Russes » ne s'installent dans les territoires occupés – ce qui, jusqu'à présent, n'est pas le cas. M. Shamir a appelé les pays arabes à venir négocier sans condition avec Israël ; leur opposition farouche à l'immigration soviétique, a-t-il dit, témoigne de leur constant refus de reconnaître la légitimité de l'Etat hébreu.

Sans beaucoup insister, parce que la plupart de ses nouveaux ministres ne veulent pas en entendre parler, M. Shamir a assuré que « l'initiative de paix » de mai 1989 était toujours d'actualité. Il s'agit d'organiser un scrutin en Cisjordanie et à Gaza afin de négocier avec une délégation élue de Palestiniens des territoires. Comme le gouvernement se refuse expressément à ouvrir le scrutin aux quelque cent trente mille Palestiniens de Jérusalem, parmi lesquels figurent la plupart des personnalités nationalistes, il est peu probable qu'il ait un jour un partenaire arabe pour ce projet. D'autant que la nouvelle équipe précise qu'elle n'envisage pas le moindre dialogue avec l'OLP, *« direct ou indirect »*.

Développer les implantations

La plate-forme du gouvernement souligne que celui-ci entend *« accroître et développer »* les implantations en Cisjordanie et à Gaza, puisque aussi bien, dit-elle, *« le droit éternel du peuple juif sur la terre d'Israël est indiscutable »*. Et sans doute peut-on compter sur le chef du parti d'extrême-droite Tsomet, Rafael Eytan, nouveau ministre de l'agriculture, pour s'intéresser à la Cisjordanie.

Cette perspective devrait aigrir un peu plus encore le dialogue israélo-américain et a peu de chances de réduire la tension dans les territoires : de retour au ministère de la défense, M. Moshe Arens est en charge de l'Intifada, au moment où les dirigeants du soulèvement palestinien appellent à la mobilisation contre un gouvernement qu'ils qualifient de *« terroriste »*.

Plus partisan du *statu quo* que de la *fuite en avant* et *soucieux des* relations avec l'allié américain, M. Shamir espère sans doute que les responsabilités du pouvoir tempéreront ses nouveaux alliés de l'extrême-droite. La majorité est étroite, ce qui favorise plus l'immobilisme qu'une politique offensive dans les territoires.

Enfin, il n'ignore pas que la gauche travailliste, installée dans l'opposition, fera tout pour miner cette majorité et l'ébranler avant l'échéance des prochaines législatives en 1992.

Mais, entre-temps, les travaillistes devront solder quelques comptes internes. Dès aujourd'hui, M. Rabin guigne la succession d'un Shimon Pérès auquel il reproche d'avoir fait tomber le gouvernement d'union nationale, certes sur une bonne cause – le blocage du processus de paix, – mais sans avoir prévu de solution de rechange autre qu'une alliance de la gauche avec les religieux qui s'est avérée relever du fantasme.

M. Rabin n'a pas caché qu'il voulait la place de M. Pérès pour mener le parti dans l'opposition au nouveau pouvoir, qualifié tour à tour par les travaillistes de *« gouvernement-catastrophe »* et de *« désastre national »*.

ALAIN FRACHON

Nommé ministre des affaires étrangères

David Lévy ou la longue quête du respect

JERUSALEM

de notre correspondant

« Le premier ministre israélien des affaires étrangères à ne pas savoir parler l'anglais » : David Lévy entend déjà les ricanements derrière son dos. En vingt ans de carrière politique, il a essuyé à peu près toutes les blagues anti-séfarades et particulièrement celles destinées aux juifs originaires du Maroc – *« ces voyous demi-incultes »*, comme on disait, il n'y a pas si longtemps encore, dans certains milieux israéliens.

En accédant au ministère *des affaires étrangères* – fauteuil noble par excellence – il couronne un cursus qui, d'une certaine manière, ne fut qu'une longue quête de reconnaissance. En tant que « Marocain », David Lévy a été un homme humilié, ou qui s'est vécu comme tel, et même s'il fut, à plusieurs reprises déjà, ministre et vice-premier ministre, il était toujours cantonné dans des responsabilités à caractère plus économique et social que politique. Cette fois, le voilà en charge de l'un des postes les plus en vue de la scène israélienne.

En un sens, cette nomination est l'expression la plus officielle des changements intervenus dans le pays. Le « second Israël », comme on appelait les communautés séfarades dans les années soixante-dix, est bien devenu le « premier ». Démographiquement, c'est incontestable ; culturellement, c'est moins évident. L'ancien ouvrier David Lévy, porte-parole du prolétariat séfarade, s'installe dans un fauteuil autrefois occupé par le diplômé de Cambridge Abba Eban : en raccourci, c'est l'histoire d'une évolution. Et la course n'est pas achevée.

David Lévy entend bien que cette nomination soit aussi un pas de plus vers la prise de contrôle totale de son parti, le Likoud ; il se voit comme le seul vrai héritier de Menahem Begin, le chef historique, qui, le premier, lui mit le pied à l'étrier.

C'était à la fin des années soixante. Né à Rabat en 1937, David Lévy arrive en Israël, avec ses parents, en 1957. Son père est artisan menuisier. L'immigration va « prolétariser » la famille, la reléguer dans l'une de ces misérables *petites villes de développement* où la *nomenklatura* travailliste et ashkénaze (d'origine européenne) dirige autoritairement ces masses *orientales dont elle ignore tout* de la culture mais qu'elle prétend impérativement éduquer. En fait, c'est l'apprentissage de l'humiliation : Lévy est un *jeune homme en colère*.

Ouvrier agricole dans la *région de Bet-Shean*, au nord de la vallée du Jourdain, puis maçon, il fera douze jours de prison pour tapage dans un bureau d'embauche. Il s'engage dans le syndicalisme, sur la liste de la droite nationaliste par désir de se venger de l'élite travailliste.

Pragmatique et populiste

Menahem Begin, qui comprend tout de suite le potentiel électoral des séfarades, va appuyer sa carrière : il sera député en 1969, puis ministre sans interruption depuis 1977 (immigration et intégration, puis *logement et construction*). L'homme est plus pragmatique qu'idéologue. Il a développé un style extrêmement pompeux – toujours la quête de respectabilité – au service d'un populisme peu original. Membre du parti favorable au « Grand Israël », il est, à la tête du ministère de la construction, l'un des premiers responsables de la croissance des implantations en Cisjordanie ; mais il s'est opposé à la guerre au Liban.

Depuis, il a évolué vers la *droite du parti*. Avec Ariel Sharon et Itzhak Modal, il a torpillé le « plan Baker » sur l'organisation d'un dialogue israélo-palestinien. Et, si son nom a récemment fait la « une » de la presse, c'est parce que son ministère a financé, dans des conditions douteuses, l'installation d'un groupe ultra-nationaliste dans un immeuble de la partie chrétienne de la vieille ville de Jérusalem.

A. F.

La composition du cabinet

Voici la composition du gouvernement de M. Itzhak Shamir :

Premier Ministre : M. Itzhak Shamir (conserve son poste, Likoud).

Affaires étrangères et vice-premier ministre : M. David Lévy (ancien ministre de l'habitat, Likoud).

Industrie et commerce et vice-premier ministre : M. Moshé Nissim (ancien ministre sans portefeuille, Likoud).

Défense : M. Moshé Arens (ancien ministre des affaires étrangères, Likoud).

Trésor : M. Itzhak Modaï (ancien ministre de l'économie, Mouvement pour le renouveau du sionisme, allié du Likoud).

Habitat : M. Ariel Sharon (Likoud).

Justice : M. Dan Méridor (conserve son poste, Likoud).

Transports : M. Moshé Katzav (conserve son poste, Likoud).

Economie : M. David Magen (ancien ministre sans portefeuille, Likoud).

Police : M. Ronnie Milo (ancien ministre des affaires sociales, Likoud).

Tourisme : M. Guideon Patt (conserve son poste, Likoud).

Santé : M. Ehud Olmert (ancien ministre sans portefeuille, Likoud).

Education : M. Zévulun Hammer (ancien ministre des cultes, Parti national religieux).

Cultes : M. Avner Shaki (ancien ministre sans portefeuille, Parti national religieux).

Sciences et énergie : M. Youval Neeman (Téhiya, extrême droite).

Agriculture : M. Raphael Eytan (Tsomet, extrême droite).

Intérieur : le rabbin Arie Der'i (conserve son poste, Shas, ultra-orthodoxe, sépharade).

Communications : le rabbin Raphael Pinhasi (Shas, ultra-orthodoxe).

Intégration : le rabbin Itzhak Peretz (conserve son poste, Shas, ultra-orthodoxe).

Inquiétude dans le monde arabe

« Guerre », « agression », « dangers », « vigilance » : au moment où le *premier ministre israélien*, M. Itzhak Shamir, présentait, lundi 11 juin, son nouveau gouvernement devant la Knesset, la presse arabe ne ménageait pas ses termes pour dénoncer les risques de guerre que, selon elle, ce gouvernement fait peser sur l'avenir de la région.

Ce *« gouvernement extrémiste est le moyen idéal pour réaliser le projet sioniste du Grand Israël et conduira bientôt à une guerre dans la région »*, affirme le quotidien syrien *el Baas*. Dans le Golfe, les quotidiens *el Ittihad* et *el Fajr* d'Abou-Dhabi se déclarent convaincus que le cabinet Shamir *« adoptera une stratégie de guerre »* contre les pays arabes. Bagdad, pour sa part, se dit déterminé à faire face à cette *« menace »*, *« grâce à sa puissance »*.

De leur côté, de hauts responsables américains ont annoncé l'intention de Washington d'entretenir de bonnes relations avec le nouveau gouvernement israélien, rappelant, comme le vice-président Dan Quayle, *« l'importance stratégique »* des *« liens étroits »* entre les Etats-Unis et Israël. – *(AFP, Reuter.)*

Le dialogue américano-palestinien

Washington juge insuffisante la condamnation par l'OLP des « actions militaires contre des civils »

Les Etats-Unis ont réagi de manière mitigée lundi 11 juin aux déclarations d'un porte-parole palestinien faites le même jour à Tunis et selon lequel l'OLP *« condamne toute action militaire dirigée contre des civils »*.

« Nous sommes satisfaits de constater que l'OLP condamne ces actions, mais nous sommes déçus que l'organisation palestinienne n'ait pas spécifiquement dénoncé la dernière attaque de commandos palestiniens, le 30 mai dernier contre des plages israéliennes, ni désavoué Aboul Abbas, organisateur présumé de cette opération », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler. Elle a indiqué cependant qu'aucune décision n'avait encore été prise en ce qui concerne une éventuelle rupture du dialogue entre l'OLP et Washington.

Dans l'attente d'une décision du président Bush, le dialogue continue, et M. Robert Pelletreau, ambassadeur des Etats-Unis en Tunisie, s'est entretenu *« à plusieurs reprises »* ce week-end avec le représentant de l'OLP à Tunis, M. Balaoui, a conclu le porte-parole du département d'Etat. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : le procès de l'« Irangate »

L'amiral Poindexter condamné à six mois de prison

L'amiral John Poindexter, ancien chef du Conseil national de sécurité, a été condamné, lundi 11 juin, à six mois de prison, pour avoir menti au Congrès à propos des ventes secrètes d'armes à l'Iran et de l'utilisation des profits de ces ventes pour financer les combattants antisandinistes du Nicaragua.

WASHINGTON

de notre correspondant

L'amiral Poindexter était le plus haut en grade des inculpés de la série de procès consécutifs au scandale, il est aussi le seul à avoir été frappé d'une peine de prison ferme. Son subordonné direct et véritable « héros » de l'affaire, le lieutenant-colonel North, avait, lui, écopé l'an dernier d'une condamnation un peu plus lourde (trois ans) mais assortie d'un sursis. Aussi bien l'amiral Poindexter que le lieutenant colonel North ont fait appel. On n'a donc pas fini d'entendre parler des suites judiciaires de l'« Irangate », d'autant que le « procureur spécial » chargé de l'enquête prépare déjà de nouvelles actions.

Mais *si la justice suit son cours* lent et pesant (des monceaux de documents épluchés, des millions de dollars dépensés), l'*opinion ne suit* plus tout à fait. L'affaire remonte aux années 1985-1986, et, politiquement, à une autre époque, celle du président Reagan.

Même les articles de presse, *appuyés sur des documents nouveaux*, qui suggèrent avec de plus en plus d'insistance que l'actuel président, George Bush, *était selon toute* vraisemblance beaucoup mieux informé des faits qu'il ne veut bien le dire, se heurtent à *une sorte d'indifférence* ou de lassitude.

L'amiral Poindexter avait mis un point d'honneur, lors des auditions organisées au Congrès à la suite du scandale, à prendre sur lui l'ultime *responsabilité de l'aspect* le plus troublant de l'affaire, celui qui enfreignait le plus clairement la « loi » fixée par la volonté *des élus* : le financement secret de la Contra. Le président Reagan a toujours maintenu que s'il *était parfaitement* au courant des ventes d'armes à l'Iran, il ne savait rien du reste.

Cependant, au cours du procès proprement dit, les défenseurs de l'amiral Poindexter, dans le souci de montrer que leur client avait agi conformément à l'esprit, sinon à la lettre, de la politique du chef de l'exécutif, avaient demandé et obtenu que M. Reagan soit appelé à témoigner devant les caméras. Cette longue déposition, – émaillée de trous de mémoire – n'avait rien apporté de fondamentalement nouveau.

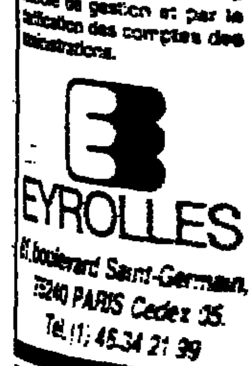
Dès lors, il était prévisible que l'amiral Poindexter, reconnu coupable par le jury en avril dernier de cinq chefs d'accusation, paierait pour l'exemple. C'est d'ailleurs ce qu'a indiqué le juge qui a déterminé la sentence : épargner au prévenu une peine de prison ferme, a expliqué le juge Greene, aurait signifié que *« mentir et faire obstruction au Congrès n'est pas d'une grande importance »* et aurait *« encouragé d'autres personnes détentrices d'autorité (....) à mener leur propre politique privée au nom des Etats-Unis »*.

Le juge s'est pourtant gardé d'avoir la main trop lourde (l'amiral risquait théoriquement vingt-vinq ans de prison) et ne lui a infligé aucune amende (elle aurait pu dépasser 1 million de dollars), soulignant que l'accusé devait déjà faire face aux énormes *dépenses nécessaires* pour payer ses avocats. Le magistrat a fait état du passé militaire *irréprochable de l'accusé*, et il a surtout souligné que *« sa responsabilité de diffère pas tellement de celle des autres protagonistes de l'affaire Iran-Contra »*.

L'amiral a *quitté* le tribunal sans dire un mot, digne et presque souriant. Autour de lui, quelques partisans brandissaient des pancartes réclamant l'amnistie pour lui et les autres condamnés. La Maison Blanche s'est refusée à tout commentaire, et a annoncé qu'elle n'en ferait pas, tant que toutes les possibilités d'appel n'auraient pas été épuisées.

JAN KRAUZE

□ **La loi interdisant de brûler le drapeau américain est inconstitutionnelle.** – La Cour suprême a décidé, lundi 11 juin, que la loi très controversée, adoptée l'année dernière par le Congrès interdisant de brûler le drapeau américain était anticonstitutionnelle. Cette décision adoptée par cinq voix contre quatre entend faire respecter le premier amendement de la Constitution américaine, qui garantit la liberté d'expression. *(AFP.)*



Le Yémen sans étoiles rouges

Avec l'unification des Républiques du Nord et du Sud disparaît, à Aden, le seul régime marxiste du monde arabe

ADEN

de notre envoyé spécial

Sur les principaux bâtiments officiels d'Aden, qui fut pendant vingt-trois ans la capitale de l'unique République marxiste du monde arabe, les étoiles rouges disparaissent peu à peu. Mais sur les murs on voit toujours les mots d'ordre du parti socialiste yéménite (PSY) et les portraits des quatre « dirigeants historiques », notamment celui d'Abdel Fattah Ismaïl, l'idéologue du parti, dont l'assassinat le 13 janvier 1986 provoqua la sanglante guerre civile inter-sud-yéménite. Le spectacle est insolite, alors que se déroule à une vitesse accélérée la *« désocialisation »* du pays.

Quelques jours avant la proclamation de la nouvelle République unifiée, les employés municipaux chargés de procéder à la toilette de la capitale ont quand même effacé certains slogans devenus anachroniques, dont un proclamait: *« Le socialisme est notre objectif »*. Le principal symbole d'Aden est désormais le majestueux bâtiment de l'hôtel Aden, sévèrement endommagé lors des combats de janvier 1986 et qui attend toujours la solution de quelques problèmes bureaucratiques pour ouvrir ses portes aux capitalistes arabes et étrangers qui s'apprêtent à investir au Sud. Depuis l'ouverture de la frontière commune en mai 1988, rien ne séparait plus déjà dans le pratique les deux Yémens. Le poste frontalier de Krejk n'est plus qu'un point de contrôle presque désaffecté. Les familles séparées depuis près de vingt-trois ans se sont retrouvées, et les commerçants du Nord ont inondé les marchés du Sud de leurs produits, mettant fin à une grave pénurie alimentaire.

Les Yéménites du Sud ont commencé à goûter (d'une manière très relative) aux joies du capitalisme et à ses servitudes. Les prix ont augmenté en flèche et certains produits alimentaires de première nécessité, dont le lait et le pain, subventionnés par le gouvernement, ont disparu du marché, emportés dans leurs bagages par les commerçants du Nord à des fins spéculatives. De même, les émigrés yéménites qui ont fait fortune en Arabie saoudite sont retournés au pays, pour acheter à tout va : maisons délabrées, terrains vagues, magasins, etc.

En réalité, le socialisme avait été blessé à mort dès les affrontements de janvier 1986, dont les principales victimes furent au bout du compte le régime lui-même et la révolution que chacun des deux camps affirmait défendre. La bataille, menée aussi bien pour des raisons idéologiques que personnelles et tribales, a eu pour premier effet de décapiter le régime mis en place lors de l'indépendance.

Avec l'exil de l'ancien président Ali Nasser et la mort d'Abdel Fattah Ismaïl et de ses amis, l'hémorragie des cadres a été terrible. On estime que plus de cinquante des soixante-quinze membres du comité central, parmi les plus expérimentés et idéologiquement aguerris, ont péri dans cette lutte fratricide. Ceux qui ont pris la relève n'avaient ni la stature ni les qualités de chef des disparus. Ils ont hérité cependant de leurs divisions. Loin de vouloir tirer les leçons du drame, ils se sont efforcés, dans un premier temps, de remettre sur pied le « socialisme scientifique » d'Abdel Fattah Ismaïl, mais ils ne possédaient ni son charisme ni ses convictions. Leur mission s'est révélée impossible.

Le désengagement soviétique

Curieusement, ce sont les Soviétiques qui ont dégonflé le « rêve socialiste » des nouveaux dirigeants d'Aden, en leur faisant valoir que, vu les circonstances, ils ne pourraient désormais leur accorder l'aide qu'ils leur fournissaient dans le passé, environ 400 millions de dollars bon an mal an. Peu à peu, les relations entre Moscou et Aden se sont distendues. Les Soviétiques ont complètement stoppé leur assistance militaire alors qu'ils fournissaient encore, à la veille de l'unité, des pièces détachées, des armes de petit calibre et des munitions, mais contre devises rares.

Ils ont, de même, ralenti considérablement leur aide économique et leur participation aux grands projets, notamment dans le domaine pétrolier. Les dirigeants sud-yéménites se sont entendu chapitrer à Moscou par M. Gorbatchev dans ces termes : *« Nous aussi avons des problèmes économiques. Allez chercher l'aide des Arabes et des Européens. Soyez moins dogmatiques et plus souples. Réformez-vous. »*

C'est donc sous la pression des Soviétiques, que les dirigeants d'Aden ont entamé au début de 1989 leur perestroïka. A partir de cette date, apparaissent dans la presse des critiques polies, mais parfois acerbes, de certaines méthodes soviétiques. *« Il y a eu,* souligne un diplomate en poste à Aden, *divorce par mécontentement mutuel. »* Le désengagement soviétique a fait pencher la balance en faveur des réalistes. Les « fattahistes » (les partisans d'Abdel Fattah Ismaïl) ne purent mener qu'une bataille d'arrière-garde vouée à l'échec. Les événements d'Europe de l'Est accentuèrent la débâcle des idéologues. L'officiel *14 Octobre* résume le sentiment général en écrivant que les Sud-Yéménites *« ont été leurrés dans le passé par des slogans creux, des luttes doctrinales et des dogmes qui ont dégénéré en tueries »* et demande des *« changements politiques et économiques concrets loin des doctrines figées qui n'ont même pas garanti la nourriture, l'habillement, le logement et les services sociaux élémentaires »*.

La volonté d'ouverture politique et économique est antérieure aux événements de l'Est, mais ceux-ci ont accéléré le processus. Tandis que la perestroïka est menée d'en haut tambour battant, les avertissements se multiplient dans la presse du parti où souffle un vent de liberté. Tout récemment encore, l'hebdomadaire *Saout el Oummal* (La voix des ouvriers), l'organe des syndicats qui ont proclamé leur indépendance par rapport au parti, affirmait que si les dirigeants ne se prononcent pas pour une véritable démocratie intérieure, *« leur sort sera identique à celui des dirigeants de certains partis des pays de l'Est »*.

Le véritable tournant vers l'unité qui, il ne faut pas l'oublier, a toujours été à l'ordre du jour des deux Yémens, malgré les deux guerres qui les ont opposés en 1972 et 1979, fut la signature en mai 1988 d'un accord sur l'exploitation commune de la zone pétrolière frontalière de Maareb (Nord) et de Chaboua (Sud). Cet accord, suivi de la démilitarisation de cette zone, comportait un volet politique prévoyant de réactiver le Conseil yéménite suprême et plusieurs commissions mixtes techniques créées en vertu d'un précédent accord d'unité signé à Tripoli en 1972. En fait, l'accord de mai 1988 avait pour but de désamorcer le nouveau conflit frontalier potentiel autour des gisements de Maareb-Chaboua.

Les inondations catastrophiques de mars-avril 1989 dans la région de Hadramaout, aggravant la situation économique, renforcèrent les partisans de l'unité dont les plus enthousiastes étaient paradoxalement les forces armées, désireuses d'éviter un nouveau conflit armé, les responsables des services de renseignement qui connaissaient l'impopularité où était tombé le régime, et enfin les modérés du parti entraînés par son secrétaire général, M. Ali Salem el Beid. En fait, à la fin de 1989, il n'y avait plus au Sud d'opposition à l'unité, mais seulement des divergences sur les modalités de son application.

Ces divergences furent balayées comme par miracle le 30 novembre 1989 après la visite à Aden du président nord-yéménite, le colonel Ali Abdallah Saleh. Six heures d'entretien en tête à tête avec le secrétaire général du PSY aboutirent à un compromis qui devait en principe conduire dans un délai maximum d'un an à la fusion des deux Yémens. Nul ne sait exactement ce qui s'est passé lors de cette journée historique. Sans doute les deux interlocuteurs yéménites ont-ils voulu mettre tout le monde devant le fait accompli pour couper l'herbe sous les pieds de leurs détracteurs.

La fin peu glorieuse du mur de Berlin, le 9 novembre, balaya les dernières réticences. Les six mois qui suivirent furent décisifs, notamment dans le Sud, qui a fait le plus de concessions en accélérant le démantèlement de son idéologie socialiste. Les dirigeants du Sud affirment qu'il ne s'agit pas d'un abandon du socialisme, mais seulement de *« certaines méthodes du socialisme »*, comme nous le dit M. Ali Salem el Beid : *« Le socialisme demeure en tant qu'idéal humanitaire au service de l'homme. »*

Aden avait déjà commencé à prendre ses distances avec le *« socialisme scientifique »*. La 19e session du comité central du PSY a confirmé cette tendance en approuvant en février 1990 un document qui constitue une *« répudiation nette et totale du marxisme-léninisme et l'amorce d'un système fondé sur la démocratie et l'économie de marché. »*

Le départ des Allemands de l'Est

Ces réformes se sont déjà traduites en partie dans les faits. L'Institut du socialisme scientifique, qui dispensait les rudiments de l'idéologie communiste sous la direction d'une équipe de professeurs, en majorité des Allemands de l'Est qui ont quitté le pays en même temps que les experts du ministère de l'intérieur, a été rebaptisé Institut pour l'étude des sciences sociales. Le document de février, qui ne mentionne pas une seule fois le terme de socialisme, prévoit la création d'un institut des études religieuses et une école pour la formation des ulémas.

Les mosquées débordent de fidèles et les tchadors ont fait leur apparition dans les rues, où ont eu lieu des manifestations contre la mixité de l'enseignement. Un député est allé jusqu'à exiger le retour à la polygamie. Les dirigeants commencent leurs discours par la formule coranique : *« Au nom de Dieu, clément et miséricordieux »*, et les journaux soudain convertis au multipartisme n'hésitent plus à encadrer dans le coin gauche de leur première page des versets du Coran. *« Nous ne pouvons désormais ignorer l'islam,* confie le directeur d'*Al Thawra*, l'organe du parti. *Cela nous isolerait et affaiblirait nos positions. »*

Le monopole du parti unique a pris fin. La liberté d'expression est pratiquement garantie et tous les prisonniers politiques ont été libérés et amnistiés, à l'exception de l'ancien président Ali Nasser et de cinq de ses amis réfugiés à l'étranger, qui sont considérés (pour combien de temps encore ?) comme des ennemis du peuple. Un code des investissements est en préparation en vue d'encourager les capitaux privés, et comble d'hérésie, Aden deviendra une zone franche.

Dans ces conditions, le spectacle de la proclamation de la République yéménite, le 22 mai à Aden, sous les portraits des quatre « martyrs » de la révolution socialiste qui, eux, n'auraient probablement jamais approuvé de leur vivant une telle unité, avait quelque chose d'irréel. Les dirigeants du Sud affirment qu'ils défendront contre vents et marées les *« acquis du socialisme et ses aspects positifs »*. Mais jusqu'à quand ?

JEAN GUEYRAS

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

POLITIQUE

Les travaux du Parlement

L'Etat pourra déléguer aux collectivités territoriales la maîtrise d'ouvrage des constructions universitaires

L'Assemblée nationale a adopté, lundi 11 juin, deux propositions de loi et deux projets.

• **Instituts universitaires de formation des maîtres.** – L'Assemblée nationale a adopté, lundi 11 juin, le texte de la commission mixte paritaire Assemblée-Sénat sur le projet de loi concernant les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Seuls les socialistes ont voté pour le texte tandis que l'opposition s'abstenait et les communistes se prononçaient contre.

Le nouveau texte reprend notamment la version sénatoriale de l'article 18 qui avait dû être retiré en première lecture à l'Assemblée, compte tenu de l'hostilité de tous les groupes : il autorise l'Etat à déléguer aux collectivités territoriales la maîtrise d'ouvrage des constructions d'établissements d'enseignement supérieur. Il précise que les engagements financiers des collectivités locales ou de leurs groupements (communautés urbaines, districts, etc.) ne peuvent porter que sur les dépenses d'investissement et tiennent compte, le cas échéant, des apports immobiliers des collectivités locales. Il prévoit enfin que les collectivités locales, ou leurs groupements, bénéficient du fonds de compensation pour la TVA au titre des dépenses engagées.

Le ministre a expliqué que le gouvernement était défavorable au principe de l'éligibilité au fonds de compensation de la TVA, mais que, les parlementaires y étant majoritairement favorables, il s'inclinait. Il a regretté que le groupe communiste ait choisi de voter contre, alors que sur le terrain plus d'un élu local communiste apprécierait, selon lui, la portée de l'article 18.

• **Proposition de loi modernisant le droit sur les marques.** – Les députés ont adopté à l'unanimité, lundi 11 juin, en première lecture, une proposition de loi socialiste visant à moderniser le droit sur les marques. Ce texte, qui rénove la loi de 1964 et met en conformité le droit français avec une directive européenne de 1988, réactualise la définition de la marque, simplifie les conditions d'acquisition et de déchéance des droits sur la marque. La proposition tend également à unifier les sanctions pénales en créant un délit unique de contrefaçon.

Pour le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, cette proposition *« introduit des principes nouveaux auxquels il faudra s'habituer : renforcement du caractère distinctif requis, perte du droit d'agir en cas de tolérance prolongée de l'usage de sa marque ou d'une marque voisine par un tiers, déchéance de toute marque ayant perdu son caractère distinctif ou devenue trompeuse par la négligence de son propriétaire »*.

• **Propriété industrielle.** – Les députés ont adopté, lundi 11 juin, en première lecture le projet de loi sur la propriété industrielle. Présenté par le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, il vise à encourager les dépôts de brevets d'invention et à mieux diffuser leur contenu technique. En échange d'une plus grande protection pour l'inventeur, ce texte favorise une *meilleure diffusion* des connaissances techniques contenues dans les brevets. Seuls les députés socialistes ont voté le texte . Les groupes RPR-UDF se sont abstenus, les députés centristes et communistes n'ont pas pris part au vote. Le texte initial avait été sensiblement modifié lors de son examen en première lecture au Sénat, le 19 avril (*le Monde* du 21 avril). Les députés ont maintenu les dispositions introduites par les sénateurs en faveur des inventeurs salariés. *Le texte organise, par ailleurs,* la profession de *« conseil en propriété industrielle »*, qui sera issue de la fusion de celles de *« conseiller en brevets »* et de *« spécialiste en marques, dessins et modèles »*.

Après avoir rappelé le *« fléau économique »* que constitue la contrefaçon *industrielle* et le *faible* nombre de brevets français déposés chaque année. M. Fauroux a présenté les troix axes de son projet qui doit *« rénover le cadre législatif de la propriété industrielle »* : diffusion intensive des brevets (le ministre a annoncé, à titre de mesure d'accompagnement, un budget de 25 millions de francs qui sera affecté à une campagne nationale de sensibilisation); meilleure adaptation des procédures juridiques d'obtention et de défense des brevets; amélioration du caractère opérationnel des intervenants, tant publics que privés.

• **Les brevets sur les médicaments.** – Les députés ont également adopté définitivement, à l'unanimité, *dans le texte transmis par le Sénat*, une proposition de loi tendant à rendre identique pour les médicaments et les autres produits la durée effective de la protection assurée par les brevets. *Les députés ont repris les* amendements votés en première lecture par le Sénat, qui visaient à préciser les conditions dans lesquelles le régime du brevet s'appliquera aux nouveaux certificats créés par la proposition de loi.

P. S.

Un arbitrage opportun

M. Lionel Jospin peut être satisfait. En adoptant, lundi 11 juin, en deuxième lecture, le projet de loi portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale, les députés ont renforcé le crédit – dans tous les sens du terme – de son plan *de développement des universités*. L'article 18 de ce projet permet, en effet, à l'état de déléguer aux collectivités territoriales la maîtrise d'ouvrage des constructions universitaires.

Lors du débat à l'Assemblée nationale en première lecture, les 19 et 20 avril, le ministre de l'éducation nationale avait été contraint de retirer *in extremis* cette disposition devant la menace d'opposition du groupe *communiste. Au Sénat*, le 22 mai, M. Jospin avait réintroduit l'article, mais il avait dû faire face à la surenchère de la quasi-totalité des sénateurs de l'opposition, rejoints par le groupe socialiste. M. Paul Séramy (Un. cent.), rapporteur de la commission des affaires *culturelles, proposait d'amender* le projet gouvernemental sur quatre points : limitation explicite aux seules dépenses d'investissement de la participation des collectivités locales ; prise en compte effective des apports immobiliers qu'elles pourraient faire pour favoriser la *création de nouvelles* universités ; limitation de la délégation de maîtrise d'ouvrage aux seules opérations prévues par la carte universitaire ; enfin et surtout, remboursement de la TVA sur les investissements universitaires engagés par les collectivités locales.

Après examen en commission mixte paritaire (Sénat-Assemblée), c'est le texte amendé par le Sénat qui vient d'être adopté par les députés, sans que le gouvernement n'émette d'objection. Il ne fait donc pas de doute que, au cours des dernieres semaines, un arbitrage du premier ministre a permis de lever les réticences très fortes du ministère de l'économie et du budget sur le rembourse*ment de la TVA aux collectivi*tés locales. M. Jospin peut, désormais, avoir bon espoir de voir celles-ci s'engager au coté de l'État pour financer les investissements en matière d'enseignement supérieur.

G. C.

Satisfaction du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique

Le texte adopté prévoit la création d'un certificat complémentaire de protection, qui prendra effet au terme légal du brevet, c'est-à-dire au bout de vingt ans, ce, pour une durée de sept ans. Cette protection pourra être prolongée jusqu'à dix-sept ans à compter de la délivrance de l'autorisation de mise sur le marché (AMM), parfois obtenue dans des cas extrêmes douze ou treize ans après le dépôt du brevet. *En d'autres termes, l'allongement* du brevet pourrait atteindre huit ou dix ans.

M. René Sautier, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), se félicite de cette décision : *« Nous étudions dès maintenant la façon de mettre cette loi en œuvre avant même la prise des décrets d'application. »* Selon lui, la France prend dans ce domaine une avance significative. S'il y a compatibilité entre le texte adoptée et le projet européen à l'étude à Bruxelles, la loi en préparation pour la Communauté est autrement complexe, ce que M. Sautier réprouve. En outre, elle ne sera pas, dans le meilleur des cas, adoptée avant deux ans, en *raison de la lenteur de la procédure.*

Selon le président du SNIP, l'exemple français va faire tache d'huile et amener les autres pays de la CEE à mettre en œuvre assez rapidement des dispositions comparables. L'allongement de la durée de vie des brevets pour les médicaments ne servira-t-il pas d'argument à l'administration pour reporter les augmentations de prix ? M. René Sautier ne le croit pas, mais *« nous continuerons à nous battre pour obtenir un relèvement de nos tarifs les plus bas »*. M. Sautier espère obtenir quelque chose avant la fin de l'année. La dernière augmentation de prix accordée par l'administration (+ 1,5 %, modulable suivant les classes thérapeutiques) remonte à plus de deux ans. En attendant, un fait est certain : *« Un obstacle sur le long terme vient d'être levé »*, a conclu le président du SNIP.

A. D.

Le Sénat refuse de discuter la proposition de loi antiraciste du PCF

En adoptant sur proposition de la commission des lois la question préalable (dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu *de poursuivre la délibération*), la majorité sénatoriale a repoussé massivement (1), lundi 11 juin, la proposition de loi adoptée par *l'Assemblée nationale tendant* à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe.

La majorité sénatoriale ne s'est laissée infléchir ni par l'explication de texte du ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, ni par le vibrant plaidoyer du rapporteur de la commission des lois, M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne). Elle a fait siens les arguments développés en commission par M. Paul Masson (RPR, Loiret) pour rejeter un texte jugé intrinsèquement mauvais.

Le sort de la proposition d'origine communiste a, en fait, été scellé au cours de la réunion de la commission des lois du 31 mai. Par quatorze voix (RPR et RI) contre dix (PC, PS et Union cent.) et quatre abstentions (RI), les sénateurs s'étaient alors prononcés pour l'adoption en séance d'une question préalable. M. Masson avait, à cette occasion, dénoncé les dangers d'un texte *« éminemment grave dans la mesure où il touche à la loi sur la liberté de la presse, où il généralise l'inéligibilité et où il introduit un nouveau délit de révisionnisme qui rappelle les systèmes politiques qui ont poursuivi la liberté au nom d'une vérité d'Etat »*.

Les orateurs de la majorité sénatoriale ont repris ces critiques tout au long de la discussion générale qui a précédé l'adoption de la question préalable, en les agrémentant parfois de digressions sur l'origine, communiste, de la proposition de loi. *« Le racisme n'est qu'une forme particulière de haine entre des groupes humains. On peut donc comprendre que ceux qui ont pris pour doctrine politique la lutte des classes perdent pied devant les maladies de même nature »*, a estimé M. Bernard Seillier (RI, Aveyron). M. Jean Simonin (RPR, Essonne) a appelé à la rescousse Stanley, Livingston, Mgr Lavigerie et ses Pères blancs pour protester contre la dénonciation par les parlementaires communistes de l'expansion coloniale comme source *du racisme. « Non, la France n'est pas raciste. Nous n'avons pas de leçons à recevoir du Parti communiste dans le domaine de la défense des libertés »*, a-t-il conclu.

Le rapporteur, M. Lederman, s'est ému de ces remarques. Avec insistance, il a rappelé les événements de ces dernières semaines. *« Quand j'ai entendu les premières interventions des commissaires* [aux lois]*, j'ai imaginé Félix Germon, juif de Carpentras, et je me suis demandé comment le monde lui apparaissait »*, a-t-il indiqué avant de tenter de convaincre l'auditoire de *« l'impérieuse nécessité »* qu'il y a de lutter contre le révisionnisme. M. Guy Allouche (PS, Nord) a abondé dans ce sens. Il a aussi regretté que le Sénat ne saisisse pas l'occasion qui lui était donnée de débattre d'un fait de société.

M. Arpaillange s'est voulu persuasif. *« Le texte ne présente aucun des dangers que certains se sont plu à dénoncer.* (...) *Il peut être encore amélioré. Par exemple, le texte de la proposition de loi sur les sanctions applicables en cas de violation de sépultures pourrait venir opportunément en discussion sous forme d'amendement »*, a-t-il proposé. *« La question préalable déposée à l'Assemblée nationale par Mme Stirbois n'a recueilli que quatre voix, le Sénat, je veux le croire, la repoussera à son tour. »* Les sénateurs ont cependant choisi de ne pas répondre aux propositions du ministre. Ils ont préféré les recommandations de la commission en adoptant en bloc la question préalable.

GILLES PARIS

(1) Les groupes communiste (seize sénateurs) et socialiste (soixante-six), ainsi que huit sénateurs sur vingt-trois du Rassemblement démocratique et européen (MM. François Abadie, Gilbert Baumet, André Boyer, Yvon Collin, François Giacobbi, François Lesein, Hubert Peyou et Jean Roger). MM. Emmanuel Hamel (RPR) et André Fosset (Union cent.) ont voté contre.

Quatre sénateurs centristes sur soixante-six (MM. Alphonse Arzel, André Daugnac, Henri Goetschy et Pierre Schiélé) et deux Républicains indépendants sur cinquante deux, MM. Jean-Marie Girault et Jacques Thyraud se sont abstenus.

MM. Paul Girod, Pierre Jeanbrum, Bernard Legrand, du Rassemblement démocratique, ainsi que MM. Jacques Chaumont (RPR), Alain Poher (Union cent.), président du Sénat, et Pierre-Christian Taittinger (Rep. et Ind.), qui présidait la séance, n'ont pas pris part au vote.

A l'exception de M. Carignon

La droite refuse de soutenir le PS contre le FN à Villeurbanne

Le face-à-face d'une candidate socialiste et d'un candidat du Front *national pour le second tour* de l'élection cantonale partielle de Villeurbanne-Sud (1), après l'élimination du représentant de l'opposition RPR-UDF-CNI, continue d'alimenter le débat sur la constitution, selon la formule de M. Carignon, d'un *« front républicain »* contre le parti de M. Jean-Marie Le Pen. Le maire (RPR) de Grenoble, qui s'était prononcé, le 9 juin, en faveur d'un *« rassemblement des démocrates »*, a appelé lundi les électeurs de l'opposition à voter pour la candidate socialiste. *« Lorsqu'il y a des choix à faire, le gaulliste choisit l'essentiel »*, a déclaré M. Carignon, en précisant que, à Villeurbanne, *« il y a le choix entre un candidat républicain et un candidat extrémiste »* et que, *« dans ce cas-là, il faut battre le candidat extrémiste en votant pour le candidat républicain »*.

La position du maire de Grenoble n'a pas été suivie par les dirigeants locaux et nationaux du RPR. Après le responsable de la section RPR de Villeurbanne, M. Marc Fraisse, et le candidat RPR-UDF-CNI, M. Christian Arnoux, qui ont tous deux appelé les partisans de l'opposition à voter *« blanc » dimanche*, la direction nationale du RPR a demandé aux électeurs ne pas choisir entre les deux candidats restant en lice.

M. Robert Pandraud, secrétaire national du RPR aux élections, a dénoncé lundi *« la complicité entre le Front national et le PS »* à Villeurbanne. *« Je ne choisis ni le candidat socialiste, ni le candidat du Front national et je demande aux électeurs de faire la même chose »*, a déclaré M. Pandraud. M. Michel Noir, maire (RPR) de Lyon a appelé, lui aussi, les électeurs à s'abstenir au second tour, en soulignant que cette position *« leur garantit de faire battre le candidat du Front national et leur permet de rester eux-mêmes : il s'agit là d'une double exigence morale »*. Refusant, lui aussi, l'idée d'un Front républicain, le CNI a indiqué que *« s'associer aux socialistes d'une manière quelconque est le plus sûr moyen de laisser prospérer le parti de Jean-Marie Le Pen, dont l'ambition est de faire croire qu'il n'y a plus rien entre lui et la gauche »*.

Le front républicain ne suscite pas, non plus, l'approbation de M. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, qui, dans un entretien publié mardi par *le Quotidien de Paris*, estime que *« vouloir unir tous ceux qui s'opposent aux extrêmes »* aboutirait à *« prendre le risque de pousser l'extrême droite jusqu'à représenter 30 % ou 40 % du corps électoral »*. Ni celle, à gauche, de M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, qui estime que l'on ne *« peut pas bricoler je ne sais quel front de sauve-qui-peut »* face à la montée du Front national, sauf à courir le risque de *« faire le jeu de ceux que l'on veut combattre »*.

(1) La candidate du PS, Mme Nathalie Gouthier, est arrivée en tête avec 36,81 % des suffrages exprimés, suivie par le candidat du FN, M. Pierre Vial, avec 27,65 %. M. Christian Arnoux, candidat du RPR, soutenu par l'UDF et le CNI, qui n'a recueilli que 17,20 % des suffrages exprimés, ne pouvait pas se maintenir pour le second tour. Il y a eu 74,44 % d'abstentions.

Cote d'alerte

Suite de la première page

Celles-ci sont pourtant plus que jamais nécessaires. C'est la qualité du débat d'idées, son sérieux, son contenu moral, qui peuvent seuls venir à bout du discrédit dont souffrent aujourd'hui, non seulement la classe politique – tant pis *pour elle* : avec des comportements scandaleux comme dans l'affaire de l'amnistie, elle ne l'a pas toujours volé – mais, d'une manière plus générale, la vie publique. Ce qui est beaucoup plus grave, car c'est ainsi que meurent les libertés : celles des personnes comme celles des nations.

SAUF accident, il n'y aura pas de législatives avant trois ans et pas de présidentielle avant cinq. Mais il y aura, il y a déjà, un amoncellement de problèmes qui appellent des solutions : ils ont nom immigration et éducation, bien sûr, mais aussi encombrement des villes et leur sécurité, logement, troisième et quatrième âge, chômage, pollution, signification dans le contexte européen de demain du concept national, rôle de la France dans les grandes actions nécessaires pour éviter, sur les ruines *des empires, la balkanisation*, pour ne pas dire la tribalisation, de la planète et la montée des intégrismes.

Sur tous ces points, il est nécessaire que s'affirment avec netteté ceux qui dirigent la France et ceux qui ont la prétention de le faire à leur place. Si c'est pour reconnaître qu'il existe entre eux une large mesure de consensus, bravo ! Mais que l'écart des positions initiales ne les dispense ni de réfléchir ni d'agir. C'est l'inaction, la tendance naturelle à laisser pourrir *les situations*, qui engendre la recherche du « n'y a qu'à » et donne leurs meilleures armes aux démagogues de tout poil.

ANDRÉ FONTAINE

DÉFENSE

M. Chevènement et M. Fabius polémiquent sur le montant des crédits militaires en 1991

Le ministre de la défense, *M. Jean-Pierre Chevènement*, s'est déclaré, lundi 11 juin, *« surpris d'entendre Laurent Fabius réclamer une réduction, dès cette année, des crédits de la défense dans le budget 1991 »*. Il entendait répondre à des propos du président de l'Assemblée nationale devant ses amis réunis le week-end dernier au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis), où il avait souhaité que la France, en revoyant la part du budget militaire dans les dépenses de l'Etat, commence à *« engranger les dividendes de la paix »* (*le Monde* du 12 juin).

Au Pré-Saint-Gervais, M. Fabius avait émis le vœu que le PS se décide en faveur d'une réduction des crédits militaires. *« Il y aura des choix budgétaires à faire »*, avait-il notamment indiqué en considérant qu'il fallait dégager des ressources pour les actions sociales. Il avait ajouté qu'il en parlerait avec le président de la commission de la défense, M. Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine), partisan d'économies à terme sur les armements et les effectifs.

Dans l'entourage de M. Boucheron, on convient que le président de la commission a été chargé, par M. Fabius, d'une étude sur les différents moyens de réduire les crédits militaires pour 1991. Toutes les hypothèses sont envisagées, reconnaît-on, en fonction d'un accord, à venir à Vienne, sur le désarmement classique dont on ne peut préjuger le contenu final.

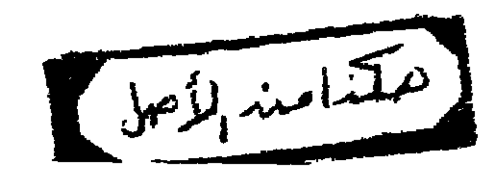
« La loi de programmation militaire, révisée en baisse de 10 % et promulguée le 12 janvier dernier, a répliqué M. Chevènement, *prévoit une actualisation à l'automne 1991 et pas avant. »* La programmation militaire fixe les dépenses d'équipement nucléaire et classique entre 1990 et 1993. *« Je ne sache pas*, ajoute le ministre de la défense, *que le président de l'Assemblée nationale soit chargé de faire étudier les moyens de ne pas appliquer la loi votée par le Parlement. Comme militant socialiste, je m'étonne au surplus de voir Laurent Fabius oublieux de la résolution du congrès socialiste qui nous engage tous et qui ne prévoit rien de tel, bien au contraire. C'était il y a moins de trois mois. »*

Depuis 1978, le PS n'a pas réuni de convention nationale particulière sur les problèmes de défense.

Mais, depuis, le parti a prévu d'examiner ces questions à l'occasion d'une convention nationale sur le *« projet socialiste »* qui ne devrait pas se réunir avant le deuxième trimestre de 1991. *« Quoi de plus normal*, considère M. Chevènement, *que les Etats-Unis, engagés dans une confrontation globale avec l'URSS, veuillent toucher les « dividendes de la paix ». Mais cette expression américaine n'est pas traduisible en français et la France n'est pas l'Amérique. Notre défense est calibrée à un niveau de stricte suffisance. A supposer que la menace soviétique se soit effacée, celle-ci n'est pas et n'a jamais été la seule motivation de notre défense nationale. C'est notre posture de défense à l'horizon de l'an 2000 qui se joue aujourd'hui et il n'y a pas plus sûre manière de se tromper en matière de défense que de décider au gré des circonstances. »*

Lors d'une réunion, le week-end dernier à Paris, de Socialisme et république, le courant de M. Chevènement, M. Pierre Guidoni, un proche du ministre de la défense, a demandé à M. Fabius de parler de la baisse des crédits militaires au président de la République. *« Je suis pour que les gens honorent leur signature »*, a-t-il ajouté, en faisant allusion au fait que la plupart des programmes d'armement, dont le président de l'Assemblée demande aujourd'hui la révision, ont été lancés du temps où M. Fabius était premier ministre entre 1984 et 1986.





POLITIQUE

La bataille de Port-Fréjus

La municipalité de Fréjus est accusée d'avoir favorisé des intérêts privés, sous couvert d'utilité publique, dans l'aménagement d'un port de plaisance, retardé par l'intervention du tribunal administratif

FRÉJUS

de notre envoyé spécial

Un insolite galion surgi du seizième siècle, le *Neptune*, exhibe ses dorures sur la jetée de Port-Fréjus. Sa figure de proue et les bronzes de son gaillard d'arrière, surmonté du pavillon tunisien, font l'admiration des promeneurs qui ne comprennent pas tous qu'il s'agit d'un jouet grandeur nature construit pour les besoins de *Pirates*, l'avant dernier film de Polanski. Un air de kermesse flotte sur le port de plaisance. Au village de toile installé par les promoteurs immobiliers à quelques encablures de la future capitainerie, les affaires vont bon train. Aguichantes brochures en mains, d'aimables vendeuses expliquent aux curieux que, bientôt, autour de ce bassin destiné à accueillir sept cents bateaux, il y aura trois mille logements et trois hôtels là où ils ne voient surtout, pour l'instant, qu'un vaste terrain vague. Un terrain sablonneux, solidement clôturé, autour duquel un homme en colère tourne souvent comme une âme en peine en disant pis que pendre de ces promoteurs et de la municipalité de M. François Léotard qui les soutient.

Cet homme de soixante-six ans s'appelle René Espanol. Fils d'un émigré d'Aragon et d'une Bourguignonne, ancien combattant de la France libre, maçon devenu entrepreneur, il réclame justice, depuis quatre ans, en sa qualité de propriétaire originel de ce terrain exproprié dans des conditions controversées au profit de la Société d'économie mixte de l'aire de Fréjus (SEMAF) présidée par M. Léotard. Il met sur la sellette le maire de Fréjus et certains de ses proches parce qu'il a le sentiment d'avoir été grugé. *« Moi, je suis un travailleur honnête*, dit-il. *Eux, ils se comportent comme des mafiosi au détriment de toute la commune. »* Bigre !

A plusieurs reprises, l'« affaire » a été évoquée dans la presse. *Var Matin*, le quotidien local, mais aussi *Libération*, *le Canard Enchaîné*, *l'Evènement du jeudi*, se sont faits l'écho de cette polémique à laquelle s'intéressent aujourd'hui la police judiciaire et la chambre régionale des comptes. Jusqu'à présent, l'imbroglio apparaissait essentiellement juridique. La double annulation, par le tribunal administratif de Nice, le 2 mai 1989, de la déclaration d'utilité publique qui avait servi de base juridique à l'expropriation de M. Espanol, puis, le 10 mai 1990, de deux des permis de construire accordés par la municipalité, après cette expropriation, à d'autres promoteurs, mettait en évidence les effets pervers de la répartition des pouvoirs civils définie par les lois de décentralisation.

Question théorique : comment empêcher éventuellement un maire d'user à des fins partisanes de son nouveau droit de délivrer ou de refuser le permis de construire ?

Aujourd'hui, ce cas d'école administratif risque de connaître des suites judiciaires après le dépôt, le 22 mai, auprès du tribunal de grande instance de Draguignan, d'une plainte dans laquelle M. Espanol, acculé à la ruine, règle ses comptes avec six personnalités locales : M. Léotard en personne ; M. Gilbert Lecat, son premier adjoint, par ailleurs vice-président de la SEMAF ; M. Henri Meyer, l'un des promoteurs, ancien administrateur de la SEMAF au titre du syndicat professionnel des constructeurs-promoteurs de l'Est varois ; M. Francis Abraham, un ancien ingénieur de la direction départementale de l'équipement (DDE) devenu le directeur général de la SEMAF, ainsi qu'un autre promoteur, M. Marc Mascherpa, administrateur, lui aussi, de la SEMAF, au titre du syndicat départemental du bâtiment et des travaux publics, et le notaire de la société, Mᵉ Jean-Louis Combe. Question : la municipalité de Fréjus a-t-elle donc privilégié les activités commerciales de quelques-uns de ses amis ?

Coïncidences troublantes

M. Espanol est passé, en quatre ans, du rêve au désespoir. Il possédait, depuis 1976, un terrain constructible de 17 971 mètres carrés au lieu-dit Chemin des cabanes, en lisière de la plage de Fréjus, et s'apprêtait à y réaliser, par l'intermédiaire de deux sociétés familiales, un fabuleux programme immobilier incluant déjà la construction d'un port de plaisance dans le cadre d'une ZAC (zone d'aménagement concerté) privée. Sûr du soutien de la municipalité, et en particulier de M. Léotard, qu'il tutoie, M. Espanol voyait en rose l'avenir de ses affaires. Jusqu'à ce que, à partir de 1983, à l'initiative de M. Lecat, le nouveau premier adjoint de M. Léotard, la municipalité de Fréjus, mette en avant sa volonté de maîtriser les opérations foncières et immobilières sur son littoral et décide de reprendre l'idée de la famille Espanol à son propre compte. En lui donnant des dimensions encore plus importantes et en remplaçant le projet de ZAC privée par un projet de ZAC publique géré par la SEMAF, créée pour la circonstance avec une participation de la commune à hauteur de 60 % dans le capital.

Chassé *manu militari* de son chantier, le 15 mars, bien que l'annulation de la déclaration d'utilité publique l'ait implicitement rétabli dans son titre de propriétaire du terrain revendiqué par la SEMAF, M. Espanol soutient aujourd'hui devant les tribunaux que sous couvert d'intérêt collectif cette société d'économie mixte s'est emparée de sa propriété au seul profit des intérêts privés de quelques spéculateurs bénéficiaires des lots constitués à partir de son terrain. Il en veut pour preuves plusieurs coïncidences troublantes dont la bizarrerie *ne laisse pas insensible la police judiciaire.*

MM. Meyer et Mascherpa, administrateurs de la SEMAF et titulaires de plusieurs lots, c'est-à-dire à la fois expropriants et bénéficiaires des expropriations, auraient obtenu des traitements de faveur. *« M. Mascherpa, qui possédait un terrain inondable de 8 944 mètres carrés dans la zone expropriée, s'est vu attribuer le permis de construire sur un lot de 5 500 mètres carrés et a ainsi reçu l'équivalent d'une indemnisation de 16 500 000 francs, ce qui représente un prix de 1 804 francs, le mètre carré alors que la plupart des autres expropriés ne se sont vu proposer que 190 francs le mètre carré »*, indique M. Espanol. M. Meyer, dont le fils dirige l'une des sociétés impliquées dans l'opération, aurait bénéficié d'avantages analogues en contrepartie de la vente à M. Léotard d'une propriété patricienne de huit cents mètres carrés de surface habitable et de deux hectares de terrain – « La Gentilhommière » – à un *« prix dérisoire de 1 200 000 francs. »*

Mᵉ Combe, qui possédait plusieurs terrains dans la même zone, aurait vendu certains d'entre eux à la SEMAF *« pour un prix de 3 000 francs le mètre carré en moyenne »* en obtenant en contrepartie à la fois *« que les lots conservés par lui soient définitivement exclus de l'expropriation »* et que son étude puisse traiter en exclusivité *tous les actes notariés relatifs au* programme immobilier.

M. Abraham, toujours selon M. Espanol, aurait été *« récompensé »* de son rôle technique dans la mise au point du projet de Port-Fréjus, alors qu'il travaillait pour la DDE. Il fut nommé directeur de la SEMAF alors que l'article 175 du code pénal fait en principe obligation aux fonctionnaires publics de patienter cinq ans avant de monnayer leurs compétences dans le secteur privé. Enfin, le vice-président de la SEMAF, M. Lecat, président de la commission d'attribution des lots, aurait fait attribuer la réalisation du système de surveillance du port de plaisance *« à une société* Alarme et protection *qui a pour commissaire aux comptes l'un de ses fils »* et qui aurait fait *« sous-traiter cette prestation de services à une société de Fréjus*, Provence électronique alarme, *dont il possède cent parts sociales et qui a pour gérant un autre de ses fils »*.

« Il y a eu, estime M. Espanol, *rupture de l'intérêt de la collectivité de Fréjus au profit de la SEMAF et confusion délibérée du rôle de la collectivité locale et de la société d'économie mixte. »*

M. Léotard : « on veut me nuire »

Aux yeux de M. Léotard, il n'y a là que pure calomnie : *« Accuser le maire d'ingérence lorsqu'il préside une société d'économie mixte serait une plaisanterie qui ferait sourire tous les élus, pour la plupart dans la même situation, si elle ne visait à me nuire »*, rétorque le maire de Fréjus. Son entourage entrevoit l'ombre du Front national derrière M. Espanol qui préfère se situer... dans la mouvance communiste. Non informé, officiellement, de l'existence de cette plainte, l'ancien ministre de la culture préfère, pour l'instant, s'en tenir à ce laconisme.

Son premier adjoint, M. Lecat, se montre tout aussi las de cette interminable polémique mais un peu plus bavard. Cet ancien conservateur des hypothèques, originaire d'Afrique du nord, qui siège au conseil municipal de Fréjus depuis 1983, commente ce feuilleton en mettant la main sur le cœur : *« Je tiens à dire toute la vérité. »* Il reconnaît volontiers avoir été associé au capital de la société de ses fils, *« mais je l'ai fait comme un père rend service à ses enfants*, dit-il, *et je ne suis plus dans l'affaire maintenant. Personnellement*, souligne M. Lecat sur le fond du dossier, *je n'ai retiré aucun bénéfice de cette affaire-là et si mes fils se retrouvent associés à la société qui gère le système de surveillance du port, c'est tout simplement parce que cette société, une fois sur place, a cherché des partenaires locaux. Bien sûr, je n'ai pas la naïveté de croire que ces Parisiens n'avaient aucune arrière-pensée à mon sujet quand ils ont décidé de mettre mes fils dans le coup, mais, je vous le dis sur mon honneur, cela s'est fait après que nous ayons fixé notre choix sur cette société. En ce qui concerne MM. Meyer et Mascherpa*, ajoute M. Lecat, *je vous assure que nous ne leur avons fait aucun cadeau. Nous nous en sommes tenus aux évaluations domaniales. Et nous avons aussi proposé à M. Espanol un traitement avantageux. Il y a toujours deux lots en réserve pour lui s'il accepte une transaction. Je n'ai pas renoncé à traiter avec lui, mais pas à n'importe quel prix... »*

Dans ses réponses au questionnaire rituel de la chambre régionale des comptes sur l'évolution des finances de la commune, M. Lecat précisera que l'opération Port-Fréjus devrait, *in fine*, rapporter à la ville 47 500 000 F.

M. Espanol réfute complètement ces réponses, encouragé dans sa « résistance » par plusieurs autres expropriés, tout aussi critiques que lui sur la gestion de la commune de Fréjus, et par M. Jean-Claude Delarue, animateur de SOS-environnement et de l'Association des usagers de l'administration et des services publics (ADUA). Misant sur l'usure du temps et les difficultés financières des plaignants, la municipalité a pris un nouvel arrêté déclarant Port-Fréjus d'utilité publique et elle consulte actuellement un professeur toulousain spécialiste du code de l'urbanisme avant de déposer de nouveaux permis de construire pour remplacer ceux qui ont été annulés le 10 mai. M. Espanol, de son côté, demandera, le 28 juin, à la cour d'appel d'Aix-en-Provence de faire arrêter immédiatement les travaux sur le terrain litigieux au motif que deux sociétés immobilières, la SCI Bleu marine et la SCI Aigues marines proposent en ce moment à la vente sur catalogue des appartements qu'elles ne sont pas en droit de vendre faute de titres de propriété incontestables... Que se passerait-il si au terme des procédures le bon droit de M. Espanol était définitivement établi ?

Dans son jugement du 10 mai, le tribunal administratif de Nice a clairement indiqué, en effet, d'une part, que ces constructeurs *« bénéficiaires d'une promesse de vente de la société d'économie mixte n'avaient aucune qualité pour demander un permis de construire sur les dits terrains dont ils ne pouvaient être propriétaires que sur le seul fondement de la déclaration d'utilité publique »* (annulée) et, d'autre part, que *« le maire de Fréjus ne pouvait se prévaloir de la méconnaissance de l'illégalité de la déclaration d'utilité publique pour justifier la légalité du permis accordé, l'administration ne pouvant se retrancher derrière ses propres turpitudes. »*

Quatre autres permis de construire ayant été, au contraire, validés, M. Léotard s'est empressé de poser une « première pierre », lundi 11 juin, sur le site de Port-Fréjus, devant les caméras de FR3, afin d'essayer d'exorciser les menaces qui continuent ainsi de peser sur l'avenir commercial de ce chantier à malices.

ALAIN ROLLAT

□ **M. Mégret est prêt à débattre avec M. Juppé.** – M. Bruno Mégret, délégué général du Front national, s'est déclaré, lundi 11 juin, *« prêt à relever le défi »* de M. Alain Juppé, qui avait souhaité débattre avec M. Jean-Marie Le Pen à la radio ou à la télévision. M. Le Pen ayant refusé cette proposition, le secrétaire général du RPR avait jugé que le président du Front national se comportait *« en poule mouillée »*. M. Mégret a exprimé, à son tour, l'espoir que M. Juppé *« ne se comportera pas en poule mouillée en refusant le débat »*.

□ **Troubles mentaux.** – Le Sénat a adopté en seconde lecture, dans la nuit du lundi 11 au mardi 12 juin, le projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation. La majorité sénatoriale et le groupe socialiste ont voté le projet, les sénateurs communistes se sont abstenus.

Les courants du PS

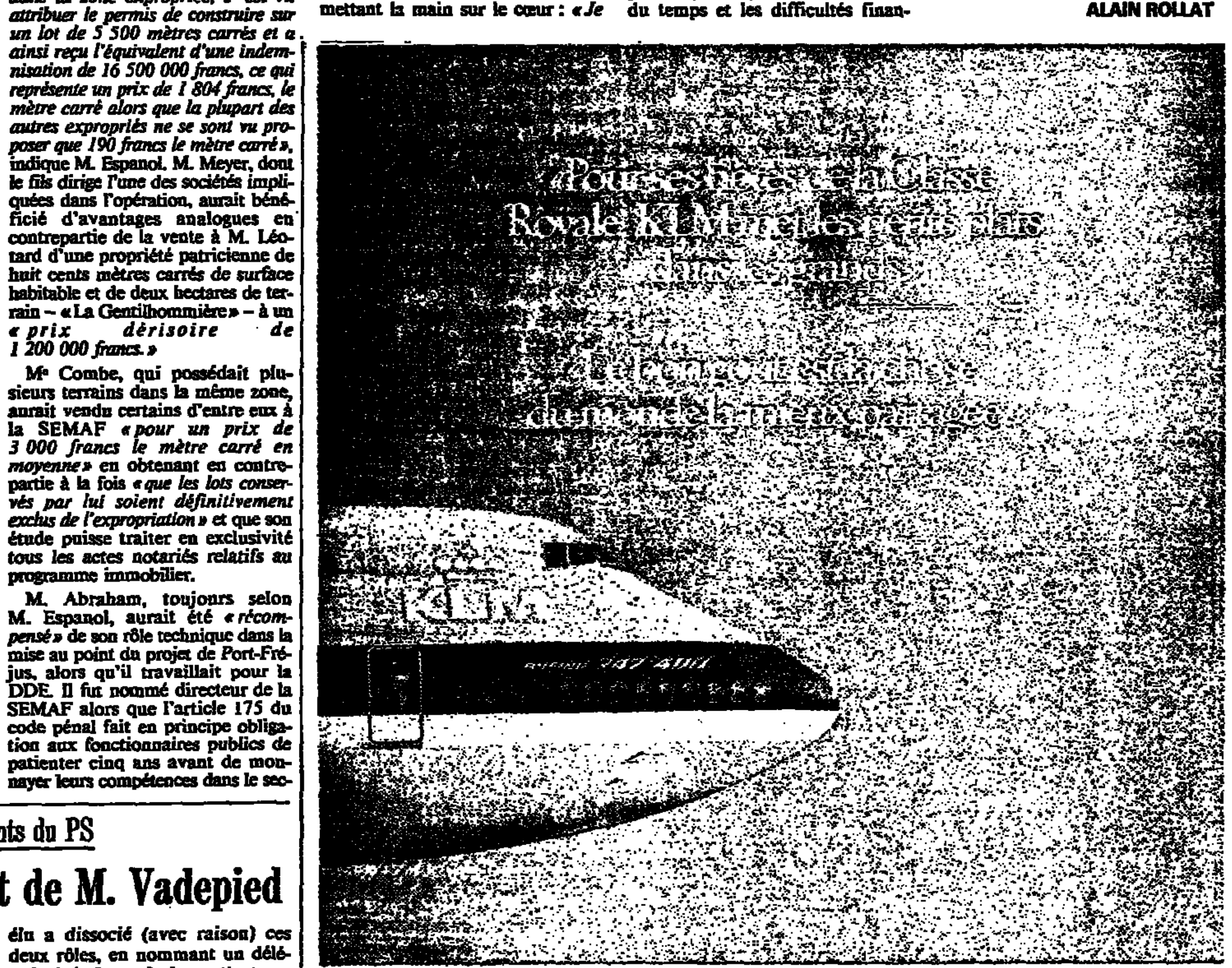
Une mise au point de M. Vadepied

A la suite de notre article sur les courants du PS (le Monde *daté 10-11 juin*)*, M. Guy Vadepied, deuxième vice-président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR), nous écrit :*

Au sujet de l'interprétation que vous avancez quant à la manière dont aurait été *« évincé sans peine* [par les fabiusiens] *du secrétariat général de la FNESR un jospiniste, M. Guy Vadepied, qui devient deuxième vice-président »*, je me permets de vous préciser que la formulation ne correspond ni à l'esprit ni à la réalité de ce qui s'est décidé, et cela pour deux raisons :

1) La fonction de secrétaire général a changé de contenu. Auprès de Pierre Mauroy, je cumulais les responsabilités administratives et, appartenant au bureau, une responsabilité d'expression politique. Le nouveau président élu a dissocié (avec raison) ces deux rôles, en nommant un délégué général – qui n'appartient pas au bureau – chargé de l'administration et du personnel. Les responsabilités confiées au deuxième vice-président, chargé des cent unions départementales, *lui font* occuper un poste politique déterminant dans la vie de la fédération ;

2) L'équilibre politique que nous avons souhaité réaliser, en partageant les postes au bureau de la FNESR, correspond à une volonté réelle de toutes les sensibilités de, précisément, n'évincer personne, *pour* nous associer ensemble – vice-présidents et secrétaire général chargé de la coordination – à son développement.



POLITIQUE

L'organisation de l'Année de Gaulle transcende les clivages politiques

Les manifestations commémoratives de l'Année de Gaulle, celles qui évoqueront à la fois le centenaire de sa naissance, le cinquantenaire de l'appel du 18 juin et le vingtième anniversaire de sa mort, ont commencé dès cette semaine. Elles connaîtront une apothéose le lundi 18 juin mais se prolongeront jusqu'à la fin de l'année.

Organisée sous le haut patronage du président de la République et du gouvernement, la réalisation des manifestations commémoratives de l'Année de Gaulle a transcendé les clivages politiques, et une coopération étroite a pu se réaliser entre les services officiels et diverses associations « gaullistes ». Un comité national pour la célébration a été fondé. Il est animé par l'Institut Charles-de-Gaulle. Y ont été associés les compagnons de la Libération, les médaillés de la Résistance et l'association des Français libres. La Ville de Paris, qui est compagnon de la Libération ainsi que quatre autres communes françaises (1), a également fondé une association pour la célébration dont M. Chirac est le président, et qui coopère avec l'Institut Charles-de-Gaulle. Le conseil de Paris, toutes tendances confondues, a voté à l'unanimité un crédit de 50 millions de francs pour organiser les cérémonies et a constitué un intergroupe qui contrôle leur préparation.

La campagne de sensibilisation a commencé, lundi 11 juin, à Paris avec la pose de dix grandes affiches rappelant les étapes de la carrière du général sur six mille panneaux. Cette campagne, qui durera quinze jours, est la plus importante jamais réalisée dans la capitale.

Du 12 au 14 juin, l'association des Français libres réunira à Londres quelque trois mille survivants des FFL, qui visiteront les hauts lieux du gaullisme de 1940 et seront reçus par la reine Elisabeth, par la reine mère et par le duc d'Edimbourg. En septembre, cette association se rendra à Brazzaville. A partir du 13 juin, toutes les salles de cinéma de la région parisienne projetteront un « *film pour le général* » de trois minutes que Frédéric Rossif, ancien Français-libre, avait réalisé avant sa mort, le 18 avril dernier.

L'apothéose du 18 juin

A partir du 14 juin seront projetées, sur la façade de l'Hôtel de Ville, des images géantes selon la technique inaugurée sur le fronton de l'Assemblée nationale pour le bicentenaire de la Révolution.

Le 15 juin, M. Rocard inaugurera à la Bibliothèque nationale une exposition de documents dont beaucoup sont inédits sur le thème : « Charles-de-Gaulle, la conquête de l'Histoire ».

Le dimanche 17 juin, un pèlerinage sera organisé, comme chaque année, à Colombey-les-Deux-Eglises par le RPR. Un discours y sera prononcé par M. Maurice Schumann, qui fut à la radio de Londres le porte-parole de la France libre, commençant toujours ses messages par le fameux « *Ici Londres, les Français parlent aux Français* ».

Lundi matin 18 juin une messe sera dite à Notre-Dame par Mgr Lustiger, « *en souvenir de la France libre* », puis, au cours d'une cérémonie à l'Arc de triomphe, M. Mitterrand dévoilera une plaque reproduisant l'appel du 18 juin. Des plaques identiques seront dévoilées dans les mairies des vingt arrondissements de Paris, et toutes les inscriptions qui, dans les rues de la capitale, rappellent le sacrifice des résistants seront fleuries.

Le même jour, la place de la Concorde sera transformée : un poste de TSF géant (35 mètres de haut) rappelant les modèles de 1940 sera érigé au centre de la place et recouvrira l'obélisque de Louxor. Il diffusera toute la journée, avec le concours de Radio-France, les programmes musicaux d'il y a un demi-siècle, l'appel du 18 juin d'une durée de quatre minutes, et des extraits des programmes français sur les ondes de la BBC.

Enfin, le soir, à partir de 23 heures, un hommage grandiose sera rendu sur la Seine, entre le Pont-Neuf et le pont du Carrousel, à hauteur du Palais du Louvre, en un site qui n'avait plus été utilisé pour de telles parades depuis la première visite de la reine d'Angleterre, en avril 1957.

Le président de la République, le premier ministre, les membres du gouvernement et le corps diplomatique ont été conviés par M. Chirac à assister à ce spectacle son et lumière qui évoquera en douze tableaux l'épopée de la France libre et la V[e] République.

Plus de 70 000 places ont été disposées sur des gradins de part et d'autre du fleuve. Leur accès sera gratuit, mais les billets devront être au préalable retirés à l'Hôtel de Ville ou dans les mairies d'arrondissement. Le spectacle se terminera par un grand embrasement de la capitale, puisque au même moment six autres feux d'artifice seront tirés des points les plus élevés de Paris.

A partir du 25 juin, et pendant un mois, à raison de quatre séances par jour, la Vidéothèque de Paris, au Forum des Halles, avec le concours du journal *le Monde* et du mensuel *l'Histoire*, projettera de nombreux films sur de Gaulle ou à propos de de Gaulle, des documentaires, mais aussi des fictions, plusieurs de ces éléments venant d'archives étrangères et n'ayant encore jamais été diffusés en France.

Après l'été, d'autres cérémonies commémoratives se dérouleront, comme une exposition sur « De Gaulle et Paris » à l'Hôtel de Ville en octobre, et la construction d'un mémorial, sous l'aspect d'une flamme de 40 mètres de hauteur, qui sera édifié par Olivier Debré place de la Porte-Maillot. Mais surtout, à l'automne, se réunira à l'UNESCO un colloque international d'historiens, de politologues et de chercheurs dû à l'initiative de M. Bernard Tricot, qui a été le secrétaire général de la présidence de la République jusqu'au départ de de Gaulle de l'Elysée, le 27 avril 1969.

A. P.

(1) Il s'agit de Nantes, Grenoble, l'île de Sein et Vassieux-en-Vercors.

Pour une nouvelle cohabitation

Suite de la première page

Est-ce possible ? Non, si on ne le veut pas, oui, si on le veut. Le peuple le sent, le sait. C'est pourquoi l'organisation d'une confédération efficace est primordiale. Ce sera difficile, sans doute. Sera-ce suffisant ? Peut-être pas. Mais c'est indispensable.

A défaut de réussir la confédération, il faudra s'en tenir, comme par le passé, à une simple alliance électorale. Mais les électeurs de l'opposition ne croiront à sa solidité que si une procédure de désignation d'un candidat présidentiel commun est adoptée, tant il est vrai que c'est autour de l'élection présidentielle que s'organise en France la vie politique. Sans l'adoption d'une telle procédure, toute entreprise est dépourvue de crédibilité. Là est la clé.

∴

La meilleure organisation de l'opposition, et notamment la décision de choisir, le moment venu, un candidat présidentiel commun selon une procédure prédéterminée, faciliterait grandement les choses à celle-ci en 1993 si elle devait gagner les élections législatives.

Le problème d'une nouvelle cohabitation se posera-t-il en 1993 ? Cela n'est pas certain. Les socialistes peuvent parvenir à dominer leurs divisions et à gagner, ils peuvent, n'ayant pas gagné, attirer à eux suffisamment de députés d'autres tendances pour gouverner avec eux.

L'opposition, échaudée par son expérience première, pourrait se refuser à en mener une seconde, méconnaissant la cause réelle de son échec de 1988, qui fut sa division et non pas la cohabitation. Il lui resterait alors à prendre le risque d'une crise de régime et la tâche difficile d'expliquer aux Français pourquoi elle refuserait une seconde fois ce qu'elle a accepté une première.

La cohabitation nécessaire

M. Mitterrand a bénéficié de la cohabitation en 1988, au prix d'une pesante contrainte qu'il s'est imposée à lui-même et que, dit-on, il ne veut pas supporter une seconde fois ; si tel était le cas, lui aussi devrait expliquer au peuple pourquoi sa position de 1993 serait différente de celle de 1986, et prendre le risque de renoncer à son mandat présidentiel avant son terme normal.

Enfin, l'émiettement actuel de notre vie publique peut conduire en 1993 à une dispersion telle qu'on en arriverait à une chambre ingouvernable et à des majorités de rencontre, personne n'ayant clairement gagné. Ce serait le retour aux combinaisons variables propres à la IV[e] République, mais cette fois sous l'égide d'un pouvoir présidentiel fort.

Une chose est certaine, si l'actuelle opposition devait gagner, mais gagner dans le désordre, cela permettrait à M. Mitterrand une variété de jeux que la bonne organisation de la nouvelle majorité au sein d'une confédération interdirait.

Doit-on accepter une nouvelle cohabitation, ou la rejeter par principe ?

A mes yeux, la cause est entendue : la cohabitation a consolidé les institutions de la V[e] République qui, jusque-là, paraissaient fragiles parce que marquées par la conjonction répétée d'une majorité présidentielle et d'une majorité parlementaire de même tendance. La cohabitation a montré que l'une et l'autre pouvaient être différentes dans leur orientation politique, et la France tout de même gouvernée.

Elle a donné, au début en tout cas, une image plus consensuelle de la vie politique, un témoignage d'esprit civique et de tolérance mutuelle. C'est pourquoi elle a plu à l'opinion. Mais il est vrai qu'elle a rapidement été vécue comme un affrontement permanent.

Pour moi, les raisons de l'accepter, chaque fois que l'occasion y contraindra, demeurent les mêmes, aussi valables demain qu'hier : le refus d'une crise institutionnelle, le désir d'habituer les Français à mieux se supporter malgré leurs divergences, le souci de faire en sorte que les affaires du pays soient gérées, mais en mettant en œuvre la politique choisie par le peuple lors des élections législatives, et pas une autre. Bref, il s'agit de démontrer que, de temps à autre, la France sait surmonter les ruptures de son histoire, et ne pas confondre démocratie et intolérance.

Cependant, en 1993 nous ne serons pas en 1986 où, durant les cinq années précédentes, l'opposition parlementaire avait fait preuve d'une cohérence et d'une pugnacité qu'elle n'a pas encore retrouvées aujourd'hui, où elle apparaît moins sûre d'elle-même. Soyons clairs, il n'existe pas au sein de l'opposition, chez tous, et à des degrés identiques, une âme commune, une volonté de rester ensemble ; déjà n'évoque-t-on pas la possibilité d'alliance de rechange sous la houlette d'un premier ministre consensuel ? Le soupçon s'installe et nuit à l'efficacité. Il faut le dissiper.

La seule façon d'y parvenir est d'accepter l'organisation d'une confédération bien structurée, à laquelle chacun adhère sans esprit de retour. Il n'est pas encore évident que ce soit possible.

Les quatre erreurs de 1986

Si cela l'était, une nouvelle cohabitation pourrait être envisagée. Il faudrait cependant tirer les leçons de l'expérience, réfléchir aux erreurs commises de 1986 à 1988, afin de les éviter en 1993, ce qui n'exclut pas, il est vrai, d'en commettre d'autres.

Des erreurs, il y en eut essentiellement quatre :

– Tout d'abord, la division de la majorité de l'époque, l'absurdité de voir cette majorité se scinder, au moment décisif, une moitié des membres du gouvernement soutenant la candidature présidentielle du premier ministre, l'autre moitié en soutenant une autre. Spectacle saugrenu et qui heurtait les esprits épris de clarté et qui sont les plus nombreux ;

– Ensuite, le fonctionnement forcément difficile du couple président-premier ministre, lorsque l'un et l'autre sont décidés à être candidats à l'élection présidentielle, par définition l'un contre l'autre. Leurs positions furent fréquemment suspectées d'être inspirées par cette perspective du combat futur, chacun se mettant dans la meilleure situation pour le gagner. Les affrontements fréquents étaient inévitables ;

– En outre, les graves erreurs commises par le gouvernement socialiste avant 1986, et dont nous portons toujours le poids, notamment le chômage, nécessitaient des mesures de redressement qui pouvaient facilement être présentées comme marquées à leur tour du sceau de l'idéologie et de l'esprit de système. Cela a contribué, inéluctablement, à la tension du débat public, alors que la cohabitation était inspirée du souci de la tolérance ;

– Enfin, avoir posé le principe que tous les chefs des partis de la nouvelle majorité devaient participer au gouvernement puisque celui-ci tirait sa légitimité exclusivement du soutien de l'Assemblée et pas de celui du président de la République était indispensable. Mais cela rendait plus délicate la direction des affaires, même si les résultats obtenus montrent le succès de l'action conduite, dans des conditions particulièrement difficiles, par le premier ministre Jacques Chirac.

Ayant dit tout cela, il va de soi que je prends ma part des reproches qui peuvent être faits à cette expérience nouvelle et inévitable que j'avais recommandé de tenter dès 1983, reproches qui ne visent pas son principe mais ses modalités.

Les conditions nouvelles

En 1993, dès lors que l'opposition se serait dotée d'une organisation confédérale qui ferait une part équitable à la force et à l'influence de chacun, tout en assurant la cohésion de l'ensemble, les choses seraient, je le crois, plus faciles.

Il faudrait en premier lieu que tout le nouveau gouvernement et toute la nouvelle majorité proclament, dès le départ, et à l'inverse de ce qui se passa en 1986, leur volonté de soutenir un candidat et un seul à l'élection présidentielle prochaine.

En outre, il serait bon que le programme du gouvernement comportât toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la politique nouvelle approuvée par le pays, qu'il ne fût pas un programme de simple expédition des affaires courantes, mais qu'en même temps il fût marqué par le souci d'éviter les affrontements et de faire vivre la France dans l'apaisement. Il est vrai que les tensions et les conflits peuvent naître inopinément et sans cause rationnelle, comme on l'a vu à l'automne de 1986.

En dernier lieu, il faudrait que fût précisée, d'un commun accord entre le président et le premier ministre, la répartition des rôles entre eux, afin que le gouvernement ne vive plus dans la même ambiguïté sur l'exercice par l'un ou par l'autre de pouvoirs dont l'attribution constitutionnelle ou les conditions d'exercice ne sont pas toujours très claires ; cela s'appliquerait à la politique étrangère, à la politique de défense, à la signature des ordonnances – mieux vaudrait peut-être, cette fois, éviter, comme je l'avais souhaité, le recours aux ordonnances – à la convocation du Parlement en session extraordinaire, à l'établissement de l'ordre du jour du conseil des ministres, aux nominations dépendant de l'Etat.

Tous ces problèmes supposés résolus, reste le principal : quel devrait être le profil du premier ministre ? En 1986, M. Mitterrand se porta immédiatement vers la solution « républicaine » : le chef du parti le plus important de la nouvelle majorité, c'est-à-dire M. Chirac. Ce dernier accepta, après quelques hésitations, car il était conscient de l'ampleur de la tâche à accomplir ; cependant il n'était nullement certain que ce fût le meilleur moyen d'être élu, deux ans plus tard, président de la République. L'expérience a justifié sa perplexité.

Il est vrai qu'il y a eu dans l'histoire de la V[e] République, cinq premiers ministres ou anciens premiers ministres candidats à l'Elysée, et qu'un seul fut élu, M. Pompidou. Ce rappel historique et statistique, comme le souvenir de l'échec de M. Chirac en 1988, devrait ôter beaucoup d'âpreté à la compétition pour Matignon en 1993. Ajoutons qu'il est probable que, M. Mitterrand n'étant vraisemblablement pas candidat à un troisième septennat en 1995, il souhaitera lui-même que le premier ministre ne soit pas lui non plus candidat, afin d'éviter de se trouver, deux années durant, dans une position par trop marginalisée dans la vie publique.

Pas de premier ministre présidentiable

Bref, et si elle doit se produire, la cohabitation prochaine devrait, pour réussir, être marquée par une certaine paix ; celle-ci ne serait obtenue que si le premier ministre et le président n'étaient pas en compétition. Le choix du premier ministre de 1993 ne soulèverait pas de grande difficulté dès lors qu'il serait décidé, dès le départ, qu'il ne serait pas candidat à l'élection présidentielle deux ans plus tard. Personne ne pourrait plus voir dans Matignon le vestibule obligatoire de l'Elysée. Voilà qui refroidirait les enthousiasmes !

Comment en avoir l'assurance ? Il est vrai que les intentions peuvent changer, les ambitions naître ou se révéler au grand jour. Il est vrai qu'en politique les engagements pris ne sont pas toujours tenus éternellement, qu'il est d'usage de ne pas leur accorder trop de crédit.

Mais il est évident qu'un premier ministre qui déclarerait publiquement dès le départ refuser d'être candidat pour quelque raison que ce soit y gagnerait pendant deux ans une efficacité qui lui serait fort utile pour mettre en œuvre la politique décidée, faire vivre le pays dans le calme et organiser dans les meilleures conditions l'élection présidentielle sans en être l'un des acteurs principaux. Il existe, grâce au ciel, encore suffisamment d'hommes politiques qui ne se veulent pas candidats à l'élection présidentielle. Le choix est large.

Confédération, cohabitation, choix du premier ministre, choix du candidat présidentiel commun, succès éventuel de ce candidat, je le répète, tout est lié.

Faute de savoir s'organiser à l'avance, l'opposition, si elle devenait la majorité en 1993, serait à nouveau déchirée par une compétition qui lui vaudrait une nouvelle défaite deux ans plus tard.

Quand l'Histoire se répète, c'est la faute de ceux qui en occupent la scène.

ÉDOUARD BALLADUR

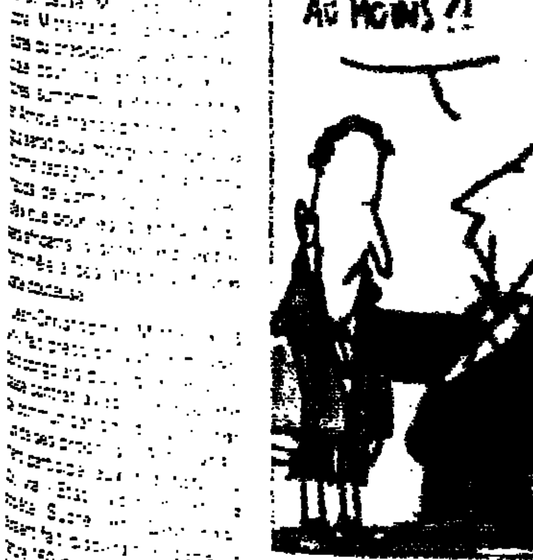
Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN :0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex



SOCIÉTÉ/CULTURE

Redéploiement de la carte de l'enseignement supérieur

Les universitaires et les élus normands contestent les projets de M. Allègre

Quelques phrases de l'interview dans nos colonnes (*Le Monde* du 7 juin) de M. Claude Allègre, sur les mutations de la carte universitaire française, ont déclenché une tempête en Haute-Normandie. Pour les responsables universitaires et politiques de Rouen, les propos du conseiller spécial du ministre de l'éducation nationale constituent une véritable provocation.

« Dans les années 60, pour déconcentrer Paris, on a créé des universités partout, à Amiens, Reims, Rouen, Tours, Le Mans, Orléans. Or cela n'a eu aucun impact sur la région parisienne, car on n'a pas instauré la bonne distance entre Paris et ces nouvelles universités. Il a été impossible d'y stabiliser des équipes de recherche et même des enseignants. »

En quelques mots, M. Claude Allègre a mis le feu aux poudres. Rouen, certes, n'était pas la seule visée par ce constat particulièrement abrupt, mais le sang des Normands n'a fait qu'un tour. Ils ont réagi instantanément et à l'unisson pour défendre leur université et leur région contre l'impérialisme des Parisiens et ce qu'ils ressentent comme du mépris.

M. Patrick Boucly, président de l'université de Rouen, a été le premier à exprimer son étonnement et ses inquiétudes. L'université de Rouen aurait-elle été créée pour déconcentrer Paris ? s'interroge-t-il en substance. *« En Haute-Normandie, tout le monde l'ignorait,* répond M. Boucly. *Nous étions même persuadés que cette création, en 1965, avait vu le jour afin d'accueillir les étudiants haut-normands, parce que notre région compte 1 731 580 habitants ; parce qu'elle est la première de France pour le taux de natalité ; parce qu'elle représente 3,3 % du PIB ; parce que les difficultés pour recruter des emplois de haute qualification y sont plus importantes qu'ailleurs ; parce qu'il fallait combler un retard historique de formation (dernière région en France, si on observe le pourcentage d'une classe d'âge accédant à l'université) ; parce qu'il convenait, enfin, de démocratiser l'enseignement supérieur... Nous étions, apparemment, dans l'erreur de penser tout cela. »*

Un grief mal fondé

Quant à la difficulté de stabiliser des équipes de recherche ou même des enseignants dans ces universités proches de Paris, M. Boucly estime qu'il s'agit d'un grief mal fondé. Il ne se prive pas de rappeler la présence à Rouen de huit cents enseignants-chercheurs, de treize équipes de recherche CNRS ou INSERM, ainsi que les 72 millions de francs d'équipements lourds inscrits au contrat de plan Etat-région. S'il subsiste d'indéniables difficultés pour fixer les enseignants, cela tient à deux causes, estime-t-il : d'une part, l'insuffisance des moyens consacrés par l'Etat à ces universités, en comparaison, notamment, des universités parisiennes ; d'autre part, un mode de recrutement des enseignants qui laisse aux « patrons » parisiens des principales disciplines la possibilité de faire de ces universités de la périphérie un purgatoire inévitable, avant une promotion dans la capitale. Bref, l'Etat et Paris feraient bien, à ses yeux, de balayer devant leur porte.

Enfin, le président de l'université rouennaise souligne que M. Allègre occulte l'intérêt croissant des collectivités locales pour l'enseignement supérieur et ignore cette logique nouvelle qui fait de l'université *« un acteur indispensable du développement économique local »*. Au risque de *« démobiliser gravement et durablement les décideurs et les universitaires »*.

Cette inquiétude est partagée par les élus de la région. Après l'annonce de la création de quatre nouvelles universités en région parisienne et les propos sans ménagement de M. Allègre sur les établissements de la « grande couronne », ils craignent d'être marginalisés dans le paysage universitaire de l'an 2 000. Pour M. Roger Fosse, président du conseil régional de Haute-Normandie, *« le gouvernement socialiste, parisianisme forcené aidant, remet en cause tous les efforts liés à l'aménagement du territoire. Les régions trop proches de Paris n'ont donc pas le droit d'exister. Paris contribue ainsi, une fois de plus, au désert français. »* Refusant d'en rester là, M. Fosse entend organiser la mobilisation des autres conseils régionaux concernés (Picardie, Champagne-Ardenne, Pays de la Loire).

Le mérite de la clarté

De son côté, M. Bernard Leroy, premier vice-président du conseil régional chargé de la recherche, dénonce la *« vision moyenâgeuse du ministère en matière d'enseignement supérieur. Il s'agit surtout d'une méconnaissance de la réalité. Les universités de Rouen et du Havre sont en plein développement, avec une croissance des effectifs d'étudiants sans précédent bien sûr, mais aussi des effectifs de chercheurs publics et l'arrivée de centres de recherche privés »*. A moins, interroge M. Leroy, que cette « sortie » de M. Allègre, très proche de M. Jospin, ne constitue un nouvel épisode de la lutte entre les différents courants du PS.

De fait, M. Laurent Fabius, élu du Grand-Quevilly et parrain des socialistes de la région, n'a pas tardé à réagir dans la presse locale. Interrogé, le 9 juin, par *Paris-Normandie*, le président de l'Assemblée nationale a déclaré : *« Il y a de grands projets en faveur de l'université de Rouen, sur lesquels je souhaite attirer l'attention du ministre. Donc il est évident que les projets de développement d'universités dans la région parisienne ne doivent pas se faire au détriment des universités qui existent déjà et sont fréquentées d'abord par des jeunes de la région de Haute-Normandie. Nous entendons bien défendre fortement nos universités. »*

Bref, de tous côtés les propos de M. Allègre sont jugés provocateurs, voire inadmissibles. Mais ils ont, reconnaissent certains universitaires, le mérite de la clarté : *« Il dit tout haut et publiquement ce que l'attitude du ministère exprimait tacitement. Maintenant, c'est clair. On va pouvoir discuter des problèmes de fond. »*.

GERARD COURTOIS

□ **Les compétences du Conseil supérieur de l'éducation.** – Le Conseil supérieur de l'éducation, créé par la loi d'orientation de juillet 1989, a fait l'objet d'un décret d'application paru au *Journal officiel* du 9 juin. Cette instance de quatre-vingt-douze membres, désignés sur proposition syndicale, donnera des avis consultatifs sur les règlements concernant la scolarité, les programmes, les examens et diplômes, l'enseignement privé et les questions de statut des personnels. Fait nouveau, il aura aussi voix au chapitre dans le domaine des objectifs et du fonctionnement du service public d'éducation.

Le lancement des Etats généraux des droits de l'enfant

A la veille du débat de ratification, à l'Assemblée nationale, de la convention internationale des droits de l'enfant, Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la famille, devait donner, mardi 12 juin à Nantes, le coup d'envoi des Etats généraux des droits de l'enfant. De tels débats, associant enfants et spécialistes de l'enfance, sont également prévus à Montpellier le 19, à Bordeaux le 22 et à Lille le 28 juin. D'autres seront organisés à l'automne prochain et la synthèse sera effectuée à Paris lors d'une grande manifestation, le 20 novembre, date du premier anniversaire de l'adoption de la convention par l'assemblée générale des Nations unies à New-York.

Avant la France, six Etats ont déjà ratifié cette convention. Dans son projet de ratification, le gouvernement français propose deux déclarations « interprétatives ». L'une porte sur l'article 6, selon lequel *« les Etats parties reconnaissent que tout enfant a un droit inhérent à la vie »* : le gouvernement tient à préciser qu'il ne souhaite pas revenir sur sa législation en matière d'interruption volontaire de grossesse. S'agissant des recours prévus dans les affaires pénales (article 37 de la convention), le gouvernement entend aussi marquer les spécificités du droit français, notamment le recours en cassation après un jugement d'assises.

Dès à présent, le gouvernement s'applique à mettre la législation française en conformité avec la convention internationale. Un projet de loi réglementant le travail des enfants mannequins a été déposé. Une réforme portant sur la protection des mineurs délinquants sera présenté à l'automne au Parlement, et le code de procédure civile devrait être revu au printemps prochain pour assurer l'audition des mineurs lors des procédures de divorce, d'adoption ou de déchéance d'autorité parentale.

Ch. CH.

□ **M. Alain Maugard, un nouveau « patron » pour la Défense.** – M. Alain Maugard vient d'être nommé directeur général de l'EPAD (Etablissement public d'aménagement de la Défense). Après avoir été chargé de l'urbanisme à la direction départementale de l'équipement (DDE) des Hauts-de-Seine puis directeur départemental de la DDE de Meurthe-et-Moselle, M. Maugard a été directeur adjoint de cabinet des ministres de l'urbanisme et du logement, MM. Roger Quilliot et Paul Quilès. Depuis 1984, il était directeur de la construction.

JUSTICE

« L'Evénement du jeudi » condamné pour diffamation envers M. Jean-Christophe Mitterrand

L'honneur de « Papamadit »

Mme Huguette Le Foyer de Costil, juge des référés du tribunal de grande instance de Paris, a rendu lundi 11 juin une ordonnance condamnant pour diffamation l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi*.

Le directeur du journal avait été assigné à comparaître le même jour par M. Jean-Christophe Mitterrand, conseiller à la présidence de la République et fils de M. François Mitterrand, pour un article paru le 7 juin mettant en cause son rôle dans les relations franco-africaines. *L'Evénement du jeudi* devra verser une provision de 80 000 francs de dommages et intérêts au plaignant, qui a aussi obtenu la publication de la condamnation sur une demi-page dans un prochain numéro de l'hebdomadaire.

Les avocats de *l'Evénement* ont décidé de faire appel.

Au centre de la polémique, cinq colonnes intitulées « Afrique : la faillite de la politique française » en lettres vertes sur fond blanc. L'article, surtitré « les tribulations du fils de Tonton », met en cause M. Jean-Christophe Mitterrand, conseiller auprès du président de la République pour les affaires africaines, surnommé « Papamadit » en Afrique francophone : son goût serait plus marqué pour *« le charme tapageur des quartiers chauds de Lomé ou de Libreville »* que pour les grands dossiers africains, il serait indirectement mêlé à des affaires d'une clarté douteuse.

Jean-Christophe Mitterrand a-t-il fait pression sur le président congolais pour que celui-ci passe contrat avec une société de communication dirigée par l'un de ses proches ? A-t-il vraiment participé aux tractations qui, *via* l'Etat ivoirien et la société Sucre et Denrées, auraient fait disparaître dans la nature 160 des 400 millions de francs prêtés par la France à Abidjan en 1989 ? Est-il visé, de près ou de loin, par les propos du président Houphouët-Boigny lorsque celui-ci déclare : *« Pour que la corruption existe, il faut un corrompu, mais surtout un corrupteur »* ?

« Diffamation évidente », répond Me Bernard Dartevelle, avocat de M. Jean-Christophe Mitterrand, qui n'était pas présent à l'audience. Pour Me Dartevelle, l'article de *l'Evénement du jeudi* se résume à un tissu d'insinuations calomnieuses non dépourvues de visées politiques. *« Quand on met en cause le conseiller du président de la République,* affirme-t-il, *c'est qu'on veut aussi mettre en cause le président lui-même. »* Ces accusations, d'*« une gravité exceptionnelle »*, sont, selon l'avocat, de nature à porter atteinte au crédit de M. Jean-Christophe Mitterrand sur le



continent africain. *« Par cet article,* a-t-il lancé à l'intention de M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi, vous avez rendu impossible sa mission de conseiller. »*

Cette affirmation, justement, a alimenté la discussion sur un délicat point de procédure. Il est en effet stipulé, dans l'article 31 de la loi de 1881 sur la presse, que toute personne dépositaire d'une parcelle de l'autorité de l'Etat doit saisir une juridiction pénale et non civile lorsqu'elle s'estime diffamée. Selon la défense, c'est donc en correctionnelle qu'aurait dû être traitée l'affaire. Mais quel est donc le statut exact de M. Jean-Christophe Mitterrand ? *« Agent contractuel »* du ministère des affaires étrangères, soutient Me Dartevelle en affirmant que le fils du président de la République bénéficie d'un simple *« contrat à durée déterminée »* ne lui donnant aucune prérogative de puissance publique.

Me Didier Skornicki, avocat de *l'Evénement du jeudi*, ne l'entend pas de cette oreille. *« Si M. Jean-Christophe Mitterrand invoque le risque d'une crispation entre les Etats africains et français,* souligne-t-il, *c'est qu'il ne s'agit pas d'un dommage personnel à une personne privée. »* Sur le fond, Me Jean-Yves Dupeux, avocat de M. Jean-François Kahn, estime que *« M. Jean-Christophe Mitterrand participe à l'exercice du service public »*. Cette distinction n'est pas sans importance pour la défense. Celle-ci s'est indignée de ce que l'affaire, comme il est de coutume dans les référés qui sont des procédures d'urgence, ne puisse être jugée au fond.

« Il n'y a pas de débat, il est impossible d'approfondir. » M. Jean-François Kahn a vivement dénoncé ce qui lui paraît être une franche atteinte à la liberté de la presse. Le directeur de *l'Evénement du jeudi* n'a pas mâché ses mots pour expliquer qu'il est du devoir des journalistes d'ouvrir les dossiers qui le méritent. *« Nous n'insinuons pas, nous affirmons,* a-t-il déclaré. *Pour la première fois, un président de la République nomme son propre fils sur un terrain dont nous savons combien il est bourbeux. Tout le reste est la conséquence de cela. »* Puis d'énumérer une longue liste de condamnations en diffamation, pour des affaires qui se sont révélées exactes par la suite. A quoi, Mme Huguette Le Foyer de Costil lui a répondu d'une voix douce qu'il faut avoir les preuves de ce que l'on avance au moment même où on l'avance. Dans sa décision, elle juge sévèrement l'article *« gravement diffamatoire »*, le qualifiant d'*« atteinte intolérable et indélébile »*.

RAPHAËLLE RÉROLLE

Plusieurs syndicats appellent à une journée de protestation le 21 juin

Mobilisation générale de la magistrature

Après le Syndicat de la magistrature (gauche) qui a lancé, le dimanche 10 juin, un mot d'ordre de grève, l'Union syndicale des magistrats (USM, modérés) et l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) ont annoncé, lundi 12 juin, qu'ils feraient également du 21 juin une journée de protestation contre les difficultés qui assaillent, selon eux, l'institution judiciaire.

L'USM, qui avait prévu d'organiser ce jour-là, à Reims, une *« journée portes fermées »*, a finalement appelé à un mouvement de protestation dans l'ensemble des juridictions, *« peut-être pas sous forme de grève »*, a-t-elle fait savoir (nos dernières éditions). L'APM, qui rappelle que la grève est interdite aux magistrats, a invité ses adhérents et sympathisants à exprimer leur mécontentement sous la forme de pétitions, de réunions et d'assemblées générales.

Les revendications principales des magistrats portent sur leurs conditions de travail et sur leur statut. Hérité du général de Gaulle, celui-ci les maintient, selon eux, dans une trop étroite dépendance à l'égard du pouvoir politique. M. Mitterrand s'était engagé à réformer ce statut lors de son élection à la présidence de la République en 1981.

EN BREF

□ **Le petit-fils de Marcel Francisci blessé par balle.** – François Francisci, petit-fils de Marcel Francisci, ancien directeur du cercle de jeux Haussmann à Paris qui avait été abattu le 15 février 1982, a été grièvement blessé d'une balle dans le dos, dimanche 10 juin, dans le centre de Cannes. Il souffre d'une blessure à l'omoplate et au foie. Le jeune homme se trouvait dans une cabine téléphonique quand un homme, descendu d'une voiture de sport, a ouvert le feu sur lui. Agé de vingt ans, François Francisci est sous contrôle judiciaire pour une affaire de vol avec violence.

□ **Le gendarme ivre suspendu de ses fonctions.** – Le gendarme de Gironde qui patrouillait en état d'ébriété et avait percuté deux motocyclistes (*le Monde* du 12 juin) a été suspendu de ses fonctions, lundi 11 juin, par le ministère de la défense, en même temps que l'adjudant-chef qui l'accompagnait. Selon une contre-expertise demandée par le parquet de Bordeaux, qui devait ouvrir une information judiciaire, le gendarme Philippe Beir avait au moment de l'accident 1,71 gramme d'alcool dans le sang.

□ **PÉROU : un volcan en activité menace des villages.** – Une dizaine de villages situés au pied du volcan péruvien le Sabancaya (dans le sud du pays, à une centaine de kilomètres au nord-nord-ouest d'Arequipa) ont été évacués. Le Sabancaya en effet, culminant à 5 967 mètres, est couronné de neige et de glaciers qui pourraient fondre puisque le volcan est particulièrement actif depuis le 29 mai.

SOCIÉTÉ

Après le démantèlement du « commando itinérant » de l'ETA

Magistrats et policiers français s'inquiètent de l'attitude espagnole à l'égard des dossiers basques

Le procès de Santiago Arrospide Sarasola, dit Santi-Potros, un Basque espagnol présenté par Madrid comme l'un des *chefs les plus importants* d'ETA-militaire, s'est ouvert lundi 11 juin devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Inculpé notamment d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, Santi-Potros a reconnu être *« un militant d'ETA »*, au cours d'un procès qui prendra fin *mardi soir*. Le lendemain, 13 juin, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris devra examiner les six demandes d'extradition déposées par le gouvernement espagnol au sujet de Santi-Potros pour des attentats et des assassinats commis en Espagne.

Cette procédure judiciaire *intervient au moment où les responsables français de la lutte antiterroriste se disent sérieusement inquiets de la tournure prise par la coopération franco-espagnole.*

Le démantèlement en avril 1990 d'un « commando itinérant » de l'ETA militaire composé de Français et placé sous les ordres du comité exécutif de l'organisation séparatiste basque (*le Monde* des 11 et 14 avril 1990) a sérieusement alourdi le contentieux qui existe entre la France et l'Espagne en matière de lutte antiterroriste. Pour la première fois dans l'histoire du terrorisme basque, Madrid peut attribuer à des Français une vingtaine d'attentats (trente-neuf morts) commis depuis 1978.

Jusqu'alors, Madrid ne se privait pas de critiquer une France présentée comme le « sanctuaire » des terroristes de l'ETA se réfugiant outre-Pyrénées, *ni de fustiger le* « laxisme » de la police et de la justice françaises. Après l'arrestation du Bayonnais Henri Parot sur le point de commettre un attentat à l'explosif à Séville, la presse et les autorités espagnoles n'ont pas manqué de souligner ce qui est, à leurs yeux, une preuve supplémentaire de ce laxisme. Et l'Espagne de jeter des regards soupçonneux de ce côté-ci de la Bidassoa, où l'on jugera les neuf complices français d'Henri Parot (ce dernier sera, lui, jugé par l'Audience nationale, la plus haute juridiction pénale espagnole) qui se trouvent inculpés d'association de malfaiteurs.

Un tel contexte ne laisse pas d'inquiéter les responsables français de la lutte antiterroriste. Qu'ils soient policiers ou magis*trats spécialisés, ils font remarquer* que l'Espagne maîtrise l'ensemble des procédures judiciaires liées aux attentats en Espagne attribués par *Madrid* au commando français. Lors de sa dernière mission auprès de l'Audience nationale, le 21 mai à Madrid, M. Gilles Boulouque, juge d'instruction parisien, a demandé à ses quatre homologues espagnols chargés des dossiers sur ces attentats de les remettre rapidement à la justice française. Le juge Boulouque a signalé à ses interlocuteurs que plusieurs de ces attentats commis depuis 1978 pourraient tomber sous le coup de la prescription pénale en France, dont le délai est de dix ans (au lieu de vingt ans en Espagne).

« Pris en otage »

Côté français, on ne cache pas la crainte d'être *« pris en otage »* dans cette affaire qui, par son ampleur, pousse à leur paroxysme les difficultés de la coopération franco-espagnole. Et d'autant plus que, s'agissant de la procédure liée aux demandes d'extradition, les autorités madrilènes n'ont pas toujours répondu aux attentes de la justice française. En particulier, les dossiers judiciaires transmis à la France au sujet de certains ressortissants espagnols – que les mandats d'arrêt internationaux présentaient comme des membres importants de l'ETA, accusés d'avoir commis plusieurs attentats – n'ont, souvent, ne répondaient pas aux conditions requises par le droit français. Soit parce que les faits reprochés n'ont pas correspondu aux conventions internationales en matière d'extradition ; soit parce que les délais de transmission n'ont pas été respectés ; soit, enfin, parce que les dossiers judiciaires transmis se sont révélés insuffisamment étayés.

Une centaine de mandats d'arrêt *internationaux ont ainsi été lancés* par l'Espagne à l'encontre de membres présumés de l'ETA. Le ministère français de la justice est tenu *de s'assurer de leur validité* : la chancellerie a donné son « feu vert » à vingt-deux mandats, qui satisfont aux conditions permet*tant de poursuivre la procédure* d'extradition ; trente-quatre ont été classés « feu orange », pour signifier qu'ils restent en cours d'examen *au ministère* ; *enfin, trente*-trois mandats « feu rouge » n'ont reçu aucune suite, parce que les services ont considéré qu'ils ne *correspondaient ni aux normes* juridiques internationales, ni à celles de l'état de droit français. Du côté français, on espère qu'il en ira autrement pour *les dossiers à* transmettre dans les affaires en cours, et que ces derniers auront la « solidité judiciaire » requise sur les faits reprochés *aux responsables* des attentats commis en Espagne. Or, la transmission de l'ensemble des dossiers (représentant un volume de plusieurs mètres cubes, ils doivent être préalablement traduits) aux mains des juges madrilènes chargés des attentats attribués au commando Parot se fait difficilement.

Autre source d'inquiétude : la justice française va-t-elle devoir inculper les « commanditaires » espagnols de ces attentats, c'est-à-dire les membres présumés du comité exécutif de l'ETA ? Plusieurs sont actuellement détenus ou assignés à résidence en France, dont Juan Lasa Michelena, « Josu Ternera », « Mamaru », ou encore « Robles ». D'autres Basques espagnols interpellés en France, comme Jesus Maria Altable Echarte en 1987, avaient dû être remis en liberté, aucun véritable dossier n'ayant été transmis par l'Espagne, prévient-on du côté français.

ERICH INCIYAN

ENVIRONNEMENT

Dix ans après l'éruption d'Ixtoc-I

Une marée noire menace le golfe du Mexique

Une marée noire de grande ampleur risque de se produire dans le golfe du Mexique, à la suite de l'explosion, survenue samedi 9 juin, à bord du super-pétrolier norvégien *Mega Borg* (*le Monde* du 12 juin). 150 000 tonnes de pétrole brut risquent de se répandre sur les côtes américaines. Quelques centaines de tonnes étaient déjà à la mer lundi 11 juin au soir.

Le superpétrolier Mega Borg sombre peu à peu a large du Texas. La poupe est totalement submergée depuis le lundi 11 juin, ce qui faisait *redouter que le navire ne déverse* la totalité de ses 150 000 tonnes de pétrole brut dans les eaux du golfe du Mexique.

Si cette hypothèse pessimiste se confirmait, cette marée serait l'une des plus graves de l'histoire américaine. Elle serait, en effet, plus de trois fois supérieure à celle de l'*Exxon Valdez*, survenue l'année dernière au large de l'Alaska : 35 000 tonnes de pétrole brut s'étaient alors écoulées dans la mer. Rappelons que l'*Amoco Cadiz* avait déversé en 1978 220 000 tonnes de brut sur les côtes bretonnes.

0 km 1000
ÉTATS-UNIS
TEXAS
Houston
New-Orléans
Galveston
FLORIDE
Miami
MEGA BORG
IXTOC I
MEXIQUE
CUBA
Mexico
Vera-Cruz
Campêche
YUCATAN
Cd del Carmen
direction moyenne des vents dominants
courants marins

Des fuites permanentes

Les gardes-côtes américains ont déclaré lundi qu'environ 380 tonnes de pétrole s'étaient déjà répandues. Deux avions gros-porteurs C-130 ont déversé des tonnes de dispersants sur le pétrole brut dans l'espoir d'en atténuer les effet.

Cinq *nouvelles explosions s'étaient* produites, dimanche 10 juin dans la soirée, à bord du *Mega Borg*, navire de 284 mètres de long qui avait explosé la veille *dans la matinée* à 91 kilomètres au sud-est de Galveston. La première explosion avait fait deux morts parmi l'équipage. Deux autres *marins ont été portés* disparus.

Cette marée noire du golfe du Mexique n'est pas la plus importante *à s'être produite le long des côtes* américaines. Du 3 juin 1979 au 23 mars 1980, en effet, le puits *offshore* américain *Ixtoc-I* a été en *éruption*. Pendant ces *quelque dix* mois, 500 000 tonnes de pétrole s'étaient échappées dans la mer, polluant temporairement les côtes mexicaines et texanes.

Il ne faut pas oublier que les fonds du golfe du Mexique et de la mer des *Antilles sont une région* où les fuites naturelles de pétrole sont particulièrement importantes : 200 000 tonnes, soit un tiers du total *mondial, selon les estimations les* plus couramment admises. D'ailleurs, des tribus indiennes vivant sur la côte du golfe du Mexique utilisaient, bien avant Christophe Colomb, le goudron venant du pétrole fuyant naturellement pour imperméabiliser et décorer leurs céramiques et emmancher leurs flèches.

Par un pur hasard, la Texas Agriculture and Mechanics University avait publié, peu avant le début de l'éruption d'Ixtoc-I, une étude commencée en 1971, sur les fuites natu*relles du golfe du Mexique et de la* mer des Antilles (*le Monde* du 1er août 1979).

En huit ans de recherches, les spécialistes avaient repéré, sur les fonds marins et sur la côte, des milliers de fuites naturelles de pétrole et de gaz. Ils avaient même obtenu des images de panaches de pétrole s'écoulant dans la mer et des bulles de gaz montant vers la surface. Ils avaient pré*levé sur les plages* texanes d'innombrables petits et gros morceaux de goudron provenant de ces fuites. Et ils faisaient remarquer que tout ce *pétrole ne gênaient en rien* la vie marine, y compris dans les lagunes qui sont des lieux d'intense reproduction d'animaux marins.

Evidemment, l'arrivée nouvelle de quantités importantes de pétrole venant d'une marée noire est beaucoup plus brusque et massive que les fuites permanentes, et ne peut manquer de perturber temporairement la vie marine et côtière.

YVONNE REBEYROL

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Athlètes affectifs

« *IL largua une connasse dans le virempot puis, la masure ayant soupié, bordina l'astifin : Il était sauvé ! »*

Ce pastiche du vocabulaire marin par Giraudoux (dans *Elpénor*) *me revient en mémoire* chaque fois que je mets le pied sur un bateau ; il me donne l'idée d'en faire autant, à condition que l'évidence de la manœuvre le permette sans risque de malentendu (*« Encaquetons l'emblavure ! »*), ou de l'appliquer à la lecture des menus, dans les restaurants gen*reux (« Elle est comment, maître d'hôtel, votre échauffourée de rafistoles sur son lit de plantureux ? »*).

La parodie de Giraudoux, qui visait autant les traducteurs zélés d'Homère que les maniaques de la bastaque, j'y pense aussi en *ouvrant les livres de mer d'aujourd'hui, où nos* champions ne nous laissent rien ignorer des ennuis de « vistemboire » (autre facétie verbale, de Jacques Perret cette fois) qui ont émaillé leurs traversées toujours plus périlleuses.

Justement, les comptes-rendus d'exploits maritimes perdent de leur technicité, à mesure qu'ils visent un public plus large. *Vieil Océan*, de Kersauson (Flammarion) et *Titouan Lamazou, de Patrick Le Roux (Grasset), nous font* grâce des ridoirs fendus et autres fuites de presse-étoupe. Nous ne saurons pas au juste quelle surface de toile ils ont conservée, telle nuit d'épouvante, dans les quarantièmes rugissants, de combien étaient les fameux et incalculables « creux ». Les états d'âme rem*placent l'état de la mer. Sans doute les « re*writers » y sont-ils pour beaucoup. Nous y gagnons en information, sinon en édification, sur les mobiles de ces forcenés du record.

LEURS motivations, comme on dit maintenant, laissent perplexe sur la valeur culturelle et morale de l'exploit sportif tel qu'il est donné en exemple à tout bout de champ.

Kersauson esquisse bien une théorie de la culture par la découverte solitaire d'une nature inviolée, la houle australe. Mais cela ne nous arrache pas vraiment au *« bla-bla social »* dont il se plaint qu'il occupe *« tout le terrain »*. On voit mal comment cette solution personnelle pourrait servir de modèle à d'autres, tant elle est unique en son genre (c'est même ce qui la définit et lui vaut sa renommée).

Pourquoi ces suites ininterrompues d'angoisses, de fatigues, qui laissent à peine le temps aux navigateurs de contempler la lune entre deux crêtes de déferlantes ou de se demander comment parler de ce spectacle ? Pour GAGNER ! L'obsession est celle-là, *exclusive de toute autre : s'inscrire dans une* liste de vainqueurs de l'inutile, relever un défi. Façon de se faire aimer, de tromper la mort ? Bien sûr, et belle école pour apprendre à « gérer » le temps qui passe ! Mais l'idée fixe inscrite sur chaque objet du bord, vissée à chaque minute de quart, liée au moindre craquement de la carène, c'est la défaite des poursuivants, l'espoir qu'ils « cassent », qu'ils « craquent », dussent-ils y perdre la vie, l'en*vie rageuse, éperdue, de secouer la bouteille* de champagne du « premier » sous les caméras du monde entier, en direct...

Depuis que la paix relative du globe a périmé l'idéal de la mort glorieuse au combat tel qu'il s'imposait aux jeunes gens des années 30 (sans trop d'efficacité apparemment), l'idée de courage, dont il faudrait un jour écrire l'histoire, se réduit, en cette fin de siècle, à des foules de spectateurs attendant *dans les coussins du coin-télé qu'Untel pulvé*rise tel record, qu'une équipe en écrabouille une autre. Même sacralisation de la gagne pour la gagne dans la vie économique, avec cette circonstance qu'on pourrait croire aggravante et qui, à force, devient atténuante, que l'âpreté au gain s'y avoue, qu'elle n'y prend pas le masque du splendide dépassement humain.

ÇA *veut dire quoi, GAGNER, quand, d'aventure, des millions de dollars ne se cachent pas au fond des coupes vermeilles ? Mériter le cœur d'une belle, comme au temps des tournois ? Capter l'enthousiasme des foules ?*

« J'ai du mal à supporter qu'on ne m'aime pas », avoue Lamazou, celui des champions qui, par paradoxe, aura le moins cherché de bénéfices affectifs à son triomphe. Que penser d'un idéal qui exige, pour être servi, pour que la rage de vaincre soit au rendez-vous, les simagrées de haine observées désormais sur les courts ? Tous ces bras d'honneur, ces ahanements moins amoureux que sauvages, ces crachats, ces regards de tueur à travers le *filet, même si le souvenir s'en efface aux ves*tiaires, on a du mal à y voir un progrès, un spectacle heureux, salutaire.

« Avec le mot de NATURE, on a tout perdu », craignait Chateaubriand, cité par Paul Morand, lequel savait prendre aux *Bains de mer* (réédités par Arléa), et au sport en géné*ral, un plaisir proche de la caresse, à l'opposé* des empoignades d'aujourd'hui. L'apparition du mot PERFORMANCE a fait pis : nos rap*ports avec nos corps et avec le corps géant* qu'est notre planète ont achevé de se détériorer.

DES deux types de vedettes qui sont proposés en permanence à notre ébahissement envieux, les sportifs et les comédiens, comme les seconds paraissent plus sages, dans leur folie, plus dignes d'être imités et de préfigurer l'homme de demain !

On ne jurerait pas que, dans l'effort bizarre pour conquérir une salle, n'entrent pas, au moins avant l'épreuve, une sorte de méchanceté, la vexation d'avoir à dépendre du bon vouloir de ces inconnus tapis dans l'ombre (*« Mais qu'est-ce qu'ils ont, ce soir, à ne pas rire ! »*), l'esprit de revanche préventif du *forain face aux villageois boudant sa frime* ; mais bientôt cette humeur sans laquelle manquerait le courage d'entrer en scène fait place *à un échange d'âme, sans vainqueur ni vaincu*, à un pacte d'amour non violent, ouverts aux communions. On est loin des leçons d'inconduite que représentent les reportages de courses automobiles. Message de générosité contre message d'agressivité !

*Ayant eu l'occasion de remettre le prix Plai*sir du théâtre à Jacques Dufilho, et à Sonia Vollereaux le prix Jean-Jacques Gautier, destiné à la « révélation de l'année », le jour même où Roland-Garros se surpassait dans les grimaces de détestation, ayant eu le bonheur de voir de près comment intelligence et ingénuité se mêlent chez l'acteur, cet « athlète affectif » dont parlait Artaud, l'envie m'a pris de détourner la prophétie de Malraux concernant le siècle prochain, lequel devrait être *« sacré »*, selon lui, ou ne pas être.

Si un modèle doit sauver l'humanité des folies suicidaires de demain, ce n'est pas celui des sportifs mais celui des artistes. Entre les *deux endroits où Albert Camus se sentait* innocent, le stade et le théâtre, comment hésiter !

SCIENCES

Trous de mémoire pour le télescope Hubble

Selon les techniciens de la NASA, *le télescope spatial Hubble*, lancé le 24 avril à la découverte des objets stellaires les plus lointains, souffre de problèmes de vibrations et de *« pertes de mémoire »*. En effet, les énormes variations de température qu'il lui faut supporter lors de ses passages du jour à la nuit – soit quinze fois toutes les vingt-quatre heures – dilatent et contractent alternativement l'armature de ses panneaux solaires, provoquant des vibrations qui se transmettent au corps de l'appareil.

Quant aux pertes de mémoire, elles surviennent chaque fois que l'appareil *survole « l'anomalie de l'Atlantique Sud »*, une région située au large des côtes du Brésil, où la ceinture de Van Allen, zone de radiations magnétiques induites par le noyau de la Terre, atteint une altitude proche de celle de l'orbite du télescope (611 km). Les spécialistes de la NASA, qui surveillent quotidiennement la mise en route du télescope, *vont donc devoir repro*grammer ses ordinateurs de bord de façon à pallier ces deux types de perturbations. – *(UPI, AFP.)*

POLICE

Dirigeant d'un syndicat d'extrême droite

L'inspecteur principal Serge Lecanu est révoqué

Secrétaire général de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP, proche du Front national), l'inspecteur principal Serge Lecanu a été révoqué de la police nationale par M. Pierre Joxe, a-t-on appris, dimanche 10 juin, au ministère de l'intérieur. Le ministre de l'intérieur entérine ainsi la proposition de révocation formulée, le 16 mai 1990, par le conseil de discipline de la police nationale (*le Monde* du 17 mai).

M. Lecanu avait été inculpé d'association de *malfaiteurs et écroué*, en octobre 1989, au cours de l'instruction sur les attentats commis en 1988 contre deux foyers SONACOTRA *de la Côte d'Azur* (un mort, seize blessés) menée par M. Jean-Pierre Murciano, juge d'instruction à Grasse (Alpes-Maritimes).

Membre du Parti nationaliste français européen (PNFE), *M. Lecanu avait consitué la* « section spéciale » (SS) de ce groupuscule néo-nazi avec quatre autres policiers de la FPIP – MM. Caplain, Lenoir, Reynes et Sirizotti. Ces quatre fonctionnaires en tenue, également inculpés au cours de l'enquête sur les attentats contre les foyers SONACOTRA, mais aussi dans le cadre de celle sur l'attentat commis contre le *mensuel Globe, en juillet 1988, ont* été révoqués de la police nationale le 10 mai 1990 par M. Joxe, sur proposition du conseil de discipline.

La FPIP, qui a obtenu 7 % des voix aux dernières élections professionnelles *dans la police* en tenue, se trouve ainsi privée d'une partie importante de ses responsables.

E. IN.

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL



• Angleterre, Ecosse, République d'Irlande : les Britanniques ratent leur entrée • Après le Cameroun, le Costa-Rica confirme la pugnacité des « petits » • L'arme secrète des Néerlandais : un médecin des âmes • En Sardaigne, les « envahisseurs » sous haute surveillance • Luca Di Montezemolo, « pilote » du tournoi •

Psychose sarde, galère britannique

Quatre mille policiers italiens quadrillent Cagliari. Non sans bavures. A force d'être promise, la guerre des hooligans aura peut-être lieu.

• GROUPE F :
Angleterre
et République d'Irlande : 1-1

CAGLIARI

de notre envoyé spécial

La guerre ? Quelle guerre ? Promise, annoncée, elle n'a pas eu lieu. Du moins pas encore. Pour leur première sortie en Coupe du monde, *lundi 11 juin à Cagliari, l'équipe* d'Angleterre et ses supporters ont joué dans le même registre, celui de la passivité. Les joueurs, bien médiocres pour des outsiders potentiels, se sont contentés d'un heureux match nul (1-1) face aux Irlandais.

Leurs supporters, contrairement aux prévisions se sont montrés d'une sagesse presque absolue face à leurs cousins de République d'Irlande. Et Cagliari, qui s'attendait à la pire soirée de son histoire, pour*tant riche en invasions, s'est endor*mie après quelques heures de liesse émaillées seulement de brèves échauffourées provoquées par des jeunes Sardes aux abords de la gare centrale.

Pourtant, en dépit de cette entrée en matière plutôt pacifique, le risque de dérapage reste entier. Ne serait-ce qu'en raison de la psychose qui s'est emparée de la Sardaigne. Jamais Cagliari et ses 240 000 habitants n'avaient connu un tel déploie*ment de force qu'en cette période* de Mondiale où elle accueille tous les matches de l'Angleterre. Diverses unités de police en provenance de tout le pays ont été mobilisées : la police nationale, la garde des finances, les carabiniers ainsi que des brigades anti-terroristes et des policiers en civil, soit au total un peu plus de quatre mille hommes.

*Des véhicules anti-émeute sillon*nent les ruelles escarpées de la vieille ville et les avenues qui plongent vers le port. D'autres patrouilles inspectent le quartier du stade, les plages et les terrains de camping de la région. Tout attroupe*ment d'une douzaine de gaillards au* visage rougi par le soleil est jugé suspect. La moindre sirène de police un peu trop stridente suffit à détourner les regards, à déclencher de folles rumeurs.

Les policiers se sont préparés comme des soldats pour une guerre qui les dépasse, face à des adversaires dont ils ignorent tout. Conditionnés à lutter contre « l'envahisseur », ils ne savent pas faire la différence entre les authentiques supporters, les buveurs excessifs et les casseurs spécialisés. Cet amalgame est d'autant plus dangereux qu'ils font preuve d'une extrême nervosité.

La présence de centaines de journalistes n'est pas faite pour apaiser les esprits. Toutes les chaînes de télévision du monde semblent s'être donné rendez-vous dans le port sarde. *Les Anglais les plus violents,* exhibitionnistes fascinés par leur propre spectacle, ne se privent donc pas pour parader devant les objectifs. Une simple escarmouche, filmée et photographiée sous tous les angles, prend très vite des proportions inquiétantes, bien éloignées de la réalité.

Improvisations policières

Des supporters, des policiers, des caméras... L'engrenage classique de la violence ordinaire. A force de promettre la guerre, on a fini par la rendre inéluctable. Cette psychose, qui n'a pour l'instant aucune véritable raison d'être tant les incidents sont mineurs, laisse d'autant plus craindre des troubles beaucoup plus sérieux à l'occasion du prochain *match de l'Angleterre, contre les* Pays-Bas, samedi 16 juin, qu'un phénomène classique s'opère depuis quelques jours chez les Anglais : à force de se sentir ainsi surveillés par la police, épiés par les journalistes et menacés par les casseurs du cru, ils se replient *sur eux-mêmes*, unis derrière le même drapeau.

Autrement dit, des jeunes qui *n'étaient pas forcément violents* sont susceptibles de le devenir par solidarité, par « réflexe » national contre ces « adversaires » – Sardes, policiers, journalistes – accusés de tous les maux.

L'attitude de la police ne les incite certainement pas à changer de comportement. Contrairement aux forces de l'ordre allemandes, qui *avaient fait preuve d'une grande* sérénité lors du Championnat d'Europe des nations 1988, les policiers italiens multiplient les bavures : mille cinq cents supporters anglais ont pu se rendre au stade sans aucune escorte pour le match contre l'Irlande, personne ne daignant les canaliser.

Plus tard, lorsque plusieurs centaines d'entre eux se sont retrouvés devant la gare pour quitter le centre-ville, il a fallu attendre plus d'une heure pour que des cars viennent les évacuer... Autant d'improvisation pourrait se révéler dramatique contre les Néerlandais. Surtout lorsque l'on sait qu'un lourd « contentieux » oppose les « durs » des deux pays et que toute séparation dans les tribunes est *impossible*.

A l'occasion de ce match, les Anglais devraient être moins nom*breux que prévu. La phobie a pris* de telles proportions que de nombreux supporters ont renoncé au déplacement en Italie. Selon les dernières estimations, cinq à six mille d'entre eux seraient actuellement présents en Sardaigne alors qu'ils *devaient être près de dix mille*.

Contrairement à ce que prétendent les autorités britanniques, le fil*trage qui devait empêcher les plus* virulents de rallier l'île s'est avéré inefficace : l'immense majorité des jeunes gens présents – parmi lesquels des « spécialistes » de clubs comme Leeds United ou Chelsea – ne disposent pas de billets mais ils *trouvent rapidement leur* bonheur au marché noir (750 francs les trois matches).

Les plus fortunés arrivent par vols charters depuis Londres (2 000 francs aller-retour). Les autres débarquent des bateaux en provenance de Gênes avec pour seul bagage un sac de couchage ou un drapeau britannique qui fera office de drap quand, la nuit venue, ils iront dormir dans un jardin public ou sous une porte cochère *après s'être vu refuser l'accès aux* hôtels abordables qui ne valent pourtant guère mieux que des squatts. Contrairement aux autorités allemandes qui, en 1988, avaient eu l'intelligence d'ouvrir des terrains de camping gratuits, les organisateurs italiens se contentent de les lâcher dans les ruelles sombres du centre-ville.

« Traités en sous-hommes »

Les jeunes supporters anglais, francs-tireurs d'un prolétariat déca*dent, comme on en fait plus partout* ailleurs en Europe, érigent donc la galère en style de vie. Arriver avec trois sous dans un pays étranger, acheter un billet au marché noir, dormir chez des copains de rencontre dans des hôtels de filles à matelots ou sur les plages, se nourrir de sandwiches et boire jusqu'à l'ivresse...

Ils puisent dans ces épreuves successives et dans ce rite machiste toute leur fierté de supporters prêts à tous les sacrifices pour cette équipe d'Angleterre qu'ils aiment sincèrement. « *On s'habitue à être traités en sous-hommes* », note un supporter londonien âgé de vingt-trois ans, avant d'ajouter : « *Vous savez, pour nous, ce qui se passe en Sardaigne n'a rien d'extraordinaire, nous vivons chaque semaine ce type de situation dans notre propre pays.* »

*Dans cette ville de Cagliari sou*mise à un déploiement de force disproportionné, ils sont l'objet de toutes les curiosités, de tous les regards. Sous les arcades de la via Roma, les badauds ne viennent plus contempler les vitrines des magasins mais observer, comme au zoo, ces hooligans criblés de coups de soleil agglutinés aux terrasses des cafés où, *les jours de matches, on ne leur sert* pourtant que du jus d'orange ou du Coca-Cola.

Cagliari la paresseuse, moins austère et beaucoup plus avenante qu'elle ne le laisse paraître, s'encanaille au jeu interdit du hooliganisme. Pourtant, hormis quelques centaines de jeunes supporters locaux soucieux de connaître leur *heure de gloire en taquinant* les maîtres du genre, l'accueil de la population est plus chaleureux qu'escompté. Ainsi a-t-on surpris à plusieurs reprises de vieux Sardes ou des patrons de café prendre la défense de fans anglais matraqués par des policiers toujours dans l'attente de la première bataille d'une guerre dont on ne sait plus si elle est crainte ou espérée.

PHILIPPE BROUSSARD

Monsieur Mondiale dans sa Formule 1

Directeur du Comité d'organisation, Luca Di Montezemolo est le « fils spirituel » du patron de la Fiat

ROME

de notre envoyé spécial

Enzo Ferrari ne se trompait jamais. *Ni sur les voitures, ni sur* les hommes. Un tour de clef lui suffisait à repérer un moteur *défaillant. De même, était-il* capable de déceler au plus vite les personalités d'exception. Quand, un soir de 1973, il entend la brillante intervention d'un jeune pilote de rallye au cours d'une émission de radio, il lance : « *Je veux connaître ce garçon* ».

Quelques jours plus tard, le jeune homme est dans le bureau du « Commandatore » qui lui propose la direction du département compétition *de la plus presti*gieuse des écuries. A vingt-six ans, Luca Cordero di Montezemolo, qui peut tout juste se targuer d'une courte expérience de pilote chez Lancia et d'un diplôme de droit commercial à l'université de Columbia (Etats Unis), commence son ascension. Seize ans plus tard, ce fils d'un *ingénieur agronome, né à* Bologne en août 1947, est l'homme le plus important d'Italie : il dirige le Comité d'organisation de la quatorzième coupe du monde de football. Le Mondiale, c'est lui.

Luca di Montezemolo a été nommé à ce poste le 3 décembre 1984. Il a le *profil type* du parfait organisateur : dynamique, brillant et efficace, incarnant l'Italie « haut de gamme », rigoureuse et compétente, face à celle de l'improvisation et des combines.

Surtout, il présente, malgré son jeune âge, un curriculum vitae inégalé : comme directeur *de l'écurie Ferrari, il a obtenu* de titres de champion du monde de Formule 1 avec le pilote Autrichien Niki Lauda. Responsable des relations extérieures de Fiat de 1975 à 1981 avant de devenir directeur du département international de Cinzano, il a participé au défi italien dans la coupe de l'America (voile), il est également membre du conseil d'administration de Ferrari et du groupe d'édition de la Stampa...

Un tel palmarès ne suffit certes pas à imposer le respect. Ni même le fait d'être considéré *comme le fils spirituel de* M. Giovanni Agnelli, le patron de la Fiat (« Un grand homme, je lui *dois tout* »). Luca Di Montezemolo a en effet connu de multiples embûches au cours des six années de préparation de ce Mondiale : retards dans les travaux, polémiques, querelles locales, changements politiques, lourdeurs *administratives*, conflits sociaux...

« J'ai failli laisser tomber »

Les handicaps se sont révélés si nombreux qu'il en est aujourd'hui meurtri. Il ne sait trop si l'aventure lui a apporté des satisfactions ou des regrets. De ses compatriotes, il dit qu'ils n'ont pas su « *donner au monde une image d'union et de rigueur* ». De même, se montre-t-il très critique à l'égard du système politique italien : « *Dans ce pays, on a beaucoup de projets mais au moment de les concrétiser, il n'y a plus personne.* »

Si l'on ajoute à cette instabilité chronique et à ces difficultés *administratives*, d'inévitables conflits entre régions, notamment entre le sud et le nord, de *multiples pressions commer*ciales, syndicales et politiques, des jalousies et des intérêts *contradictoires*, Luca Di Montezemolo peut considérer comme un exploit le démarrage en temps et en heure *de ce quator*zième tournoi : « *Nous avons vécu des moments de folie. Si c'était à refaire je ne le referais pas. D'ailleurs, un jour, j'ai failli tout laisser tomber. J'avais le sentiment de ne rien pouvoir faire dans mon propre pays. Avant de renoncer, j'ai tout de même demander conseil à M. Agnelli. Il m'a répondu :* « Lorsque l'on commence une bataille, il faut la finir ». *J'ai donc continué* ».

Européen convaincu, francophile passionné (il est marié à une ancienne actrice française, Edwige Fenech), Luca Di Montezemolo souhaiterait désormais prendre du recul avec ces « *petits problèmes italiens* » qu'il juge bien futiles.

Le pourra-t-il ? Une fois la coupe du monde terminée, au terme de ces trente jours vécus comme une course automobile (« *Je me sens comme Jacky Stewart dans sa Formule 1* »), il pourrait hériter du poste dont il rêve depuis toujours, président de la Juventus de Turin ou de *celui de directeur de* Fiat Europe.

Ph. Br.

Le point

GROUPE C

Costa Rica b. Ecosse 1-0.

Classement : 1. Brésil 2 pts ; 2. Costa Rica 2 pts ; 3. Suède 0 pt ; 4. Ecosse 0 pt.

GROUPE F

Angleterre et République d'Irlande 1-1.

Classement : 1. Angleterre 1 pt ; 2. République d'Irlande 1 pt ; 3. Pays-Bas 0 pt ; 4. Egypte 0 pt.

A LA TELEVISION

Mardi 12 juin : Belgique-Corée du Sud, à 17 h (FR3). Pays-Bas-Egypte, à 21 h (A2).

Mercredi 13 juin : Uruguay-Espagne, à 17 h (A2). Argentine-URSS, à 21 h (TF1).

La revanche divine des Costariciens

Les centraméricains n'ont pas volé leur victoire face à l'Ecosse. Pour 5 000 F mensuels

• GROUPE C :
Costa-Rica b. Ecosse 1-0

GÊNES

de notre envoyé spécial

Si « *Dieu aime le football* », comme se plait à le répéter Juan Cayasso, le buteur du Costa-Rica, Maurice Johnston, le très catholique joueur du club (protestant) des Rangers de Glasgow, aimerait bien savoir dans quel camp il joue.

L'Ecossais eut beau se dépenser sans compter à la pointe de son attaque, ses nombreux tirs ont invariablement buté sur Luis Gabelo Conejo, en état de grâce. Carrément bigot, le gardien costaricien avait *pris ses précautions habituelles*, s'agenouillant comme avant chaque match dans sa surface de réparation pour une courte mais fervente prière. Pour autant, les « Ticos », comme on les appelle au pays, doivent-ils leur paradis à un quelconque coup de pouce du destin ? Seul un Ecossais de mauvaise foi pourra le prétendre. Pas plus que le Cameroun, le Costa-Rica n'a volé sa victoire.

On savait ces joueurs d'Amérique centrale fins techniciens, capables d'exploits isolés, mais on ne les devinait pas aussi collectifs et solidaires. L'organisation du football, là-bas, ne s'y prête pas : à peine sept mille pratiquants, vingt-huit clubs dont une dizaine en première division, et aucun centre de formation.

« Bora », routard du football

Au Costa-Rica, le football ne s'apprend pas, il s'invente au gré de la fantaisie individuelle. Les Costariciens sont des virtuoses naturels dont le talent, éclos sur les terrains vagues, suffit au modeste niveau de leur championnat. A vrai dire, l'équipe nationale, sans consistance *tactique*, baignait dans le pessimisme avant d'affronter des équipes aussi organisées que le Brésil, la Suède et l'Ecosse. Inquiétudes certes justifiées. Dans ce pays d'une stabilité politique exemplaire, la Fédération de football est abonnée aux *révolutions de palais. Ce printemps*, la dernière a eu raison du président et de l'entraîneur national, en place depuis moins d'un an.

Alors, « Bora » est arrivé. Un véritable « Zorro » que les dirigeants costariciens aux abois sont allés chercher à Mexico. Bora, c'est Velibor Milutinovic, ce Yougoslave qui a conduit le Mexique en quart de finale de son *Mundial* en *1986*, exploit historique qui lui a valu l'Aigle aztèque, la plus haute distinction mexicaine pour un étranger.

En posant son sac à San-José, ce routard du football n'avait plus que deux mois pour bâtir et préparer une équipe conforme aux vœux de l'ancien président de la République, Prix Nobel de la paix et supporter numéro un de l'équipe, Oscar Arias Sanchez avait en effet souhaité, avant de céder le pouvoir en mai dernier *à Rafael Angel Calderon*, que le Costa-Rica fasse « *bonne figure devant chacun de ses adversaires* ».

Mission déjà accomplie pour Bora Milutinovic. Ses cours accélérés de tactique ont porté leurs fruits. Sur la touche, il s'était muni d'un petit tableau et d'un crayon-feutre, et on l'a vu pendant le match profiter des arrêts de jeu pour expliquer des schémas tactiques à la manière d'un coach de basket-ball. Ses élèves ont *respecté avec application* les consignes, désespérant les pubs d'Edimbourg.

Mais en acceptant la discipline collective, les joueurs du Costa-Rica ont aussi travaillé pour leur compte personnel. Rien, à San-José ou à Punta-Arenas, ne pouvait certes ajouter à la gloire d'un Cayasso, depuis longtemps classé monument historique du *football* national. En revanche, son but aura attiré l'attention des clubs européens. A vingt-*neuf ans*, il rêve d'une fin de carrière sur le vieux continent. Ses jeunes coéquipiers pourraient eux aussi profiter de l'effet Mondiale pour échapper aux 5 000 F mensuels du professionnalisme *made in* Costa-Rica.

De cette terre lointaine qu'il avait baptisée « côte riche » dans l'espoir de trésors cachés, Christophe *Colomb était revenu bredouille.* Il y a une savoureuse ironie à voir les richesses méconnues du football costaricien accoster en conquistadores dans le port d'attache du navigateur génois.

JEAN-JACQUES BOZONNET

HORS-JEU

Le gourou des Pays-Bas

LA HAYE

de notre correspondant

Si le propre d'un Esprit est d'être là sans y être vraiment, alors Ted Troost en est un. Officiellement, il ne fait pas partie de l'équipe médicale qui bichonne la s élection néerlandaise en Italie. La Fédération (KNVD) dit même ignorer s'il se trouve ou non dans la Botte. Mais une chose est sûre : que *l'équipe des Pays-Bas montre* certaines faiblesses ou, au contraire, se propulse dans la *zone de tensions que consti*tuera la phase finale de la Coupe du monde et Ted Troost accourra. Car il est toujours non loin desjoueurs dans les moments difficiles, se tenant prêt à soutenir leur moral et à « masser » leur *mental*.

Ted Troost est un spécialiste de ce qui est aussi indispensable à une vedette sportive que les dons physiques : l'âme ! Non pas l'inspiration, ni le « feu sacré » mais *l'assurance, la* confiance en soi, voire le sentiment diffus d'invincibilité. Il pratique une *discipline peu répan*due, qui porte un nom mystérieux : l'haptonomie, mais *qui se définit prosaïquement* ainsi : « *aider les footballeurs à être bien dans leur tête pour être forts avec leurs pieds* ».

Ted Troost est le mentor de Ruud Gullit, qu'il a aidé à supporter psychiquement la longue période d'inactivité due à un genou *récalcitrant*, ainsi que d'une poignée d'autres joueurs du Onze orange, dont Hans Van Breukelen qui, *grâce à lui*, s'est débarrassé de la fameuse « angoisse du gardien de but au *moment du pénalty* » : « *Je convaincs le tireur que je vais bloquer le ballon. Pour ce faire, je fais des allers-retours vers lui, jusqu'à ce que l'arbitre intervienne. J'essaie aussi de me mettre dans la tête de mon adversaire* ».

De fait, les tirs aux buts sont *devenus une spécialité du por*tier néerlandais. Un fond de massage, une pincée de psy*chologie, un zest de supersti*tion : une séance d'haptothérapie est un cocktail dont le goût *dépend beaucoup de la récepti*vité du buveur.

Le préparateur, lui, est convaincu des bienfaits de sa potion magique : « *Un joueur ne se donne qu'à 65 % de ses capacités. Je l'aide à mobiliser les 35 % restants* », dit Ted Troost, en qui certains voient un nouveau Freud, d'autres une espèce de gourou, mais qui intrigue pour tout le monde.

CHRISTIAN CHARTIER

(Publicité)

Supplique d'ARTUS à MONSIEUR Michel ROCARD



« ...on est en droit de penser à la survie de l'ours, qui ne trouve plus les espaces naturels dont il a besoin. »
(Michel ROCARD, le 6 octobre 88)

ET LE TEMPS PASSE, M. LE PREMIER MINISTRE !

Le 6 octobre 88, à l'occasion du 40e anniversaire de l'Union internationale de conservation de la nature, vous jugiez opportun que l'on songe à la *survie* de l'ours en France. Vous le saviez donc : l'ours, symbole de richesse culturelle autant que de richesse biologique, était sur notre sol au bord de l'extinction. Et vous saviez pourquoi.

En *octobre 89, notre avocat vous a adressé un* recours gracieux. Nous demandions que fût appliquée la loi française au bénéfice de l'ours. Nous nous sommes heurtés à une décision implicite de rejet de votre part.

Au possible vous voici tenu

Qu'attendions-nous de vous ? Que vous interveniez auprès des administrations compétentes afin qu'elles mettent en œuvre les mesures prévues par la loi de protection de la nature en sorte d'assurer la sauvegarde de l'ours brun en France. Il nous paraissait par ailleurs impératif que l'Etat français réponde de cette mise en œuvre et en garantisse la pérennité.

Quelles mesures réclamons-nous ? La création de zones de protection spéciales gérées par des institutions elles-mêmes pérennes et conseillées par des comités scientifiques. Ces zones de protection doivent être vastes et d'un seul tenant. Elles doivent donner lieu à une réglementation très stricte en matière de sylviculture comme en matière de chasse. En matière de sylviculture, des solutions existent. Les experts le savent. L'ONF en conviendra-t-il un jour ? Quant aux chasseurs, ils ne sont pas tous opposés à la présence de l'ours dans la montagne. Loin de là.

Que demandons-nous encore ? Que votre gouvernement alloue des fonds et propose un développement économique inventif, adapté aux communes de montagne qui auraient à subir le moindre préjudice lié à la protection de l'ours. Les élus pyrénéens favorables à la conservation du plantigrade existent : nous les avons rencontrés. Ceux-là en sont, depuis 10 ans, à s'interroger sur ce que l'Etat compte *faire*.

Dégradations

Et le temps passe, Monsieur le Premier ministre ! Le temps passe et l'habitat de l'ours continue de subir altérations, destructions, *dégradations*. Il y a eu la piste d'Arrioutort. La direction départementale de l'agriculture et de la forêt des Pyrénées-Atlantiques compte ouvrir un nouveau chantier en vue de construire la piste de Ligoleta, sur la commune de Sainte-Engrâce. Cette piste va longer la frontière pour déboucher en pleine réserve de Larra, dans la province espagnole de Navarre. Sur un lieu de passage de l'ours ; au beau milieu d'une zone fréquentée par la seule population de grands tétras de Navarre.

Naturellement, les Espagnols ont protesté : auprès du sous-préfet d'Oloron en 88 ; auprès de votre secrétariat d'Etat à l'Environnement en 89 ; auprès de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt en 90.

La direction départementale maintient son projet nonobstant. Accessoirement, la piste de Ligoleta sera ouverte à la dynamite : elle doit traverser une zone rocheuse. Défiguration du paysage et dérangement de la faune assurés.

Europe

A propos, l'Europe aussi s'intéresse à l'ours. En 81, le conseil des *ministres du Conseil de l'Europe* recommandait déjà à la France de créer des zones de protection spéciales pour l'ours. En 86, ce même conseil réitère sa recommandation. L'administration française reste sourde. La création d'un réseau international organisé de façon cohérente pour assurer la sauvegarde d'un patrimoine international ne la concerne pas. En 89, le Parlement européen prend une résolution de nature à convaincre les Etats membres de créer des zones de protection spéciales *pour les ours*. A cette fin, la Commission de Bruxelles verse une aide financière au gouvernement français. Au jour d'aujourd'hui, l'ours dispose-t-il pour autant d'un hectare de réserve en plus ?

Par ailleurs, le manque de détermination qui a prévalu naguère risque fort, vous le savez, d'oblitérer en 91 le renouvellement du diplôme européen du Parc national des Pyrénées occidentales.

Désinvolture

Quand l'Etat lui-même gère son patrimoine naturel avec une pareille désinvolture, peut-il attendre que les collectivités territoriales obtiennent de meilleurs résultats ? L'Etat français ne se donne pas les moyens de sa politique en matière d'environnement. Un exemple : bien qu'affectés à son budget, 6 postes demeurent vacants au Parc national des Pyrénées occidentales.

Alors, à défaut d'agir, on dit qu'il faut du temps...

Nous sommes inquiets, Monsieur le Premier ministre ! Mais nous ne nous résignons pas. Nous ne nous satisferons pas d'une "sortie de crise" en trompe-l'œil.

Pour l'Association ARTUS :

Roland GUICHARD
Président

Michel CLOUET
Vice-président

Jean-Pierre RAFFIN
Vice-président

Georges EROME
Vice-président

ARTUS B.P. 50 - 41353 VINEUIL Cedex



CULTURE

CINÉMA

Au nom du fils

« Tumultes », de Bertrand Van Effenterre histoire de deuil et d'amour

L'histoire se passe quelque part en Bretagne, dans un petit port où le bleu-vert de la mer se confond avec le bleu sombre du ciel. Les mouettes descendent des nuages, rasent les flots, en font le tremplin d'un nouvel envol. Images d'une sauvage beauté. Le chef opérateur Yves Angelo les a fait naître comme un appel vers l'infini que soutient, exalte, le *Requiem en ut mineur* de Cherubini.

Sur cette côte, à l'écart du port, il y a une maison dans laquelle le deuil est entré. La maison, jusqu'alors bourgeoise et chaude d'intimité, de Bruno Cremer, propriétaire d'une pêcherie, et de sa femme Nelly Borgeaud. Leur fils Patrick est mort au loin. La mère, étendue sur le lit, les yeux fixes, le visage tendu comme un masque de marbre n'accepte pas. Elle dit qu'elle est folle, qu'elle veut être folle, pour arrêter le temps, faire comme si Patrick habitait encore là, avec ses trois sœurs.

Elles sont venues : l'aînée, Julie Jézéquel, par dévouement, c'est sa nature. Clotilde de Bayser, la cadette, la révoltée, par devoir et peut-être par remords. La benjamine, Laure Marsac, jumelle de Patrick, par amour.



Les trois sœurs ; Clotilde de Bayser, Laure Marsac et Julie Jézéquel.

Une famille de femmes

Depuis *Erica minor*, tourné en Suisse autour des années 70 (il se situait alors dans la mouvance Godard), Bertrand Van Effenterre n'a jamais sacrifié à la psychologie. C'est un cinéaste de comportement. C'est le charme, la force, la poignante gravité de *Tumultes*, tragédie intimiste mise en scène avec la précision d'une étude documentaire sur une famille de femmes qui se retrouvent pendant quelques jours particuliers.

Tout se joue au nom du fils disparu pour lequel la mère prépare encore un « dîner de desserts », en se demandant si la tarte sera réussie, façon d'échapper au désespoir. Cette mère, que l'on s'obstine à protéger en lui cachant de quelle façon est mort Patrick, va moralement guérir en l'apprenant. Elle ressuscite, retrouve son énergie et son instinct de vie pour ressouder l'unité familiale dans la vérité du présent, dans les promesses de l'avenir.

Bertand Van Effenterre a franchi une étape décisive. Son style d'auteur est maintenant admirable dans la fermeté, la subtilité, la gravité. L'émotion est créée par le seul pouvoir des choses non dites et pourtant devinées. Magnifique figure de proue de cet univers, Nelly Borgeaud montre aux trois sœurs – trois comédiennes exceptionnelles – leur vérité de femmes.

JACQUES SICLIER

Nelly Borgeaud en quête de famille

Nelly Borgeaud vient du théâtre. Classique ou contemporain, elle travaille avec des metteurs en scène comme Planchon, Maréchal, a tourné quelques films, est née en Suisse, a pris des cours d'art dramatique avec une femme qui prétendait être la Nadja d'André Breton, ce qui impressionnait fort ses jeunes élèves. *« Elle nous laissait faire, nous demandait de rester nous-mêmes,* explique Nelly Borgeaud. *Quand je suis arrivée à Paris, j'ai appris sur le tas à résister au plaisir qu'on éprouve à tout montrer, à être trop. J'ai tout de suite travaillé, à la télévision, puis chez Jean Mercure, ça s'est enchaîné, j'ai eu de la chance »* .

La chance fait partie du vocabulaire de Nelly Borgeaud. Plus, semble-t-il, qu'à son travail personnel, dont elle ne parle pas spontanément, elle lui attribue une carrière dense, avec quand même quelques creux. *« Au début, tout est arrivé trop vite, je n'étais pas prête. Quand je ne fais rien, je m'angoisse et je me sens bête. Mais ça donne le temps de réfléchir. »* Elle est de caractère posé, semble ignorer la fuite en avant, sait obtenir ce qu'elle veut, par la douceur.

Nelly Borgeaud n'est pas une fonceuse. *« Par manque d'audace. Je ne me vois pas allant proposer une pièce à un metteur en scène. Je ne trouverais pas humiliant qu'il refuse, mais de quel droit aller s'immiscer dans son domaine personnel ? Il arrive que des amis me demandent de monter un texte avec eux, et ça ne marche pas. Un metteur en scène possède son univers, sa vision... Quand j'ai joué le* Tartuffe *avec Planchon, c'était magnifique. Il l'avait déjà monté et je reprenais le rôle d'Elmire. Sa conception était claire, indéniable. Il savait précisément où aller. Il a douté, bien entendu, mais nous a conduits aussi loin qu'il a pu. Travailler de cette façon, quel plaisir ! C'est la seule fois, d'ailleurs. Il fait toujours des lectures à la table, explique très bien, mais une fois sur le plateau il invente. »*

« Franchement pas douée »

Nelly Borgeaud a participé à plusieurs spectacles chez Planchon, mais n'a jamais, ce qu'elle regrette, appartenu à une « famille ». *« Quand j'étais plus jeune, je trouvais amusant de passer d'un monde à un autre. J'aimerais aujourd'hui une certaine continuité. »* Non pas une troupe, des individus avec des conceptions semblables. Après avoir joué *les Trois Sœurs* pour Lucian Pintilié au Théâtre de la Ville, elle a mis en scène ses deux partenaires Marthe Keller et Sabine Haudepin, mais l'expérience s'est arrêtée là.

Rêvant de continuité, Nelly Borgeaud choisit la variété. Elle est actuellement récitante dans le ballet de Dominique Bagouët *Sommairement meublé. « J'ai eu d'abord un problème tout bête de vocabulaire. Pourtant, la danse m'attire. Je crois bien que j'ai fait tous les cours de Paris. Je ne suis franchement pas douée. Je me sens bien dans ce spectacle, mais je suis seule. C'est-à-dire que si je perds un mot, si je me trompe d'une seconde, les danseurs ne peuvent pas m'aider. Au cinéma, les acteurs disent toujours que la caméra est leur partenaire. Pas pour moi. Peut-être parce que je ne tourne pas beaucoup. Ce n'était pas difficile de travailler avec Bertrand van Effenterre. Il est tellement doux, tellement gentil qu'on a envie de lui faire plaisir ».*

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

□ PRÉCISIONS. – Arturo Toscanini n'a jamais dirigé le Metropolitan Philharmonic. Il a, en revanche, dirigé le Metropolitan Opera et le New-York Philharmonic. D'autre part, les symphonies de Brahms, de Beethoven, les opéras de Verdi publiés sur disques compacts, *Aïda* et la *Neuvième symphonie* de Beethoven publiés sur cassettes vidéo constituent les premiers volumes d'une édition monumentale de quatre-ving-deux CD et neuf vidéos qui sera complète en 1992 (*le Monde* du 12 juin).

A l'occasion des premières Rencontres nationales à Paris

M. Lang propose de nommer un médiateur de la librairie

Convoquées à l'initiative du ministère de la culture et de la direction du livre, les premières Rencontres nationales de la librairie se sont déroulées dimanche 10 et lundi 11 juin au Palais des congrès, porte Maillot à Paris.

Ces rencontres, qui réunissaient quelque trois cents libraires, mais aussi des responsables de l'édition, des bibliothèques et des collectivités locales, ont permis d'évoquer l'ensemble des problèmes et des difficultés d'une profession particulièrement menacée, pour laquelle le ministre de la culture propose de nommer un médiateur.

C'était également l'occasion de dresser un premier bilan de la « loi Lang » du 10 août 1981 sur le prix unique du livre.

Librairies en mutation ou en péril? Le titre du rapport commandé par le ministre de la culture à MM. Jean-Pierre Colin et Norbert Vannereau (1) posait bien l'alternative. Les travaux des congressistes en ont repris les principaux développements et propositions. Comme les deux auteurs, les participants ont rappelé la profonde diversité qui caractérise le monde de la librairie : clubs, grandes surfaces et chaînes (FNAC, Virgin...) qui représentent 38 % du marché de la vente au détail, grosses librairies indépendantes, PML (petites et moyennes librairies), malheureusement sous-représentées aux Rencontres de la porte Maillot et dont Patrice Cahart (2) a décrit le risque de *« mort lente »*.

Les libraires ont tout naturellement accordé la plus grande attention au système des offices et des remises que leur imposent les maisons d'édition. L'office, c'est-à-dire l'envoi automatique et régulier des nouveautés et des réimpressions que pratiquent la plupart des éditeurs, est certes nécessaire ; mais il ne tient pas suffisamment compte de la disparité et de la spécificité des destinataires. En outre, les « retours » de livres invendus, qui sont souvent la conséquence d'offices inadéquats, pénalisent les libraires aux finances précaires.

Sur le modèle du cinéma

Alors que les offices sont payables dans des délais courts, le remboursement par l'éditeur des « retours » n'intervient en général que beaucoup plus tardivement. Or, dans le domaine de la littérature et des sciences humaines par exemple, le pourcentage des « retours » peut atteindre de 15 % à 20 %. De là le reproche fait aux éditeurs, qui n'hésitent pas dans ce domaine à pratiquer un certain forcing, d'alimenter leur trésorerie sur le dos des libraires. De là également le souhait exprimé par ces derniers d'un *« crédit immédiat »* (quinze jours) pour chaque retour, comme certains éditeurs sont aujourd'hui équipés pour le faire.

Afin de *« réhabiliter l'office dans sa fonction primordiale »* et d'en *« moraliser l'usage »*, M. Lang a proposé la mise en place, sur le modèle de ce qui existe dans le domaine du cinéma, d'un médiateur *« dont l'autorité serait reconnue par tous »*.

Les libraires jugent également nécessaire le réexamen de la politique des remises pratiquées par les maisons d'édition. Le taux moyen de cette remise, qui se situerait aux alentours de 35 %, connaît de fortes variations en fonction de la capacité de vente des librairies. Outre le fait que cette politique défavorise les commerces petits ou récents, elle donne trop le sentiment de s'établir *« à la tête du client »*, de favoriser la quantité au détriment de la qualité.

« Remises » et marché public

Sur cette *« question essentielle »*, le rapport de MM. Colin et Vannereau propose une réévaluation de la remise de 3 % d'ici à 1993. Les libraires, eux, ont demandé que le taux minimum s'établisse entre 30 % et 33 %. M. Lang a laissé de côté ce problème, mais a réaffirmé son soutien aux professionnels dans les conflits ponctuels (comme à Marseille récemment) qui les opposent aux collectivités publiques.

La loi Lang, dans son article 3, autorise en effet ces collectivités à passer directement commande aux diffuseurs, et l'habitude en outre a été prise de s'adresser à des grossistes en dehors du département d'origine. Sans envisager la refonte du code des marchés publics, M. Lang a souhaité que les économies locales et les réseaux de librairies soient protégés de cette *« concurrence déloyale »*.

Ces sujets, qui conditionnent l'existence immédiate et la survie des librairies petites et moyennes, ont davantage retenu l'attention des participants que les problèmes qui se poseront à plus long terme : formation professionnelle et modernisation (en particulier dans le domaine des commandes et de la gestion des stocks), concurrence dans le cadre du grand marché unique, nécessité de structurer plus efficacement la profession. M. Lang a néanmoins émis le vœu que ces journées préfigurent des rencontres européennes de la librairie, qui pourraient se tenir dès le début de l'année prochaine.

Ces Rencontres nationales, lancées par la direction du livre, ont permis de réunir l'ensemble de la profession. Cela ne s'était pas vu depuis les « grand messes » des années 60, à l'époque où la Fédération française des syndicats de libraires était toute-puissante. Elles auront aussi été l'occasion d'un début de restructuration.

Profitant de l'actuel éclatement des syndicats (la FFSL, qui s'était opposée en 1981 á la loi Lang, est aujourd'hui en perte de vitesse, et le Syndicat national de la librairie n'a qu'un an), une toute jeune association, l'ALIFRA (3) a lancé un appel à la concertation. Son président, M. Maurice Malingue a invité les trois présidents et les trois rapporteurs des travaux, ainsi que *« tous les présidents d'associations et de syndicats »* (Cercle de la librairie, Librairies L, Majuscules...) *à venir débattre*, lundi 9 juillet au siège du Cercle de la librairie, des questions d'office et de remise.

L'ALIFRA espère ainsi offrir à la direction du livre l'interlocuteur unique qu'elle avait perdu lors du débat sur la « loi Lang ».

ARIANE CHEMIN
et PATRICK KÉCHICHIAN

(1) Editions Publisud, 206 p., 69 F.

(2) Patrice Cahart est l'auteur du rapport *le Livre français a-t-il un avenir ?* (la Documentation française, 1987).

(3) Association des libraires de France, 28 avenue Henri-Barbusse, 92600 Asnières (*le Monde* du 28 mars).

JAZZ

La mort d'Hubert Rostaing

Le clarinettiste Hubert Rostaing est mort à l'hôpital Bichat, à Paris, des suites d'un cancer le dimanche 10 juin. Il était âgé de 71 ans.

Né à Lyon, le 17 septembre 1938, établi avec sa famille en Algérie, c'est au conservatoire d'Alger qu'Hubert Rostaing avait fait l'apprentissage des saxophones et de la clarinette. Avant l'âge de 20 ans, il entre alors dans la formation populaire des Red Hotters.

A Paris en 1940, il est remarqué par Alix Combelle, un des pionniers du jazz français. Hubert Rostaing, qui pratique le tenor et le bandonéon dans des orchestres de variétés (Mimi Pinson), participe aux grandes formations en vogue sous l'Occupation : le jazz de Paris de Combelle, mais aussi les Orchestres de Raymond Legrand, Fred Adison ou Jacques Hélian.

Des musiques de films

Sa célébrité vient surtout de son engagement régulier dans le nouveau quintett du Hot Club de France où il remplace Stéphane Grapelli. Il s 'y fait entendre plutôt comme clarinettiste, dans le style de Benny Goodman et d'Hartie Shaw.

C'est l'instrument sur lequel il s 'impose. En 1940, il participe à l'enregistrement de *Nuages* avec Django Reinhardt. Sensible aux *mutations du jazz après-guerre*, il enregistre *Paris Bop* l'année où Dizzie Gillepsie connaît sa *Bataille d'Hernani à la salle Pleyel* (1948), à partir des années 60, Hubert Rostaing quitte la scène pour se consacrer à l'arrangement de variétés et à la composition de musique de films.

FRANCIS MARMANDE

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

EGLISE N.-D. du TRAVAIL Jeudi 14 juin 20 h 30 (p.a. Valmalète)	SPECTACLES « PLEINS FEUX » présentent L'ENSEMBLE BALTE HORTUS MUSICUS Ens. instr. et vocal Dir. : Andres MUSTONEN Musique allemande et italienne des XVIe et XVIIe S. SCHEIN, PRETORIUS MONTEVERDI, AZZAIOLO
AUDITORIUM de la BNP 1, 3, rue Laffitte 75009 Jeudi 14 juin 20 h 30 Loc. Tél. 42-34-83-65 (p.a. Valmalète)	LA BANQUE NATIONALE DE PARIS organise un concert exceptionnel au profit du Centre de recherche ophtalmologique de l'HOTEL DIEU J.-P. AUDOLI Violon H. BILLAUT Piano H. JOULAIN Cor HAYDN, FRANCK, BRAHMS
Abbaye de MAUBUISSON Samedi 16 juin 21 heures 80 F Tar. red. 60 F Loc. Tél. 34-64-36-10 FNAC à l'Abbaye Saint-Ouen l'Aumône 95310 (p.a. Valmalète)	LES SAMEDIS de l'ABBAYE de MAUBUISSON ENSEMBLE MICROLOGUS (ITALIE) Ballades, madrigaux et Danses italiennes du XIXe siècle Voix et instruments parrainé par FRANCE TELECOM
ABBAYE DE ROYAUMONT (Val-d'Oise) Dimanche 17 juin Rens. : (1) 30-35-30-16 (p.a. Mondial Musique & O.I.A.)	UN DIMANCHE A ROYAUMONT 12 h : C. PAPIS, ténor C. LAVOIX, piano Schumann 16 h : Conférence 17 h 30 : ENSEMBLE MICROLOGUS chants sacrés de l'Italie médiévale
Salle GAVEAU Lundi 18 juin 20 h 30 (p.a. Valmalète Musicaglotz)	LES LUNDIS MUSICAUX Lucia VALENTINI-TERRANI Vincenzo SCALERA piano HAYDN, SCHUMANN RESPIGHI, ROSSINI
C.N.I.T. AUDITORIUM Léonard de Vinci PARIS LA DÉFENSE R.E.R. Lundi 18 juin 20 h 30 Loc. Tél. 42-72-10-17 Places : 50 F (p.a. Valmalète)	NOUVEAUX VIRTUOSES Récital de Piano GRZEGORZ JASTRZEBSKI LISZT avec les soutiens de LVMH
AUDITORIUM CHATELET Forum des halles Mardi 19 juin 19 heures Mercredi 20 juin 19 heures Jeudi 21 juin 19 heures (p.a. Valmalète Werner O.I.A.)	GRANDS PRIX INTERNATIONAUX le 19 : ABDEL RAHMAN EL BACHA Piano BEETHOVEN le 20 : Raphaël OLEG violon MOZART, BACH MENDELSSOHN le 21 : Marc LAFORET Piano DEBUSSY, CHOPIN
Théâtre des CHAMPS-ÉLYSÉES Vendredi 29 juin 20 h 30 Loc. Tél. 47-20-36-37 AUX Caisses de 11 h à 19 h Loc. Corresp. (p.a. Valmalète Werner).	CONCOURS INTERNATIONAL de CHANT MOZART CONCERT des LAURÉATS Orchestre de LA FENICE Dir. : Philippe ENTREMONT avec la participation de la FONDATION FRANCE TELECOM Ministère de la Culture, de la Communication des Grands Travaux et du Bicentenaire

CULTURE

MUSIQUES

Astrud Gilberto, l'amie de musiciens

« La fille d'Ipanema » égale à elle-même, au New-Morning

Le 18 et 19 mars 1963, deux grands noms de la musique brésilienne, Joao Gilberto et Antonio Carlos Jobim , rencontraient un célèbre jazzman américain, Stan Getz, qui s'était livré aux joies de la bossa-nova l'année précédente avec *le guitariste Charlie Byrd (Jazz/samba*, Verve, 1961). A leurs côtés, deux obscurs, le batteur Milton Banana, et Astrud, la femme de Joao. Trente ans plus tard, l'album (Getz/Gilberto, Verve Polydor) n'a pas vieilli d'une ride . La voix à la fois fraîche et suave d'Astrud Gilberto coule comme de l'eau de source. Elle s 'allie *si bien à la sono*rité grave du saxophoniste qu'elle en éclipse presque celle, remarquablement feutrée, de son mari.

Mais en quittant, en 1965 Joao pour Stan et Bahia où elle est née en 1940 pour Philadelphie, n'avait-elle pas commis l'erreur fatale qui la privait du suc de ses origines ? Après *avoir réussi à entrainer un* Stan Getz consentant sur les pentes savonneuses de la variété et du rock mal compris (des adaptations très malheureuses des chansons des Beatles ou de Bob Dylan), un bon disque avec Gil Evans *(Look to the rainbow*, Verve, 1966), la « jeune fille d'Ipanema » *disparait de la circula*tion. Les années 80 la ramènent, newyorkaise invétérée, munie d'une nouvelle énergie qui la promène autour du monde.

Pour son sixième passage au New Morning à Paris, Astrud Gilberto a gardé cette aisance à calmer le jeu, à laisser, avec respect, les musiciens s '*exprimer (un quintet dont* Jay Ashby au trombone, son fils Marcelo de Olivetra à la basse, et Clif ford Norman au clavier). Elle est alors leur amie et alliée. Le chant même faible ne perd rien de son contenu et Astrud Gilberto tisse des *atmosphères* autour d'un répertoire classique de bossa-nova auquel elle a ajouté des compositions plus récentes de Djavan.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Le 12 au New-Morning à 21 h 30. Tél : 45-23-51-41.

CHANSONS

La ballerine perdue

La tournée française de Guesch Patti, chanteuse déguisée en rockeuse

Guesch Patti a longtemps dansé. Quand elle a changé de métier, elle s'est manifestée en chantant *Etienne*, une chanson obscène et gaie, accompagnée d'un clip expressionniste pour rire. Cette gauloiserie électrique est montée tout en haut du Top 50, le premier scandale de l'institution.

C'était il y a maintenant quatre ans. Depuis, Guesch Patti court après *Etienne*. Aucun des 45 tours qui ont suivi, pas plus que ses deux *albums, n'a connu un succès voisin* de celui de son début. Voilà maintenant presque trois mois que *Nomades*, son second album, est sorti, Guesch Patti et son groupe Encore ont pris la route.

Nomades est une collection de chansons à textes, écrites selon la méthode éprouvée du collage avec – paroles et musique – des *réminis*cences permanentes de la tradition *rive gauche*, ou plus près de nous des incantations de Catherine Ribeiro. Pour ancrer leur musique dans les années 90, Guesch Patti et Encore *lui ont donné les habits* du jour, synthétiques, programmés, électriques.

Sur scène, le *trucage* est le *même* : la chanteuse arrive vêtue d'un justaucorps noir, d'un tutu blanc, avec des chaussures montantes noires, coiffée d'un micro casque qui la laisse libre de ses mouvements et la défigure. Derrière elle une structure en T, genre tuyau de poêle hypertrophié, occupe le centre de la scène, machine à éclairer et à enfumer. Mais au bout de quatre chansons, le postmodernisme a volé en éclats, le micro casque et le tutu sont repartis en coulisses, et il ne reste qu'une chanteuse au visage blanc dans une petite-robe-noire-toute-simple comme il y en a sur les scènes parisiennes depuis des décennies.

Encore est *un bon groupe de rock*, monocolore mais serré et efficace, pas très loin du son d'Alain Bashung ces derniers temps. Les musiciens ne jouent pas du rock, ils accompagnent une artiste qui a choisi le rock pour véhiculer autre chose, des fantasmes de danseuse qui veut changer d'espace (et c'est là le meilleur du spectacle), et les tentatives d'une chanteuse pour prendre sa place dans une lignée. Avec la monotonie des compositions (quand *Etienne* finit par arriver, *juste avant le rappel, on a* l'impression de l'avoir entendu dix fois déjà), c'est la pierre d'achoppement du spectacle : la voix reste coincée sur le registre goualante avec une affectation qui pousse à l'indifférence. Et au fur et à mesure que s 'installe l'ennui on oublie le reste, les idées de mise en scène, le groupe et la chanteuse.

THOMAS SOTINEL

► Le 13 juin à Lyon, Transbordeur ; le 14 à Montpellier, Rockstore ; le 15 à Bordeaux, Grand Parc ; le 17 à Caen, Théâtre *municipal* ; le 19 à Dijon, Forum ; le 20 à Strasbourg, Palais des congrès.

Eloge du Titien

Suite de la première page

Dans un couloir obscur, une grande toile d'église. Sur fond de mappemondes des portraits et des saints. Au plafond les scènes bibliques de Santa Maria in Isola. Sur la pierre grise d'un grand escalier, la sublime *Pietà* grise, dernière peinture du Titien que la peste de 1576 l'empêcha d'achever. Autrement dit : la peinture montrée telle quelle, dans un ordre à demi chronologique, à demi seulement. Doit-on en être surpris ? Ces tableaux faits pour l'église et le palais, les doges, Charles-Quint et le pape, sont ainsi parfaitement à leur place. Pour en avoir vu nombre ailleurs, à Madrid, à Washington, à Londres, à Vienne – le monde entier a prêté, y compris le Brésil et l'URSS – on peut en témoigner : il leur faut cette pénombre de sacristie, ces sols de marbre sang-de-bœuf, ces portes de bois noir et non pas, surtout pas, l'opaline et neutre lumière zénithale du dix-neuvième et du vingtième siècles.

L'harmonie de la présentation atteint un tel équilibre qu'elle fait oublier l'absence de quelques chefs-d'œuvre, la *Bacchanale* et le *Charles Quint à la bataille de Mühlberg* de Madrid et *le Triomphe de Bacchus* de Londres.

Dans ces conditions exemplaires, il devient possible de voir et goûter Titien. Il y faut du temps, car son art est difficile à pénétrer à proportion de son apparente transparence. D'une période à l'autre, des commencements entre Bellini et Giorgione aux inventions singulières de la dernière décennie, Titien a changé de manière souvent. Dans les biographies et dictionnaires, cela se voit à l'égarement complet des typologistes, qui le disent tour à tour naturaliste, classique et maniériste et se gardent bien de définir un seul de ces termes.

Vers 1510 – il est né en 1488 ou 1489 à Pieve di Cadore, sur le territoire de la Sérénissime – son dessin a encore quelque dureté, ses couleurs un éclat violent. Mais, au même moment, les figures du *Concert* fondent dans les ténèbres, tout contour mangé par l'ombre. Sans cesse, de la sorte, le style glisse dans un sens, un autre, plus graphique tantôt, tantôt diaphane, tantôt gestuel, selon les sujets qu'il traite et les passions qu'il veut signifier.

Avec une liberté dont on ne connaît guère d'autre exemple, Titien introduit ce jeu de métamorphoses là où l'unité semble le plus fortement requise. A l'hiver 1536-37, il exécute les portraits de Francesco Maria della Rovere et de sa femme. Celui de l'épouse, ingresque par anticipation, use des ressources du trait continu et du trompe-l'œil minutieux. Celui de l'époux procède par allusions, reflets jetés, surgissements de volumes indiqués par la lumière. Les deux œuvres ont le même auteur, qui a figuré deux êtres distincts de deux manières distinctes, chacune accordée au modèle.

Justesse déconcertante

Appliquée à l'immensité des motifs religieux et mythologiques, cette prodigieuse intelligence du sujet suscite des œuvres déconcertantes. Mais déconcertantes parce que *justes : il n'y a d'autre style* titianesque que la maîtrise de tous les styles et de leur emploi précis, exact, à bon escient. Style lyrique, musculatures gonflées, corps renversés : *Caïn tuant Abel, David et Goliath, le sacrifice d'Abraham*, les trois panneaux de Santo Spirito, d'habitude si peu visibles à la Salute. Style tragique, nocturne troué de brasiers et d'un rayon miraculeux, éclat des lances et des couteaux : le *Martyr de saint Laurent* et *le Supplice de Marsyas*, le satyre écorché dont le sang coule dans un seau en bois. Les *Portements de Croix* et les *Mises au tombeau* s'inspirent de ce pathos cruel, mais avec plus de sobriété, évoquant ainsi moins le deuil que la résignation qui le suit. Il y a de la grandeur chez Titien.

Style gracieux à l'inverse, ciels azur et abricot, robes pourpres, gorges rondes et mains effilées : les *Vierges à l'enfant* dont il y a à Venise les plus belles versions, de Londres et de Paris, et un miraculeux *Repos pendant la fuite en Egypte* d'une collection privée anglaise. Un degré encore, pour atteindre au style voluptueux, peinture caressante, chairs pâles et pleines, grain de la toile imitant le grain de la peau, regards troublés d'avant ou après le plaisir : la *Vénus* du Prado, la *Danaé* pâmée sur sa couche et une *Marie-Madeleine* en pénitence un peu plus déshabillée que la *morale ne le voudrait*. Sa pénitence est fort douce et ce n'est point hasard si elle a l'œil mouillé et la joue empourprée de sa sœur Danaé.

Toutes deux sont héroïnes de l'amour : amour sacré, amour profane, c'est tout un. Le peintre est un moraliste pour lequel le mysticisme *se révèle la forme la plus élevée de* la coquetterie. Il y a de l'ironie quelquefois dans Titien.

Qu'un artiste si souple, capable de comprendre et de suggérer la langueur et la souffrance, le martyr et la volupté, ait été un portraitiste de premier ordre n'est que logique. Là-dessus, depuis quatre siècles, tout a été écrit, à commencer par la concurrence des rois qui, chacun à son tour, ont voulu être peints par Titien. Charles Quint a lancé la mode en Europe, après les doges et *les cardinaux en Italie. Qu'obte*naient-ils ? Ni flatterie ni apparat, la représentation de leur personne et non de leur pouvoir et de leur rang. Paul III est un vieillard effondré dans un fauteuil trop large pour lui. Isabelle d'Este une jeune prétentieuse moins belle qu'elle ne le croit. Le doge Gritti un criminel glorieux qui s 'alourdit avec l'âge.

De ces effigies foudroyantes, dont le Palazzo Ducale contient une anthologie si dense qu'elle suffirait à faire une exposition à elle seule, une *se détache, d'une perfection* absolue : celle de Ranuccio Farnese à l'âge de douze ans, enfant vêtu en seigneur, l'épée au côté – et enfant cependant, qui aimerait plutôt jouer à la balle que poser, mais se retient. Van Dyck copia ce portrait en 1620 : ce n'est pas étonnant.

Affaire d'intelligence

Du Titien lui-même demeurent deux autoportraits, l'un en gentilhomme énergique, un poing sur la cuisse, l'autre où il semble un très *vieux moine de profil, calotte noire*, manteau noir. La toile est peinte de sorte que l'œil du peintre attire nécessairement l'œil du spectateur, lequel, penché sur l'image, croit pouvoir sonder cet organe qui a capté et recomposé tant d'apparences qu'il changeait en vérités. Titien tient à la main un pinceau ou un stylet : il ne fait aucun doute que l'œil et l'esprit commandent la main et l'instrument. La peinture, décidé*ment*, est affaire d'intelligence.

Delacroix encore, et encore le pre*mier janvier 1857 : « Si l'on vivait cent vingt ans, on préférerait le Titien à tout. Ce n'est pas l'homme des jeunes gens. Il est le moins maniéré et par conséquent le plus varié des peintres. Les talents maniérés n'ont qu'une pente, qu'une habitude, ils suivent l'impulsion de la main plus qu'ils ne la dirigent. Le talent le moins maniéré doit être le plus varié : il obéit à chaque instant à une émotion vraie. Il faut qu'il rende cette émotion ; la parure, une vaine montre de sa facilité ou de son adresse ne l'occupent point ; il méprise au contraire tout ce qui ne le conduit pas à une plus vive expression de sa pensée. »*

PHILIPPE DAGEN

► Palazzo Ducale, Venise. Tous les jours de 9 heures à 23 heures, jusqu'au 7 octobre. L'exposition a donné lieu à un remarquable catalogue scientifique (434 pages, 50 000 lires – environ 250 francs) dont une édition française est annoncée pour paraître à l'automne aux Éditions Liana Levi.

Le confort

Les noces de l'â

SCIENCES • MEDECINE

Le confort bourgeois des maisons closes

En se prononçant pour la réouverture des maisons de prostitution, Mme Michèle Barzach, ancien ministre de la santé, a relancé un débat d'une autre époque. Enfermer les prostituées pour des raisons d'hygiène est contraire aux intérêts de la santé publique

LE sida sortira-t-il jamais, quoi qu'on fasse ou qu'on dise, du vieux ghetto des maladies honteuses ? En se prononçant dans ces colonnes, sans ambiguïté aucune, pour la réouverture des maisons closes, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de sida (*le Monde* du 8 juin), Mme Michèle Barzach n'a pas seulement déçu et choqué ceux qui gardent en mémoire le début de combat qu'avait, en son temps, mené le ministre RPR de la santé contre les amalgames politico-sanitaires de l'extrême droite et contre sa volonté d'enfermement dans des sidatoriums des personnes touchées par une affection présentée, selon les cas, soit comme un mal venu de l'étranger, véhiculé par certains « déviants » (homosexuels, toxicomanes) et menaçant la collectivité nationale, soit comme un nouveau châtiment divin. Quelles qu'en soient les véritables et profondes raisons politiciennes ou personnelles, la spectaculaire prise de position de Mme Barzach, docteur en médecine et spécialiste de gynécologie médicale, témoigne parfaitement du caractère malheureusement passionnel qui, à échéance plus ou moins régulière, marque le débat public sur le sida.

Ainsi, contrairement à toutes les attentes, a-t-on vu, au lendemain de la déclaration de l'ancien ministre de la santé, le docteur Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, s'interroger publiquement sur l'opportunité de la réouverture des maisons closes. Et, alors que Mme Michèle André, secrétaire d'Etat chargée des droits de la femme, qualifiait une telle proposition d'« *inadmissible* », M. Claude Evin, ministre de la santé et de la solidarité nationale, n'excluait pas, *a priori*, une telle hypothèse, en se disant prêt à « *examiner toutes les solutions* ». Une cacophonie qui témoigne de l'embarras du politique face à ce vrai sujet de société et révèle par ailleurs d'importantes différences de sensibilité dans une même famille politique.

Quels sont les principaux éléments sanitaires et médico-légaux de ce difficile dossier ? Il ne fait guère de doute que la prostitution favorise, en théorie, la propagation de l'épidémie de sida, à partir de la multiplication des contacts sexuels, de l'anonymat des partenaires ou de l'absence de précautions hygiéniques, de nombreuses prostituées témoignant de la fréquence des demandes des clients souhaitant un rapport sexuel sans préservatif, rapport correspondant, le plus souvent aujourd'hui, à un tarif plus élevé. Toutefois, si le risque est bien établi dans les grandes métropoles d'Afrique noire, où les taux de prostituées séropositives sont bien connus, grâce à de nombreuses enquêtes épidémiologiques, et le plus souvent très élevés (dépassant parfois 70 % à 80 %), il en va différemment de la plupart des pays industrialisés et notamment de la France, où la prostitution est soit semi-officieuse, soit totalement marginale, et où les *enquêtes épidémiologiques exhaustives* sont, en pratique, impossibles à mettre en œuvre.

Une infection « extra-professionnelle »

La dernière publication faisant la synthèse des quelques données disponibles dans ce domaine est signée de Mme Isabelle de Vincenzi et date de la fin de l'an dernier (1). Elle fait apparaître que l'état actuel de l'épidémie de la prostitution ne semble pas, en tant que telle, être un véritable facteur de risques et que les prostituées trouvées séropositives sont, le plus souvent par ailleurs, soit toxicomanes, soit ayant un partenaire régulier lui-même séropositif, l'origine de l'infection étant ainsi « extra-professionnelle ». On ne dispose, en outre, d'aucune donnée *véritable et publiée quant à la réalité* des chaînes de contamination hétérosexuelle à partir de la prostitution féminine évoquée par Mme Barzach. Les spécialistes français soulignent toutefois le caractère excessivement *parcellaire et incomplet* des données rassemblées dans ce domaine. « *La plupart des prostituées françaises sont socialement très marginalisées et extrêmement difficiles à joindre. Elles refusent de répondre à toute question concernant leur profession, par peur de représailles judiciaires, de représailles de la part du milieu ou par crainte d'une mauvaise publicité*, écrit ainsi Mme de Vincenzi. *Les études sont donc très difficiles à réaliser dans ce milieu et les rares personnes acceptant de participer à ce type d'étude ne sont, à l'évidence, pas représentatives de la population prostituée en France. Par exemple, les femmes travaillant dans les secteurs d'abattage, dans les parkings et dans les jardins publics, les Africaines travaillant dans les foyers de travailleurs immigrés ou recluses dans les squatts, les toxicomanes se prostituant de façon occasionnelle pour se procurer de la drogue, n'ont peu ou pas participé à nos enquêtes. Il est donc difficile d'évaluer le risque de dissémination du virus du sida à partir de la population des prostituées, d'autant plus que la fréquence d'utilisation des préservatifs et que leur acceptation par les clients sont mal connues.* ».


GILBERTE BRASSAI/PRESS-PRINT

« Madame » chez Suzi vers 1932.

Comment, dans un tel contexte, juger de l'intérêt sanitaire véritable d'une initiative visant à obtenir, sous une forme ou sous une autre, la réouverture des maisons closes – ou, pour parler plus simplement, des « bordels » d'avant-guerre ? Il faut impérativement, pour comprendre, resituer cette proposition dans la longue et complexe histoire de la législation française sur les maladies sexuellement transmissibles, telle que l'a résumée, il y a quelques semaines, le docteur Jean-Baptiste Brunet, l'un des meilleurs épidémiologistes français du sida, à l'occasion d'un colloque organisé sur ce thème à *Chamonix* par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (2).

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 16

(1) « Sida et prostituées. Revue des données françaises ». Isabelle de Vincenzi, *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, nº 40, 1989.

(2) « Evolution de la législation française sur les maladies sexuellement transmissibles ». Jean-Baptiste Brunet, Centre collaborateur OMS sur le sida, Institut de médecine et d'épidémiologie tropicales, avenue de la Porte-d'Aubervilliers, 75019 Paris.

Hygiène publique

La prophylaxie des maladies vénériennes a souvent été, bien avant le sida, l'un des principaux arguments avancés pour justifier *l'enfermement et le contrôle* médical systématique des prostituées. La sexualité humaine et *le péril vénérien (nourri qu'il était* du mythe de la transmission héréditaire de la syphilis) étant ce qu'ils sont, il faut, expliquait-on en substance, enfermer pour mieux contrôler.

Or, s'il permit, de l'avis de nombreux spécialistes, une lutte *parfois efficace contre les maladies* sexuellement transmissibles (du moins lorsqu'on disposa de *traitements efficaces) chez* les prostituées officielles, ce système fut toujours ou presque inefficace en ce qui concernait les « *insoumises* ». D'où les nombreuses tentatives pour contrôler et enfermer ces dernières.

Ainsi, en 1897, le docteur O. Commenge, médecin-chef du dispensaire de salubrité de la *préfecture de police, n'hésitait* nullement quant aux mesures d'urgence à prendre, selon lui, *vis-à-vis des « insoumises ». « La prostitution doit être surveillée pour diminuer les dangers qu'elle fait courir à la santé publique*, écrivait-il. *Je n'ai jamais compris pourquoi on a voulu rattacher à une question politique ou à une question religieuse ce qui touche à la prostitution. (...) Le médecin doit avoir une préoccupation constante et exclusive, l'intérêt de l'hygiène publique, la conservation de l'espèce et son développement dans l'état de santé parfaite. L'inscription, a-t-on dit, est une déchéance pour la femme. On ne saurait assez le répéter, la déchéance morale et physique pour la femme a commencé le jour où elle a vendu son corps comme elle aurait vendu une marchandise quelconque. La personnalité humaine a disparu puisqu'il ne reste plus rien de ce qui en constitue l'essence.* » (1)

Si les craintes de l'épidémie du sida et les propos d'un ancien ministre de la santé relancent ce vieux débat, ils n'en modifient nullement les termes dans la mesure où nous sommes face à *cette affection virale dans une* situation équivalente, d'un point de vue thérapeutique, à celle où se trouvait le XIXe siècle face à la blennorragie et à la syphilis.

On aurait toutefois tort de négliger ici une différence essentielle. Il fallut attendre la fin du XIXe *et le début du* XXe siècle pour que la bactériologie permette l'identification des germes à *l'origine de la syphilis* et de la blennorragie, alors que quelques années seulement après le début de l'épidémie du sida on en connaît, grâce à la virologie, la cause et, avec elle, les moyens techniques pour simplement en prévenir l'extension. C'est dire, en d'autres termes, le caractère on ne peut plus pernicieux d'une proposition – la réouverture des *maisons closes – qui, si elle était* suivie d'effets, viendrait à sa manière ruiner tous les efforts d'information du grand public et de prise en charge collective du problème en renvoyant dans l'ombre des « maisons de tolérance » la solution d'un problème qui, faut-il le rappeler, ne peut trouver de solution qu'au grand jour.

J.-Y. N.

(1) *La Prostitution clandestine à Paris*, du docteur O. Commenge, Schleicher Frères Editeurs, 1897.

Les noces de l'âme et de la matière

Psychiatres, psychanalystes et scientifiques veulent confronter leurs démarches et comparer leurs modèles d'analyse pour vérifier s'ils peuvent s'enrichir les uns des autres

APRÈS des décennies de cohabitation forcée, scientifiques et psychanalistes *seraient-ils en train de* découvrir les mérites de leurs disciplines respectives ? Du 24 au 27 mai, le cinquantième congrès des psychanalystes de langue française, organisé à Madrid par la Société psychanalytique de Paris, s'interrogeait en tout cas sur l'intérêt – réel ou imaginaire – que présentent aujourd'hui les sciences dites « exactes » pour les spécialistes de l'inconscient.

Organisé par l'Association française des psychiatres d'exercice privé (AFPEP), l'*Ecole de psychosomatique* (1) et l'Ecole nationale supérieure des télécommunications (Télécom-Paris), le colloque interdisciplinaire qui vient d'avoir lieu à Paris, les 9 et 10 juin, allait plus loin encore.

Derrière un titre quelque peu abscons – « Modèle(s) du psychisme : une confluente nécessité », – il réunissait en effet, outre de nombreux psychiatres et psychanalystes, des spécialistes des mathématiques, de la physique et de l'intelligence artificielle. Avec l'ambition de « *mettre en commun les connaissances et les expériences, de confronter modèles et outils* », et de vérifier si les deux démarches de pensée, radicalement différentes, peuvent s'enrichir l'une de l'autre.

Car il s'agit bien, nonobstant les rares défenseurs d'une « psychanalyse scientifique », de deux univers distincts. « *Si l'on se conforme au modèle qui a prévalu dans les sciences physico-chimiques jusqu'à la révolution quantique (utilisation de concepts univoques, mathématisation, formulation d'hypothèses soumises à vérification par des expériences reproductibles), la psychanalyse n'est définitivement pas une science* », continuent d'affirmer la plupart des spécialistes. Cependant, qui dit différence n'implique pas forcément incommunicabilité. Et nombre de psychanalystes, aujourd'hui, estiment bénéfique à leur art la transposition de divers modèles scientifiques, issus notamment de la biologie et de la physique modernes.

« *En travaillant avec un ami biologiste, nous nous sommes souvent posé cette question ; est-ce que l'analogie de nos descriptions, scientifique d'un côté, psychanalytique de l'autre, n'est qu'un simple jeu de langage ? Ou bien s'agit-il de l'expression, à différents niveaux, d'une même activité humaine ?* », s'interroge Jean-Michel Thurin, fondateur de l'Ecole de psychosomatique. Un nombre croissant de psychanalystes s'intéressent notamment à l'auto-organisation, cette propriété que présente le vivant de se développer, de se complexifier et de s'organiser.

« *La psychanalyse peut être tentée de transposer dans son domaine propre une théorie qui a fait ses preuves ailleurs, sur des faits d'un autre ordre* », précise Roger Perron, psychanalyste et directeur de recherche au CNRS. « *Ainsi l'analyste René Spitz a-t-il explicitement emprunté à l'embryologie la notion d'« organisateur.* » L'embryologie, qui permet de rendre compte d'une structure biologique par son histoire, renvoie en effet directement les psychanalystes à leur propre interrogation ; comment le psychisme se structure-t-il ?

« *Dès lors que l'on prend, comme Freud et ses disciples, le pari d'expliquer le fonctionnement présent du psychisme par l'histoire antérieure, on finit en effet par buter sur l'inconnu, cet « avant l'avant » qui préoccupait déjà Freud et Mélanie Klein*, poursuit Roger Perron. *En l'état actuel des connaissances, rien ne prouve la validité de l'hypothèse de Spitz. Mais sa métaphore a bel et bien fait progresser la pensée psychanalytique, et c'est là l'essentiel.* »

Autre source d'enseignement : l'intelligence artificielle, « *capable de tout reproduire pour peu qu'on lui décrive très précisément ce qui s'est produit dans une situation donnée. Autant dire un véritable défi pour un psychanalyste, un casse-tête qui le submerge de questions élémentaires et insolubles* », souligne Jean-Michel Thurin. Informaticien à Télécom-Paris, Alain Grumbach tente ainsi de mieux comprendre, par le biais des réseaux neuro-mimétiques, les mécanismes de la pensée. « *L'inconscient, matière de base de la psychanalyse, peut revêtir deux formes : l'information non conceptualisée et l'information refoulée. Seule la première concerne l'intelligence artificielle* », précise-t-il. En tentant – par exemple – de simuler les capacités associatives de l'esprit humain, le modèle connexionniste crée une nouvelle passerelle entre la neurophysiologie (dont ces travaux s'inspirent directement) et la psychanalyse.

Plus globalement, l'approche interdisciplinaire qui se dessine aujourd'hui reflète, la plupart du temps, une aspiration d'ordre épistémologique. Chercheurs de l'âme ou de la matière, les spécialistes tentent de confronter les réflexions issues de la base même de leur démarche, de leurs postulats et axiomes. Et, de ce jeu de l'esprit, les psychanalystes ne sont apparemment plus les seuls à récolter les fruits. Un nombre croissant de scientifiques s'interrogent désormais sur la démarche de l'analyse, comme pour y retrouver matière à nourrir leurs propres réflexions.

C'est le cas notamment des physiciens, et, plus timidement peut-être, des mathématiciens. « *Même si cette démarche n'est pas nécessaire à notre discipline, faire un bout de chemin avec les spécialistes de l'inconscient peut enrichir les mathématiques* », affirme ainsi Jean-Pierre Barthélémy. Pour ce mathématicien, qui tente actuellement d'appliquer ses modèles à la psychologie cognitive, c'est dans le domaine de la classification que l'analogie paraît la plus fructueuse. « *L'exemple le plus simple et le plus classique est la classification des coniques, qui définit des familles de courbes (ellipses, hyperboles, etc.) selon la position des plans de coupe par rapport à un cône de révolution* », précise-t-il. « *Le mathématicien installé au chevet des coniques n'expérimente pas, mais tente de retrouver par la simple observation leurs propriétés intrinsèques, y compris leur phylogenèse.* » Une démarche qui s'apparente en effet à celle du psychanalyste, à l'écoute, avant tout, de « *ce qui n'est pas dit* ».

Dans cette recherche naissante d'un terrain d'entente entre psychanalystes et scientifiques, beaucoup reste cependant à faire. Il faut tout d'abord dépasser l'obstacle du langage, se méfier des faux amis. « *Pour ne citer que lui, le terme de psychisme ne veut pas du tout dire la même chose chez les cognitivistes, qui y intègrent toutes les activités mentales, et chez les psychanalystes, pour lesquels prime l'inconscient* », souligne la sociologue Isabelle Billiard. Reste aussi, et surtout, à s'assurer de la réelle valeur métaphorique des théories évoquées, à espérer que ces transpositions reflètent autre chose qu'une vague et stérile analogie. Dans ce domaine où la rigueur et la *prudence s'imposent avant toute* chose, psychanalystes et scientifiques avancent encore à tâtons.

CATHERINE VINCENT

(1) Fondée en 1985, l'Ecole de psychosomatique regroupe une quarantaine de membres permanents, psychiatres-psychanalystes pour la plupart d'entre eux.



Éléphants à la loupe

Les scientifiques accourent pour observer les troupeaux menacés. Les éléphants n'ont jamais été étudiés de si près

SECOUANT sa crinière grisonnante, l'écologiste suisse Franz Weber vient de se jeter dans une nouvelle aventure. Négligeant les imbroglios et les pièges de la politique africaine, il a signé le 25 mai dernier à Lomé avec le gouvernement togolais, une convention qui est une première mondiale. Forte de ses 240 000 adhérents et d'un budget qui se montait en 1988 à 1 million de francs suisses, la Fondation Weber (1) assurera désormais la gestion du plus vaste des parcs nationaux au Togo, celui de Fazao, dont les 200 000 hectares s'étendent au centre même du pays. Outre une collection d'insectes et d'oiseaux exotiques, on y trouve des singes, des félins, des antilopes, des crocodiles, des buffles et surtout plusieurs dizaines d'éléphants qui, si on les laisse en paix, ne demandent qu'à se multiplier. Il s'agira pour Franz Weber de les défendre contre les braconniers, puis, par des aménagements judicieux, d'en permettre l'observation par les visiteurs. Déjà l'université de Lausanne souhaite y envoyer ses naturalistes.

Les menaces mêmes qui pèsent sur les éléphants d'Afrique (leur nombre a dégringolé de 2,5 millions en 1946 à environ 300 000 aujourd'hui) ont précipité à leur chevet une meute de scientifiques. Jamais à travers le monde, universités, fondations et organismes internationaux n'avaient débloqué autant de crédits pour étudier les derniers des rois de la savane. Les éléphants, que l'on ne connaissait que par des dissections d'anatomistes et des récits de chasseurs, étaient de célèbres inconnus. *In extremis* ils livrent enfin leur mystère.

La trompe, par exemple, est toujours un objet d'étonnement et d'interrogation pour les chercheurs. L'évolution ayant conduit cet herbivore vers le gigantisme, il fallait bien qu'elle le dote en même temps d'un instrument lui permettant de brouter sans s'agenouiller. D'où l'allongement démesuré du nez et de la lèvre supérieure en un organe unique dans le règne animal. Tout à la fois organe de l'odorat et du toucher, la trompe sert de main, de respirateur, d'aspirateur, de pulvérisateur, d'avertisseur sonore et de signal visuel. Elle est si complexe que les éléphanteaux mettent plusieurs mois avant de savoir s'en servir pour arracher une touffe d'herbe.

Les oreilles que l'on tenait naguère pour de simples pavillons récepteurs sont aussi des organes de thermorégulation avec leurs 4 mètres carrés de surface recto-verso largement irriguées. Déployées au vent, elles fonctionnent comme des radiateurs de voiture. Leur température est de plusieurs degrés inférieure à celle de l'intérieur du corps.

En revanche, la glande temporale, d'où s'écoulent d'abondantes sécrétions à l'odeur âcre lorsque les mâles sont à la recherche des femelles, est loin d'avoir livré ses secrets. Car elle exsude aussi chez les adolescents – et les adolescentes – en dehors des périodes de reproduction et sert à marquer le territoire. Des Américains sont en train d'analyser les molécules qui la composent.

Le banquet de la vie

Sur la physiologie éléphantine, nombre de légendes ont été récemment mises à mal. Selon certains anciens, la gestation de la femelle durait jusqu'à neuf ans. Selon d'autres, seize mois seulement. En réalité, elle dure environ vingt-deux mois. On comprend ces hésitations quand on sait que les pachydermes se cachent pour mettre bas. *« J'étudie ces animaux sur le terrain depuis trente-neuf ans*, explique Pierre Pfeffer, le meilleur spécialiste français. *Je n'ai jamais réussi à surprendre une naissance.* » Une équipe de télévision japonaise qui à l'aide d'émetteurs a suivi des femelles pleines durant des mois n'y est pas parvenue non plus.

Lors de sa naissance le bébé éléphant pèse tout de même 100 kilos et mesure déjà 90 centimètres de haut. Il tête goulument jusqu'à six mois et consomme 10 litres de lait par jour. Mais son sevrage psychologique est infiniment plus long puisqu'il reste dans les jupes de sa mère jusqu'à dix ans, se remettant même à têter lorsqu'il lui vient un petit frère.

Le régime alimentaire des pachydermes est à présent bien connu : pour un adulte, 150 à 200 kilos par jour de matières végétales (herbe, feuilles et fruits) auxquels il faut ajouter environ 100 litres d'eau... Ce régime de Gargantua explique que l'éléphant passe le plus clair de sa vie



à table, n'interrompant ses repas que pour de courtes siestes diurnes ou pour des repos nocturnes. Alors carrément allongé, il ronfle comme un sonneur. Il est vrai que son rendement digestif est exécrable. Dans les crottins qu'il rejette quinze fois par jour, on retrouve pratiquement intact 40 % de ce qu'il a ingéré. Conséquence heureuse : l'éléphant, qui, à 7 kilomètres à l'heure de moyenne, parcourt d'énormes distances, est un grand disséminateur de graines. Attaquées par son suc digestif, les cosses les plus dures s'ouvrent mieux, et le taux de germination des graines s'en trouve amélioré de 20 %. Or on trouve dans le menu du pachyderme jusqu'à trente-sept espèces végétales différentes.

La loi des femelles

Digérant mal, le dernier des proboscidiens est également sujet à des maux d'estomac. Il risque même de s'empoisonner par l'excès de potassium contenu dans les plantes qu'il ingère. Pour se panser la panse et corriger son régime, l'animal fréquente des « pharmacies », sortes de mini-carrières qu'il creuse dans le sol et où il trouve de la terre imprégnée de chlorure de sodium. En en mangeant des kilos, l'éléphant se procure aussi le fer, le magnésium et le calcium nécessaires à ses défenses, qui, rappelons-le, continuent à pousser jusqu'au dernier jour. La mort de l'éléphant est aussi débarrassée de ses mythes. *Longévité maximale* : autour de soixante ans, pas davantage. Cimetières à éléphants ? *« Les rassemblements de squelettes*, explique Pierre Pfeffer dans son dernier livre (2), *sont toujours constitués d'animaux de différents âges, preuve de la mort simultanée d'un troupeau plutôt que d'une accumulation successive d'individus isolés.* » Les découvertes les plus passionnantes touchent à l'éthologie. Il est à présent clairement établi que les familles d'éléphants vivent sous le régime du matriarcat. C'est toujours la plus expérimentée des femelles qui mène la troupe, suivie de ses sœurs, de ses filles et des « garçons ». Ceux-ci ne prennent leur indépendance que vers dix ans et rejoignent alors de jeunes mâles d'autres familles, avec lesquels ils forment des bandes de célibataires. Ils ne recherchent les femelles que lors des périodes de reproduction puis les laissent en paix. Vers quarante ans, leurs articulations ankylosées ne leur permettent plus de suivre le train, et ils deviennent des vieux solitaires, sédentaires et discrets.

Dans la vie sociale des éléphants, les mâles ont donc un rôle fort réduit. En tout cas la survie des jeunes dépend de la présence de leur mère ou de leurs tantes. Lorsque celles-ci sont abattues par des braconniers, ils n'ont que fort peu de chances de s'en tirer, car les autres familles refusent de les adopter. Selon Pierre Pfeffer, le taux de mortalité est de 100 % chez les orphelins de moins de deux ans, de 60 % entre deux et cinq ans et encore de 45 % chez les adolescents isolés de cinq à huit ans. P. Boseman et Anthony Hall-Martin, deux chercheurs sud-africains, ont conforté cette observation au cours d'une opération montée en 1986. Dix-huit éléphanteaux de un an et demi à trois ans capturés dans le parc de Kruger avaient été transportés dans le parc de Pilanesberg, aux fins de repeuplement. Quatre d'entre eux moururent en quelques mois victimes d'ulcères à l'estomac provoqués sans doute par le stress de la séparation. Les autres ne furent sauvés que par un heureux hasard. Un riche Américain cherchait à relâcher deux femelles qu'il avait arrachées à un cirque. On les introduisit dans le parc où se trouvaient les jeunes désorientés. Elles les adoptèrent aussitôt et, en reconstituant une pseudo-famille, les sauvèrent d'une mort probable. D'autres découvertes récentes portent sur le langage des pachydermes. On connaissait les coups de trompette précédant la charge, les barrissements de retrouvailles, les grognements de satisfaction, les petits cris d'excitation. Mais ce qu'on prenait pour un gargouillis digestif est en réalité un murmure permanent servant à garder le contact avec les congénères, notamment en milieu forestier. Les chasseurs chevronnés avaient même remarqué que leur proie semblait émettre des vibrations à peine perceptibles. L'Américaine Katty Payne, spécialiste du langage des baleines, a identifié et enregistré ces manifestations. Les éléphants produisent en effet des infrasons d'une fréquence de 14 à 24 hertz (alors que l'homme n'entend qu'à partir de 20 hertz) qui sont perçus par le reste du clan jusqu'à plusieurs centaines de mètres.

Enfin nombre de naturalistes sont de moins en moins convaincus de la validité scientifique du classement des éléphants en deux espèces : celle de la savane et celle de la forêt. *« Il ne s'agit que d'une variation progressive d'est en ouest et du sud au nord, comme on la rencontre chez les buffles*, estime Pierre Pfeffer. *Quant à l'éléphant nain, c'est une fable dont j'ai fait justice il y a déjà trente ans.* »

En vérité, l'éléphant possède d'immenses facultés d'adaptation. Elles lui ont permis de vivre dans tous les territoires africains, du désert à la forêt équatoriale, et de parvenir jusqu'à nous du fond des âges. Mais à présent l'explosion démographique et surtout le braconnage aux armes de guerre menacent cet extraordinaire monument naturel. C'est avec raison que la communauté scientifique mondiale se mobilise pour le sauver.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) Fondation Franz-Weber, case postale Ch 1820-Montreux, Suisse.

(2) *Vie et mort d'un géant : l'éléphant d'Afrique*, de Pierre Pfeffer. Flammarion 1989, 192 pages.

Le confort des maisons closes

Suite de la page 15

Pour le docteur Brunet, la réglementation française en matière de maladies sexuellement transmissibles, caractérisée par des textes très contraignants, s'est élaborée progressivement depuis la première guerre mondiale et a pris la forme d'une législation d'ensemble en 1942. *« L'étude de l'origine et de l'évolution de cette réglementation fait apparaître trois facteurs déterminants*, explique-t-il. *Il s'agit de : l'amalgame entre le concept erroné de la transmission héréditaire de la syphilis et les dérives de l'eugénisme ; le débat entre réglementaristes et abolitionnistes à propos de la prostitution et la mise sur pied d'un modèle d'organisation médico-administratif, caractéristique de la législation sur les fléaux sociaux.* » Le caractère contraignant des textes concernant les maladies sexuellement transmissibles tient, pour l'essentiel, à l'obligation de traitement.

L'un des principaux articles indique ainsi que *« toute personne atteinte d'accident vénérien contagieux est tenue de se faire examiner et traiter par un médecin jusqu'à disparition de la contagiosité ». « Il n'existe pas d'autre exemple, en dehors de la toxicomanie, où l'existence de la maladie suffit à elle seule à définir une contrainte s'appliquant à tous les malades*, explique le docteur Brunet ; *le placement d'office pour les malades mentaux ou pour les alcooliques, qui peut être décidé, comme pour les maladies sexuellement transmissibles, par l'autorité préfectorale, ne touche, parmi les malades, que ceux qui sont présumés dangereux ; et des recours à des procédures judiciaires sont, dans ce cas, prévus par les textes.* »

C'est dire l'incohérence qu'il y aurait aujourd'hui à tout mettre en œuvre pour que ces contraintes réglementaires s'appliquent au sida, alors qu'on ne dispose, pour cette maladie, d'aucune thérapeutique efficace. Une incohérence d'autant plus grave que, depuis 1982, date d'apparition de l'épidémie, les différents gouvernements français se sont accordés, toutes tendances politiques confondues, pour lutter le plus souvent avec succès (grâce à l'aide des associations de malades et, parfois, contre l'opinion de quelques mandarins parisiens) contre toute discrimination dans ce domaine, qu'il s'agisse de l'enfermement des personnes contaminées ou, par exemple, du dépistage systématiquement imposé.

C'est la loi du 31 décembre 1942, relative à la prophylaxie et à la lutte contre les maladies vénériennes, qui forme encore aujourd'hui la base de la législation. Après la loi du 13 avril 1946, dite loi Marthe Richard, qui interdisait les « maisons de tolérance » et qui abrogeait *« toutes dispositions prévoyant l'inscription des prostituées sur les registres de police ou l'obligation pour elles de se présenter périodiquement aux services de police »*, une autre loi, datée du 24 avril, créait le fichier sanitaire et social de la prostitution. *« Il est difficile, malgré le caractère uniquement médico-social proclamé, de voir, dans cette création, autre chose qu'un transfert de localisation du fichier »*, estime le docteur Brunet.

Il fallut ensuite attendre 1959 pour que la France ratifie la convention *« pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui »* que les Nations unies avaient adoptée en 1949. C'est ainsi qu'en 1960 le fichier sanitaire et social fut supprimé ainsi que toutes les dispositions concernant les mesures spécifiques aux prostituées de la loi sur les maladies sexuellement transmissibles, les prisonniers demeurant la seule catégorie de population faisant l'objet de mesures particulières.

L'exclusion par l'hygiène

Ainsi, comme l'explique le docteur Brunet, il ne reste plus de la philosophie générale de la loi de 1942 que la criminalisation de l'« agent contaminateur », celui qui est tenu de se faire examiner par un médecin et soigner jusqu'à disparition de la contagiosité. Proposer la réouverture des maisons closes comme le contrôle sanitaire imposé aux prostituées pour juguler une épidémie, c'est donc revenir sur l'ensemble de l'évolution de la législation, tout comme sur la convention internationale de 1949, pour un bénéfice qui apparaît on ne peut plus hypothétique. Cette proposition au fond est d'autant plus pernicieuse que sous couvert de *« lutte contre l'hypocrisie »*, voire de manière plus perverse *d'« aide aux prostituées »*, elle renvoie au vieux mythe du contrôle systématique de la prostitution à partir de l'enfermement des prostituées.

« Les législations sur la prostitution ont toujours oscillé entre quatre modèles, explique le professeur Etienne-Charles Frogé, spécialiste de médecine légale. *Il y a aux extrêmes le prohibitionnisme (interdiction pure et simple) et l'abolitionnisme avec abrogation de toute loi ou règlement d'exception. Mais il y a aussi le « réglementarisme » associant une forme de tolérance à une réglementation de la profession et des maisons et enfin le « sanitarisme » qui ne réglemente que le contrôle sanitaire tout en tolérant la prostitution. Mais en toute hypothèse, l'histoire de la prostitution montre qu'on ne parvient jamais, fût-ce pour des raisons sanitaires, à contrôler cette activité.* »

Proposer aujourd'hui la réouverture des maisons closes, c'est donc vouloir passer d'une forme – relative – d'abolitionnisme au sanitarisme, en supposant que cette fois on parviendrait là où on a toujours échoué en ruinant à cette occasion tous les efforts des campagnes d'information et de responsabilisation. C'est aussi, qu'on le veuille ou non, mettre en place un système qui, compte tenu de l'absence de moyens thérapeutiques vis-à-vis du sida, conduit à instaurer, toujours au nom de l'hygiène et de la santé publique, un contrôle policier et une exclusion sociale des prostituées séropositives. C'est enfin, sida ou pas, faut-il le rappeler, officialiser une pratique contraire aux droits de l'homme. *« Rouvrir les maisons closes, c'est installer de fait le proxénétisme à un niveau supérieur de responsabilité*, estime le professeur Claude Got, auteur d'un rapport officiel sur le sida rédigé à la demande de M. Claude Evin. *Imposer le contrôle sanitaire ne peut qu'être une mesure discriminatoire. En revanche, on peut imaginer parvenir à mettre en place un système équivalent à celui de la médecine du travail, basé sur le volontariat et la confidentialité, permettant un véritable lien de confiance entre prostituées et médecins.* »

Il est clair en fait que l'urgence est ailleurs que dans ce type de proposition dangereusement naïve ou de mauvaise foi qui voit curieusement le discours politique rejoindre les souhaits du milieu. Il y a bien autre chose à faire aujourd'hui que de stigmatiser celles qui par leurs pratiques peuvent, il est vrai, contribuer (au même titre que leurs clients) à la diffusion des maladies sexuellement transmissibles. *« L'urgence*, estime le docteur Brunet, *c'est de faciliter la réinsertion de celles qui veulent quitter le milieu, mais aussi et surtout de faire en sorte que les prostituées puissent avoir accès à l'information, au système de dépistage et de distribution des soins médicaux, qu'elles puissent bénéficier, elles qui paient des impôts, des avantages de la Sécurité sociale dont elles sont le plus souvent exclues.* »

JEAN-YVES NAU

Un livre d'Yvonne Rebeyrol

« Tourbillons et turbulences »

Peut-on prévoir avec précision le temps qu'il fera dans dix ou quinze jours et, à plus longue échéance, l'évolution du climat de la Terre ? Quelles sont les réserves en eau douce de notre planète et les perspectives d'exploitation des richesses de l'océan ? Après avoir évoqué la terre et le feu, premiers des quatre éléments des philosophes de l'Antiquité grecque (1), Yvonne Rebeyrol traite dans ce deuxième volume, intitulé *Tourbillons et turbulences*, des milieux fluides de notre planète : l'eau et l'air. Reprenant divers articles rédigés au fil des ans dans les pages du *Monde*, l'auteur brosse un tableau des connaissances scientifiques actuelles sur les océans et l'atmosphère de la Terre, en expliquant, de façon simple mais précise, les mécanismes qui en gouvernent le comportement. Circulation des courants océaniques ou des masses d'air dans l'atmosphère, orientés par la rotation de la Terre, phénomènes météorologiques de toutes échelles, de la mousson aux cyclones, des tornades à la foudre, perturbations climatiques comme l'élévation du niveau des mers ou le phénomène El Nino qui affecte les eaux de l'océan tropical au large des côtes du Pérou, autant d'exemples choisis par Yvonne Rebeyrol qui nous conduisent à prendre pleinement conscience de l'extraordinaire variabilité spatiale et temporelle des conditions climatiques à la surface de la Terre.

Dix jours pas plus

Plus qu'une simple description des phénomènes principaux qui régissent l'équilibre des composantes fluides de l'environnement terrestre, c'est en fait l'histoire d'un domaine scientifique, en évolution constante au cours des trente dernières années, que retrace Yvonne Rebeyrol. L'apport des observations satellitaires, le développement des grands moyens de calcul, sont parmi les éléments déterminants de cette avancée des connaissances. Mais force est également de constater que, malgré ces progrès importants, bien des incertitudes demeurent. Nous savons aujourd'hui que la prévision déterministe de l'état futur de notre environnement restera très probablement un rêve au-delà d'une dizaine de jours.

Tourbillons et turbulences, constamment générés dans les fluides atmosphériques et océaniques, ont définitivement condamné le « démon de Laplace » et sa capacité à prédire l'évolution des milieux fluides de la Terre. Les sciences océaniques et atmosphériques font aujourd'hui appel aux théories nouvelles du chaos et de la dynamique des systèmes non linéaires. A cette évolution scientifique et technique est étroitement associée une évolution conceptuelle que l'ouvrage d'Yvonne Rebeyrol met clairement en évidence. Quittant une approche fragmentée par sous-disciplines, où météorologues, océanographes, chimistes de l'atmosphère, climatologues coexistaient, sans toujours dialoguer, notre conception de l'environnement a évolué vers une approche globale qui unit les différentes disciplines dans un effort permanent de compréhension, en incluant les couplages entre les principales composantes de notre planète : atmosphère, océans, biosphère et glace de mers.

En consacrant une partie importante de son livre à l'évolution future de l'atmosphère et des océans, Yvonne Rebeyrol nous rappelle que les activités humaines portent aujourd'hui directement atteinte à l'environnement global de la Terre : réchauffement de la surface due à l'émission des gaz à « effet de serre », gaz carbonique mais aussi méthane et composés azotés, diminution de la couche d'ozone liée aux émissions de composés chlorés, en particulier les chlorofluorocarbones, dont l'effet maximal se révèle dans la disparition rapide de l'ozone au pôle Sud, le désormais fameux « trou d'ozone ».

Si, au début des années 70, l'intérêt porté aux océans relevait plus des perspectives d'exploitation de ressources minérales ou énergétiques, dont l'auteur nous démontre le caractère par trop optimiste, l'émergence des problèmes d'environnement d'échelle globale et le rôle régulateur joué par les océans et l'atmosphère dans les climats de la Terre nous font aujourd'hui mesurer toute la priorité que nous devons accorder à la sauvegarde de ces milieux naturels.

Yvonne Rebeyrol expose parfaitement les relations entre ces différents problèmes, qui tous résultent de cette expérience en vraie grandeur à laquelle l'homme se livre depuis une centaine d'années : la modification de la composition chimique de l'atmosphère. Réfutant au passage un certain nombre d'idées fausses mais trop largement répandues sur les phénomènes de désertification et la déforestation des zones tropicales, c'est à un bilan clair et précis de l'état de notre compréhension actuelle de ces perturbations que se livre Yvonne Rebeyrol, en montrant à la fois les limites des connaissances et la nécessité d'agir rapidement pour préserver l'avenir de notre planète. Exercice difficile dans un domaine où l'amplification médiatique des débats scientifiques a souvent conduit à une confusion stérile.

Le principal mérite de l'auteur est d'avoir su le faire d'une façon fort attrayante, dans un langage accessible à tous, ce qui nous conduit à penser que cet ouvrage contribuera, auprès d'un large public, à une meilleure connaissance de notre environnement et à une prise de conscience accrue de sa fragilité.

GÉRARD MÉGIE
professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie, correspondant de l'Académie des sciences.

(1) In *La Terre toujours recommencée*, éditions La Découverte/Le Monde. Lire *le Monde* du 4 avril 1990.

▶ « Tourbillons et turbulences, la machine des climats », éditions La Découverte/Le Monde, 314 p., 180 F.

POINT DE VUE

Une procréation médicalement mal assistée

par le professeur Jacques Lansac

DEPUIS 1973, la Fédération française d'étude et de conservation du sperme humain (CECOS), grâce à des centres répartis dans vingt CHU de notre pays, assure la majorité des inséminations artificielles avec sperme de donneurs (quatre mille demandes par an) ainsi que la conservation du sperme des hommes (six mille actuellement) qui vont subir un traitement stérilisant (radiothérapie ou chimiothérapie). Enfin, ces centres assurent également la conservation des embryons obtenus après fécondation *in vitro* (FIV).

Cette structure coopérative fonctionne avec des règles éthiques (anonymat, bénévolat du don, couples hétérosexuels stériles n'ayant pas d'autre solution thérapeutique) et des règles scientifiques qui ont assuré à la Fédération une renommée internationale et permis la naissance de près de vingt mille enfants en France.

En 1982 est apparue la fécondation *in vitro*, qui s'est répandue très rapidement dans l'Hexagone, permettant à ce jour la naissance de dix mille enfants environ.

Ces techniques posent des problèmes d'ordre éthique, médical et financier. C'est pourquoi les pouvoirs publics ont décidé en 1988 de les *« réglementer en instituant un contrôle quantitatif et qualitatif »* des structures où elles sont réalisées, ainsi que des équipes médicales et biologiques qui les mettent en œuvre.

Une commission fut créée, composée de professionnels (médecins et biologistes participant à des activités de procréation médicalement assistée), des membres de l'administration, des juristes, un membre du comité d'éthique et du conseil de l'ordre. Cette commission étudia plus de quatre cents dossiers d'équipes cliniques, de laboratoires de FIV et de banques de sperme et fit des recommandations sur l'évaluation de ces techniques, l'enseignement devant être créé en médecine et biologie de la reproduction, enfin la création de services de reproduction dans les hôpitaux publics.

Les agréments des équipes cliniques et des laboratoires devaient suivre l'étude des dossiers. Une *réévaluation régulière des centres* était prévue et devait faire l'objet d'un rapport annuel au ministre.

Nous passerons sur les lenteurs administratives (avis rendu en *décembre 1988, autorisation donnée en mai 1990*) et les incohérences de rédaction d'ordre purement administratif pour analyser ce qu'il en a été réellement du *« contrôle qualitatif et quantitatif »*.

Soixante-quatorze centres cliniques ont donc été autorisés en décembre 1988 et n'ont jamais été réévalués depuis.

Les centres non agréés (après recours auprès des tribunaux ou non) ont continué à pratiquer sans aucun contrôle. Enfin, de nouveaux centres ont commencé à fonctionner sans autorisation.

Pour les laboratoires, certains n'ont été agréés que pour le *« traitement du sperme humain en vue de la fécondation »*. La commission n'avait en fait autorisé ces laboratoires que pour la préparation du sperme avant des inséminations intra-conjugales. En l'absence de loi, la formule qui a été retenue est celle assez floue de *« préparation du sperme en vue de la fécondation »*. Rien n'interdit donc les inséminations avec donneur en sperme frais, ce qui depuis l'épidémie de sida paraît très dangereux. La congélation permet *seule le contrôle bactériologique et* virologique du sperme avant son utilisation, qui peut ainsi être retardée.

Les CECOS, par un artifice juridique fragile, sont agréés, mais aucun texte ne donne une quelconque reconnaissance officielle à leur pratique éthique. Ce qui leur permet d'avoir régulièrement des procès.

Tous les laboratoires agréés le sont pour toutes les procréations *médicalement assistées*, y compris l'activité de banque de sperme. En l'absence de loi et bien *que la commission ait clairement* dissocié les banques de sperme pour insémination avec donneur des inséminations intra-conjugales, la rédaction du document *d'agrément n'a pu séparer l'activité* des procréations intra-conjugales du don de gamète.

Un recrutement de pères de famille

Cette dernière décision, qui répond à une stricte interprétation des textes (était-on obligé de donner un agrément à des laboratoires pour une activité qu'ils ne demandaient pas ?), pose un problème de santé publique.

En effet, les banques de sperme *peuvent du jour au lendemain passer* en France de vingt – ce qui couvrait des besoins connus et stables depuis dix ans – à soixante. Rien n'oblige ces centres à n'accepter que des donneurs bénévoles et pères de famille. Aucun texte ne les oblige non plus à faire un bilan génétique ou bactériologique comme le font les CECOS. Or il est bien connu maintenant que le bénévolat, outre son aspect éthique de non-commercialisation des produits du corps humain, est aussi une garantie pour les couples receveurs de la véracité des renseignements fournis par le donneur bénévole sur *son éventuel passé pathologique*. Un donneur rétribué sera forcément tenté de dissimuler une pathologie grave pour ne pas perdre la rétribution qui le motive. La vie en couple stable d'un père de famille est également une garantie relative de sa fertilité et de l'absence de maladie génétique transmissible, qui ne se révèle souvent qu'à la naissance des enfants. Surtout, ce mode de vie en monogamie hétérosexuelle prolongée est un facteur de faible risque pour les maladies sexuellement transmissibles, en particulier le sida, comme *l'a montré l'étude de plus de quatre* mille donneurs de la Fédération des CECOS dont aucun n'était porteur du virus du sida. Ce mode de recrutement très sûr a évité à la France des accidents et les contaminations observés dans les pays anglo-saxons où les donneurs sont rétribués.

Plus grave est encore le risque *de consanguinité*. Les *généticiens* des populations nous ont conseillé de ne pas faire naître plus de cinq enfants vivant dans des familles différentes avec le sperme d'un même donneur. Il est connu que la demande d'insémination avec sperme de donneur est de 0,75 % *des couples qui se forment chaque* année. Un centre d'activité modeste qui n'accueillerait que cinquante couples ne peut, du fait de la fréquence de ce type de stérilité, *le recruter que dans un bassin* d'un million d'habitants environ. Pour ne pas faire plus de cinq enfants par donneur, il faut donc au moins dix donneurs, et il en *faut en fait un peu plus si l'on veut* tenir compte d'un choix possible dans les caractéristiques physiques et biologiques (groupe sanguin) et des échecs de congélation du sperme d'hommes pourtant féconds.

L'expérience de la Fédération française des CECOS a montré qu'il y a environ tous les ans sept *cents à huit cents nouveaux* donneurs bénévoles qui couvrent les besoins mais ne peuvent se recruter que dans des zones de un à deux millions d'habitants. Le risque est donc grand, dans des petits centres, pour satisfaire à la demande, de faire beaucoup de grossesses avec peu de donneurs, ce qui dans une petite ville fait courir un risque important de consanguinité avec des conséquences possibles sur la descendance. C'est pour *cette raison que* les CECOS avaient volontairement limité le nombre de centres à vingt, desservant des bassins de population de plus d'un million et demi d'habitants et le plus souvent trois ou quatre. Enfin, la structure publique mise en place *était transparente, les résultats* étaient publiés chaque année, des études multicentriques étaient organisées, assurant en particulier la surveillance du taux de malfor*mation chez les enfants nés grâce* à l'utilisation de ces techniques.

On risque ainsi, avec la multiplication de petits centres non contrôlés, de voir comme aux *Etats-Unis l'absence de garanties* biologiques pour les couples qui se confieront à ces structures. Aux Etats-Unis, 25 % des donneurs n'ont eu aucun examen *génétique ou même une sérologie* du sida ; ne risque-t-on pas avec la multiplication des centres d'avoir bien des difficultés pour les contrôler et suivre les enfants ? *Cela est déjà clair pour les enfants* nés de la fécondation *in vitro* dont 46 % sont perdus de vue. On ignore déjà tout de la pratique du don d'ovocyte et de son suivi. La dérégulation de l'insémination artificielle avec donneur ne va-t-elle *pas conduire à un retour en arrière* avec un don de sperme clandestin et incontrôlé, alors que la France avait un réseau bien organisé sur le plan scientifique et éthique ?

L'absence de volonté politique, de textes législatifs clairs, conduit une commission créée pour contrôler qualitativement et quantitativement les techniques de PMA à une dérégulation de ce qui marchait bien et au non-contrôle de ce qui posait problème, et était à l'origine de sa création.

Les pouvoirs publics vont-ils longtemps se désintéresser de ce problème de santé ? Faudra-t-il *attendre des accidents qui ne* manqueront pas de se produire pour que l'on substitue à des décisions certes réglementaires mais absurdes une vraie politique de santé en matière de reproduction humaine.

► ***Jacques Lansac est président de la Fédération des CECOS.***

MÉDECINE

L'assainissement financier de la Croix-Rouge

Sursis, à Paris pour le centre Charcot

La direction de la Croix-Rouge française devrait recevoir, mercredi 13 juin, les représentants de l'Association de défense du centre Charcot et du Comité national des centres de santé pour *« s'entendre sur les modalités d'exploitation »* du dispensaire. Installé dans le treizième arrondissement de Paris, le centre de santé est occupé depuis sa fermeture officielle, le 27 avril, par des médecins et des usagers.

Le centre Charcot bruit de mille interrogations après l'annonce, jeudi 7 juin, par Mme Georgina Dufoix, *présidente de la Croix-Rouge française, « de mettre les locaux de l'ancien dispensaire à la disposition des médecins qui désireraient y prodiguer leurs soins »*. Pour combien de temps ? A quelles conditions ? Personne n'ose savourer franchement une victoire encore incertaine.

Depuis le 27 avril, date de sa fermeture et du licenciement du personnel, plusieurs dizaines d'usagers et de médecins occupent les lieux, nuit et jour. M. Marcel Oestreicher l'un des usagers a pris la tête des contestataires et préside l'Association de défense du centre Charcot (ADDC) : *« Ici, j'ai trouvé l'accueil, la convivialité et une médecine de qualité qui pratique le tiers-payant. »* Mais comme la majorité des dispensaires, celui de Charcot est déficitaire. Au cours de ces quatre dernières années, plus de cent vingt centres de santé ont dû mettre la clé sous la porte.

Cédé par les sœurs de Saint-Vincent de Paul à la Croix-Rouge française en 1970, Charcot accuse un déficit cumulé de 9 millions de francs. Une charge encombrante pour l'organisation humanitaire qui a décidé sa fermeture et celle de seize autres établissements, dont deux autres centres de soins. Avec ce plan d'économie, la Croix-Rouge française cherche à résorber une partie de son propre déficit de 232 millions de francs.

« Un centre de santé déficitaire, c'est un pléonasme, explique le docteur Alain Tyrode, médecin directeur d'un dispensaire à Gennevilliers. *L'inspection générale des affaires sociales a remis récemment un rapport au ministre de la santé qui révèle que des impossibilités à la fois légales, statutaires et financières empêchent les centres de santé d'être à l'équilibre. Nous affirmons que celui de Charcot doit vivre. »*

Avec trente mille à trente-cinq mille consultations par an, le centre Charcot bénéficie d'une forte fréquentation. Les patients y trouvent dix-huit spécialités, radiologie, ophtalmologie, cardiologie, psychiatrie... Au total, depuis plusieurs semaines, ils sont une trentaine de praticiens à se relayer gratuitement au chevet du centre. Une raison suffisante pour les assigner en justice.

« C'est surréaliste, s'indigne le docteur Joëlle Kaufmann qui assure elle aussi une permanence. *L'hôpital n'est pas un lieu de vie. Il faut des centres d'accueil et de soins pour les gens démunis qui ont tout de même la sécurité sociale. Ce n'est pas une médecine de charité que demandent les usagers du centre, mais une médecine de qualité. »*

MARTINE LARONCHE

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 12 juin

TF 1

20.35 Cinéma : Une affaire d'hommes. ■■
Film français de Nicolas Ribowski (1981). Avec Claude Brasseur, Jean-Louis Trintignant.
Un commissaire de police se prend d'une amitié passionnée pour un architecte, lui-même soupçonné du meurtre de son épouse. Le premier film, original par son étude psychologique, d'un réalisateur de télévision. Claude Brasseur est carré, Trintignant très ambigu.
22.25 Magazine : Ciel, mon mardi !
Invité : Claude Lelouch
0.15 Magazine : Spécial sports.
Club Mondiale 90.
0.40 Journal, météo et Bourse.
1.00 TF 1 nuit.

A 2

20.40 Magazine : Antipasti.
Le journal de la Coupe du monde de football.
20.56 Sport : Football.
Coupe du monde : Hollande-Egypte, en direct de Palerme.
22.50 L'heure de vérité.
Invité : Bernard Tapie, interrogé par François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Jean-Marie Colombani, Albert du Roy et Geneviève Moll.
23.55 Informations : 24 heures sur la 2.
0.10 Météo.
0.15 Magazine : Du côté de chez Fred.
Dossier : La Mafia et le gangstérisme.

FR 3

20.35 ▶ Magazine : La marche du siècle.
Thème : Les hommes de l'ombre. Avec Markus Wolf, ancien chef de l'espionnage et du contre-espionnage est-allemand, Werner Fischer, président du comité de dissolution de la STASI, Pierre Marion, ex-patron de la DGSE, William Colby, ancien membre de la CIA, Thomas Schmitt, porte-parole et coordinateur des comités de citoyens de l'Est.
22.15 Journal et Météo.
22.45 Télévision régionale.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Frantic. ■■
Film américain de Roman Polanski (1987).
22.25 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Mister Dynamite. ■
Film sino-yougoslave de Jackie Chan (1986).
23.50 Cinéma : Drowning by numbers. ■■
Film britannico-néerlandais de Peter Greenaway (1988) (v.o.).
1.45 Sport : Pétanque.
Trophée JB de Paris.

LA 5

20.40 Téléfilm : La fièvre d'Hawaii.
22.25 Téléfilm : Wardog, la machine à tuer.
23.30 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Sans famille.
De Jacques Ertaud (3e partie).
Rémi et son ami s'embarquent pour l'Angleterre.
22.00 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : Pour une poignée de yens. ■
Film chinois (Hongkong) de Chan Hong Man (1973).
23.45 Musique : Boulevard des clip (et à 0.10).
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Miss Saarema.
De Marc Soosar.
22.00 Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films (1).
De Denis Derrien.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'Arlésienne des énergies renouvelables ?
21.30 Débat. Les processus de démocratisation en Amérique centrale.
22.40 Nuits magnétiques. L'Allemagne, une affaire personnelle.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Musique ensembles. *Libra*, de Gerhard ; *After long silence*, de Marcland ; *L'offrande à Vénus*, de Giraud ; *Atmosphères imaginaires*, de Fuste-Lambezat ; *Inside*, de Barreau, par l'ensemble Musique oblique, dir. Denis Cohen.
22.30 Récital. David Lively, piano. Variations pour piano, de Copland ; Etude pour piano no 22, Etude pour piano no 21 d'Ives ; Trois paens pour piano, de Rudhyar ; Sonatine pour piano, de Chavez ; Deux légendes irlandaises pour piano, Tigres pour piano, de Cowell ; Sonate pour piano, de Griffes.
0.00 Club d'archives.

Mercredi 13 juin

TF 1

14.30 Club Dorothée.
17.05 Série : 21 Jump Street.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.45 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.40 Magazine : Spécial sports.
Mondiale 90.
20.55 Sport : Football.
Coupe du monde : Argentine-URSS, en direct de Naples.
22.50 Jeu : Bookmatch.
22.55 Série noire : Rhapsodie en jaune.
0.30 Magazine : Spécial sports. Club Mondiale 90.
0.55 Journal, Météo et Bourse.
1.15 TF1 nuit.

A 2

16.00 Jeu : En avant Astérix.
Animé par Eric Galliano.
16.50 Sport : Football.
Coupe du monde : Uruguay-Espagne, en direct d'Udine.
18.45 Magazine : Giga.
Les années collège.
19.20 INC.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
Animé par Patrice Laffont.
20.00 Journal et Météo.
20.35 Documentaire : Une vie de fou.
20.45 Téléfilm : Passions oubliées.
De Don Sharp, avec Sharon Stone, Christopher Cazenove.
Une missive à remettre en main propre...
22.25 Magazine : My télé is rich.
De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski (dernière émission).
23.20 Informations : 24 heures sur la 2.
23.35 Météo.
23.40 Magazine : Du côté de chez Fred.
Dossier : l'ordre de Malte.

FR 3

14.03 Magazine : Carré vert. La Salmor.
14.30 Jeu : Cherchez la France.
Animé par Vincent Perrot.
15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.05 Magazine : Une pêche d'enfer.
17.30 Dessin animé : Tom Sawyer.
17.55 Dessin animé : Molierissimo.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 ▶ Série : Les grands.
Georges Brassens, histoires de copains et de coquins.
21.55 Magazine : Mille Bravo.
Présenté par Christine Bravo.
22.15 Journal et Météo.
22.45 Magazine : Mille Bravo (suite).
23.25 Musique : Carnet de notes.
Symphonie no 60 « le Distrait », de Haydn, par le Sinfonietta de Chambord, dir. Amaury du Closel.

CANAL PLUS

15.20 Documentaire : Le grand Rift.
D'Adrian Warren.
4. Un continent à la dérive.
15.50 Téléfilm : La détermination d'une mère.
17.25 Cabou cadin.
La couronne ; Zorro.

En clair jusqu'à 21.00

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top 50.
Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Cinéma dans les salles.
21.00 Cinéma : Etroite surveillance. ■
Film américain de John Badham (1987).
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : L'ami retrouvé. ■■
Film américain de Jerry Schatzberg (1988). Avec Jason Robards, Christian Anholt, Samuel West (v.o.).
0.45 Cinéma : Les masseuses de Hongkong.
Film français classé X de Michel Baudricourt (1981). Avec Mika, Alban Ceray, Dominique St-Clair.
2.00 Documentaire : Menace sur les éléphants d'Afrique.
De Philip Cayford.

LA 5

13.35 Série : Arabesque.
14.30 Série : Soko, brigade des stups.
15.25 Série : Baretta.
16.26 Dessins animés. Les Schtroumpfs ; Rémi sans famille ; Les aventures de Claire et Tipoune.
17.35 Magazine : En route pour l'aventure.
18.00 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Histoires vraies.
La vie secrète d'une étudiante, téléfilm de Steven Stern, avec Barry Bostwick, Kathryn Harrold.
Un prof et son élève...
22.15 Débat : Peut-on s'aimer quand on a vingt ans de différence.
Animé par Gilles Schneider.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.25 Série : Cosby show (rediff.).
13.55 Feuilleton : Dynastie.
14.45 Téléfilm : Apollo 13 ne répond plus.
De Lawrence Doheny, avec Robert Culp, Clu Gulager.
16.00 Jeu : Match music.
17.15 Informations : M 6 info.
17.25 Série : L'homme de fer.
18.15 Série : L'ami des bêtes.
18.55 Série : Aline et Cathy.
19.25 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Le retour du docteur Casey.
De Joseph L. Scanlan, avec Vince Edwards, Gwynyth Walsh.
Un neurochirurgien plus préoccupé par les hommes que par les règlements.
22.15 Téléfilm : Black Cobra.
De Stelvio Massi, avec Riccardo Mioni, Fred Williamson.
Une jeune photographe et un gang de voyous. Énième rediffusion.
23.45 Musique : Boulevard des clips.
0.00 Six minutes d'informations (et à 0.10).
0.05 Informations : Dazibao.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (15).
15.00 Théâtre : La Mort de Danton.
Pièce de Georg Büchner.
17.00 Cinéma d'animation : Images.
17.30 Court métrage : Voyage en bateau.
De Pierre Brody.
18.00 Cinéma : La bohème. ■■
Film italien de Luigi Comencini (1988). Avec Barbara Hendricks.
19.45 Court métrage : La combine de la girafe.
De Thomas Gilou.
20.05 Série : Chroniques de France.
De Jean-Claude Bringuier.
21.00 Téléfilm : La comédie des comédiens ou Joséphine en tournée (2).
De Jacques Rozier.
22.30 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.
23.00 Documentaire : Musée d'Orsay (4).
De Pierre Dumayet.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. L'Allemagne, une affaire personnelle.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Duke Ellington et le cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 mai au château de Chambord) : Passio domini nostri Jesu Christi secundum Joannem, de Scarlatti ; Introito della Domenica di passione, de Leon ; Strabat Mater, de Caldera, par Les Arts florissants, dir. Christophe Rousset.
23.07 Jazz-club. En direct du Village, à Paris : Kirk Lightsey, piano ; Ricardo del Fra, contrebasse ; Sangoma Everett, batterie.

Audience TV du 11 juin 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	49,6	Santa Barbara 20,5	Pub 3,4	Actual. rég. 18,5	Nulle part 1,6	Reporters 2,5	Cathy et Aline 2,7
19 h 45	51,1	Roue fortune 23,1	Dessinez 8,1	19-20 infos 9,5	Nulle part 3,0	Journal 3,8	Dis donc... 3,2
20 h 16	65,1	Journal 25,4	Journal 13,5	La classe 11,8	Nulle part 3,0	Journal 6,0	Cosby Show 4,8
20 h 55	70,1	Mondiale 25,6	Coups... 13,2	César 16,6	Feux nuit 1,8	Réservé... 7,0	Flic parfait 7,9
22 h 08	66,8	Mondiale 26,8	Coups... 10,8	César 18,3	Feux nuit 1,8	Réservé... 7,9	Pub 2,8
22 h 44	53,0	Mondiale 24,9	De Gaulle 6,0	César 17,4	Lundi sport 0,7	Derrick 3,6	Splendeurs... 1,4

AGENDA

CINÉMA

Programmes du mercredi 13 au mardi 19 juin

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

La Maman et la Putain (1973), de Jean Eustache, 16 h ; Cannes à Paris Un certain regard : Hang up (1989), de Pauline Chan, The Space between the door and the floor (1989), de Pauline Chan, Night out (1989), de Lawrence Johnston, 19 h ; les Archives du film présentent : Dernier Atout (1942), de Jacques Becker, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma des pays nordiques : la Ferme paternelle (1980, v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), de Hrafn Gunnlaugsson, 14 h 30 ; la Seconde Danse (1983, v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), de Lárus Ýmir Óskarsson, 17 h 30 ; le Temps des moissons (1956, v.o. s.t.f.), de Matti Kassila, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

MERCREDI

Café, cafés : Jeune public Publicités RFP, les Bottes de sept lieues (1971) de F. Martin, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Carte blanche : Pierre Clémenti : À l'ombre de la paille bleue (1985) de Pierre Clémenti, 18 h 30 ; Café refuge : Léon la lune (1972) d'Alain Jessua, la Légende du saint buveur (1988) d'Ermanno Olmi, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALOUETTES, LE FIL A LA PATTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLAZE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CŒURS FLAMBÉS (Dan., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CONNEMARA (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Pathé Wepler II (ex-images), 18e (45-22-47-94).

2 FLICS A DOWN TOWN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-images), 18e (45-22-47-94).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

> Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.
> Les *commentaires concernant les films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FABLE DE LA BELLE COLOMBINE (Brés., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GLORY (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AI DANS LA PEAU (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

LE JEU DU RENARD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.-It.-All., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LECTURES DIABOLIQUES (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA MAISON DES PERVERSITÉS (*) (Jap., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MISS MISSOURI (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II (ex-images), 18e (45-22-47-94).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

SARAFINA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TREMORS (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

... Film italien de Duccio Tessari, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DARK ANGEL. Film américain de Craig R. Baxley, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ÉTÉ DES ROSES BLANCHES. Film yougoslave de Rajko Grlic, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA. Film finlandais d'Aki Kaurismaki, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR. Film américain de Bruce Beresford, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PASSE-PASSE. Film franco-suisse de Nicolas Gessner, v.o. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

TUMULTES. Film franco-belge de Bertrand van Effenterre : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UNE CHANCE POUR TOUS. Film américain de Douglas Day Stewart, v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VÉRITABLE HISTOIRE D'ABE SADA. (*) Film japonais de Noboru Tanaka, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

VOULEZ-VOUS MOURIR AVEC MOI ? (*) Film français de Petra Haffter, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II (ex-images), 18e (45-22-47-94).

SÉANCES SPÉCIALES

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

APARAJITO (Ind., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) mer., sam., mar. à 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45 film 10 mn après.

AVENTURES SUR LES ILES (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, dim. 14 h 30.

BACH ET BOTTINE (Can.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, dim. 15 h 45.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 19 h, ven. 21 h.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 17 h 30, jeu., lun. 22 h, ven., mar. 20 h.

DÉLIVRANCE (*) (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 17 h 30, jeu. 16 h, ven. 15 h 30, sam. 20 h, dim. 21 h 50, lun. 12 h.

2001. L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h, jeu. 14 h, 21 h 15, ven., lun. 21 h 30, mar. 16 h 30, 21 h 30.

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., ven., sam., dim., lun., mar. 22 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, ven. 13 h 30, sam. 16 h, dim. 13 h 15.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., ven., dim., lun. à 12 h 10.

FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 14 h, sam. 15 h.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40.

L'HISTOIRE D'ADÈLE H (Fr., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h (20 F).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 15 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 13 h 45, dim. 16 h 30.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., dim. 14 h, 15 h 40, sam. 15 h 40 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 15 h 40, sam. 15 h 40, dim. 14 h, 15 h 40, lun. 14 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h, sam. 13 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h 15, sam., lun. 13 h 40.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., sam. 22 h, lun. 20 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., mar. 22 h 15, jeu. 18 h, sam. 18 h 30, lun. 20 h.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 25, ven. 14 h, 19 h, dim. 13 h 30, lun. 21 h.

LA NUIT OBSCURE (Esp., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

PERFORMANCE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer., sam. 21 h 50, dim. 12 h, lun. 15 h 40.

LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) mer., sam., dim. 14 h, 16 h.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 40, sam. 15 h 15.

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., lun. 12 h.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 11 h 45.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun. 12 h T.U. : 20 F.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h, ven., mer. 18 h, lun. 14 h, 18 h, sam. 13 h.

SOLARIS (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h, dim. 21 h 10.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h.

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 12 h 05.

LA VILLE DORÉE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 20 h 10, ven. 16 h.

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 30, jeu. 16 h 30, ven. 19 h, mar. 14 h, 19 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 17 h 10.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 13 JUIN

« L'Opéra Bastille », 10 heures, métro Bastille, rue de la Roquette. Places limitées (Paris et son histoire).

« Les émaux limousins », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« De la forteresse à la Pyramide : le Louvre au passé et au présent », 13 h 30, sortie métro Palais-Royal, côté Musée du Louvre (munis du ticket d'entrée au musée).

« Un urbanisme vert : la ville-jardin d'Ivry », 15 heures, sortie métro Mairie-d'Ivry (Monuments historiques).

« De la place Dauphine au couvent des Grands-Augustins », 14 h 30, métro Pont-Neuf (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La peinture française fin dix-septième siècle au Louvre », 14 h 45, devant le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (Tourisme culturel).

« Art précolombien du Mexique », 17 h 30, Grand Palais, grande entrée (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 12 h 30 : « Les Noces de Cana : un tableau, une restauration », par N. Volle.

Fondation l'Arche de la fraternité (amphi 3) à la Défense, 15 h 30 : « Tibet, entre indépendance et interdépendance », avec A.-M. Blondeau, J.-P. Béja, Ugen Noubpa et P.-A. Donnet (Union pour le Tibet).

30, avenue Corentin-Cariou (salle Jean-Bertin), 17 heures : « Croissance et plasticité du système nerveux », par A. Prochiantz. Entrée libre (Cité des sciences et de l'industrie).

Collège de France (salle 8), 11, place Marcelin-Berthelot, 18 heures : « Économie de la rareté et société d'abondance », par J.-M. Bricall, recteur de l'université de Barcelone (Fondation François-Perroux).

14, rue Bonaparte (amphi 4), 18 h 30 : « Mais la critique est difficile », par J.-P. Criqui (Ecole nationale supérieure des beaux-arts).

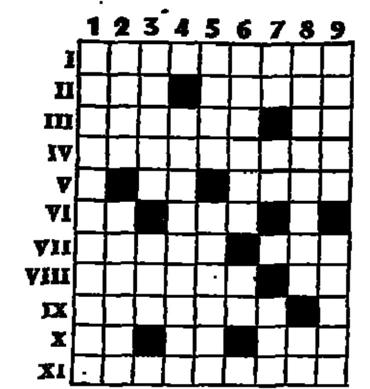
Sorbonne (amphi Descartes), 17, rue de la Sorbonne, 19 heures : « Le sport et la violence », par J. Bergeret (Mouvement de la responsabilité scientifique).

6, rue Albert-de-Lapparent, 20 h 30 : « La mante dépressive », par Y. Diénel (Psychiatrie psychanalytique).

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5280



HORIZONTALEMENT

I. Doit se mouiller pour aller de l'avant. – II. Accompagne une action. Opposé à la marche. – III. Gâter les cultures. Participe. – IV. Susceptible d'être décoré. – V. Donne des envies. Peut être dû à certaines extinctions. – VI. Pronom. Peut aller loin. – VII. Vauban y a exercé ses talents. Fait suer bien du monde. – VIII. Bonne, c'est une vraie poire. Adverbe. – IX. Franchissent le pas. – X. Impair. Quelque chose de « tiède ». Support de colonnes. – XI. Ne pas faire place à la nouveauté.

VERTICALEMENT

1. Souvent mêlé aux démêlés. – 2. Il n'est pas rare qu'elle se fasse mettre au placard. Compagne de roi. – 3. Avant de manger le morceau. Finit par se montrer très dur. – 4. Il est préférable qu'elles aient le ventre plein. – 5. Va souvent dans les cafés. A des grappes. – 6. Appelé à être changé. Préposition. – 7. Sa terre a offert du travail. Aimait les espaces verts. Bien gardés. – 8. Quelqu'un qui a l'habitude de « forcer ». Plus dans le noir. – 9. Apporte du sel. Est tout feu, tout flamme.

Solution du problème nº 5279

Horizontalement

I. Sommelier. – II. Croisière. – III. Hélas ; Nis. – IV. Luisant. – V. Isolée. – VI. Ta ; eu ; cru. – VII. Tour ; vair. – VIII. Eus ; Gog. – IX. Ululation. – X. Rée ; débit. – XI. Selleries.

Verticalement

1. Schlitteurs. – 2. Ore ; saoulée. – 3. Mollo ; usuel. – 4. Miauler. – 5. Essieu ; gade. – 6. Li ; se ; voter. – 7. Iéna ; cagibi. – 8. Erin ; ri ; oie. – 9. Restaurants.

GUY BROUTY



MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 13 juin à 0 heure et le mercredi 14 juin à minuit.

De l'air froid venu des îles Britanniques a envahi notre pays, apportant, nuages, fraîcheur, averses et même orages. Cette situation n'évoluera que très lentement, et le temps ne redeviendra beau que vendredi.

Cela ne durera guère, car une zone de mauvais temps va aborder les régions de l'Ouest dans la journée de samedi, gagnant vers l'intérieur dimanche.

Mercredi : nuageux au nord, averses et orages au sud.

Sur le Nord Pas-de-Calais et la Picardie, les nuages seront abondants et les éclaircies rares.

Sur la Bretagne, la Normandie, les Pays-de-Loire, le Poitou-Charentes, le Bassin Parisien, le Centre, et Champagne-Ardennes, le soleil fera quelques apparitions, après un début de journée brumeux.

Sur tout le Sud-Ouest, le Massif Central, Rhône-Alpes, la Franche-Comté, les Vosges, l'Alsace, ainsi que l'ensemble des régions méditerranéennes, les nuages seront abondants et menaçants ; ils donneront des averses, et même des orages.

Les températures resteront en-dessous des normales saisonnières ; les minimales seront comprises entre 10 et 12 degrés sur la moitié nord, entre 11 et 14 degrés sur la moitié sud ; les maximales ne dépasseront pas 18 degrés au nord de la Loire et 20 degrés sur le centre de la France ; elles atteindront 20 à 23 degrés sur le centre de la France ; elles atteindront 20 à 23 degrés dans le sud-ouest et 21 à 25 degrés près de la Méditerranée.

Les vents seront partout faibles ou modérés ; ils viendront du nord sur la moitié nord, et de l'ouest ou du nord-ouest ailleurs.

Jeudi : peu de changements.

Sur la Bretagne, la Normandie, le Nord, le Bassin Parisien, le Centre, Champagne-Ardennes, les Pays-de-Loire, Poitou-Charentes et le Centre, le début de journée sera encore brumeux, puis le soleil fera de belles apparitions.

Sur le sud-ouest, le Massif Central, Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine, Alsace, ainsi que les régions méditerranéennes, les éclaircies seront bien un peu plus larges que la veille, mais il y aura encore des ondées ou des orages.

Les températures seront en légère hausse, mais resteront encore en-dessous des normales de la saison.

Le vent soufflera modérément de nord ou nord-ouest sur la plupart des régions ; en Méditerranée, il soufflera de l'ouest, parfois assez fort entre la Corse et la Côte d'Azur.

Vendredi : orageux sur l'est et le sud-est.

Des brumes et des nuages bas cacheront parfois le soleil près des côtes de la Manche. Sur le reste du pays, le ciel sera peu nuageux après dissipation des brumes matinales, le ciel sera cependant plus souvent voilé près de la Méditerranée et des orages pourront s'y développer l'après-midi, ainsi que des Alpes aux régions de l'Est.

Les températures minimales s'échelonneront de 9 à 16 degrés du nord au sud. Les maximales ne dépasseront pas 17 degrés près des côtes de la Manche et varieront entre 21 et 25 degrés ailleurs.

Samedi : aggravation dans l'ouest.

De la Bretagne aux Pyrénées, le ciel se voilera le matin et des ondées ou averses seront à craindre l'après-midi. Ailleurs, après quelques brumes matinales, le temps sera peu nuageux dans l'ensemble à l'exception du littoral méditerranéen où les nuages seront plus fréquents. Une ondée n'est pas à exclure l'après-midi sur la Corse.

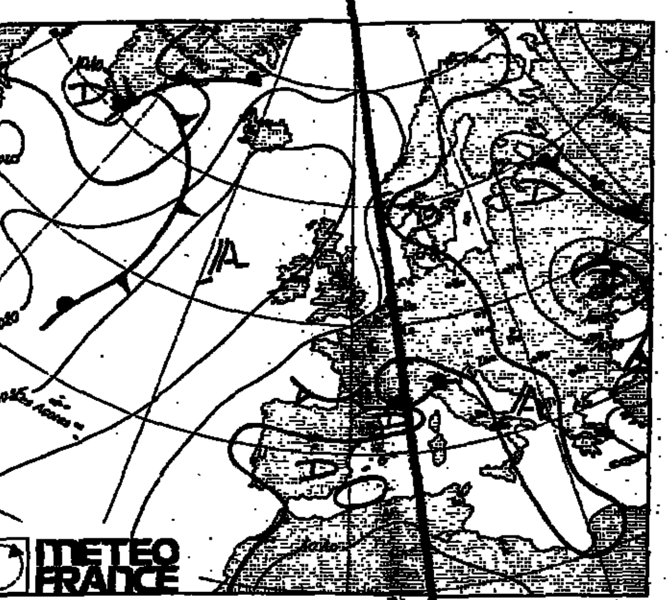
Les températures pourront aller de 10 à 16 degrés du nord au sud le matin et de 19 à 26 degrés l'après-midi.

Dimanche : pluie et orages.

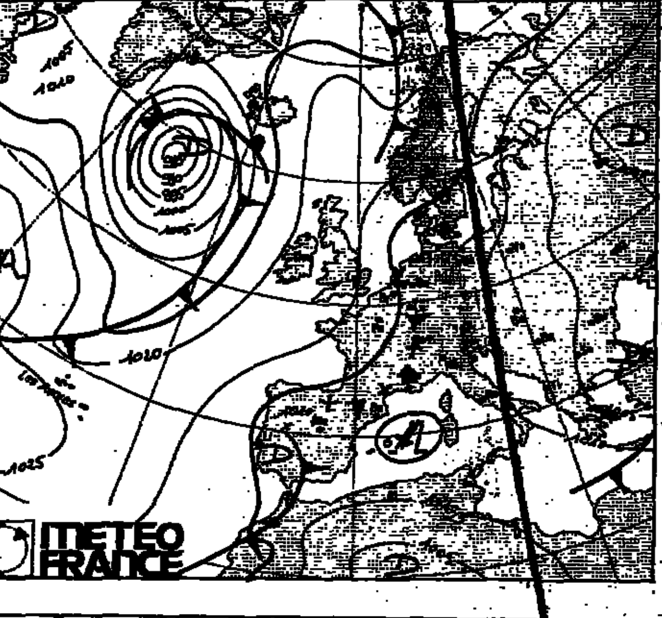
Le temps pluvieux intéressera toutes les régions de la Bretagne à l'Aquitaine, ainsi que les Pyrénées et le bassin méditerranéen. Des orages pourront éclater par endroits. Ce temps maussade gagnera en fin de journée la plupart des régions.

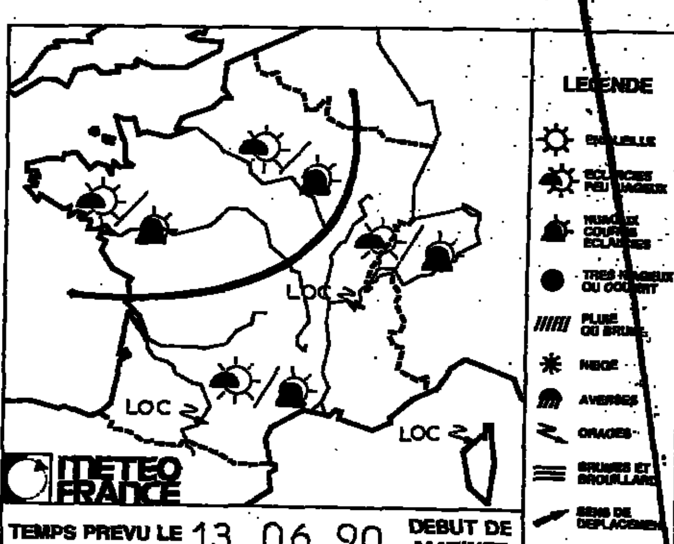
Les températures minimales seront en hausse et les maximales seront en baisse.

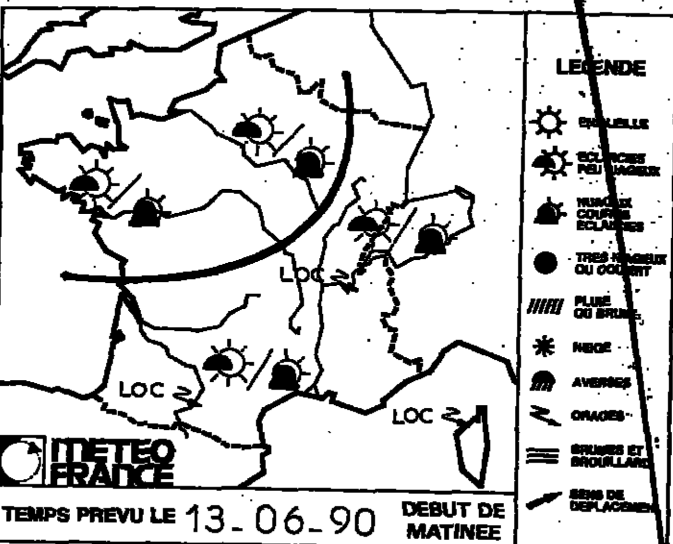
SITUATION LE 12 JUIN A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 JUIN 1990 A 12 HEURES TU







TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-6-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-6-90 à 6 heures TU et le 12-6-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	21	16	C
BIARRITZ	18	14	D
BORDEAUX	24	13	N
BOURGES	19	8	B
BREST	17	12	A
CAEN	17	11	C
CHERBOURG	14	11	N
CLERMONT-FER.	21	13	C
DIJON	21	11	C
GRENOBLE St-M-H	22	14	P
LILLE	15	11	C
LIMOGES	23	9	N
LYON	21	14	P
MARSEILLE-MAR.	24	13	C
NANCY	18	7	N
NANTES	23	13	P
NICE	21	14	P
PARIS-MONTS.	16	11	B
PAU	18	13	P
PERPIGNAN	18	13	D
RENNES	21	12	C
ST-ETIENNE	20	13	P
STRASBOURG	19	11	N
TOURS	20	8	D
TOULOUSE	21	12	C
POINTE-A-PITRE	32	25	N

ÉTRANGER			
ALGER	28	18	N
AMSTERDAM	15	11	P
ATHÈNES	33	21	D
BANGKOK	33	28	C
BARCELONE	21	15	N
BELGRADE	21	11	D
BERLIN	19	11	N
BRUXELLES	15	11	C
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	24	10	D
DAKAR	25	22	D
DELHI	39	28	C
DJERBA	36	21	N
GENÈVE	21	12	P
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	31	18	D
JÉRUSALEM	28	14	D
LISBONNE	25	15	D
LONDRES	15	8	C
LOS ANGELES	26	17	D
LUXEMBOURG	15	10	C
MADRID	26	10	D
MARRAKECH	29	14	N
MEXICO	27	13	B
MILAN	24	16	N
MONTRÉAL	24	12	D
MOSCOU	21	8	C
NAIROBI	24	17	N
NEW-YORK	27	16	D
OSLO	27	13	D
PALMA-DE-MAJ.	36	15	D
PÉKIN	29	21	D
RIO-DE-JANEIRO	19	17	P
ROME	24	14	N
SINGAPOUR	-	-	-
STOCKHOLM	25	12	N
SYDNEY	17	8	C
TOKYO	26	20	C
TUNIS	30	21	C
VARSOVIE	20	9	D
VENISE	19	15	C
VIENNE	19	12	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.



BILLET

Le casse-tête de Framatome

Le mouvement se précipite dans le dossier Framatome. A la fin de la semaine dernière, le chef de l'Etat faisait savoir qu'il voulait que Framatome reste dans le secteur public. Lundi, le Crédit lyonnais se déclarait prêt à acheter 6 % du capital du constructeur de chaudières nucléaires. Mardi, on prêtait à L'Aérospatiale la même intention.

La prise de position, jeudi dernier, de M. François Mitterrand était espérée depuis des mois par l'état-major de Framatome (et son patron M. Jean-Claude Leny), opposé à une prise de contrôle de la CGE dans Framatome. Mais si le principe édicté par le président de la République est clair, l'application reste floue. D'autant qu'il veut une solution qui ne soit pas susceptible d'être remise en cause, par exemple par la privatisation d'un actionnaire de Framatome (d'où le projet d'un droit de préemption des actionnaires publics).

En revanche, la question de savoir si la participation publique doit être majoritairement dans une main est plus disputée.

Tout dépendra en fait de l'attitude de M. Suard : la participation publique étant de 45 % (et celle des salariés de 3 %), il faut qu'il consente à céder (ou à renoncer) à 3 % au moins du capital de Framatome pour que la barre des 51 % soit franchie.

M. Suard, en déplacement à l'étranger depuis huit jours, acceptera-t-il de vendre un peu de ses parts pour ne conserver qu'une minorité ? Si tel n'était pas le cas, plusieurs cas de figure sont envisageables : soit M. Suard revend la totalité de sa participation (ce qui reviendrait cher) ; soit il refuse de vendre quoi que ce soit et finalise le rachat des parts de Dumez (ce qui serait un défi à l'Etat) par exemple en passant en force lors de la prochaine assemblée générale de Framatome, le 14 juin ; soit il s'en tient au compromis 50/50 mis au point par Matignon mais actuellement quasiment écarté, à charge pour les services du premier ministre de le faire accepter.

F. V.

Un déficit de 7,6 milliards en 1990, de 11 milliards en 1991

L'équilibre de la Sécurité sociale est mis à mal par le dérapage croissant de l'assurance-maladie

Excédentaire d'un milliard de francs en 1989, le régime général de la Sécurité sociale devrait être déficitaire de 7,6 milliards cette année et de 11 milliards en 1991. Dans son rapport bi-annuel présenté mardi 12 juin, la Commission des comptes de la Sécurité sociale insiste sur « les graves préoccupations suscitées par le déficit grandissant de la branche maladie dont les dépenses s'alourdissent à un rythme soutenu ».

En 1988, trois des quatre branches du régime général de la Sécurité sociale étaient excédentaires. Seule, l'assurance vieillesse se trouvait dans le rouge. En 1989, 1990 et 1991 l'assurance-maladie bascule à son tour dans le déficit. Jusqu'à présent, les surplus – largement injustifiés – dégagés par la branche des accidents du travail, rattachée à la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), permettaient de sauver les apparences. Désormais, la détérioration des comptes apparait au grand jour.

Pourtant, le déficit de la branche maladie et celui de la branche vieillesse ne sont pas de même nature. Les dépenses de retraite résultent de l'évolution démographique, des conséquences du mode de calcul des pensions mais aussi de choix politiques (abaissement de l'âge de cessation d'activité, souci de réduire la population active face à la montée du chômage). Chaque année, leur dérive « spontanée » est proche de 10 milliards de francs. Il faudra bien, un jour ou l'autre, prendre le problème à bras le corps mais il s'agit de tendances lourdes de la société française et les efforts d'ajustement ne peuvent être que progressifs.

En revanche, le déséquilibre de l'assurance-maladie provient certes de l'accroissement des dépenses de soins – pour autant, cela ne signifie pas toujours que les Français sont effectivement mieux soignés – mais aussi, et surtout, de l'effet d'offre qu'exerce l'économie de la santé, engendré notamment par le dynamisme de la démographie médicale.

Au cours de la dernière période, les différents gouvernements ont toujours considéré qu'il convenait de réserver les augmentations de cotisation à l'assurance-vieillesse, la branche maladie devant elle-même s'équilibrer. M. Claude Evin, ministre de la solidarité, va devoir en tirer les conséquences ; le besoin de financement de la CNAMTS passera de 4,1 milliards de francs en 1989 à 5,7 milliards en 1990 et 13,4 milliards en 1991. Dans la perspective de l'instauration d'une contribution sociale généralisée au profit de la Sécurité sociale, ce dérapage risque de le placer en position délicate face au ministère des finances, hostile à ce qu'un tel mécanisme encourage une hausse des prélèvements obligatoires.

Après une pointe en 1989 (+ 9,1 %), les dépenses d'assurance-maladie devrait cependant ralentir leur marche en avant (+ 7,4 % en 1990, + 6 % en 1991). Ces estimations supposent que les dépenses d'hospitalisation publique, dopées par les mesures accordées aux infirmières, se modèrent malgré l'effet des revalorisations prévues pour la fonction publique hospitalière. Mais ce sont les dépenses d'assurance-maladie hors hospitalisation qui inquiètent le plus. Cette année, les honoraires feront un bond de 8,1 % (8,5 % pour les prescriptions, 11 % pour les autres soins de santé). La facture supplémentaire serait de 11 milliards de francs en 1990 et de 13,7 milliards l'année suivante.

Soldes du régime général de la sécurité sociale

En milliards de francs
* Résultats provisoires
** Prévisions

1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
–3,1	–4,7	14,3	9,4	25,5	–18,8	–1,4	–10,3	1*	–7,6**	–11**

Question de confiance

Ces chiffres tablent sur un infléchissement de 3,6 points (4,1 milliards) qui découlerait des engagements de modération pris par les médecins lors du renouvellement de la dernière convention médicale. Or rien n'indique que cet objectif sera atteint. En outre, les pouvoirs publics ont curieusement, transmis des hypothèses de hausse des tarifs médicaux notablement inférieures à l'accord conventionnel... « *Il est permis de se demander si, mises en pratique, ces orientations seraient de nature à favoriser l'émergence de relations confiantes entre les pouvoirs publics, les caisses et le corps médical* » souligne à juste titre la Commission.

Pour freiner ces dépenses, de telles relations de confiance seront en effet indispensables. En cautionnant – même si ce fut à contre-cœur – une convention médicale faisant passer au second plan la maîtrise les dépenses, le gouvernement n'a pu que repousser les échéances. La nécessité de discipliner les prescripteurs de soins et de sensibiliser les assurés sociaux sur les conséquences économiques de certains de leurs comportements va devenir une urgence.

De leur côté, les dépenses de retraite devraient s'alourdir de 9,1 % en 1990 (en raison des transferts aux autres régimes) mais de 6,7 % en 1991 alors que le déficit resterait à peu près stable (4,1 milliards et 5,7 milliards). Malgré le dernier plan-famille, les prestations familiales vont continuer d'accumuler les excédents (17,7 milliards sur trois ans) au profit du régime général.

La branche des accidents du travail fera de même (11 milliards sur la même période) en dépit des propositions du rapport Bougon de juillet 1989 recommandant une « *opération vérité* » afin que les taux de cotisation des entreprises soit davantage en rapport avec les dépenses prévues. Enfin, contrainte de ne pas s'éloigner des projections macroéconomiques, la Commission des comptes a retenu pour cette année une progression moyenne de 7,5 % du rythme de croissance des encaissements de cotisations.

Une perspective qui pourrait s'avérer pessimiste puisque la progression, en rythme annuel, de ces recettes atteignait 8,1 % en mai contre 7,4 % fin décembre 1989. Plus généralement, les hypothèses retenues restent très prudentes : la masse salariale augmenterait de 7,5 % en 1990 et de 5,6 % en 1991 (2,1 % et 1,3 % en ce qui concerne les effectifs salariés).

JEAN-MICHEL NORMAND

Les comptes du régime général de 1989 à 1991
(en milliards de francs)

	Assurance-maladie	Accidents du travail	Assurance-vieillesse	Allocations familiales	Divers (3)	Régime général
1989 (1)..	– 2,2	3,5	– 4,1	3,7	0,2	1
1990 (2)..	– 9,8	3,5	– 5,7	4,1	0,2	– 7,6
1991 (2)..	– 12	4,4	– 13,4	9,9	0,2	– 11

(1) Résultats provisoires. – (2) Prévisions. – (3) Expatriés, ACOSS, UCANSS.

Source : Direction de la Sécurité sociale et SESI.

Pour favoriser rapprochements et coopérations

Trois directives aménagent la fiscalité des entreprises européennes

LUXEMBOURG

de notre correspondant

Trois directives qui attendaient le bon vouloir du conseil des ministres de la CEE depuis quinze ans et dont l'objet est d'éviter aux entreprises opérant sur plusieurs etats membres, d'être pénalisées fiscalement, ont été approuvées lundi 11 juin par les ministres des finances des douze réunis à luxembourg. « il s'agit d'une percée majeure dans la réalisation du marché unique, c'est important pour renforcer la coopération entre les entreprises en europe et pour accroître leur compétitivité » a commenté mme christiane scrivener, le commissaire chargé de la politique fiscale.

La première directive concerne le régime fiscal applicable aux plus-values réalisées à l'occasion d'une fusion, d'une scission, d'un apport d'actifs, d'un échange d'actions intervenant entre deux sociétés opérant dans des Etats membres différents. Les réglementations nationales actuelles considèrent ce type d'opérations comme une liquidation totale ou partielle de la société qui fait l'apport et la soumet donc à l'impôt sur les plus-values, celles-ci étant établies de manière artificielle, puisqu'elles comparent la valeur sur le marché du bien pris en considération (l'entreprise elle-même, ou bien un immeuble, un terrain, un paquet d'actions) à la valeur du même bien inscrite au bilan qui est traditionnellement sous-évaluée.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite page 25

La coopération industrielle Nord-Sud

« L'Afrique francophone boxe avec un seul poing », déclare M. Domingo Siazon

A l'occasion du dixième anniversaire du service de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) en France, le directeur général de l'ONUDI, M. Domingo Siazon, évoque les progrès du concept de coopération industrielle Nord-Sud ainsi que les vues de son institution sur l'Afrique noire actuellement en pleine ébullition.

« *Nous sommes la seule agence spécialisée qui a reçu compétence pour travailler directement avec le secteur privé, l'industrie et la technologie.* » Directeur général de l'ONUDI depuis août 1985, le Philippin Domingo Siazon définit son organisation comme une « *agence de mariage entre entrepreneurs* » spécialisée dans la coopération industrielle entre firmes du Nord et firmes du Sud. Moins tributaire des financements publiques que toutes les autres institutions onusiennes, l'ONUDI bénéficie à ce titre d'une marge de manœuvre supplémentaire propice à la promotion du partenariat d'entreprises.

« *Par le passé*, explique M. Siazon, *on estimait que, dans le tiers-monde, tout allait bien si la politique économique était efficace. En Afrique, où nous menons une action prioritaire d'assistance et de coopération, les critères macroéconomiques ne sont pas suffisants. Il faut aussi travailler comme nous au niveau « micro », à l'échelon des usines.* »

Le directeur général ne cache pas son inquiétude quant à l'évolution du continent noir. « *Le désengagement des investisseurs privés est réel. Le critère des chefs d'entreprise, c'est de savoir s'ils pourront gagner de l'argent... En Afrique, la situation est complexe. On connaît deux instruments pour mener les politiques économiques, la monnaie et la fiscalité. En Afrique francophone, on n'utilise qu'un seul de ces instruments. Cela revient à ne boxer qu'avec un poing. Le système du franc CFA est commode, car il reporte sur Paris l'obligation de respecter une discipline. Les monnaies nationales sont surévaluées pour permettre les importations au profit des couches urbaines favorisées par les politiciens. Mais ces pays n'ont pas, dans ces conditions, les moyens d'exporter !* »

A l'instar du CNPF par la voix de M. Jean-Pierre Prouteau, M. Siazon préconise pour l'Afrique davantage de coopérations sous-régionales afin de rentabiliser les unités industrielles mises sur pied. « *Nous avons favorisé l'implantation au Burundi d'une usine d'embouteillage de bière. Pour qu'elle soit en équilibre, elle devrait pouvoir exporter vers les pays voisins. Il faut privilégier les zones économiques préférentielles. Le commerce informel a toujours existé. A l'époque du naira cher, les produits affluaient au Nigéria. Maintenant que le naira a fortement baissé, les biens sortent du Nigéria vers le Cameroun.* »

Homme de terrain et de concret, Domingo Siazon porte des diagnostics précis sur les pays « *suivis* » par l'ONUDI. « *Au Nigeria, la situation est très complexe, mais si le gouvernement reste stable pendant quatre ou cinq ans, il y aura de réelles possibilités. Le taux de change est très compétitif, et les autorités ont bien exploité leur quota d'exportations textiles. Certes, le pays est très endetté. Mais longtemps les économies japonaise ou sud-coréenne ont été endettées... Ce qui compte, c'est le niveau des investissements.* »

Le Vietnam va devenir compétitif

L'optimisme du directeur général de l'ONUDI couvre aussi le Vietnam, où son organisation met en œuvre plus de 90 % des projets des Nations unies consacrés à ce pays. Un forum d'investissement y sera organisé en mars 1991. « *Le Vietnam va devenir très compétitif*, affirme M. Siazon. *Il est redevenu exportateur de riz.* »

Selon lui, « *il n'existe pas à proprement parler de concurrence entre les pays de l'Est et le tiers-monde* ». Leur marginalisation s'est faite avant la chute du mur de Berlin. « *Les PVD recevaient 40 % de l'investissement public dans les années 60. Ils n'en recevaient plus que 37,5 % en 1980, 13 % en 1985 et 9,8 % en 1988.* » Quand il évoque les pays les plus actifs en Afrique, il cite le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Japon. « *Les Japonais n'ont pas investi dans les pays de l'Est. L'Afrique était encore pour eux une terre inconnue il y a deux ou trois ans. Ils considèrent les investissements sur ce continent comme stratégiques.* »

En neuf ans, le service de promotion des investissements de l'ONUDI a initié des projets de coopération industrielle pour un montant de l'ordre de 4,9 milliards de dollars, en dépit des problèmes budgétaires que lui ont valu la forte dépréciation du billet vert en 1986 et l'accumulation des arriérés de paiement des Etats-Unis (44 millions de dollars). En 1986, le ministère français de l'agriculture a apporté une contribution spéciale de 3 millions de dollars à l'organisation, dont le siège est à Vienne.

« *Les pays en développement ne doivent pas renouveler les erreurs des pays industrialisés en matière d'environnement*, conclut M. Siazon. *Nous les conseillons pour le choix de technologies et d'intrants moins polluants. Nous avons lancé un programme de sélection des technologies adaptées à leurs contraintes naturelles. Mais il ne faut pas oublier que la dégradation de l'environnement est souvent liée à leur pauvreté.* »

ERIC FOTTORINO

ÉCONOMIE

SOCIAL

Le séminaire sur la fonction publique

Déconcentrer pour remobiliser les services extérieurs de l'Etat

Pendant quatre heures et demie, une trentaine de ministres ont participé, le 11 juin, au séminaire gouvernemental sur le « renouveau du secteur public » qui faisait suite à une première réunion, sur le même sujet, organisée en septembre dernier. M. Michel Rocard s'est longuement expliqué dans l'interview qu'il nous a accordé (*le Monde* du 12 juin) sur la signification de cette réunion. M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, y a reçu consigne d'engager des négociations avec les syndicats sur la mobilité. Ces négociations devaient initialement s'ouvrir en mars et il avait été envisagé de les mener de façon distincte : l'une serait consacrée aux passerelles entre les fonctions publiques d'Etat, territoriales et hospitalières, l'autre à la mobilité géographique. Jusqu'à présent, les organisations syndicales de fonctionnaires ont refusé ces discussions en prenant prétexte du désaccord sur le dossier salarial. Au cours du « séminaire », a indiqué d'autre part le premier ministre, de cinquante à soixante mesures ont été prises qui ont pour objectif de déconcentrer l'administration. Les ministres ont présenté leur programme d'action, dans leur ministère respectif, et fait un premier bilan des résultats obtenus.

M. Michel Rocard veut « renouveler » le service public. Aucun fonctionnaire, fût-il parisien, ni aucun ministre ne peut s'opposer à une telle ambition, mais, pour la mener à bien, il est impératif de déconcentrer le pouvoir administratif, de permettre aux agents de l'Etat en province de prendre eux-mêmes les décisions, sans devoir en référer, à tout propos, aux bureaux parisiens. Les administrations centrales et leurs chefs, qui siègent au gouvernement, ont bien du mal à l'admettre. Aussi M. Pierre Joxe a-t-il certainement été ravi que la première décision du séminaire gouvernemental sur le renouveau du service public soit ainsi présentée par le premier ministre : la déconcentration sera *« le principe de droit commun des interventions de l'Etat »*.

Cette règle, qui renverse la tradition administrative française, n'a pas été facilement admise. A preuve les difficultés rencontrées par le ministre de l'intérieur lorsqu'il a voulu en faire le fondement de la première partie du projet de loi sur l'organisation territoriale de la République, puisqu'il a fallu l'insistence du président de la République pour vaincre tous les obstacles. Aujourd'hui, ce texte est examiné par les associations d'élus, avant d'être soumis au Conseil d'Etat ; il devrait être adopté par le conseil des ministres au début du mois de juillet.

Renforcer les moyens d'action des administrations locales de l'Etat est indispensable pour éviter que la décentralisation ne transforme la France en une juxtaposition de fiefs féodaux. Or il est vrai que, trop souvent, les préfectures sont passées d'un pouvoir sans partage à l'abdication totale. La demande, en septembre dernier, du premier ministre aux préfets de région de préparer des projets d'administration déconcentrée, a été l'occasion, d'après celui qui, au ministère de l'intérieur, en a été le coordinateur, de *« happenings »* et de véritables *« assises régionales »*, improvisées, de l'administration territoriale de l'Etat. Celle-ci a compris que si elle doit s'adapter à la nouvelle répartition des pouvoirs locaux, elle peut retrouver le prestige qu'elle avait cru perdre, puisque le gouvernement est décidé à lui confier une partie des tâches que l'administration centrale, jusqu'à maintenant, gardait jalousement par devers elle.

Le séminaire gouvernemental de lundi en a apporté la preuve, confirmant au passage l'extrême centralisation de l'administration française, puisqu'il a fallu un tel effort politique pour adopter des règles de simple bon sens. Ainsi, il a été décidé que dans les cinq ans à venir, 30 % des investissements de l'Etat seront gérés directement au niveau régional ou départemental, alors que, actuellement, ce taux n'est que de 10 %. Il a même fallu cette réunion pour décider que les administrations centrales ne pourront plus donner de *« directives d'emploi »* aux préfets de région pour l'utilisation des crédits d'investissements dont ils ont la responsabilité, et que c'est aussi au niveau régional que seront gérés les crédits consacrés par l'Etat aux contrats passés avec les collectivités locales.

Les règles centralisatrices sont si tenaces que cette réunion ministérielle n'a pu décider que de *« favoriser »* la gestion des agents des catégories C et D (les échelons moyen et bas de la fonction publique) au niveau régional et départemental, sans que celle-ci soit pleinement possible ; il en est de même pour l'organisation de concours locaux de recrutement. Renforcer les pouvoirs des représentants locaux de l'Etat au détriment des administrations centrales est un choix politique majeur. Pour l'imposer, un séminaire gouvernemental ne suffira pas.

THIERRY BREHIER

Peugeot envisage d'instaurer la semaine de quatre jours à Poissy

Alors que Renault a passé un accord pour introduire, en fonction des nécessités, une troisième équipe dans son établissement de Flins (Yvelines), Automobiles Peugeot envisage d'instaurer début 1991 dans son usine de Poissy (9 000 salariés), à quelques kilomètres de distance, la semaine de quatre jours accompagnée d'une augmentation du temps de travail quotidien de 7 h 42 actuellement à 9 h 38.

Ce projet, qui suscite l'hostilité des syndicats, permettrait d'allonger la durée d'utilisation des équipements (96 h 15 par semaine contre 77 heures) et d'atteindre un niveau de production de 1 500 véhicules/jour, soit 250 voitures (Peugeot 205 et 309) supplémentaires.

Chez Peugeot, on assure que cette nouvelle organisation créera au moins 500 emplois nouveaux. En revanche, la direction s'oppose à une réduction globale du temps de travail : la durée moyenne hebdomadaire reste fixée à 38 h 30. Majoritaire, la CSL (Confédération des syndicats libres) s'inquiète de ce projet qu'elle n'hésite pas à qualifier de *« nitroglycérine sociale »* alors que la CGT et la CFDT dénoncent ses effets sur *« la santé et la vie familiale »* des salariés.

AGRICULTURE

Accord-cadre avec les professions agricoles

Les barrages d'EDF soulagent les victimes de la sécheresse

PUYVALADOR

de notre envoyé spécial

Venus pour constater la sécheresse *de visu*, les officiels posent leur hélicoptère sous la pluie au bord d'un lac de retenue pratiquement plein. Le buste de Joachim Estrade, pionnier de la Société méridionale de transport de force contemple la petite troupe avec sa barbiche à la Lénine ruisselante. Tout est vert dans cette montagne à 1500 mètres d'altitude. Et le béton du barrage, déjà ancien (1932), se recouvre de mousse noire.

Mais si le barrage de Puyvalador est plein, c'est aux dépens d'un autre lac réservoir plus en amont à Matemale. Lui est à moitié vide (11,5 millions de m^3 au lieu des 20 millions habituels). *« Si on avait turbiné, on n'aurait plus que trois millions de mètres cubes,* explique le chef de groupe régional EDF. *Or, nous devons sept millions de mètres cubes à l'agriculture. »*

Voici donc Electricité de France, ce monstre froid, qui se saigne pour que les cultivateurs de l'Aude dans la plaine puissent irriguer leur maïs ! C'est que, malgré la pluie actuelle, les Pyrénées manquent d'eau pour la deuxième année consécutive. Très peu de neige cet hiver, très peu de pluie au printemps.

Après l'accord passé entre le gouvernement et EDF signé le 16 mai par M. Michel Rocard, voici que le président d'EDF, M. Pierre Delaporte, est venu le 11 juin à Carcassonne signer un nouvel accord-cadre avec les professions agricoles conduites par M. Raymond Lacombe, président de la FNSEA. *« C'est la première fois qu'une grande entreprise nationale et l'agriculture travaillent ensemble »*, note avec satisfaction M. Lacombe, qui regrette par ailleurs que *« la réflexion ait patiné »* depuis l'appel au secours lancé il y a un an lors de la première sécheresse.

Opération « blanche »

L'accord-cadre signé le 11 juin prévoit qu'EDF aide à la conversion de certains réservoirs agricoles en micro-centrales électriques et que les barrages EDF (80 % des réserves) cèdent une partie de leur eau pour des usages agricoles. *« Nous ne vendons pas l'eau, car elle ne nous appartient pas,* précise M. Delaporte. *Simplement, nous la cédons à un moment qui ne nous arrange pas, au risque d'en manquer l'hiver suivant. Cela vaut dédommagement. »*

L'an dernier, EDF a touché 28 millions de francs en échange de son eau payée 29 centimes le mètre-cube par les sociétés d'aménagement, mais achetée 83 centimes par les cultivateurs branchés sur un réseau d'irrigation. Cette opération à peu près « blanche » pour EDF a permis aux cultivateurs d'irriguer leur champ à 1 000 F l'hectare au lieu des 2 000 F ou 3 000 F du réseau sous pression. L'accord de Carcassonne, qui fera l'objet de négociations locales, sera reconduit automatiquement pendant cinq ans, sécheresse ou pas.

ROGER CANS

EN BREF

□ **Deux paquebots commandés aux Chantiers de l'Atlantique.** – Deux navires de croisière vont être officiellement commandés *« dans les prochains jours »* aux Chantiers de l'Atlantique, indique-t-on au ministère de l'industrie. Dès le 8 juin, Mme Marie-Madeleine Dieulangard, député de Loire-Atlantique et maire adjoint de Saint-Nazaire, avait indiqué que *« toutes les conditions techniques et financières étaient réunies »* pour permettre cette prise de commande par l'armateur norvégien Kloster Cruise. *« Nous avons abouti à un compromis raisonnable »* sur le montant de la subvention qui sera versée par l'Etat, indiquait-on au ministère de l'industrie, sans préciser le montant de cette subvention. Le contrat porte sur deux paquebots de croisière identiques, de 1200 passagers, pour les Caraïbes. L'armateur Kloster arme déjà sous pavillon norvégien le *Norway*, ex-France.

□ **Hausse de 0,5 % des prix de gros en mai au Royaume-Uni.** – Les prix de gros ont augmenté de 0,5 % en mai par rapport à avril en Grande-Bretagne, soit une hausse de 6,2 % pour les douze derniers mois, selon des statistiques provisoires non corrigées des variations saisonnières publiées lundi 11 juin par l'Office central de statistique.

OBJECTIVEMENT, IL Y A 10 BONNES RAISONS D'ACHETER APPLE CHEZ IC LE RESTE C'EST DU BLA BLA.

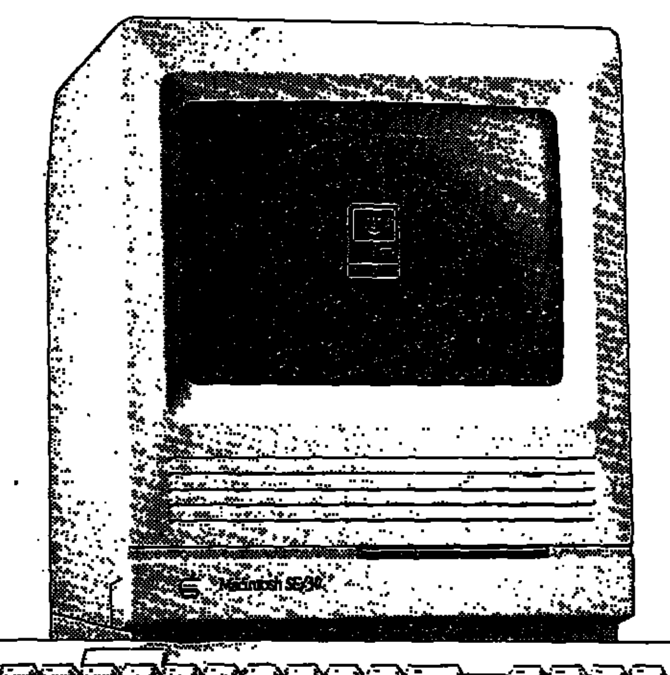
10 ans d'Apple, ça compte *a bla*

bla **Paris, Marseille et maintenant Toulouse** *bla bl* **conditions difficilement égalables sur tout Apple.** *la bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bl bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla*

Spécialiste liaisons hétérogènes *bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla* **disponibilité immédiate** *bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla*

Maintenance totale à moindre coût *a bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla*

bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla **Hot line 6 jours sur 7** *bla bla* **également la location** *a bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla b* **formation sur mesure** *bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla*



bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla **sourire** *bla bla bla bla bla bla bla bla bla à bientôt. bla bla a bla bla bla bla bla la bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla la bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla la bla bla bla la bla bla bla b bla bla bla bl bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla la bla bla bla la bla bla bla la bla bla bla la bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla*

(1) 42 72 26 26





10 ANS D'APPLE ÇA COMPTE

APPLE CENTER IC BEAUBOURG 26 RUE DU RENARD 75004 PARIS TEL. (1) 42 72 26 26
APPLE CENTER IC VENDOME 21 PLACE VENDOME 75001 PARIS TEL. (1) 42 86 90 90

IC MARSEILLE SA 64 ET 94 AVENUE DU PRADO 13006 MARSEILLE TEL 91 37 25 03
IC TOULOUSE SA 25 RUE OZENNE 31000 TOULOUSE TEL. 61 25 62 32

ÉCONOMIE

Premier colloque sur la coopération entre la France et l'Afrique du Nord

Les responsables maghrébins sont déçus par l'attentisme des investisseurs français

Plusieurs centaines d'hommes d'affaires, d'universitaires et de responsables politiques venus de France et des cinq pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) ont assisté du 7 au 9 juin, à Marseille, au premier colloque consacré à « L'avenir de la coopération entre l'UMA et la France au sein de la CEE ». Organisée par la Chambre de commerce franco-arabe, avec l'aide de différentes institutions de la région marseillaise, la réunion se donnait pour objectif de recenser et d'aplanir les difficultés qui se dressent dans les échanges entre la France et les pays du Maghreb. Une seconde session du colloque devrait se tenir dans environ un an.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Le nombre inhabituel des participants maghrébins venus à Marseille aura permis de constater que l'UMA est, comme on dit, une affaire qui marche. Comme devait le souligner M. Driss Alaoui, secrétaire d'Etat marocain chargé dans son pays du dossier de l'UMA, *« nous sommes revenus de loin, mais ça avance »*. De fait, les cent quatre réunions tenues depuis février 1989, date de la fondation de l'Union du Maghreb arabe, ont produit des résultats : les accords de coopération, les projets communs et le resserrement des liens de toutes sortes entre les pays maghrébins témoignent de la formation d'une réelle communauté nord-africaine.

Cette évolution engendre un nouveau contexte pour les rapports entre la Communauté européenne et le Maghreb. Les quelque six cents personnes venues assister aux débats, parmi lesquelles deux cent soixante-dix venues de Libye, de Tunisie, d'Algérie, du Maroc et de Mauritanie, en étaient vraisemblablement convaincues, mais il apparaît qu'elles ne l'étaient pas toutes avec la même intensité. Alors que l'UMA avance à marche forcée, la CEE semble vouloir encore attendre avant de se lancer dans l'aventure d'une coopération élargie.

Un sentiment de discrimination

« Il faut un recentrage des pays européens autour de la Méditerranée », assurait le conseiller économique du président tunisien, M. Jameleddine Chichti, soutenu en cela par les industriels et les commerçants de la région marseillaise, inquiets, eux aussi, des penchants quasi exclusifs de l'Europe à l'égard des pays de l'Est. Mais il en faudra vraisemblablement plus pour que cette prière soit entendue un jour.

Avec amertume, l'Afrique du Nord constate en effet que jamais les pays développés, et notamment ceux de la Communauté européenne, n'ont consenti à son égard, malgré des rapports étroits et anciens, ce qu'ils sont en train de mettre en œuvre en faveur des ex-démocraties populaires. La prestation marseillaise de M. Eberhardt Rhein, chargé au sein de la Commission de Bruxelles de suivre le dossier UMA, aura d'ailleurs peu fait pour dissiper les inquiétudes maghrébines.

Après avoir assuré que la Communauté européenne entendait pratiquer à l'égard de l'Afrique du Nord une *« politique rénovée »* – avec, notamment, des aides pour les projets de coopération régionale, la formation de techniciens et l'octroi de 600 millions d'écus destinés à *« amortir les chocs sociaux consécutifs aux réformes en cours »* – l'émissaire de Bruxelles a dû convenir qu'il n'avait, *« pour le moment »* rien à proposer en ce qui concerne le problème de la dette, principal obstacle au développement économique des pays de la région.

Apparemment peu soucieux de ménager les susceptibilités nationales de ses auditeurs – *« Que serait devenu le Maghreb sans la coopération de la CEE ? »*, devait-il lâcher, – M. Rhein a encore précisé qu'*« il était impossible de monter de front deux instituts financiers »*. C'était, en s'adressant à la Tunisie, qui a fait son objectif prioritaire de la création d'une structure financière comparable à celle dont bénéficient les pays d'Europe de l'Est avec la BERD, retourner le couteau dans la plaie et confirmer le sentiment de discrimination dont s'estiment victimes les pays maghrébins.

Ainsi engagé, le débat devait mettre en relief les espoirs nord-africains déçus devant les prudences des opérateurs économiques européens, surtout français, peu pressés de répondre aux sollicitations les invitant à venir investir de l'autre côté de la Méditerranée. *« Encore une réunion pour rien*, regrettait un cadre algérien de haut niveau à l'issue des séances. *Beaucoup d'entre nous ont négligé la foire d'Alger pour venir à Marseille, mais on ne nous a rien offert. Que cherche donc le gouvernement français ? Que l'on se tourne vers l'Italie ? »*

Forte de quelque soixante-dix personnes, la délégation algérienne conduite par M. Abdou Korichi, secrétaire d'Etat délégué aux réformes, comprenait les responsables des principaux ministères et branches industrielles concernés par les problèmes de développement et de coopération. Une présence d'ampleur jusqu'alors inédite qui témoigne du tournant que tente le pays. Durant trois jours, M. Korichi a voulu convaincre son auditoire de l'irréversibilité des changements en cours, assurant les potentiels investisseurs qu'ils seraient traités selon la *« lex mercatoria »* qui leur garantit désormais de pouvoir vendre et acheter en Algérie comme dans n'importe quel autre pays capitaliste.

Aura-t-il été entendu ? Les responsables politiques français sont convaincus que l'échec économique du Maghreb – et singulièrement celui de l'Algérie – retentirait immédiatement sur la situation politique du continent européen, mais ils ne paraissent pas pourtant en avoir tiré toutes les conclusions ni même partager une vision homogène de ce qu'il convient d'entreprendre.

Si M. Gérard Guibert, conseiller technique au cabinet de M. Bérégovoy, estime qu'il existe au Maghreb *« des possibilités d'investissement dans des conditions de risque normales »*, M. Jacques Huntzinger, chargé de mission auprès de M. Roland Dumas, détaille les problèmes non résolus – dette, faiblesse de l'épargne interne et du système bancaire, écart entre la courbe des créations d'emplois et celle de la croissance démographique – pour expliquer le peu d'enthousiasme des capitalistes français. Mais l'un et l'autre ne se prononcent clairement ni sur le problème d'une banque d'investissement franco-maghrébine ni sur celui de la dette.

Ni le lieu ni le moment

De même, M. Tony Dreyfus, secrétaire d'Etat auprès de M. Michel Rocard, affirmera-t-il que *« le problème de la dette et, plus généralement, le dialogue Nord-Sud font l'objet d'intenses réflexions, mais il ne me semble pas que ce soit le lieu ni le moment d'en parler »*. Au titre de ces *« intenses réflexions »* figure l'idée d'affecter les remboursements de la dette à un fonds d'aide qui réinjecterait l'argent dans les circuits du développement. Sans se prononcer plus avant, M. Dreyfus a jugé cette idée *« très intéressante »*.

Seul M. Michel Vauzelle, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et député des Bouches-du-Rhône, aura vigoureusement plaidé pour *« le respect des droits du Sud face au Nord »*. *« Je propose*, affirmera-t-il, *que les parlementaires de nos pays se réunissent avant la fin de l'année. Il faut que cette année un geste politique majeur soit fait par la CEE à destination du Maghreb : une conférence internationale de coopération, ou que l'on songe à la création d'une institution financière du même type que la BERD pour aider la région. »* Mais qui, de ces différentes personnalités, exprime le mieux la politique du gouvernement français au sujet du Maghreb ?

GEORGES MARION

Hans Werner Meyer, nouveau président du DGB

Un homme d'appareil à la tête des syndicats ouest-allemands

BONN

de notre correspondant

L'élection de M. Hans Werner Meyer, cinquante-sept ans, à la tête de la Fédération des syndicats ouest-allemands (DGB) est loin d'avoir été triomphale. Il n'a en effet obtenu, jeudi 24 mai à Hambourg, que 63 % des voix des 521 délégués représentant 7,8 millions d'adhérents répartis en seize syndicats de branches.

S'il a été élu, c'est bien parce que l'on ne se bousculait pas pour succéder à M. Ernst Breit, qui avait décidé de se retirer après huit ans passés à la tête de la plus puissante centrale syndicale d'Europe occidentale. Les étoiles du syndicalisme d'outre-Rhin, comme M. Franz Steinkühler, le patron de l'IG Metall, ou Mme Monika Wulf-Mathies, présidente du syndicat de fonctionnaires OTV, n'étaient pas disposées à quitter leur poste pour occuper un fauteuil présidentiel où l'on représente sans le diriger vraiment le salariat ouest-allemand.

Les syndicats de branches disposent en effet d'une réelle autonomie : eux seuls sont habilités à négocier les accords salariaux et à déclencher, si besoin est, des grèves. La direction de la centrale s'efforce, elle, de coordonner l'action des différents syndicats et représente les intérêts des travailleurs allemands à l'échelle internationale. Elle ne dispose plus de l'empire financier qui était le sien naguère : le DGB a connu des échecs cuisants comme entrepreneur capitaliste : il a ces dernières années été contraint de céder la Bank für Gemeinwirtschaft, la quatrième banque ouest-allemande, au secteur privé à la suite de la déconfiture financière de Neue Heimat, qui construisait et gérait des logements sociaux.

Le scandale lié à la faillite, l'an passé, de COOP, un géant de la distribution géré par le DGB, a également été un coup dur pour la centrale. Celle-ci vient d'ailleurs de décider de mettre fin à ses participations dans des entreprises n'ayant pas de lien direct avec l'activité syndicale.

« Si on descend dans la rue... »

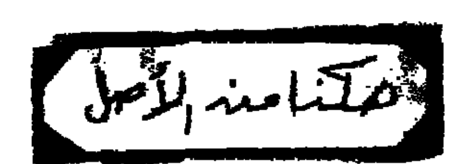
A cinquante-sept ans, M. Hans Werner Meyer est un pur produit de l'appareil syndical ouest-allemand. Originaire de Hambourg, il se retrouve après la guerre dans la Ruhr à la recherche de travail et devient mineur de fond à Kamen.

En 1957, il devient permanent du syndicat des mineurs IG Bergbau où il gravira tous les échelons : il en sera le vice-président en 1984 et le président en 1985. Son ascension syndicale est liée, comme souvent en RFA, à un cursus politique au sein du SPD : il sera député au Landtag de Rhénanie du Nord-Westphalie dans les années 70, puis député au Bundestag. En sa qualité de chef des 380 000 mineurs ouest-allemands, il lui appartenait de négocier, au mieux des intérêts des salariés, l'extinction lente d'un secteur d'activité au déclin inéluctable. Son opiniâtreté, son sens du compromis ont fait en sorte que les réductions d'effectifs dans les charbonnages n'ont pas donné lieu à des explosions sociales comme ce fut le cas pour les aciéries.

Il fut l'un des principaux artisans du « contrat du siècle » pour les charbonnages qui garantit jusqu'à l'an 2000 la production d'électricité à partir du charbon et du lignite, financée par le fameux « sou du charbon », une taxe sur l'électricité qui irrite tant les industriels d'outre-Rhin.

Homme de dossiers, plutôt que de meetings, M. Hans Werner Meyer pratique une forme de combat syndical qui ne fait pas grande place à l'intervention directe des travailleurs : *« Si on descend dans la rue, c'est qu'on a déjà perdu »*, a-t-il coutume de dire. Ce style ne conduit pas forcément à la popularité, ce qui explique le médiocre score réalisé lors de son élection.

LUC ROSENZWEIG



ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Une suggestion de M. Poehl

La banque centrale européenne pourrait être d'abord formée par cinq Etats

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

La mise en œuvre de l'union économique et monétaire (UEM) décidée par les Douze pourrait être engagée, pour commencer, par les cinq pays qui forment le «noyau dur» de la Communauté (la RFA, la France, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg) et qui sont déjà parvenus à un haut degré de convergence de leurs politiques économiques et monétaires, a affirmé le lundi 11 juin à Luxembourg M. Karl-Otto Poehl, président de la Bundesbank et président du comité des gouverneurs des banques centrales des Douze. Les autres Etats membres seraient invités à suivre lorsqu'à leur tour ils pratiqueraient des politiques budgétaires, monétaires, fiscales compatibles avec celles du premier groupe.

Avant de se lancer dans une telle opération à cinq, a ajouté M. Poehl, il faudrait vérifier que la convergence des performances économiques, aujourd'hui constatée, demeure. Une telle permanence n'est pas tout à fait évidente, ne serait-ce qu'en raison des infléchissements de la politique économique et monétaire qu'impliquent la réunification de l'Allemagne et l'aide à l'Est.

Cette idée d'une banque centrale européenne mise en place dans un premier stade par cinq des six Etats fondateurs du Marché commun (le déficit public et l'inflation en Italie sont trop élevés pour qu'elle puisse prétendre à y être associée) est présentée par M. Poehl comme informelle. Il ouvre une piste... mais, en même temps, il en ferme une autre : il ne croit pas (même s'il a cosigné le rapport du comité Delors qui plaide dans ce sens) à un passage plus ou moins automatique de la première étape de l'union économique et monétaire (prévue pour le 1er juillet prochain) à la deuxième.

Ph. L.

La fiscalité des entreprises européennes

Suite de la page 21

Un tel calcul est injuste dans la mesure où il n'y a pas en réalité liquidation, mais simple rapprochement entre deux entreprises d'Etats-membres différents. La réforme qui vient d'être décidée consiste à ne plus imposer la plus-value au moment où la fusion ou l'apport d'actif est effectué mais lorsque la plus-value est effectivement encaissée.

Procédure arbitrale

La seconde directive porte sur les relations entre la société mère et les filiales d'un même groupe afin de leur éviter une double imposition. Elle prévoit la suppression de toute retenue à la source sur les dividendes qu'une filiale distribue à sa société mère dans un autre Etat membre. La RFA bloquait son adoption depuis des années parce qu'en vertu de sa législation nationale, elle soumet les bénéfices distribués à un taux de l'impôt sur les sociétés sensiblement inférieur à celui appliqué aux bénéfices non distribués. Elle refusait donc une solution qui aurait abouti à ce que des sociétés étrangères, touchant des dividendes de leurs filiales allemandes, bénéficient indûment d'un tel allégement fiscal.

Afin d'aboutir à un accord, il a été entendu que pendant une période transitoire expirant au plus tard le 1er juillet 1996, la RFA sera autorisée à percevoir, à titre d'impôt compensatoire, une retenue à la source de 5 % sur les bénéfices distribués par des filiales à leurs sociétés mères installées hors d'Allemagne.

La troisième directive prévoit l'instauration d'une procédure arbitrale en cas de controverse entre les administrations fiscales des Etats membres à propos d'une opération transfrontalière ; cela afin d'assurer l'élimination des doubles impositions lors de la distribution de bénéfices entre entreprises associées.

L'adoption de ces directives qui devraient faciliter les rapprochements entre des entreprises de la Communauté était réclamée avec insistance depuis des années par les organisations patronales des Douze ainsi que par l'UNICE (Union des industries de la Communauté). Les nouveaux textes devraient entrer en vigueur le 1er janvier 1992.

PHILIPPE LEMAITRE

COMMUNICATION

Un projet de chaîne payante soutenu par la presse régionale et par TF1

Télépousse outsider pour le septième réseau

Familles, je vous aime... est en quelque sorte la profession de foi que Télépousse entend mettre en images avant Noël, si d'aventure le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) lui attribue les fréquences de télévision qu'elle réclame à Paris et dans vingt-deux villes françaises et qui ferait d'elle le septième réseau de télévision (*le Monde* du 25 mai). Projet de chaîne payante comme l'exige l'appel à candidatures lancé par le CSA, Télépousse veut donner la priorité aux enfants et aux jeunes, lorsque ceux-ci sont disponibles devant le petit écran : de 7 à 9 heures, de midi à 13 h 30, de 16 h 30 à 21 heures les jours de semaine, et toute la journée le mercredi, le samedi et le dimanche, ainsi que pendant les vacances scolaires. Au menu : dessins animés, jeux, séries, musique, en priorité français.

En dehors des horaires jeunesse, Télépousse se transformerait en chaîne de cinéma. Deux films en matinée, deux l'après-midi, pour faire revivre sur le mode nostalgique le patrimoine français d'avant les années 60. Et le soir, après 9 heures, deux autres films plus «décalés», western, fantastique ou péplum qu'on n'entrevoit plus guère que dans « La dernière s éance » sur les chaînes généralistes.

Enfin, trois fois par jour, à 8 h 45, midi et 19 heures, Télépousse accueillerait des journaux d'information d'un quart d'heure, tournés vers l'actualité régionale et locale, et dès que possible adaptés à chaque ville de diffusion.

De nombreux parrains dans le tour de table

Les trois axes de cette programmation se reflètent dans le tour de table des nombreux parrains qui entourent le berceau de Télépousse. Au premier rang (25 %), RCL-TV regroupe des titres indépendants de la presse quotidienne régionale (*le Républicain Lorrain, la Voix du Nord, le Midi libre*, etc.), en quête de diversification et souvent correspondants de TF1 en province. La Une elle-même serait le deuxième actionnaire de Télépousse avec 15 %, accompagnée par certains de ses actionnaires (Bernard Tapie Finances, 12,5 %, Editions mondiales, 5 %). Divers producteurs pour la jeunesse (IMA, Dune, AB production, Créativité et développement) regroupés dans la SA Producteurs partenaires sont aussi associés au projet à hauteur de 10 %. Enfin, des financiers (Clinvest du Crédit Lyonnais, UEI du Crédit agricole, Pechelbronn et AGF) complètent les 100 millions de francs nécessaires au lancement du projet.

L'abonnement par voie hertzienne coûterait 90 francs par mois. Cependant, Télépousse souhaite également un débouché sur le câble. Intégrés au service de base des réseaux, ses programmes jeunesse seraient ainsi gratuits pour les foyers câblés, les films étant facturés en option. Avec 200 millions de francs de budget la première année, 500 millions la cinquième, le projet espère équilibrer en quatre ans ses dépenses en ne dépendant que faiblement de la publicité.

Télépousse ne va sans doute pas se priver de jouer ses cartes «politiques» d'outsider, face à un « Canal Enfants » donné favori et qu'elle désigne implicitement comme symbole de tous les monopoles : celui de Canal Plus sur la télévision cryptée, celui des câblo-opérateurs sur les programmes du câble, voire celui de l'Etat, actionnaire important via la Caisse des dépôts et Antenne 2, ou de Hachette entré récemment dans le capital de la Cinq. Drapée dans le pluralisme de la presse régionale, Télépousse entend convaincre le CSA qu'elle est une alternative de choix. Enfin, au nom de la cohérence entre satellite TDF1 et nouvelles fréquences hertziennes, Télépousse se déclare candidate au satellite, si l'un de ses canaux se libérait.

La stratégie de l'outsider avait réussi en 1987 au groupe Bouygues pour la reprise de TF1 face à Hachette. On retrouve aujourd'hui ces deux groupes derrière les deux projets concurrents de chaînes pour enfants. Mais l'arbitre a changé : le CSA a succédé début 1989 à la CNCL.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

EN BREF

□ **Le CSA s'inquiète de propos révisionnistes sur Radio-Renaissance.** – Constatant que la radio privée de Seine-et-Marne, Radio-Renaissance, diffusait des propos *«faisant l'apologie des thèses révisionnistes ou comportant des imputations susceptibles d'inciter à la haine raciale»*, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a décidé d'*«examiner les suites qu'il lui appartient de donner à cette affaire»*. Le SNES de l'académie de Créteil avait protesté contre la diffusion par Radio-Renaissance de tracts révisionnistes.

□ **Havas Régie crée un département pour les hebdomadaires régionaux.** – Havas Régie, qui s'occupe de la régie publicitaire de journaux régionaux au sein du pôle Avenir Havas Média (affichage, presse gratuite, régie de presse), vient de créer un nouveau département – *Havas Régie Hebdo* – destiné à prendre en charge la régie de la presse hebdomadaire régionale. Havas Régie gérait déja la publicité de dix-huit hebdomadaires régionaux sur deux cents et en contrôlait directement trois : *Toutes les nouvelles* (Versailles), *le Républicain* (Evry) et *la Gazette* (Pontoise). Havas Régie Hebdo sera opérationnelle le 1er juillet.

□ **Le secrétariat d'Etat aux transports et FR 3 partenaires pour la sécurité routière.** – Le secrétaire d'Etat aux transports, M. Georges Sarre, et le directeur de FR 3 Aquitaine, M. Jimmy Jonquard, ont signé une convention pilote ayant pour but d'améliorer l'information routière. Des séquences d'une trentaine de secondes seront coproduites et diffusées après le journal télévisé régional de 19 heures, à partir du 2 juillet. Elles signaleront les dangers et les embouteillages en Aquitaine. Chaque vendredi, la chaîne diffusera d'autre part le nombre d'accidents survenus dans la région l'année précédente, à la même époque.

Anne Chaussebourg est élue présidente de la Société des rédacteurs du «Monde»

Le conseil d'administration de la Société des rédacteurs du *Monde*, en partie renouvelé lors de l'assemblée générale du 6 juin, a élu Anne Chaussebourg à sa présidence, lundi 11 juin, au troisième tour de scrutin, par huit voix sur douze. Laurent Greilsamer et Franck Nouchi ont été élus vice-présidents, Emmanuel de Roux secrétaire et Jean-Louis Perrier trésorier. Anne Chaussebourg succède à Manuel Lucbert, qui a présidé la Société pendant plus de cinq ans.

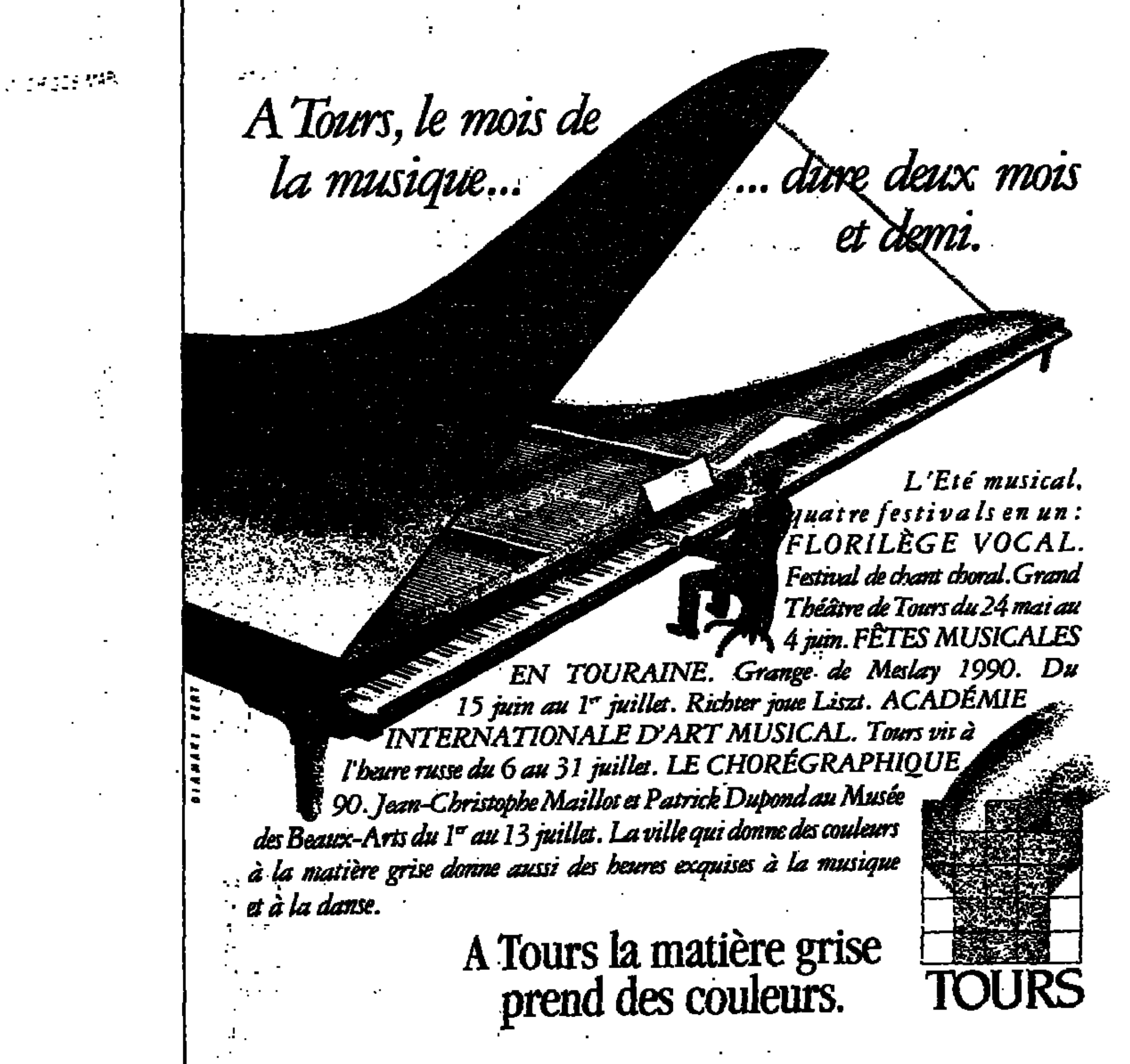
[Née le 27 mai 1950 à Vannes (Morbihan), Anne Chaussebourg, après des études d'histoire-géographie et de journalisme, est entrée à Paris-Match en 1972. Elle travaille depuis 1974 au service politique du Monde, où elle a suivi successivement les travaux de l'Assemblée nationale, du Sénat et le traitement des élections. Depuis novembre 1989 elle est chargée de suivre les activités de la présidence de la République ainsi que les questions électorales.]

Avec la télévision tchèque et la chaîne de Leningrad

Information et Publicité décroche deux régies publicitaires à l'Est

Information et Publicité (IP), régisseur publicitaire de RTL radio et télévision et depuis quelques semaines des deux chaînes de télévision d'Allemagne de l'Est (*le Monde* du 19 avril) a décroché la semaine dernière deux nouveaux contrats de régie à l'Est : celui des deux télévisions tchèques et celui de la télévision régionale de Leningrad.

En Tchécoslovaquie, IP était en concurrence avec TF1 et Publitalia, la régie de Silvio Berlusconi, déjà présente en URSS. Le marché tchèque représente 4,5 millions de téléviseurs, dont 57 % en couleurs. La télévision de Leningrad touche environ 40 millions de téléspectateurs. Captée également à Moscou, elle est réputée pour ses programmes audacieux inspirés par la glasnost comme «la Cinquième roue» ou «600 secondes».



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 MAI 1990



MESSAGE DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs,

Au terme de l'exercice 1989 nous n'allons pas jouer à l'ancien combattant et refaire l'histoire de la décennie 1980. Néanmoins il est toujours utile de faire le point :

Où en est BSN, où va BSN ?

Je vous rappelle la grande décision stratégique que nous avons prise en 1980 : nous séparer du verre plat pour nous consacrer à l'industrie alimentaire, convaincus qu'il y avait antinomie entre industrie de biens d'investissement et industrie de biens de consommation (alors que l'industrie des bouteilles dont la fonction est de contenir des liquides alimentaires échappe à cette antinomie). Je continue à penser que nous avons eu raison.

A l'inverse des biens d'investissement comme le verre plat, l'industrie alimentaire ne risque pratiquement pas de crise de consommation, donc de surproduction.

BSN a donc réalisé et réussi une considérable diversification par la mise en œuvre de 5 principes qui ont été la clé du succès :

– La volonté de devenir européen car l'Europe est devenue notre marché grâce à la généralisation du goût et des habitudes alimentaires. Dès 1980 nous avons entamé la réalisation du grand marché de 1993.

– Obtenir dans tous les domaines une productivité maximum pour abaisser nos coûts et consacrer la marge dégagée à la défense de nos marques en accroissant nos dépenses publicitaires. Nos marques sont devenues un facteur économique aussi important que nos actifs industriels de production.

– Innover grâce à la recherche et au développement pour créer de nouveaux débouchés. Mettre sur le marché de nouvelles gammes de produits, c'est la clé de la croissance interne.

– Parallèlement au développement économique, développer une politique sociale. C'est ce que nous appelons le "double projet". Cela implique de réaliser deux objectifs : améliorer "l'avoir" donc le revenu de tout le personnel par la participation et l'intéressement aux résultats de chaque entreprise ; consacrer du temps, des efforts et de l'argent pour améliorer le "savoir" du personnel grâce à la formation.

Notre objectif ambitieux est de permettre à un travailleur manuel de réaliser dans sa vie professionnelle une carrière. Cela ne peut être que le résultat d'une formation permanente et intensive.

– Défendre âprement nos parts de marchés, sachant que, devant la modernisation de la distribution dans toute l'Europe, ne vivront convenablement que les produits ayant des positions de leader ou de second.

Dans tous ces domaines, il y a une certitude : rien n'est jamais acquis.

Il faut sans cesse faire preuve d'imagination pour défendre nos parts de marché contre nos concurrents et les marques de distributeurs, rechercher de nouvelles synergies entre nos branches de produits, trouver de nouveaux gains de productivité par la concentration d'usines de production à vocation européenne.

Abaisser les coûts est une tâche qui n'est jamais achevée. Corrélativement il est indispensable, pour réaliser cette Europe de l'industrie alimentaire, d'améliorer notre communication avec le syndicalisme au niveau européen afin d'expliquer notre stratégie et de répondre aux préoccupations du personnel.

En terme stratégique, où allons-nous ?

En 5 ans nous sommes devenus le troisième groupe alimentaire multi-produits de l'Europe de l'Ouest. En 1989 le Groupe a géré un chiffre d'affaires que j'appellerai "économique" de 72 milliards alors qu'il était de 18 milliards en 1980 ; soit un quadruplement. Dans le même temps notre cours de bourse a évolué de 103 F à 883 F, soit 8,5 fois plus.

BSN évolue dans sa logique économique et sociale mais dans le monde nous assistons à des bouleversements politiques historiques de portée économique considérable.

Voilà que le 10 novembre 1989 on assiste à la chute du mur de Berlin, c'est la rupture de l'équilibre entre deux systèmes économiques.

La chute du mur de Berlin est le symbole de l'ouverture des pays de l'Est à l'économie de marché, pour les produits de grande consommation, en particulier l'alimentaire. J'ai constaté moi-même en me rendant sur place ces derniers mois, la faillite du système bureaucratique étatique pour produire et distribuer des biens de consommation.

Le système étatique et bureaucratique peut produire des biens de haute technologie puisque les soviétiques sont capables de réussites étonnantes dans le domaine spatial. A la limite il peut produire des yaourts, des biscuits ou des pâtes, mais il ignore la notion de marques telles que "Danone", "Lu" ou "Panzani", élément essentiel de concurrence en économie de marché libérale.

Voilà pour BSN une chance stratégique imprévisible et pratiquement sans limite puisque cela concerne 400 millions d'habitants qui aspirent à une alimentation de meilleure qualité. Heureusement cela prendra du temps. Mais, vous le savez les choses vont toujours plus vite qu'on le pense ou qu'on le voudrait. Un exemple : en Allemagne de l'Est, nous avons été parmi les tout premiers à négocier un investissement dans le domaine du lait. Nous projetions de vendre, en 1990, 1.200 tonnes de Danone ; après 4 mois nous constatons que nos ventes de Danone atteindront 12.000 tonnes. C'est un grand succès. Nous poursuivons des négociations en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Pologne. En Union Soviétique, pour l'instant, les règles du jeu ne sont pas assez claires pour y investir.

Parallèlement nous avons développé, grâce à nos relations avec Nabisco, une stratégie en Asie Pacifique et en Inde. C'est l'amorce de tout un développement dans une région du monde à forte croissance démographique, où l'on constate en outre, une notable augmentation du pouvoir d'achat.

J'espère que, dans un an, je pourrai vous parler de la Thaïlande, des Philippines et de l'Indonésie.

S'il faut savoir choisir les opportunités d'achat il faut aussi faire un choix et se désinvestir des positions marginales. Dans cet esprit nous venons de décider de céder nos activités biscuits aux États-Unis. C'est vrai que ce pays est le plus développé du monde en termes de produits de consommation. C'est un continent. Il y a une relativité entre la dimension de l'entreprise et les 230 millions de consommateurs.

Nous nous trouvions dans le domaine du biscuit entre le 4e producteur avec seulement 5,7 % de part de marché. Ce n'est pas une position conforme à nos principes.

Je connais chez beaucoup l'attraction des États-Unis mais on ne gère pas une entreprise de biens de consommation avec la magie des mots mais avec la réalité des parts de marché. "Danone USA" en est la démonstration avec sa position de leader et ses 30 % de part de marché.

Une grande acquisition nationale aux USA sera l'objectif de BSN après l'An 2000. C'est la sagesse.

Maintenant je voudrais résumer la situation économique de BSN. En 5 ans nous avons porté le bénéfice net de 2,8 à 5,5 % du chiffre d'affaires ; notre cash-flow s'élève à 4.800 MF. Nous avons investi, en 5 ans, 37 milliards de francs : 12 dans les usines, et 25 dans les acquisitions pour construire l'Europe. Résultat : la France ne représente plus aujourd'hui que 42 % de notre chiffre d'affaires ; pour la fin de la décennie 90 l'objectif est de ramener ce pourcentage à 33 %.

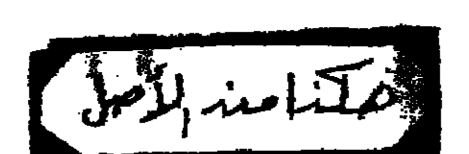
Les restructurations dans les diverses Branches nous ont coûté plus de un milliard de francs pendant ces 5 ans.

Enfin, nous avons distribué pendant la période 2.200 millions de francs aux actionnaires et 2.200 millions de francs au personnel sous forme d'intéressement et de participation aux bénéfices.

Avant de terminer je voudrais rendre hommage au management et au personnel de BSN. Ils ont accompli ensemble, au cours de l'exercice 1989, un travail énorme dans un esprit d'équipe et de solidarité exceptionnel. C'est grâce à eux qu'aujourd'hui nous sommes devenus le N° 1 de l'industrie alimentaire en France, en Italie, en Espagne et en Belgique.

Avec l'équipe BSN, nous avons les moyens de réaliser nos objectifs stratégiques et je peux vous assurer que nos bénéfices poursuivront leur croissance.

Antoine RIBOUD



PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Paul MAGNERON,
Jacques et Michelle BOULOUX,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Gwenole,

leur premier arrière-petit-fils et petit-fils, le 18 mai 1990, chez Sylvie et Augustin.

55, rue de la Chalouère,
49100 Angers.
Allée de Limère, Ardon,
45160 Olivet.

– Dominique DELORME
et Mme DELORME,
née Claire Blanchard,

ont la joie de faire part de la naissance de

Maïeul,

Clinique de Tassin-la-Demi-Lune, le 11 juin 1990.

Le Plat-du-Mont,

69490 Saint-Forgeux.

– Nicole et Roland BRETON,
Nicole et Walter LEDERER,

ont la joie d'annoncer la naissance, le 6 juin 1990, de

**Nils, Kevin, Erwan,
Tilak, Li-san BRETON,**

au foyer de Michèle Lederer et Til Breton.

72, cours Pierre-Pujet,
13008 Marseille.

Décès

– J.-B. Bo Jankowski,
a la tristesse de faire part du décès de sa mère,

Mme Maurice BO JANKOWSKI,
née *Léa Frydman.*

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

– M. et Mme Nicolas Moulin,
et leurs filles,
Anne et Marion,
M. et Mme Jean-Pierre Bouquet,
et leurs fils,
Sylvain et Samuel,
M. et Mme André Pigelet,
M. Jacques Bacouël,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rachel BOUQUET,
née Beaurain-Beauval,

survenu à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse aura lieu ce jour, mardi 12 juin 1990, en l'église de Foucarmont (Seine-Maritime), suivie de l'inhumation dans le caveau familial.

– Le professeur
Et Mme Michel Drosdowsky,
son fils et sa belle-fille,
Serge et Marc,
ses petits-enfants,
Sacha et Pierre-Alexandre,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Cécile DROSDOVSKY,

survenu à Caen, le 6 juin 1990, dans sa quatre-vingt-douzième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

14, allée de Ruberey,
14112 Biéville-Beuville.

– Mme Christiane *Alasotto,*
sa fille,
Lionel et Marie-Christine Zinsou,
ses petits-enfants,
Marie-Cécile, Emilie et Louise,
ses arrière-petites-filles,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Clotilde GENOUD,

survenu à Paris le 8 juin 1990.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

39, rue Bezout,
Paris-14e.
82, rue Dutot,
Paris-15e.

– Mme *Alain Glavany,*
son épouse,
M. et Mme Daniel Bucher,
Emmanuelle, Sophie, Bénédicte, Hélène,
M. et Mme Jacques Glavany-Godet,
Loïc, Marie-Valentine, Pierre-Yves,
Le docteur et Mme Yves Chaudron,
Romain, Louis,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Glavany,
son frère et sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

M. Alain GLAVANY,

décédé le 9 juin 1990.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame de la Salette, 27, rue Dantzig, 75015 Paris, le 14 juin à 16 heures.

111, rue Olivier-de-Serres,
75015 Paris.

– Le président de l'université Louis-Pasteur,
Le directeur du département de mathématique,
ont la grande tristesse de faire part du *décès, survenu le 8 juin 1990, à l'âge de* cinquante-trois ans, de

Claude GODBILLON,
professeur de mathématiques
à l'université Louis-Pasteur,
directeur du Centre
de recherche mathématique.

La levée du corps aura lieu le samedi *16 juin, à 9 heures, au dépositoire des* hospices civils de Strasbourg.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière d'Ecueil, près de Reims (Marne).

Département de mathématiques,
7, rue René-Descartes,
67084 Strasbourg Cedex.

– La Société mathématique de France,
a le regret de faire part du décès, survenu le 8 juin 1990, de

Claude GODBILLON,
professeur à l'université
Louis-Pasteur de Strasbourg,
ancien président
de la Société mathématique de France.

S.M.F.
45, rue d'Ulm,
75005 Paris.

– Le docteur Anne-Marie Reynolds,
Le bureau et les membres de l'Atelier français de médecine générale,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Pierre GUICHENEY,
cofondateur de l'Atelier,
médecin généraliste,
docteur en psychologie
et titulaire d'une chaire
de psychologie médicale
à l'Université médicale de Rennes.

Pierre Guicheney a été l'un des artisans de la réhabilitation de la médecine de famille. Son enseignement et sa recherche ont contribué à mettre en évidence la place essentielle que les médecins généralistes occupent dans la formation des étudiants en médecine, plus particulièrement en ce qui concerne les aspects psychologiques et *relationnels,* indissociables des aspects techniques dans la pratique de la médecine générale.

Sa disparition est cruellement ressentie par ses amis et par toute la communauté *des médecins de famille.*

– Mme Georges Mrazovich
de Preindlsperg
a la douleur de faire part du décès de son époux,

**Georges MRAZOVICH
DE PREINDLSPERG,**
conseiller des affaires étrangères (h),
officier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
ancien déporté de la Résistance,

survenu à *Paris,* le 9 juin 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7e.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons pourront être envoyés au foyer de l'Hôpital des Invalides.

M. Paul Muller,
son époux,
Le docteur Patrice Muller
et *Renée Couffin,*
Le docteur Joël Muller
et Pascale Compagnot,
ses enfants,
Marie-Claire et Damien,
ses petits-enfants,
Les familles Muller, Nathan et Hirsch,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul MULLER,
née Miriam Zysman,

survenu le 9 juin 1990, à l'âge de *soixante-cinq ans, en son domicile,* 64, rue Compans, Paris-19e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'UCC-CFDT,
Le SNP DOS-CFDT,
Le SGIC-CFDT,
ont la douleur de faire part du décès de *leur amie et ancienne collaboratrice,*

Mlle Yvonne RINGUET,

dans sa soixante-treizième année, après une rapide et douloureuse maladie.

Les obsèques auront lieu le jeudi *14 juin 1990, à 15 heures, à l'église* Saint-Saturnin, 132, Grande-Rue, 94 Nogent-sur-Marne (RER Nogent, puis bus *114 ou 313).*

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les organisations précitées souhaitent que vous vous associez à elles pour offrir à Mlle Yvonne Ringuet une sépulture digne de son action militante.

Chèque à l'ordre de l'UCC-CFDT,
26, rue de Montholon,
75439 Paris Cedex 09.

– Mme Claude Rostaing
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hubert ROSTAING,

survenu le 10 juin 1990.

Le service religieux sera célébré le jeudi 14 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

Ni fleurs, ni couronnes, vos témoignages de sympathie peuvent être adressés à l'ARC, BP no 3, 94803 Villejuif Cedex.

L'inhumation aura lieu au cimetière Montmartre.

Mme Claude Rostaing,
29, rue d'Artois,
75008 Paris.

Lire page 13

– ***Nino VERZENASSI***

est mort du sida à quarante ans dans sa *maison à Parana (Argentine),* après des années de lutte courageuse.

Ceux qui l'ont aimé dans la joie se retrouveront, samedi 16 juin à midi, à l'église Saint-Eustache, Paris-1er.

– Les Editions Rivages ont le regret de faire part de la mort de leur auteur,

Humbert VERZENASSI.

– Le conseil d'administration
Le directeur,
Les personnels,
Les élèves-ingénieurs et les anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Lille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel WOZNIAK,
professeur d'hydrométallurgie,

survenu le 8 juin 1990, dans sa qua*rante-sixième année.*

Les obsèques ont eu lieu à l'église *Saint-Pierre d'Ascq, le 11 juin 1990.*

– Le docteur et Mme René Sliosberg,
ses enfants,
Pierre, Martin, François, Bertrand,
ses petits-fils,
Toute la famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Anatole SLIOSBERG,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
combattant volon*taire de la Résistance,*
chevalier des Palmes académiques,
ancien médecin de la Fédération
des amputés de guerre de France,
ancien médecin
de l'Institution nationale des invalides,
ancien président
de la Société française des traducteurs,
survenu, le 9 juin 1990, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, à Saint-Germain-en-Laye.

Regrets.

Les obsèques civiles *auront* lieu le jeudi 14 juin 1990, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, Paris-14e, entrée principale.
Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Selon la volonté du défunt, prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

Ils rappellent à votre souvenir sa chère épouse,

Julie SLIOSBERG,

décédée le 21 janvier 1990.

48, rue Henry-Bertrand,
78100 *Saint-Germain-en-Laye.*

Remerciements

– Mme et M. Manuel Toran,
Mme Lucile Toran,
dans l'impossibilité de remercier personnellement tous ceux qui se sont associés à leur deuil et qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Mario TORAN,

les prient de trouver ici l'expression de leur affectueuse gratitude.

Anniversaires

– Il y a dix ans disparaissait accidentellement

Roselyne BERTHELON.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connue, estimée et aimée.

– Il y a quinze ans,

Françoise PEPIN LEHALLEUR,
née Ducassé.

Ses amis auront une pensée à sa mémoire.

– Il y a neuf ans déjà que

Szlama PRESBURGER

nous a quittés.

Que ceux qui l'ont connu se souviennent.

Communications diverses

– **« Le nouvel antisémitisme politique dans la société française ».** – Le Centre juif laïque et le Cercle Bernard Lazare reçoivent **Daniel Lindenberg, Pierre-André Taguieff et Michel Wieviorka** pour un débat dirigé par **Jean Ellenstein et Henry Bulawko,** jeudi 14 juin, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

La mort de René David

Un grand juriste

René David, qui vient de s'éteindre à l'âge de quatre-vingt-quatre ans *(le Monde* du jeudi 7 juin), était probablement le juriste français le plus largement connu à l'étranger. Un de ses ouvrages, le précis Dalloz *les Grands Systèmes de droit contemporains,* a été traduit en huit langues, depuis sa première publication, en 1964.

Le succès de René David à l'agrégation, à l'âge de vingt-trois ans, était sans précédent. Les doutes du ministère sur son aptitude à « tenir un amphi » à cet âge le firent envoyer à Rome. Il y apprit l'italien et l'allemand, et fut remarqué par le grand Gutteridge, qui l'invita à Cambridge. Ce fut le début d'une carrière internationale qui devait le conduire un peu partout dans le monde, à la requête des universités, des gouvernements ou des organisations internationales. D'une énergie indomptable, il s'évada de l'oflag où il était prisonnier, rejoignit l'Afrique du Nord, subit une très grave blessure qui devait le laisser définitivement handicapé. Sa femme à ses côtés, il reprit pourtant sa vie internationale.

Novateur hardi et idéaliste, il voulait que les juristes dépassent l'horizon étroit de leurs frontières nationales. Il était sensible à la commu*nauté des aspirations, au-delà des dif*férentes techniques juridiques résultant des pesanteurs historiques et sociologiques. Il a lutté pour plus de compréhension entre les communautés humaines et pour l'unification ou, au moins, l'harmonisation des droits.

Son enseignement à la Faculté de droit de Paris a contribué au rayonnement mondial de celle-ci. Son *œuvre écrite* est considérable. Pendant longtemps, elle porta surtout sur les droits anglais et soviétique. Mais, retiré près d'Aix-en-Provence dans ses dernières années, il put y écrire une série d'ouvrages publiés aux éditions Economica et portant notamment sur le commerce international, l'arbitrage, *le droit comparé* en général et la justice dans l'Etat-providence. Il a donné de sa vie, de son caractère et de sa philosophie un récit plein d'humour dans *les Avatars d'un comparatiste.*

Il est mort lucidement, paisiblement, stoïquement. Il était résolument partisan du droit de mourir dans la dignité et devait, dans ses der*niers moments,* renouveler sa protestation contre « une loi opprimante ».

ANDRE TUNC
Professeur émérite
à l'université de Paris-I.









SYNTHELABO

(4ème Groupe Pharmaceutique Français)
4300 personnes, 3 milliards de C.A

- Une recherche performante
- Une internationalisation croissante
- Un développement industriel chimique et pharmaceutique de niveau international

recherche pour sa **direction Etudes et Prospectives**

UN ANALYSTE MARKETING

Sa mission consistera à exploiter les données d'enquêtes internationales de manière à analyser et suivre les tendances des principaux marchés pharmaceutiques.
Pharmacien ou équivalent, vous possédez une formation complémentaire de type IAE, et disposez d'au moins deux années d'expérience dans l'industrie pharmaceutique.
Vous êtes capable d'acquérir rapidement un certain nombre de notions méthodologiques et économiques, et en dépassant le niveau de "l'outil" vous pouvez grâce à vos capacités personnelles, être un élément essentiel pour les décisions de la direction générale.
La connaissance du système SAS serait un plus apprécié.
Ce poste est basé au Plessis-Robinson (92).

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions sous la référence 90/66 MO
à l'attention de L. d'HAUTEVILLE - **SYNTHELABO** - 22 avenue Galilée - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

ORC

Hôtesses • Stewards

Un métier plein d'énergie



Déjà tout petit, vous saviez que votre avenir était dans l'air. Aujourd'hui, vous avez l'opportunité de rejoindre AIR INTER.
Accueillant, communicatif, disponible et vigilant, vous assurerez la qualité de service que nous souhaitons offrir à notre clientèle.
Un métier qui repose sur votre dynamisme, votre implication et vos qualités relationnelles... un métier plein d'énergie : le style AIR INTER.

Agissez... téléphonez au **46.75.67.89** pour connaître les conditions requises et nous faire parvenir votre dossier.
AIR INTER – Département Emploi – DP/YR
91551 Paray-Vieille-Poste Cedex.

AIR INTER

D E S T I N A T I O N R É U S S I T E

La conduite du changement est comme la musique !

"Il faut savoir orchestrer le projet, accorder les instruments, jouer avec passion et doigté en respectant le bon rythme"

Cabinet français pluridisciplinaire, premier par l'étendue de notre présence nationale (bureaux à Paris et en 10 régions), notre métier est le Conseil en management. Nos méthodes d'intervention sont constamment enrichies par la volonté d'intégration de nos différentes compétences. Nos clients ont besoin de cette souplesse, de cette capacité à voir les problèmes sous plusieurs angles. Spécialiste dans votre domaine, vous partagez notre philosophie. Votre tempérament créatif et affirmé, vos qualités d'écoute et de proposition vous permettent de conduire des missions avec des petites équipes pluridisciplinaires, de développer et fidéliser votre clientèle. C'est de votre inspiration et de votre talent dont nous avons besoin pour mettre en musique nos projets.

Nous recherchons pour notre bureau de Paris (40 personnes)

CONSULTANTS

ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION (réf. 842 M)
- Pour élaborer et conduire des projets stratégiques d'évolution du système d'information
- Transformer les principes d'organisation en intégrant les facteurs humains.

MANAGEMENT ET GESTION DES HOMMES (réf. 843 M)
- Pour faire évoluer les systèmes de gestion, de rémunération et de motivation des hommes et la structure (postes et fonction) en entreprise et dans l'administration.
- Redéfinir et renforcer le rôle de la fonction Ressources Humaines, conseiller les D.R.H., dans la maîtrise du système d'information de la fonction Personnel.

INGENIERIE DE RECRUTEMENT ET RECHERCHE DE CADRES (réf. 844 M)
- Pour concevoir et mettre en place chez nos clients des méthodes de recrutement adaptées à chaque contexte, former les opérationnels à ces méthodes et les assister dans la constitution de leurs équipes
- Rechercher des cadres dirigeants et des spécialistes en gestion, organisation et informatique.

Merci d'écrire à Danielle BOULOS, Sérieys Consult Associés - **Département M.R.H.** (Management et Ressources Humaines) 29, rue de Mogador 75009 PARIS.



Sérieys Consult Associés

membre de Syntec Management

AFFLUENTS

GROUPE DE SOCIETES DE PRESTATIONS DE SERVICES, COTÉ EN BOURSE

recherche son

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

pour la Province

POSTE BASÉ :
Région Parisienne, avec fréquents déplacements de courte durée dans une douzaine de villes de Province.

LE POSTE COMPORTE :
LA DIRECTION D'UNE VINGTAINE D'UNITES DE GESTION décentralisées (environ 100 personnes au total)

LA FONCTION EXIGE :
Le Sens des Relations Humaines et de l'Organisation, **l'Aptitude** à négocier avec les Administrations, **le Goût** des Problèmes techniques et l'expérience.

LE POSTE CONVIENDRAIT :
Particulièrement à **un Ingénieur de 45 à 50 ans,** ayant exercé par exemple, des fonctions de Direction d'Agence d'une Entreprise du BTP et **ayant une connaissance de l'Immobilier.**

Adresser C.V. + prétentions (Réf. : SP)
S.I.P. PUBLICITE
11, rue d'Uzès - 75002 PARIS
(qui transmettra)

SIP PA



Dans le cadre d'une mission de 6 mois au sein de la Direction des Affaires Sociales de Fnac SA :

- vous prendrez en charge le bulletin mensuel d'information sociale diffusé à l'ensemble des salariés (animation, rédaction, suivi de fabrication)
- vous concevrez et préparerez les dispositifs de communication accompagnant les événements économiques et sociaux de l'entreprise.

CHARGÉ DE COMMUNICATION SOCIALE H/F

De formation supérieure (dans l'idéal : droit social + 3e cycle de communication), vous avez une première expérience, même courte, de la fonction personnel.

Vous savez allier rigueur et capacités rédactionnelles et créatives.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 124/MR à
Fnac, Michèle Renoux, Service Recrutement,
11 bd de Sébastopol, 75001 Paris.

MEDIA-SYSTEM

12000 LOGEMENTS



Responsable Gestion Locative

Dans le cadre de son nouveau projet d'entreprise, notre société anonyme d'HLM (12000 logements), appartenant au groupe SCIC, créé le poste d'adjoint au directeur de l'exploitation et du développement avec pour mission la coordination et la dynamisation des équipes décentralisées de gestion locative.

Nous recherchons un (e) candidat (e) ayant une solide expérience du métier, maîtrisant l'outil informatique et capable de s'intégrer rapidement dans une équipe jeune.

Lieu de travail : Paris - Rémunération : environ 230 KF.

Merci d'adresser votre candidature détaillée s/réf.LS à notre conseil
CEFLU RECRUTEMENT - 5, rue de Vienne - 75008 PARIS.



ORC



Notre Société de Conseils s'est construit une réelle réputation de sérieux auprès de centaines d'entreprises clientes sur le plan national.
Nos interventions sont anées vers les domaines d'audit commercial, de marketing social, de recrutement de cadres et de formation. Pour prolonger notre développement, nous recherchons :

Consultant

Lyon

Vous aurez : **à négocier puis réaliser** nos prestations auprès de nos clients actuels, et potentiels • à vos côtés, une équipe homogène bénéficiant d'une excellente image et reconnue comme très percutante • un job passionnant et une réelle autonomie • une rémunération de **bon niveau** et **stimulante.**

De formation supérieure (BAC + 4) et 28/30 ans minimum, vous avez une maîtrise de la négociation si possible dans les services, sachant qu'une **expérience du consulting** serait un atout important.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et salaire actuel, sous réf. 727 à Diaconseils. 24, rue du Cdt Faurax, 69006 Lyon. Confidentialité assurée.

DIACONSEILS
LYON - PARIS

Membre OPQCM

LES RESSOUR
DES AMBITI

recruter...
Une mission de

Coopers & Lybrand associés

Le Monde des Cadres

Grande société européenne d'assurance cherche à accroître sa pénétration du marché français en créant une nouvelle filiale en France.
L'entreprise recherche

UN RESPONSABLE DES SINISTRES (H/F) DE LA BRANCHE AUTOMOBILE

Le développement du portefeuille de clients fera largement appel aux procédés modernes de communication.

Il s'agit d'une création de poste : La structure est à réaliser et l'équipe à constituer.

35/40 ans, doté d'une très solide expérience (10 ans), acquise dans un centre de règlements de Mutuelle, compagnie d'assurance ou cabinet de courtage, vous êtes spécialisé dans le règlement des sinistres de la branche automobile. Vous maîtrisez aussi bien les principes généraux de responsabilités que les sinistres matériels. Vous avez l'habitude des négociations avec les garagistes, experts d'assurances, médecins et avocats.

Vous êtes désireux de participer à une phase pionnière de développement et vous êtes intéressé par l'utilisation de nouvelles méthodes de gestion.

Si ce poste vous convient, merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. 4383 M, à SERIFO, 47 bis avenue Bosquet, 75007 PARIS.



Membre de syntec

DAF d'une belle PME française... très internationale

120 personnes actuellement, nous sommes bien établis et depuis longtemps sur notre marché. Filiale d'un Groupe multinational important, nous avons un double avantage : d'une part pouvoir mener une politique de développement appuyée par de puissants moyens, d'autre part fonctionner dans le cadre d'une structure France suffisamment légère pour permettre une évolution rapide.

Très proche de notre Directeur Général avec qui vous collaborez étroitement, vous êtes Membre du Comité de Direction. Votre compétence est polyvalente ce qui vous permet d'agir au plan financier et juridique mais aussi à celui du contrôle de gestion et de l'informatique, sans oublier la gestion du personnel qui vous est bien sûr rattachée.

Actif et rigoureux, vous êtes à l'évidence l'homme de communication qui pour se faire entendre et comprendre, sait se faire apprécier et écouter. La trentaine au moins, vous avez une formation supérieure de gestion (école de commerce ou universitaire) plus un DECS, mais surtout une expérience comptabilité/finance et contrôle de gestion dans un contexte de structures type PME et d'international. Pour ce poste rémunéré à hauteur de 300 KF, voire un peu plus, et basé en banlieue parisienne, l'Anglais est indispensable... si vous parlez aussi Espagnol, vous aurez un atout supplémentaire appréciable.

Merci d'adresser lettre, c.v. et photo sous référence RC 461/2 M
(à noter sur courrier et enveloppe) 79/83 rue Baudin - 92309 Levallois Perret Cedex



BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Responsable Ressources Humaines
Futur Secrétaire Général

Leader français dans son secteur d'activité, notre société est la filiale d'un groupe industriel d'importance mondiale. Elle emploie 550 personnes et réalise un Chiffre d'Affaires de plus de 2 Milliards de francs.

Le Responsable du Département Ressources Humaines a sous sa responsabilité : le service du personnel siège, les services généraux, le juridique et la communication interne. Il assiste la Direction et les Chefs de Service dans la gestion des Ressources Humaines et intervient comme conseil et appui des opérationnels.

Agé de 35 ans environ, vous avez une formation supérieure (juridique de préférence) et une bonne maîtrise de l'anglais. Vous avez acquis une expérience opérationnelle de la fonction Personnel et vous en maîtrisez tous les aspects. Novateur, vous saurez mettre en place une politique répondant à l'attente du personnel et de la Direction. Vos qualités relationnelles, votre sens de la négociation et votre « présence » font de vous un interlocuteur crédible.
Ce poste, très évolutif, est basé à Paris.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous réf. 104-01/M à ARPE 38 rue de Lisbonne - 75008 PARIS.



Jeunes Diplômés
Le service vous tente

5 000 personnes, leader européen dans notre spécialité, le **service industriel**, nous devons notre succès à la **qualité** :
- qualité des hommes,
- qualité des relations avec nos collaborateurs,
- qualité absolue de nos prestations.

Pour accompagner notre croissance, nous recherchons plusieurs Jeunes Diplômés Grandes Ecoles, désireux de valoriser une première expérience professionnelle et de partager nos valeurs, nos forces et notre avenir.

Après une période de formation, vous réaliserez concrètement vos connaissances à travers une responsabilité opérationnelle et hiérarchique. Vous deviendrez des professionnels de notre métier à part entière.

La dimension de notre société, ses ambitions vous permettront d'envisager un parcours professionnel rapidement évolutif.

Agé de 28-30 ans, vous êtes diplômé d'une école de commerce ou d'ingénieurs. Vous souhaitez aujourd'hui adhérer à un réel projet d'entreprise. Pragmatique, rigoureux, vous êtes sensible au management des hommes. Exigeant, vous saurez prouver vos capacités d'investissement personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + Curriculum Vitæ + prétentions) sous la référence 062 M à notre Conseil ORBE - 41, avenue George V - 75008 PARIS.

ORBE

Venez faire avec nous l'Europe de demain !

Notre société d'audience nationale et internationale dans un secteur de haute technologie a besoin de vous, jeunes de grandes Ecoles d'ingénieurs ou de commerce... nous vous offrons des postes de

Chefs de produits H/F

A 28 ans environ, vous avez déjà une expérience significative dans l'industrie électronique, mécanique, ou industrielle. Le marketing, le commercial, vous l'avez approché, nous vous offrons la possibilité d'y entrer par la grande porte.

Naturellement, vous êtes créatif, rigoureux, persuasif, parlez Anglais.

Vous réussirez, votre évolution est là, dans notre groupe.



N'hésitez pas à contacter notre Conseil sous référence A/06/03 :
Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS,
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Chef de Produit Bureautique

NCR
un choix stratégique

NCR, 5e constructeur américain de systèmes informatiques, c'est 62 000 collaborateurs dans 120 pays du monde et un chiffre d'affaires de 6 milliards de dollars.

Pour notre Direction Marketing, nous recherchons un responsable capable de concevoir et d'appliquer la stratégie et le positionnement de notre offre bureautique en harmonie avec les orientations Corporate du concept de "Libre-Informatique NCR".

Vous participerez également à l'information de notre force de vente sur les aspects hard et soft de ces solutions (PC, UNIX, MINIS).

De formation supérieure, commerciale ou technique, vous possédez 3 à 5 ans d'expérience dans ce type de fonction.

Vos qualités de contact, d'organisation et votre maîtrise de l'anglais vous permettront d'évoluer rapidement au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. PMD à Christophe GOURIOU, NCR FRANCE, 20 place de Seine, Cedex 20, 92086 Paris La Défense.

NCR
La Libre-Informatique®
Choix stratégique.

USINE 900 PERSONNES

FUTUR RESPONSABLE PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES

Une société Industrielle et Commerciale (rattachée à un groupe multinational, parmi les tous premiers mondiaux dans son domaine) recherche l'ADJOINT du Responsable des Ressources Humaines et des Relations Sociales de l'une de ses Usines (900 personnes).

Dans le cadre d'une Société pratiquant une politique du personnel moderne et dynamique, il assumera sa fonction au sein de l'Etablissement avec initiative et autonomie, en particulier dans les domaines : Formation, Recrutement, Administration du Personnel.

Gestionnaire des Ressources Humaines, il s'attachera à développer toutes actions de formation et de motivation permettant au potentiel humain de l'Entreprise d'être constamment adapté aux évolutions des métiers ainsi qu'aux impératifs de compétitivité économique et de qualité.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la fonction personnel, au sein d'une société industrielle.

Témoignant de qualités marquées de dialogue, de créativité, "d'opérationnel" sur le terrain.

Poste région NANCY

Ecrire sous réf. 4302 à SOURCES - 108 rue Saint Honoré 75001 PARIS
Discrétion absolue

L'aéronautique en toute confiance



Leader européen des commandes de vol pour avions et hélicoptères, Sarma équipe les grands programmes mondiaux : Airbus, Boeing, Douglas, British Aerospace, Dassault, Fokker, M.B.B... Avec près de 1 000 personnes, 4 unités de production et 1 centre technique, nous poursuivons nos investissements en recherche et développement pour des équipements toujours nouveaux et à la pointe de la technologie.

INGENIEUR CHEF DE PRODUIT

Rattaché au Directeur Commercial, vous êtes responsable du Service Marketing et support clients pour une ligne de produits (120 MF).
Vous participez à la définition de la politique marketing et commerciale et vous assurez sa mise en œuvre pour la ligne de produits concernée.
Vous assisterez les Responsables des ventes chez nos clients et assurerez l'interface entre ces responsables et tous les services de la société.

Votre formation d'ingénieur alliée à une expérience marketing, si possible dans le secteur aéronautique, vous permettra de réussir dans cette fonction.
Anglais courant indispensable, allemand apprécié.
Déplacements à prévoir en France et à l'étranger.

Le poste est basé dans la Drôme (45 mn au Sud de Lyon).
Merci d'adresser votre candidature sous réf. IRP, à SARMA, DRH. 1 av Marc Seguin, BP 29, 26241 St-Vallier-sur-Rhône.

SARMA : EQUIPEMENT AVIATION - GROUPE SKF



Responsa...
des Relations H...



CADRE
RESSOURCES HU...

GROUPE
INSEP
Conseil - Formation - Edition

CONSULTANTS ET FORMA...
CONFIRMÉS

MANAGEMENT STRATÉGIQUE
MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
ORGANISATION, QUALITÉ, GESTION

Votre mission :

INSEP, Service du personnel
29, rue Marsoulan - 75012 Paris

Toulouse

Attaché de presse

Communication externe et interne



Rattaché au Chef du Service de Presse et d'Information, vous serez amené à participer à toutes les activités de ce service conjointement avec les autres attachés de presse.

Votre fonction : rédiger et/ou traduire tous les textes écrits et diffusés par ce service tant vers l'extérieur que vers l'intérieur de notre société,

• participer à l'élaboration de la revue de presse quotidienne,

• tenir les médias informés en permanence des activités de notre société à travers, entre autres, l'organisation de visites, d'interviews avec nos dirigeants...

• participer à des manifestations extérieures telles que salons aéronautiques, vols de démonstration, etc.

Vous aimez travailler dans une atmosphère internationale, vous maîtrisez l'anglais et, si possible, l'allemand ou une seconde langue vivante, l'aéronautique vous intéresse et vous avez surtout une bonne expérience journalistique. et/ou la maîtrise des communications et relations avec les médias.

Si notre proposition vous intéresse, merci de nous faire parvenir CV, lettre de motivation à Richard BROWN, Directeur des Ressources Humaines, AIRBUS INDUSTRIE, BP 33, 31707 Blagnac Cedex.




AIRBUS INDUSTRIE

MEDIA-SYSTEM

CHARGE(E) DE COMMUNICATION

Filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations et de la Caisse Nationale de Prévoyance, nous avons pour mission de développer l'activité GESTION IMMOBILIERE. Avec un CA activité de plus de 1 milliard de Francs, et environ 120 personnes, nous nous situons parmi les tous premiers de la profession et continuons à nous développer en prospectant une clientèle d'investisseurs français et étrangers.

En relation directe avec le Président et le Directeur Général, vous participez à la mise en place de la communication externe (prospection, locataires) et interne (diffusion et motivation autour du projet d'entreprise). Vous prenez également en charge les relations presse et publiques (salons professionnels, dossiers de presse...).

Ce poste s'adresse à un candidat (H/F), diplômé de l'enseignement supérieur (Bac +3 min.), ayant acquis une expérience pratique (7 ans minimum) de la communication, en entreprise ou en agence (chef de publicité). Des facilités pour la rédaction, ainsi qu'une maîtrise de l'outil micro-informatique sont indispensables.

La rémunération, motivante, comprend un fixe et un intéressement lié aux objectifs personnels et à ceux de l'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo), sous réf. CC/LM à AGIFRANCE, Direction Générale, 5 rue Bellini, 92806 Puteaux Cedex.



JOUEZ GAGNANT AVEC FRANCE loto

Faites Adhérer le Personnel a un Projet d'Entreprise Ambitieux

FRANCE LOTO est leader des sociétés de services françaises avec 20 milliards de CA. Pour accompagner son expansion tant en France qu'en Europe, la société recherche son :

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION INTERNE

Votre mission :

Rattaché au Secrétaire Général, vous aurez à analyser la politique existante, définir une nouvelle stratégie, revoir le plan de communication et prendre en compte les opérations engagées en les intégrant dans votre démarche. Vous serez aidé d'un adjoint pour la mise en oeuvre des actions adoptées.

Votre profil :

A 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis une solide expérience dans la communication interne, en entreprise privée de préférence.

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, merci d'envoyer votre CV sous la référence 20-084 à notre Conseil.

ONOMA *- 26, rue de Berri - 75008 PARIS*

Pour plus d'informations, consultez 3616, CODE UGE ONOMA*



PUBLIPANEL

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

L'UNE DES 10 PREMIERES CAISSES DU CREDIT AGRICOLE, COTEE A LA BOURSE DE PARIS, (900 PERSONNES, 14 MILLIARDS DE BILAN), CONFORTE SA COMMUNICATION ET SES RELATIONS PUBLIQUES

RESPONSABLE COMMUNICATION RELATIONS PUBLIQUES

Rattaché au Directeur de la DIVISION MARKETING ET COMMUNICATION, vous êtes chargé de proposer la politique de communication et animer les actions appropriées dans le domaine de la communication interne et externe (communication financière et institutionnelle), et de dynamiser la fonction relations publiques. Pour ce faire, vous êtes responsable d'un budget de 10 MF et d'une équipe de 6 personnes.

Agé de 30 ans minimum, de formation Bac + 2 ou supérieure (journalisme, CELSA, EFAP...), vous justifiez d'une expérience de 5 ans comme responsable d'une petite équipe "communication" au sein d'une entreprise de préférence des secteurs "services", "distribution" ou "bancaire". Les qualités de management, la capacité rédactionnelle, la créativité, la rigueur dans l'organisation sont les atouts de l'homme de Communication/Relations Publiques que vous êtes, apprécié pour ses réalisations et son dynamisme terrain.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V. + photo prét.) sous la réf. RP 190 à notre Conseil : CREA CONSULTANTS 4, place Félix Eboué - 75583 PARIS CEDEX 12.

MEDIAPA

Consultant

Recherche de cadres — Lyon

Vos dix premières années de vie professionnelle ont été bien remplies : après une solide formation supérieure, technique, commerciale ou universitaire, vous avez réussi dans une ou deux fonctions opérationnelles en entreprise. Vous y avez, entre autres, acquis l'expérience des organisations et compris l'importance des hommes, deux thèmes qui vous passionnent.

Nous vous proposons de faire la synthèse de cette première époque de votre carrière et de valoriser votre savoir-faire dans notre métier auquel vous avez peut-être déjà pensé, au sein de l'équipe Bernard Julhiet Ressources Humaines.

Sur le marché très porteur de la recherche de cadres, vous aurez à acquérir et à fidéliser une clientèle, à étudier des entreprises et leur structure, à apporter des recommandations en termes de développement du potentiel humain, à trouver les meilleurs candidats.

En rejoignant le Groupe Bernard Julhiet, vous intégrez l'un des tout premiers groupes de conseil français, qui avec plus de 40 consultants en recrutement, couvre l'hexagone, la Belgique et développe son réseau européen et mondial.

Installée dans de nouveaux locaux très séduisants à Lyon, notre équipe se fera un plaisir de vous en dire plus.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo sous réf. 8.000 LM (à noter sur courrier et enveloppe) à Bernard Julhiet Rhône-Alpes 18, cours Suchet 69002 LYON.

Membre de Syntec



BERNARD JULHIET RESSOURCES HUMAINES RHONE ALPES

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Société de services auprès d'un réseau d'une dizaine de sociétés en pleine expansion proches des usagers et consommateurs recherche

Chargé d'études socio/économiques

Collaborant très étroitement avec le chef de service, vous serez chargé notamment de : piloter des "audits consuméristes" ; exploiter et faire évoluer des banques de données ; préparer, piloter et exploiter des enquêtes psychosociologiques et des tables rondes usagers ; réaliser des analyses concernant le service à l'usager d'autoroute ; instruire les courriers d'usagers ; préparer des rapports destinés aux décideurs des sociétés clientes ; assurer le suivi d'opérations entreprises à la demande des clients en liaison avec les responsables "terrain". Agé de 28 ans environ, de formation supérieure (3ème cycle d'études ou équivalent), vous avez de réelles compétences en pilotage d'enquêtes psychosociologiques, de missions spécifiques "consommateurs" réalisées avec des partenaires extérieurs. Vous pouvez justifier d'une première expérience en bureau d'études ou en milieu institutionnel où vous utilisez couramment les outils informatiques et démontrez chaque jour vos aptitudes rédactionnelles et relationnelles. Rapide et efficace, vous savez rendre compte régulièrement de l'avancement des missions qui vous sont confiées. Poste à pourvoir à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo, prétentions) sous la référence RP/152 à

CREA CONSULTANTS
Creative Resources for European Access
Conseil en ressources humaines
4, place Félix Eboué
75583 PARIS CEDEX 12

CURRICULUM

Conseil en développement des Ressources Humaines
17 ans d'expérience, 4 implantations, 17 personnes,
30 % de progression par an sur les 5 dernières années.

Consultant senior

futur Directeur de CDPA Paris

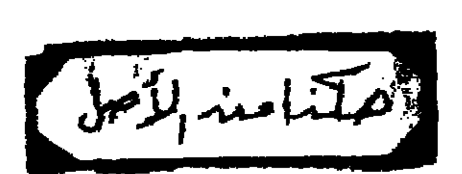
Rattaché à la Direction Générale basée à Paris, votre mission s'articulera progressivement, selon votre profil, autour de 3 pôles essentiels:

- La prospection et le développement d'une clientèle d'entreprises et de groupes industriels.
- La définition et la conduite d'actions globales en gestion des ressources humaines (recrutement mais aussi conseil de direction et actions de gestion prévisionnelle des ressources humaines).
- L'animation et la coordination d'une équipe.

De formation supérieure, vous justifiez de plusieurs années d'expérience à vocation commerciale dans le conseil, et vous souhaitez participer activement à notre développement, en cohérence avec des relations de partenariat.

Merci d'écrire sous réf. R33/LM à CDPA, 110 rue de Sèvres, 75015 Paris. Tél. 42.73.30.58.

DIJON - PARIS **CDPA** LYON - BESANCON





GRANDE BANQUE PARISIENNE de RESEAU en FORTE EXPANSION, recherche pour PARIS et REGION PARISIENNE des

DIRECTEURS D'AGENCE

Notre développement s'appuie sur la qualité du service rendu à nos clients et partenaires.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel du milieu bancaire (adjoint ou responsable d'agence).

Vous avez évolué dans des fonctions à responsabilités d'exploitation et de développement commercial auprès d'une clientèle de particuliers et de professionnels.

Vous avez le souhait aujourd'hui d'*élargir vos compétences à la gestion* et à l'organisation d'une agence, en ayant la responsabilité globale de vos résultats, de la qualité de vos prestations et du dynamisme de votre équipe.

Votre goût du challenge et de la réussite, allié à vos qualités de communication et à votre professionnalisme seront les atouts que nous saurons apprécier.

Merci de nous adresser votre dossier sous réf. 2372 D/M ou transmettez-le à CVCADRE en composant le 36.15 code JCM sur votre minitel.



JEAN-CLAUDE MAURICE CONSEIL
12, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

PARIS - LYON - NANTES - RENNES
TOULOUSE - VOIRON - BARCELONE

Membre de Syntec

Directeur administratif et financier
Maison de la Culture de Loire Atlantique - mcla

La MCLA, située à Nantes, est un des plus grands organismes culturels de l'Ouest de la France. Nos activités sur Nantes et l'ensemble du département représentent un budget de 33 millions de francs. Notre développement nous amène à rechercher le bras droit de notre Directeur Général pour l'assister dans l'administration et la gestion.

A ce titre, vous participerez activement à l'élaboration du budget et en superviserez l'application. Vous établirez les prévisions à moyen terme, rechercherez de nouvelles sources de financement, interviendrez sur la mise au point des contrats d'artistes comme des contrats de production ou coproduction.

Vous superviserez la comptabilité et la paye et participerez à la gestion du personnel.

Vous prendrez les initiatives de gestion et d'organisation nécessaires en l'absence du Directeur Général.

Vos compétence techniques, acquises en entreprise ou mieux dans le monde culturel, alliées à de réelles qualités relationnelles, vos capacités d'adaptation et d'initiative vous permettront de vous intégrer rapidement à une équipe performante et soudée.

Vous trouverez plus de précisions sur ce poste en consultant le Minitel 36.15 code CAPFOR.

Merci d'adresser lettre manuscrite - CV, sous référence 306, à Pascal BROSSARD, CAPFOR FINANCE - BP 846 44020 NANTES CEDEX 01.

CAPFOR

PARIS - AIX/MARSEILLE - ANGERS - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS.

PLURIAL

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

THOMSON TUBES ELECTRONIQUE recherche, pour son Etablissement de la banlieue de GRENOBLE, un

ACHETEUR

Sa mission sera d'assurer le pilotage complet d'achats de biens industriels de plusieurs dizaines de millions de francs.

Cette fonction implique les aspects suivants :
- négociation au plan national et international
- suivi commercial et financier
- règlement des litiges et sous-traitance.

Sa formation supérieure, sa première expérience, son habitude des contacts, sa connaissance de l'anglais devront lui permettre d'être rapidement opérationnel et d'évoluer au sein du groupe Thomson.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :
THOMSON TUBES ELECTRONIQUES - J. PROVOST
BP 320 - 38523 SAINT EGREVE CEDEX



HCA



La Banque de France

recrute

LE PERSONNEL DE DIRECTION

de ses services centraux et de ses comptoirs par la voie du

concours ***d'adjoint de direction***

ouvert aux titulaires d'un diplôme national sanctionnant un

2ème cycle d'études supérieures ou du diplôme d'une grande école

de niveau équivalent.

Date des épreuves écrites : Samedi 22 et Dimanche 23 Septembre 1990.
Inscriptions reçues du 25 Juin au 7 Août 1990.

Aucun dossier d'inscription ne sera adressé par voie postale après le **1 Août 1990.**

Ce concours s'adresse aux candidats (femmes ou hommes libérés ou non des obligations militaires) de nationalité française, âgés de moins de 27 ans (sous réserve de prorogations prévues par les dispositions réglementaires) au 1er Janvier 1990.

Documentation et renseignements à la Banque de France - Direction Générale du Personnel - Service du Recrutement et des Concours - 31, rue Croix-des-Petits-Champs - 75049 PARIS CEDEX 01 - Tél. 42.92.40.17

Organisation et Publicité

Chef de Produit

Nous sommes un important groupement bancaire à connotation internationale, spécialisé dans le **service aux particuliers et entreprises.**

Dans le cadre de notre croissance, nous créons, au sein de notre département Marketing et Communication un poste de Chef de Produit.

Rattaché au Directeur Marketing et Communication, il se verra confier quatre missions *prioritaires* :
- la participation à la définition de la stratégie ;
- la gestion opérationnelle de projets spécifiques ;
- la responsabilité des relations avec les partenaires et les clients de notre groupement ;
- les négociations avec les prestataires de service liés à notre produit ;

Agé de 28 ans environ, *diplômé d'une grande école de commerce* (HEC, ESSEC, ESCP...), vous souhaitez valoriser aujourd'hui une première *expérience* Marketing réussie.

Vous *connaissez* le *marketing* des produits de grande consommation, et vous maîtrisez l'anglais.

Nos attentes sont à la mesure de votre talent et de votre ambition.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) s/référence 015 M à notre Conseil ORBE - 41, av. George V - 75009 PARIS, qui l'étudiera en toute confidentialité

ORBE

MEDIAPA



JEUNES ARCHITECTES,

Notre passion : les hommes ; notre vocation : faire progresser sans cesse notre métier.

Nous sommes l'un des tout premiers groupes de BTP en France et dans le monde. Aujourd'hui, nous recherchons de jeunes architectes qui souhaitent partager notre passion de l'esprit d'entreprise.

Vous possédez les qualités relationnelles, la créativité, l'enthousiasme et aussi... la rigueur pour démarrer votre carrière dans une fonction commerciale.

Vous rejoindrez de petites équipes et participerez progressivement à l'ensemble des phases du montage d'affaires : recherche *de sites, études de marché, de faisabilité, montage juridique* et financier, commercialisation.

Si vous êtes prêt à associer votre polyvalence à notre expérience, merci d'adresser votre candidature en précisant vos préférences d'affectation sous réf. 6815 à

MEDIAPA *50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.*

Responsable foncier

Société d'aménagement urbain, filiale d'un groupe financier national, recherche dans le cadre de son développement un Responsable foncier.



De formation *juridique*, vous possédez une solide expérience, êtes autonome mais appréciez le travail en équipe.

Vous conduirez l'ensemble des négociations amiables et des procédures d'expropriation.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo) à FONCIER HABITAT SAVILLE 25, place Vendôme 75001 PARIS.



MEDIAPA

CREPA
HABITAT

Société Conseil, filiale du groupe HLM

recherche

CONSULTANTS EN MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

Vous aurez à *négocier* et à conduire des missions d'audit et de conseil dans les organismes HLM, les collectivités locales, les entreprises publiques et privées.

Vous êtes diplômé d'une grande école ou d'une université. Une première expérience en entreprise ou en cabinet conseil serait appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :

CREPA Département Management
4, rue Lord-Byron — 75008 Paris.



Dans un environnement de qualité, venez contribuer au développement du professionnalisme de notre banque.

NOUS RECHERCHONS :

- **LE DIRECTEUR D'UN GROUPE D'AGENCES**
- ***DES DIRECTEURS D'AGENCE ET ADJOINTS***
- **DES ATTACHÉS COMMERCIAUX CLIENTÈLE PROFESSIONNELLE**
- **LE RESPONSABLE DU SERVICE DES ENGAGEMENTS**

NOUS DEMANDONS :

- Dynamisme, compétence, rigueur
- Capacité à animer
- *Expérience bancaire confirmée*
- Sens de la communication
- Une forte implication dans le développement de l'entreprise.

Adresser votre candidature, lettre manuscrite, photo, C.V., rémunération actuelle à : M. le Directeur général de la Caisse d'épargne du Cantal, 2, rue du Président-Delzons, BP 127, 15001 AURILLAC.

CAISSE D'ÉPARGNE DU CANTAL
Total bilan : 2 milliards, 17 points de vente.



METZ

La ville de Metz

recrute

• ***son directeur général de l'urbanisme et du développement***

Architecte, Urbaniste confirmé, il coordonnera les Services du Permis de Construire, de l'Urbanisme, des Domaines, du Développement Economique et la Délégation à l'Emploi.

En matière d'urbanisme :
il aura en charge la conception, la planification, le contrôle de l'évolution spatiale et qualitative de la Ville.

En matière de développement économique :
il initiera et négociera tout projet de création ou d'extension d'activités.

• ***1 ingénieur pour son service Plan et Alignement***
Jeune ingénieur topographe diplômé, ouvert à l'informatique. Il participera à la mise en place de la banque de données urbaines.

• ***1 architecte pour son service de la Coordination, de la Programmation et des Etudes***
Jeune architecte diplômé, chargé de la coordination des études et des projets élaborés par les services à partir du schéma général d'urbanisme.

• ***2 ingénieurs pour son service de la Voirie :***

1 ingénieur « Travaux Publics »
Il sera chargé de la division « Gestion du Domaine Public » et dirigera les gros travaux d'entretien en régie et à l'entreprise.

1 ingénieur Chef du Bureau d'Etudes
Il sera chargé de la Direction du Bureau d'Études du Service Voirie-Assainissement et Eclairage Public. Connaissances en informatique et DAO appréciées.

Les lettres ou candidatures manuscrites, accompagnées d'une photo et d'un curriculum vitae, sont à adresser à :

Monsieur le Maire de la Ville de Metz
B.P. 1025 - 57036 Metz Cedex 1.



DALLOYAU

à Paris depuis 1802

Pâtissier, Traiteur, Confiseur de luxe
(500 personnes, 6 boutiques parisiennes, 4 boutiques japonaises)

recherche

SON RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES

Vous serez chargé(e) de l'encadrement d'une équipe de 8 personnes et assurerez le contrôle et le suivi des services Devis et Facturation.
Age 30 ans minimum, bac + 2 (DUT GESTION des ENTREPRISES), vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans dans une entreprise.
La connaissance de notre secteur d'activité serait un plus.
Vous êtes intuitif, dynamique et vous avez le goût des chiffres.
Alors faisons carrière ensemble !

Pour ce poste de CADRE, envoyer C.V., lettre manuscrite et photo au :
Cabinet DELALANDE, réf. D2 – 104, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

SEARLE ET VOUS, UNE COMBINAISON GAGNANTE

Filiale française d'un groupe pharmaceutique international, SEARLE (600 collaborateurs, 800 MF de CA en 1989) recherche pour son Usine de Production (200 personnes) basée à Evreux un :

RESPONSABLE DES ACHATS INDUSTRIELS

Agé de 30 ans environ, de formation supérieure (Ecole de Commerce ou Maîtrise + 3ᵉ cycle), vous avez acquis [illegible] une expérience significative des achats industriels dans le secteur pharmaceutique (ou dans une industrie similaire).
A la tête d'une équipe de [illegible] personnes et en relation étroite avec le Responsable de la Logistique dont vous dépendrez, vous assurerez la gestion des achats (choix et définition des éléments de commande, relation avec les fournisseurs...) et mettrez en place une politique d'achat rigoureuse.
Gestionnaire et homme de communication, le titulaire aura de plus, une parfaite maîtrise de l'anglais.
Pour nous rejoindre, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. [illegible] à Laboratoires SEARLE - 52, rue Marcel Dassault - 92514 BOULOGNE CEDEX.

SEARLE

MEDIAPA

DIPLOMES BAC + 4 (droit-éco) ou ingénieur agronome
35 ans maximum au 1er janvier 1990, nationalité francaise.

AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES D'INTERVENTION DANS LE SECTEUR AGRICOLE
(ACOFA)
recrute
1 spécialiste droit social, connaissance progiciel de paie PACHA et micro-informatique

OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DES FRUITS, DES LEGUMES ET DE L'HORTICULTURE
(ONIFLHOR)
recrute
1 chargé des études économiques et scientifiques.

OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DES VIANDES, DE L'ELEVAGE ET DE L'AVICULTURE
(OFIVAL)
recrute
1 assistant chargé de l'organisation des contrôles et de la mise en application des règlements communautaires en matière de pesée, classement, marquage.

Renseignements par téléphone au : 40 58 70 92 ou 40 58 71 12
Adresser les candidatures à l'ACOFA - 2, rue Saint-Charles 75740 PARIS CEDEX 15 au plus tard le:
29 juin (poste ACOFA) 26 juin (poste ONIFLHOR) 15 août (poste OFIVAL)

LEVI-TOURNAY/ABSCOM

Mercuri Urval

CONSULTANTS

PARIS, LYON, TOULOUSE, NANTES, STRASBOURG, LILLE

• 14 pays
• 450 consultants
• 60 filiales
• un style de management scandinave
• une méthodologie de travail

A 28/35 ans, de formation supérieure (grande école ou université), votre expérience en entreprise vous a convaincu que ce sont les HOMMES QUI FONT LA DIFFERENCE.

Vous apportez un vécu de l'entreprise à des fonctions opérationnelles (commerciales...), des qualités relationnelles et l'habitude de CONTACTS À HAUT NIVEAU. Votre mission sera d'assister les entreprises dans : LEUR RECRUTEMENT, LEUR ORGANISATION, LEUR DEVELOPPEMENT.

Une solide FORMATION vous sera donnée, tant sur le plan national qu'international, pour vous permettre de mettre en œuvre "LA METHODE MERCURI URVAL". Une véritable opportunité de développement pour vous.

Venez nous rejoindre : écrivez-nous sous réf. 46.3857 LM à MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 RUEIL MALMAISON Cédex.

Mercuri Urval

COHESSE

Votre expérience et votre talent commercial s'expriment dans la formation

Un des tout premier cabinet-conseil en management en Europe, présent depuis plus de 25 ans en France, nous poursuivons le développement de notre département formation et recherchons :

2 Consultants-Formateurs Senior

MISSION Responsables de leur action, ils animent et réalisent des contrats de formation INTRA-ENTREPRISE. Ils participent au développement interne : conception de produits, formalisation d'expérience, marketing, gestion...
Ils ont bien sûr, en permanence, une démarche commerciale.

PROFIL 30 ans environ, diplômés de l'enseignement supérieur (Bac + 4), ils ont une bonne expérience d'un secteur économique : banque, santé, grande distribution, services publics... et une pratique de l'approche pédagogique en formation permanente. La maîtrise TTX PC ou MAC est impérative. Ces postes, basés à Paris, exigent une très réelle disponibilité pour des déplacements France entière.

MOTIVES ? Adressez votre candidature détaillée sous référence 267 M, (lettre man., CV. photo et descriptif d'actions réalisées dans ces domaines) à notre Conseil EUROSELECTION, qui vous garantit une totale discrétion.
98 route de la Reine
92513 Boulogne cédex.
Fax : 47 12 51 60.

EURO SELECTION

DEBSEIN

MEDIA-SYSTEM

EST

... Notre métier, la communication pour les ressources humaines

Membre d'un groupe leader européen dans le domaine de la communication, notre Société, première dans sa spécialité, renforce son agence de Strasbourg et recherche

2 Chefs de publicité H/F

pour leur confier à chacun des responsabilités spécifiques.
Le premier poste, à caractère essentiellement sédentaire, amènera son titulaire à se consacrer au suivi des clients existants, à concevoir pour eux les campagnes de communication, à rédiger les annonces et à définir les plans médias. A cela s'ajouteront la relation régulière avec les supports et la gestion complète des dossiers traités.
Le second sera plus ouvert sur l'extérieur. Il nécessitera de la part de son titulaire le goût de l'action commerciale terrain orientée vers le développement du chiffre d'affaires de l'agence.
Les atouts de leur réussite :
une formation supérieure de type Bac + 4, d'excellentes qualités relationnelles, une capacité d'écoute et un esprit de synthèse bien développés, une très bonne aptitude à rédiger.
Les postes s'adressent à de jeunes diplômés disposant d'une première expérience professionnelle leur assurant déjà une bonne connaissance du monde de l'entreprise.
La connaissance de l'allemand est souhaitée.
Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature manuscrite, accompagnée d'un CV détaillé et d'une photo, sous réf. 110608/M à notre Conseil qui vous garantit son entière discrétion.

Staff Consultants
23, boulevard de l'Orangerie 67000 Strasbourg.

STRASBOURG PARIS LYON NEW-YORK

Société Régionale de Financement des Caisses d'Epargne de Poitou-Charentes - réseau de plus de 200 agences, nous recherchons pour améliorer nos performances commerciales et poursuivre notre

RESPONSABLE MARCHE DE L'ECONOMIE LOCALE

Vous développerez l'offre de produits et services aux collectivités locales et établissements publics dans le cadre de la politique régionale.
Vous participerez avec les entreprises ou réseau au montage de financements complexes intégrant des techniques de pool.
Vous proposerez de nouveaux axes de développement, créerez de nouveaux produits, ferez évoluer les techniques existantes.
Vous formerez et consulterez les responsables de marchés au niveau des Caisses d'Epargne.
Homme de réflexion et d'action, vous avez une expérience de quelques années en milieu bancaire en relation avec les acteurs de l'économie locale.
Poste basé à Poitiers.

Vous souhaitez nous rencontrer au plus vite, merci d'adresser votre *dossier de candidature, sous la référence 6803/LM*, à

MEDIAPA 50-54, rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

JEUNES SCIENTIFIQUES

GRENOBLE

LE CREDIT AGRICOLE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE EUROPEENNE. 5 700 GUICHETS. 73 000 SALARIES

VENEZ VOUS FORMER A L'INFORMATIQUE !

CIRSE (110 p.), filiale informatique des caisses de Crédit Agricole de l'Isère et de la Drôme, souhaite renforcer ses équipes. Vous suivrez pendant six mois une formation à l'informatique et à nos méthodes de travail pour développer des applications en relation avec les *utilisateurs. De formation scientifique* (ingénieur ou maîtrise), vous avez approché l'informatique par vos études ou vos stages et pourriez y prendre goût.

Vous voulez saisir l'opportunité de progresser dans cette voie en suivant une formation exceptionnelle : écrivez sous réf. 3970 à notre conseil, Philippe ROMANET - **ALEXANDRE TIC S.A.** "Carrières de l'Informatique" 96, rue de Stalingrad - 38100 GRENOBLE.



MEDIAPA

IMPORTANTE SOCIETE DE FORMATION
recherche pour un poste évolutif son

RESPONSABLE DE LA COORDINATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

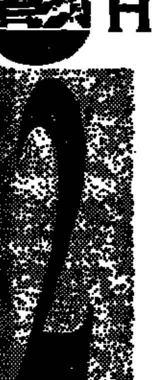
De formation ESC ou équivalent, vous avez acquis une expérience confirmée dans ce domaine et une bonne approche des milieux informatisés (micro et réseau).

Conseil auprès de la DG, vous devrez faire évoluer l'organisation et les méthodes dans une perspective de croissance, en proposant des solutions concrètes et *réalistes* et en sachant les mettre en place et contrôler leur application.

De *réelles possibilités d'évolution* sont envisagées pour un candidat de valeur.

Si cette opportunité vous motive, adressez lettre manuscrite accompagnée d'un CV et d'une photo, en indiquant vos prétentions sous référence 8625 à

HERTZ CONSULTANTS 34, rue de l'Arcade 75008 PARIS



L'UNION NATIONALE DES FEDERATIONS D'ORGANISMES D'HLM
(organisation professionnelle du Mouvement HLM)
recherche

2 RESPONSABLES REGIONAUX

chargés d'assurer l'animation et le développement du *réseau professionnel* en Bourgogne (lieu de travail Dijon) et en Normandie (lieu de travail Caen).

Une formation supérieure (urbanisme, économie, gestion) complétée de préférence par une expérience dans le secteur de l'habitat social, le sens de la négociation et du contact, une capacité à animer ainsi que de fortes motivations pour le secteur professionnel sont des qualités nécessaires pour réussir dans ce poste.

Si vous êtes intéressés par ces postes, prière de faire parvenir lettre de candidature manuscrite, CV, photos et prétentions à ORGANISATION ET PUBLICITE 2, rue Marengo 75001 PARIS.

Des passionnés de communication pour promouvoir notre image de professionnels et... *notre enthousiasme!*

MERLIN GERIN, Groupe de 29 000 personnes dont 3500 cadres (14,6 milliards de CA dont 50 % à l'export), occupe une place de premier plan sur le marché mondial des appareils et équipements destinés à garantir la maîtrise de l'énergie électrique depuis la production jusqu'à son utilisation finale.

Notre service de publicité intégré (90 personnes) est chargé de concevoir et mettre en œuvre les actions et outils permettant de promouvoir notre image de marque auprès de notre clientèle (publicité, édition, audiovisuels, salons, PLV...).
Engagés dans une politique ambitieuse de communication (nouvelle campagne institutionnelle sur le plan international) et fortement sensibilisés à la cohérence de l'ensemble de nos messages, nous renforçons nos équipes et recherchons

responsable supports promotionnels

Professionnel de la promotion des ventes, si possible en milieu industriel ou technique, vous animerez une équipe de six personnes qui conçoivent et réalisent les outils promotionnels pour les commerciaux.
Véritable manager, vous possédez un *excellent sens du contact (fournisseurs,* commerciaux, clients) ainsi que de réelles qualités de gestionnaire et d'organisateur. (réf 1378a)

chefs de publicité

En relation directe avec les gérants de clientèle et de produits vous définissez, concevez, proposez et assurez la mise en œuvre de plan de communication pour nos gammes de produits et de services et gérez les budgets.
Vous participez également à l'élaboration des plans d'actions commerciaux.
De formation HEC, ESSEC ou ingénieur vous possédez une première expérience dans la *communication si possible en milieu industriel* ou technique. (réf 1378b)

concepteurs rédacteurs

Vous êtes de formation ingénieur ou universitaire (BAC + 5), débutant ou 1ère expérience et possédez un sens aigu de la communication (IAE ou 3ème *cycle* de communication apprécié). Ces atouts vous permettront de conseiller les services techniques, commerciaux ou marketing dans la conception-rédaction d'outils d'information (*catalogue, notices...) ou de promotion* (stands, panneaux...) dont vous assurerez la réalisation. (réf 1378c)

Ces postes *représentent* d'excellentes opportunités pour vous ouvrir sur l'ensemble des métiers de notre groupe et évoluer par la suite vers d'autres fonctions de communication, marketing ou commercial.

L'enthousiasme est votre atout ? C'est aussi le nôtre ! Nous vous donnerons toutes les raisons de le conserver durant votre parcours professionnel !

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence correspondante à notre conseil Bernard KRIEF Consultants, 20 Bld Eugène Deruelle, 69432 Lyon cedex 03, qui vous garantit toute confidentialité.

la maîtrise de l'énergie électrique



GROUPE SCHNEIDER

VGG



JEUNE RESPONSABLE DE LA GESTION DES EMPLOIS

dans une Banque dynamique du Sud-Ouest qui gère efficacement son premier capital : ses Hommes

La Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel du Sud-Ouest située à Aire-sur-Adour près de Pau, renforce son équipe Ressources Humaines.
Vous participerez à la gestion des effectifs, des emplois et des carrières, proposerez des actions collectives et individuelles en assurant l'adéquation permanente des besoins de l'entreprise avec les ressources humaines disponibles, en cherchant à anticiper les nouveaux métiers de la Banque de demain.
Vous établirez les études et les statistiques liées aux effectifs et à l'emploi. Vous participerez au recrutement interne ou externe. Vous assurerez la maintenance des outils de management (définition de fonction, procédure d'évaluation, etc.).
Votre profil : diplômé d'Enseignement Supérieur, Me Droit, IEP, ESC ou équivalent, vous avez environ 28 à 32 ans et possédez une première expérience de la gestion des effectifs et des carrières.
Vous utilisez couramment les outils micro-informatiques.
Votre motivation est de rester ou de revenir dans cette région tout en construisant progressivement une intéressante évolution de carrière dans une entreprise solide et performante.
Si ce challenge vous intéresse, adressez votre candidature sous la référence CB/957 à notre Conseil,



Conseil en Recrutement
9, rue Alfred de Vigny
75008 PARIS

AD'COM

PARIS SUD

1 700 PERSONNES TECHNOLOGIES DE POINTE

Notre société, filiale d'un groupe mondialement connu, très performante dans son domaine de technologies avancées, recherche:

Responsable recrutement et emploi

Rattaché au Chef du Service des Ressources Humaines de notre établissement principal (1 700 personnes dont 1 000 ingénieurs), vous êtes un professionnel capable de jouer un rôle de conseil auprès de nos managers en tant que consultant interne dans le domaine de l'emploi.
A ce titre, vous serez en charge du recrutement des ingénieurs et cadres (130 par an en moyenne) dans le respect des délais et des coûts. Vous participerez également à la gestion des carrières (détection des potentiels) de la totalité de cette population, en vue de favoriser la mobilité interne au sein de la société.

De formation supérieure (Ingénieur, Sup de Co ou équivalent), vous avez quelques années d'expérience dans la Fonction Personnel qui vous ont permis de **posséder une bonne maîtrise du Recrutement** acquise soit en milieu industriel, soit en Cabinet. Vous acceptez de perfectionner rapidement votre anglais. Nous pratiquons la mobilité fonctionnelle pour des candidats à fort potentiel. C'est donc pour vous, après quelques années, de larges opportunités qui vous seront offertes, soit dans la division, soit dans le groupe.



Merci d'adresser votre dossier complet (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) en précisant la référence 7847 et un numéro de téléphone à Guy POSTEL Conseil, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup.
Confidentialité garantie.

Guy Postel

Le Monde des Cadres



MAUBOUSSIN
Joailler depuis 1827

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Depuis plus de 150 ans, c'est à notre tradition de création, de savoir-faire et de qualité que nous devons notre place au tout premier rang de la Haute Joaillerie de France.
Aujourd'hui, notre croissance et notre progression, en particulier sur les marchés internationaux, nous amènent à rechercher un Directeur Administratif pour développer dans notre structure actuelle (50 personnes) les fonctions : personnel, juridique et fiscal, comptabilité, informatique et services généraux.

Homme de communication et organisateur de talent, à 35 ans environ, vous avez déjà une bonne expérience de la fonction, acquise de préférence en PME à vocation internationale, idéalement dans les produits de luxe ou les services.
Outre une formation supérieure à dominante juridique et une très bonne pratique de la langue anglaise, vous avez également une bonne maîtrise de la micro-informatique ainsi que le sens d'une large polyvalence qu'implique la taille de l'Entreprise.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo indispensable et salaire actuel) sous référence ML/DV, à notre conseil :

HUBERT LEDOUX & ASSOCIES
34, Boulevard Haussmann - 75009 PARIS



Société Régionale de Financement des Caisses d'Epargne de Poitou-Charentes - réseau de plus de 200 agences, nous recherchons pour améliorer nos performances commerciales et poursuivre notre diversification.

DIRECTEUR DES MARCHES

Responsable du développement des marchés, vous concevez, élaborez et mettez en œuvre la stratégie marketing régionale.
Vous animez une équipe de cadres spécialistes de nos principaux marchés : particuliers - économie locale - entreprises.

35 ans environ, un fort potentiel, votre formation (grandes écoles ou équivalent) doublée d'une solide expérience de direction commerciale et marketing au sein d'un réseau bancaire font de vous l'homme de réflexion et d'action que nous attendons.

Vous avez le sens de la relation, du management et vous êtes créatif.
La pratique de l'anglais sera appréciée.
Poste basé à Poitiers.

Vous souhaitez nous rencontrer au plus vite, merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 6801/LM, à

MEDIAPA *50-54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX*

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS

La DRH - EUROPE (Branche Médicale, effectifs 6000 personnes) d'un groupe Mondial, leader sur son marché, recherche un

Responsable de Recrutement
Europe

dont la mission essentielle sera de définir, mettre en place et garantir toutes les normes et procédures de Recrutement dans les différentes Implantations Européennes de cette Branche du Groupe, et de veiller à la réalisation et au suivi (quantitatif et qualitatif) des opérations tout en coordonnant (en liaison avec le Marketing) les appels d'offres et les actions de communication avec la Presse, les Forums / Grandes Ecoles...

Formation souhaitée : Ingénieur Sc. PO/ Ecole Supérieure de Commerce, DESS... + 3/4 ans d'expérience au sein de la DRH d'un groupe International acquis à la gestion prévisionnelle du Personnel.

Anglais indispensable, poste évolutif, basé à Paris, au sein d'un Groupe fortement orienté Haute Technologie.

Envoyez CV, photo, salaire actuel, sous la réf. 900211/LM à notre Conseil.

Hay Managers
13, rue Alphonse de Neuville - 75017 PARIS

MEDIAPA

JEUNE CHARGE D'ETUDES DE MARCHE

Groupama se positionne au premier plan des groupes français d'assurance. Il occupe une position de leader incontesté dans le monde agricole et sa division marketing marchés agricoles se renforce en intégrant un jeune chargé d'études. Rattaché au responsable des études de marché, il analysera les populations agricoles pour proposer des orientations marketing mix. Il interviendra également auprès des Groupama régionaux pour diagnostiquer des marchés spécifiques et convenir des actions de développement. Enfin, il participera activement à la mise en place d'études fondamentales conduisant à l'élaboration d'une segmentation du marché agricole. Ce poste s'adresse à un jeune diplômé d'école de commerce connaissant le milieu agricole ou de formation agri/agro avec une ouverture marketing. Il sera basé à Noisy le Grand (accès RER). Ecrire à Dominique BAUD-BERTRAND en précisant vos prétentions et la référence A/R9759M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74.** (PA Minitel 36.15 code PA)

GROUPAMA ASSURANCES

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Membre du réseau Ernst & Young, leader mondial de l'audit et du conseil, nous apportons aux organisations et entreprises publiques et privées *une assistance dynamique dans la définition et la mise en œuvre de leur* stratégie. Déjà forte de 150 professionnels, notre équipe requiert l'apport de nouveaux talents et nous recherchons, pour notre activité **Organisation et Gestion**, des :

CONSULTANTS EXPÉRIMENTÉS
Secteur santé

Leader aux Etats-Unis dans ce domaine et fortement implantés en Europe, nous vous apporterons notre méthodologie et notre savoir-faire. Intégré à nos équipes, vous interviendrez sur ce secteur en fort développement.

Nous recherchons :
- des Ingénieurs, si possible diplômés de l'ENSP, justifiant de 5 ans d'expérience environ dont une part significative acquise en **informatique hospitalière** incluant la conduite de projets importants. Réf. 006/01
- des candidats diplômés en Droit ou Sciences Economiques plus ENSP et justifiant d'une expérience de 3 à 5 *ans dans une fonction de Direction en milieu hospitalier comportant une dimension "organisation"*. Réf. 006/02

Nos ambitions et votre potentiel favoriseront votre évolution au sein de notre Cabinet.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre candidature, en précisant votre rémunération actuelle, à Pascale Fouassier-Lefebvre - Ernst & Young Conseil - Tour Manhattan - 6, place de l'Iris - Cedex 21 - 92095 Paris-La Défense 2, en mentionnant la référence du poste de votre choix.

Ernst & Young Conseil

Carré Turenne



ESSILOR

N°1 mondial en Optique Ophtalmique, ESSILOR a choisi d'être toujours à la pointe de la technologie et de privilégier la recherche et la participation des hommes.

Notre objectif : développer les compétences dans le cadre d'une culture technologique et sociale performante.

Notre groupe (12.000 personnes, 5 Mds de Francs) souhaite intégrer pour l'un de ses Etablissements (1.200 personnes) en proche banlieue Est son :

RESPONSABLE FORMATION

à qui nous proposons, en liaison avec la DRH, de prendre l'entière responsabilité de la fonction.

Véritable conseil interne tant auprès des Responsables de Service que des salariés, vous serez chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la gestion du plan de formation.

De formation supérieure (DESS Ressources Humaines ou équivalent), vous disposez d'une première expérience réussie dans la Fonction (Personnel/Formation) et souhaitez élargir vos compétences y compris dans l'animation d'actions de Formation. Le poste est bien sûr évolutif.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre *manuscrite*, C.V., photo) sous la référence RF/LM à :

ESSILOR INTERNATIONAL - [illegible]

EuroPA

SAE, grand groupe mondial de BTP,
N°1 en France du bâtiment, nous recherchons de

Jeunes auditeurs internes

Diplômés d'école supérieure de commerce option gestion ou d'école d'ingénieurs + 3e cycle, vous êtes bilingues anglais et dotés de bonnes qualités relationnelles.

Intégrés dans une équipe jeune, en liaison directe avec un chef de mission, vous bénéficierez d'une formation à une méthodologie éprouvée et serez immédiatement impliqués dans des missions variées (audit de comptabilité, organisation, juridique, personnel...) en France puis à l'étranger.

Votre personnalité vous permettra de vous affirmer rapidement et d'évoluer au sein de la cellule audit puis du groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. AU/044 à Véronique GIOVANNETTI - SAE - DRH 39/43, quai André Citroën - 75739 PARIS CEDEX 15.

SAE
En confiance

MEDIAPA

éditions
casterman
PARIS
Notre notoriété n'a pas de frontières
●
Le DYNAMISME de notre CRÉATION
●
La VARIETE de nos COLLECTIONS
●
Le PROFESSIONNALISME de nos EQUIPES font notre force et notre *RENOMMEE*

RESPONSABLE MARKETING OPERATIONNEL

Un poste nouveau pour développer l'esprit Marketing de la Création à la Diffusion

Rattaché au Directeur Général, *dans le cadre de la politique marketing et communication établie annuellement, vous êtes :*

■ **CONSEIL AUPRES DES EDITEURS :**
- Vous les aidez à affiner leur concept, à positionner leurs produits à partir d'études de marchés et d'informations recueillies sur les points de vente.
- *Vous analysez le potentiel* et l'évolution du "lecteur", la concurrence et participez *à la détermination* de la politique des prix.

■ **EN RELATION AVEC LE DIRECTEUR COMMERCIAL :**
- Vous participez à l'élaboration de la politique commerciale, donnez les recommandations pour le lancement des nouveaux produits, organisez les manifestations et gérez la réalisation des outils promotionnels.

A 30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis une réelle expérience, au sein d'un service Marketing Vente du *secteur de l'EDITION*, de la PRESSE, du JOUET...

MEDIATEAM

Si lire est votre passe-temps favori, si vous avez le sens de l'écriture, alors, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) à notre Conseil : Sophie Guénot - MEDIATEAM (Réf. 355) - 15, rue de Vanves - 92100 BOULOGNE.

MEDIAPA

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

recrute

Un(e) Attaché(e) de Direction

Ce poste s'adresse à une personne de niveau supérieur, ayant de réelles connaissances en management, en communication, et des qualités relationnelles.

Une expérience du monde économique est un plus.

Age : 35/50 ans.

Ecrire en joignant C.V., photo et prétentions à :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle

Secrétariat général - 40, rue Henri-Poincaré - 54042 NANCY CEDEX

Important Comité d'Entreprise PARIS Sécurité Sociale

recrute

Son DIRECTEUR

Mission :
- Mise en application des décisions des élus ;
- Responsable du personnel ;
- Poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur informatique.

Aptitudes requises :
- Expérience professionnelle confirmée.
- Aptitude à l'encadrement.
- Sensibilité aux problèmes sociaux.
- Capacité à travailler en équipe.
- Sens des responsabilités et d'initiative.
- Connaissance en informatique indispensable.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite et photo à :
AUDIT ET ASSISTANCE - 26, bd Voltaire - 75011 Paris.

EUROSEPT ASSOCIES

Société de Conseil en Gestion, Organisation et Systèmes d'Information

recrute

CONSULTANTS CONFIRMES ou DEBUTANTS

- 28 ans minimum
- Expérience souhaitée en société de conseil ou au sein du département organisation d'une entreprise
- Connaissance d'une seconde langue européenne appréciée.

Merci d'adresser votre candidature (réf. HG) à :

Nathalie VETTESE, EUROSEPT ASSOCIES, 98, route de la Reine 92513 BOULOGNE Cedex.

CHARGEE DE RECHERCHE

Paris - PA Consulting Group, cabinet de conseil en entreprise d'importance mondiale (2.500 personnes, chiffre d'affaires: 1,5 milliard de francs), implanté dans 22 pays avec 80 bureaux et numéro un du recrutement de cadres en Europe, souhaite dans le cadre du développement rapide de ses activités, intégrer une nouvelle chargée de recherche. Travaillant en collaboration étroite avec les consultants spécialisés des départements banque et assurance, elle sera directement impliquée dans la conduite de missions depuis l'élaboration du profil du poste à pourvoir avec la société cliente jusqu'aux interviews téléphoniques des candidats potentiels identifiés. Très autonome, elle contribuera au développement d'une activité porteuse et en plein essor. *Ce poste de jeune cadre s'adresse à une diplômée de l'enseignement supérieur (minimum bac + 3). Elle aura déjà exercé des responsabilités similaires ou justifiera d'une* première expérience professionnelle d'au moins un an qui lui aura permis de développer des qualités de rigueur et de contact et une grande aisance au téléphone. Ecrire à M. de SOUZA en indiquant les prétentions et la référence **A/R066M.**

PA Consulting Group — ADVERTISING & COMMUNICATIONS, 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex, Tél. 40.88.79.79

Chantal Carlin
Jérôme Lancrenon — Ivan Pacaud

ont le plaisir de vous annoncer la création de C.L.P associés

Cabinet de conseil en gestion des ressources humaines et cadres dirigeants par approche directe et par annonce.

64, rue du Rocher - 75008 Paris
Tél : 42.93.61.00 - Fax : 40.08.01.05

C . L . P
a s s o c i é s

Kodak

PRENDRE LA RESPONSABILITE DU MARKETING ET DE LA COMMUNICATION DE NOTRE DIVISION PHOTO PROFESSIONNELLE

Voilà une opportunité qui devrait séduire et motiver un *professionnel du Marketing Mix, agé de 30 ans minimum, ayant* une excellente maîtrise de l'anglais, de formation Supérieure de Commerce, HEC, ESSEC (ou équivalent), pouvant justifier d'une expérience de quelques années de vente-terrain et de management d'équipes commerciales.

Sous l'autorité du Directeur de la Division, il aura la responsabilité de l'*ensemble du Marketing, de la communication* et du support technique des produits professionnels pour le marché des photographes de Presse ou Publicitaires, ainsi que pour le réseau Distribution. Dans ce cadre il sera plus particulièrement chargé de la préparation du plan annuel Marketing.

Il sera aussi en charge de la prévision et de l'analyse des ventes, du lancement et du suivi des nouveaux produits, de la mise en œuvre de programmes marketing spécialisés (KODA PRO...) de la participation de la Division aux grands événements (Arles...), *ainsi que des relations* avec les associations de photographes professionnels.

Interface avec le siège Européen, la force de vente et la distribution, il sera entièrement responsable du suivi des budgets pour l'ensemble de ces activités. Dans le cadre de celles-ci, il aura à motiver, animer et gérer une équipe de 6 personnes (dont 2 Chefs de Produits).

Si ce challenge vous intéresse, adressez rapidement votre C.V. + PHOTO + PRETENTIONS, sous la référence LM 1148 à Bernard G. ALLEN au

CABINET BOTH *Département Sélection Recrutement* 3 bis, rue des Ecoles - 78400 CHATOU

Bleu



Créé en 1982, le Groupe ESC Tours s'est imposé parmi les Grandes Ecoles de Management par son enseignement innovant et le développement de ses programmes de 3e cycle et de formation permanente de cadres dirigeants. Notre notoriété est l'un des facteurs décisifs de notre expansion, soyez notre

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

- Vous concevez et animez le plan de commu*nication du Groupe.*
- Vous élaborez les différents supports de communication tant à destination des étudiants que des entreprises.
- Vous organisez les relations medias du Groupe.
- Vous développez l'ensemble de notre communication interne.

A 25/30 ans de formation communication (Celsa...), *vous alliez créativité, sens du contact et* enthousiasme.

Adressez vos lettre, CV et prétentions à J. Delëglise. PhL Conseil. 114 rue La Boétie, 75008 Paris.



MEDIA-SYSTEM

France Rail

régisseur des espaces publicitaires de la SNCF

recherche pour assister son Directeur Commercial

un **DIRECTEUR DES VENTES** confirmé pour animer, coordonner et développer l'activité de ses agences régionales.

Vous avez
- dirigé une succursale dans le domaine de l'affichage ;
- animé une équipe de vente ;
- *acquis une connaissance des marchés publicitaires régio*naux et locaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à

FRANCE RAIL PUBLICITÉ
58, av. de la Grande-Armée, 75017 Paris

Association implantée dans ville proche banlieue cherche

RESPONSABLE
des actions de prévention spécialisée

susceptible d'élaborer et de promouvoir :
- une stratégie préventive à partir d'un diagnostic d'ensemble ;
- *les actions collectives adaptées aux difficultés mises à jour* ;
- le travail partenarial et de communication indispensable.

PROFIL :
Educateur spécialisé 5 à 10 ans d'expérience, titulaire du C.A.F.D.E.S. ou du D.S.T.S.

QUALITÉS :
Bon gestionnaire, disponible, sens de l'initiative, sachant animer une équipe.

Ecrire sous nº 8936, Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy - 75007 Paris.

Message à 2 Jeunes Journalistes

Radio Régionale, notre notoriété est reconnue, les récents sondages-médias nous placent en tête des taux d'écoute.

A 27-30 ans environ, vous avez une première expérience du *journalisme (1 à 3 ans)*, autonome, vous êtes capable de mener à bien un projet d'émission (**REPORTAGE TERRAIN, MONTAGE, PRESENTATION MICRO**).

Nos atouts : une équipe dynamique, une région attrayante sur *le plan socio-économique et riche sur le plan culturel.*

Envoyez CV + **CASSETTES** sous réf. 9032/06.

Gautier Consultants 24, bd Béranger - BP 1627
37016 TOURS Cedex - Tél. : 47.47.03.57

CPGF HORIZON

Filiale d'un groupe britannique
SIMON ENGINEERING, 10000 personnes
Bureau d'études géophysique - eau environnement
50 personnes, bureaux au Pecq, Lyon, Aix et Swanley (UK)
recherche

Jeune SECRETAIRE GENERAL

Débutant, il sera issu d'une Ecole Supérieure de Commerce ou aura *une formation similaire.*

Il aura éventuellement eu un premier contact avec la géologie ou les travaux publics.

Collaborateur direct de notre président, il aura en charge la gestion quotidienne de notre société.

Parlant parfaitement l'anglais, il aura une très bonne connaissance de la comptabilité et de la micro-informatique.

Rémunération annuelle : 140 - 170 KF (+, si première expérience).

Envoyer CV + lettre manuscrite à :
CPGF HORIZON
12, rue de Paris- 78230 LE PECQ

Groupe **SIMON**

PUBLIPANEL

Département du Val-de-Marne — Conseil général

Le département du Val-de-Marne

organise deux concours sur épreuves (interne et externe) portant recrutement

D'INSPECTEURS DES SERVICES SANITAIRES ET D'ACTIONS SOCIALES
du Cadre Départemental

◊ ***Conditions*** ◊

Concours externe

Etre de nationalité française ;

Etre âgé (e) au 1er janvier de l'année du concours de 35 ans au plus (sauf dérogations exceptionnelles prévues par dispositions particulières en vigueur) ;

Etre titulaire de l'un des diplômes requis pour la participation au concours externe d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration.

◊ ***Date limite de clôture des inscriptions*** ◊

Vendredi 27 juillet 1990, délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi.

◊ ***Date des épreuves écrites*** ◊

Jeudi 4 octobre 1990
Vendredi 5 octobre 1990

◊ ***Retrait du dossier d'inscription*** ◊

Se présenter à la :
Direction du personnel départemental,
Bureau du recrutement, 2, rue Tirard, 94000 Créteil,
Métro : Créteil-Université.
Tél. : 43-99-84-12.

◊ ***Toute correspondance doit être adressée à :*** ◊

Monsieur le président du Conseil Général, Hôtel du Département du *Val-de-Marne,* direction du personnel départemental, 1er bureau – recrutement, avenue du Général-de-Gaulle, 94011 *Créteil* Cedex.

Important bureau de presse
RECHERCHE

ATTACHÉE DE PRESSE
156 000 F

Vous possédez une expérience de 3 ans dans le luxe, l'Art de Vivre. Vous justifiez une connaissance réelle des Relations Presse et Publiques dans ce secteur. Rédaction de textes et organisation de manifestations de prestige. Vous devez savoir gérer des budgets et être motivée, organisée, imaginative et dynamique.

Réponse manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous nº 8940.
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Le Monde des Cadres

REGION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR

Notre établissement bancaire et financier, leader dans la Région, connait un fort développement.
Pour que notre développement soit aussi celui des hommes, nous créons le poste de :

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

(1500 personnes)

En plus de la formation et du recrutement, il aura, en collaboration avec le D.R.H., et dans le cadre de projets ambitieux, à créer les services gestion des potentiels et gestion des carrières et emplois.

Votre formation supérieure, votre parcours au sein d'une direction des R.H. vous a permis de développer votre goût pour la réflexion et la concrétisation. Une expérience de conduite de projet, votre sens de l'écoute, du contact et votre capacité à imaginer seront pour nous les éléments déterminants.

Merci de nous adresser votre dossier sous réf. 2370 C/M ou transmettez-le à CVCADRE en composant le 36.15 code JCM sur votre minitel.



JEAN-CLAUDE MAURICE CONSEIL
12, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

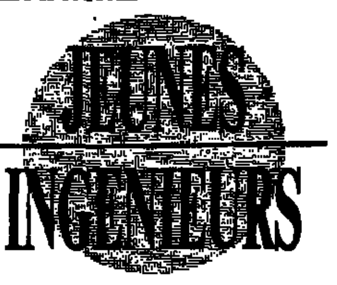
PARIS - LYON - NANTES - RENNES
TOULOUSE - VOIRON - BARCELONE

Membre de Syntec

Important bureau d'études

AMENAGEMENT ET URBANISME

recherche



TRANSPORTS ET CIRCULATION

Diplômés d'une grande école (Ponts, Mines, Centrale, ESTP etc...) Formation complémentaire en urbanisme appréciée.

Ils participeront à des études concernant l'organisation générale des réseaux de voirie et de transports en commun, en liaison avec l'évolution de l'urbanisation et les contraintes de l'environnement.

Esprit de synthèse - Initiative - Goût des contacts humains et sens des relations à haut niveau.

Quelques années d'expérience souhaitées.

Envoyer lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 11561 à OPéA 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

ADP
Aeroports de Paris

Etablissement public qui construit, exploite et développe les aéroports, recherche pour Orly

ARCHIVISTE

- Formation Mulhouse ou Lyon de préférence.
- Bonne connaissance des outils informatiques (VM/CMS - STAIRS NOMAD-QUAD).

Il organise les versements et gère les consultations. Il dirige et réalise des stages d'initiation au tri et au classement des archives et assure le suivi de l'application informatique « Archives » et de l'élaboration des tableaux des délais de prescription.

Adresser lettre manuscrite + C.V., sous la réf. AC/90/140, à **Aéroports de Paris** - Service Gestion Prévisionnelle et Emploi 291, boulevard Raspail - 75675 PARIS CEDEX 14.

MEDIAPA

IMPORTANTE SOCIETE D'EDITION

recherche

pour assurer la mise en œuvre d'un projet encyclopédique lourd, et renforcer ses équipes,

PLUSIEURS EDITEURS H/F

pouvant prendre en charge chacun, l'un des secteurs suivants : arts, sciences humaines et sociales, droit, économie, sciences et techniques...
Les candidats devront avoir une formation supérieure, bac + 5, et 2 ans minimum d'expérience de l'édition.
Adresser votre dossier complet : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 10765/M à HCA, 1 place du Palais Royal - 75001 PARIS.
Confidentialité assurée.

Le Monde de la Fonction Commerciale

Le leader mondial dans les métiers des pompes centrifuges est un puissant Groupe Européen en forte expansion, organisé en divisions franco-allemandes. Pour renforcer son action commerciale, le Directeur Commercial France recherche :

INGENIEURS COMMERCIAUX SENIOR

Intégrés au sein d'une Direction Régionale, appuyés par des technico-commerciaux et des spécialistes de nos Divisions, vous prendrez en charge la clientèle process d'une région.

Votre action sera tournée vers le développement et la satisfaction de la clientèle : prospection, préconisation, vente, conseil à la clientèle... Vous suivrez l'évolution de votre marché, mettrez en place les plans d'actions commerciale, participerez aux réflexions marketing.

La technicité de nos produits process et des deux marchés concernés (Industrie d'une part, Bâtiment/Adduction d'eau d'autre part), nécessite une formation technique de niveau ingénieur ou équivalent, confirmée par une expérience réussie dans ce type d'environnement.

Les possibilités d'évolution au sein de l'entreprise sont réelles pour des candidats à potentiel.

De bonnes connaissances en anglais *et/ou en allemand constituent un atout* certain.

Les postes sont basés à Aix-en-Provence, Courbevoie, Lyon et Strasbourg.

Adressez votre lettre manuscrite, C.V. et prétentions à Anne PELLETIER - POMPES GUINARD - 179, bd. Saint-Denis B.P. 320 - 92402 COURBEVOIE CEDEX, s/référence ICS 06

POMPES GUINARD



KSB

MEDIAPA

Société de Services (120 personnes) en forte croissance (+35%/an) crée le poste de

RESPONSABLE FORMATION RECRUTEMENT

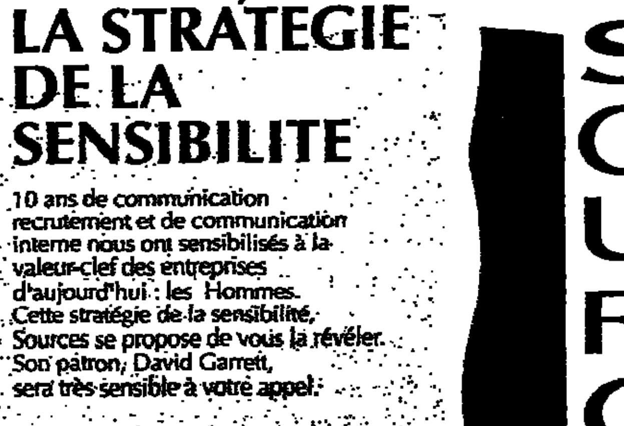
PARIS

Vous prendrez en charge de façon très opérationnelle la Formation et le Recrutement de nos collaborateurs : planification des besoins, conception et amélioration des outils, sous-traitance...

De formation supérieure (Droit, ressources humaines, Sciences Po...) vous avez environ 5 ans d'expérience similaire dans une société à taille humaine et des qualités confirmées d'animateur et d'organisateur.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + photo sous réf. 5678 à notre Conseil ou transmettez par Minitel en composant le 3616 Code CV Plus.

R&D



Le bon moyen pour vous révéler :

En participant aux performances d'une banque jeune, vivante, de dimension internationale.
Une banque où vous pourrez prouver votre personnalité, vos capacités d'évolution, votre motivation.
PARTENAIRE PRIVILEGIE de vos clients, (entreprises industrielles ou commerciales, PME ou grandes sociétés), tous les moyens seront mis à votre disposition pour que vous puissiez créer, entretenir et développer un réel climat de confiance en tant que :

Chargé (e) d'Affaires Entreprises

DE FORMATION SUPERIEURE (Ecoles de Commerce, Ecoles d'Ingénieurs, 3ème cycle universitaire...)



ALBERTVILLE 92
BANQUE OFFICIELLE

Conscient de votre mission, vous saurez, après une période de formation adéquate, être à la fois :
TECHNICIEN ; rompu à l'analyse financière, maîtrisant parfaitement les services et produits offerts par le Crédit Lyonnais.
COMMERCIAL ; vous développerez votre portefeuille de clients en menant les actions appropriées de prospection, de suivi et ferez preuve d'imagination en proposant des solutions sur mesure.
NEGOCIATEUR ; vous serez l'interlocuteur privilégié des Chefs d'Entreprises en prouvant vos compétences et votre personnalité et apporterez conseil et assistance dans les domaines les plus divers et les plus sophistiqués.

Pour ces postes à pourvoir à Paris et en province :
Adressez nous votre dossier de candidature détaillé sous référence 66 à Françoise de Givenchy
CREDIT LYONNAIS - Recrutement Cadres - 25, rue du 4 Septembre 75002 PARIS.

Deb's

CREDIT LYONNAIS. LE POUVOIR DE DIRE OUI.

A LYON, LA STRATEGIE DE LA SENSIBILITE

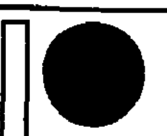
10 ans de communication recrutement et de communication interne nous ont sensibilisés à la valeur-clef des entreprises d'aujourd'hui : les Hommes.
Cette stratégie de la sensibilité, Sources se propose de vous la révéler.
Son patron, David Garrett, sera très sensible à votre appel.

SOURCES Rhône-Alpes
agence en communication humaine globale, 40 Montée de l'Observance
69009 - LYON

Tél. : 78.47.15.17
Fax : 78.64.80.96
Télex : 340349

RHONE-ALPES





AEROPORT INTERNATIONAL NICE-COTE D'AZUR



recrute son

Directeur du développement commercial

Il aura pour mission :
- de développer le réseau aéroportuaire (création d'un réseau long courrier),
- de proposer de nouvelles prestations commerciales,
- de coordonner les fonctions de communication externe, de relations publiques.

Formation commerciale supérieure.
35 ans minimum.
Expérience dans le secteur du transport aérien ou du tourisme international.
Parfaite connaissance de la langue anglaise.
Qualités d'animation et de management.

Adresser CV et prétentions s./réf. CC146 à **PROFILS**
5, avenue du Puits - 06000 NICE

PROFILS
3615 JOBLEADER



(400 MF CA - 350 personnes)
Leader du TRANSEMBALLAGE
N° 1 du cerclage plastique et métallique, banderolage, renforce ses structures pour faire face à son expansion
et
recherche

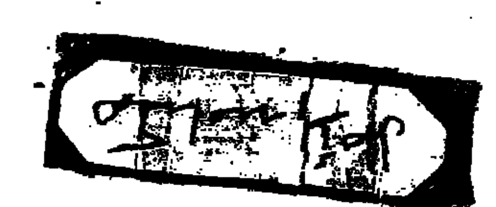
UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Secteurs : 77, 91 et 94

25 ans environ
Bonne expérience de la vente en milieu industriel.
Solide formation technique.
Goût de la prospection et de la négociation.
Autonome et ambitieux, fortement motivé par la vente.
Capacité à optimiser nos solutions techniques auprès des clients.
Rémunération motivante (fixe + intéressement).
Voiture fournie, avantages sociaux.



Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v. + photo et prétentions à Direction des relations humaines
3, rue de l'Hôpital-St-Louis - 75481 Paris Cedex 10.



METROPOLE LILLOISE

UN PROJET AMBITIEUX POUR UN(E)

RESPONSABLE PROMOTION ET DEVELOPPEMENT

Nous sommes un important organisme privé (3000 salariés) à vocation sociale et économique.
Nous gérons 26 centres de production, partenaires reconnus des entreprises (production de biens et de services, *sous-traitance* dans des domaines très diversifiés). Ils contribuent à la promotion des 3200 personnes handicapées qu'ils emploient.
Rattaché à une équipe de spécialistes et avec leur appui votre mission sera double :
• assurer la coordination commerciale et marketing des structures existantes et à venir (CAT et Ateliers Protégés).
• Promouvoir et animer les projets de création concernant le travail protégé sous toutes ses formes.
Elle implique un rôle de communication et de *relation publique auprès de tous nos partenaires :* entreprises, organismes publics, syndicats professionnels, organismes consulaires, associations, médias, etc.
Vous possédez une expérience d'au moins 5 ans dans le **marketing de services, la communication et/ou le montage de projets** au sein d'une grande entreprise, d'une collectivité territoriale ou équivalent.
Vous avez pu démontrer vos capacités à mener à bien des dossiers complexes, votre créativité et votre force de *conviction* : nous serons heureux de vous rencontrer pour vous présenter ce poste riche et varié et en attendant, nous vous remercions de bien vouloir envoyer votre C.V. détaillé avec lettre manuscrite, sous la *réf. 1059.159.09*, *à notre Conseil, Bertrand LEFEBVRE.*

C.P.C. Conseil
Département Ingénierie des Ressources Humaines
100, rue de Lannoy - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

MEDIAPA

UN ESC QUI AIME ET QUI SAIT VENDRE

Un Groupe industriel performant et renommé, réalisant des produits haut de gamme destinés à l'industrie de la parfumerie et des cosmétiques, recherche un **RESPONSABLE COMMERCIAL** de valeur.

Interlocuteur de grands "Clients", il participera à *l'élaboration de la politique commerciale* (évolution du potentiel des Clients, prévisions de ventes,...) et il la mettra en oeuvre (*négociation et suivi des contrats*).

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une Ecole de Commerce *ayant de préférence* une première expérience professionnelle (dans la vente, les achats ou la gestion commerciale).

Réelles perspectives d'évolution dans le groupe.

Connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand appréciée.
Poste basé à PARIS.

Ecrire sous réf. 24 B 1776-0 M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec **etap**
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

CRÉDIT AGRICOLE
DE LA HAUTE-MARNE
A LANGRES

Si vous êtes

DES JEUNES DIPLOMÉS
ESCAE, DUT, BTS *commerciaux*

(libérés des obligations militaires), ambitieux, dynamiques, à la recherche d'un premier emploi à vocation commerciale, vos candidatures nous intéressent pour étoffer nos forces de vente.

Nous pouvons vous offrir de larges possibilités d'évolution dans l'entreprise ou au sein même du CRÉDIT AGRICOLE.

**Adressez vos C.V. et photo d'identité à
Monsieur le Chef du Personnel
C.R.C.A.M. HAUTE-MARNE
B.P. 150 - 52200 LANGRES
Téléphone : 25-87-44-44**

PLUS PERFORMANT QUE JAMAIS !



Avec nous, relevez le défi des années 90

P.S.A. : 153 milliards de francs de Chiffre d'Affaires et 159.000 personnes, la volonté et les moyens de devenir le premier constructeur européen.

INGÉNIEURS ET COMMERCIAUX GRANDES ÉCOLES

Créatif, enthousiaste, animé de l'esprit de compétition, vous êtes un homme de terrain et vous voulez donner une orientation internationale à votre carrière.

Vous recherchez une société dynamique offrant une grande variété de postes formateurs dans un environnement professionnel stimulant. ***Alors, rejoignez notre***

DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Après une première expérience en France dans des activités techniques et commerciales, vous exercerez des responsabilités dans un environnement international ou à l'étranger, et contribuerez à notre expansion mondiale.

Vos perspectives d'évolution seront à la mesure des objectifs ambitieux que nous nous fixons.

Venez gagner avec nous, écrivez-nous :



DCP/CDC/RES - Réf. LM/DAO
75, avenue de la Grande-Armée 75116 PARIS



● AIR OUTRE MER
recrute du

PERSONNEL NAVIGANT COMMERCIAL
(hôtesse de l'air, steward)

***âgé de 21 ans minimum,
ayant un niveau bac, une bonne connaissance de l'anglais et étant dégagé des obligations militaires.***

Nous remercions les candidats d'adresser leur C.V. accompagné d'une lettre de motivation ainsi que d'une photo, du 13 au 30 juin 1990, à :

**AIR OUTRE MER
A l'attention de Mademoiselle François Nadine
Strategic Orly
13/15, rue du Pont-des-Halles
94526 Rungis Cedex
Tél. : 49-79-10-00.**

Jeunes Diplômés
(Grandes Ecoles de Commerce, débutants ou 1ère expérience)

Gagnez du terrain en intégrant une entreprise qui relève les défis.

Leader sur notre marché, nous sommes une entreprise de notoriété internationale, reconnue pour son professionnalisme. *Notre métier et la diversité de nos activités offrent un environnement motivant.*
Après une formation pratique d'une année sur toute la France, vous disposerez des atouts nécessaires pour occuper des fonctions pluridisciplinaires privilégiant l'initiative et la prise de décision.
Responsables à part entière d'un secteur, vous animerez notre réseau de distribution afin d'en dynamiser les ventes. Vous assurerez la promotion de produits de qualité en développant une stratégie commerciale auprès de nos grossistes. Vous les conseillerez dans la gestion de leur unité et *élaborerez à leur intention des projets de réorganisation. Vous réaliserez sur le terrain la politique de développement préconisée par notre entreprise.*
Jeunes diplômés d'Ecoles Supérieures de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE...), vous vous définissez comme des généralistes et avez l'ambition d'exercer des responsabilités opérationnelles et variées. Ces fonctions constituent un excellent tremplin vers d'intéressantes perspectives d'évolution telles que le management d'équipes ou la gestion d'une unité décentralisée.
Si ces postes, nécessitant une totale mobilité géographique, vous intéressent, adressez lettre de motivation, CV, photo et prétentions, sous réf I100 LM, à notre conseil KER qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

15, rue Daumier  75016 Paris

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Carré Tonnerre

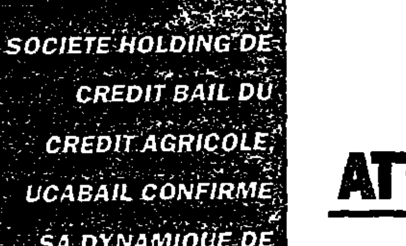
CHEF DES VENTES

Notre société, dont le centre d'opérations se trouve au Royaume-Uni, est réputée pour le design et la fabrication de ses stands de vente et emballages de produits cosmétiques, parfums, articles de toilette, soins capillaires et autres marchés de luxe. Notre clientèle se compose principalement de sociétés internationales de tout premier ordre opérant à travers l'Europe et les Etats-Unis.

Actuellement, nous recherchons notre chef des ventes.

Vous êtes bilingue Anglais, possédez une expérience dans *la vente ou le marketing*, vous êtes travailleur et avez le désir de réussir. Soutenu (e) par une équipe de grande expérience, vous aurez la responsabilité de développer de façon signifiante le CA de nos ventes déjà existantes en France, notre but étant d'atteindre le plus grand marché possible pour nos produits et services.

Votre salaire sera relatif à votre expérience et reflètera l'importance de ce poste. Envoyez votre résumé en anglais + photo à : Melanie Harrison, 32 Bassingham Road, Wandsworth, London SW18.







UCABAIL

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (ESCAE, SUP de CO, Maîtrise de gestion ou de sciences économiques), avec plusieurs années d'expérience professionnelle acquise de préférence dans le crédit aux entreprises.
Nous vous proposons de rejoindre une grande société holding de Crédit Bail : UCABAIL, filiale du Crédit Agricole.
Directement placé sous l'autorité du Délégué régional, vous serez chargé :
• d'informer et d'apporter votre conseil en vue de la formation et de l'animation d'un réseau commercial solidement établi;
• de promouvoir les activités de Crédit Bail sur les départements rattachés à la délégation.
Postes à pourvoir sur : AIX-EN-PROVENCE, ANGERS, GRENOBLE, LYON.

Pour ces postes qui exigent de fréquents déplacements, nous vous remercions d'adresser lettre, CV et prétentions sous Réf. LAM, en précisant la ville choisie à la Caisse Nationale de Crédit Agricole - Direction des Ressources Humaines - BP 48 - 78280 Guyancourt.

NC communication

Le Monde de la Fonction Commerciale

PLUS PERFORMANT QUE JAMAIS !



Avec nous, relevez le défi des années 90

P.S.A. : 153 milliards de francs de Chiffre d'Affaires et 159.000 personnes, la volonté et les moyens de devenir le premier constructeur européen.

CADRES GRANDES ÉCOLES

Créatif, enthousiaste, animé de l'esprit de compétition, vous êtes à la fois homme de terrain et de marketing.

Vous voulez exercer des responsabilités correspondant à votre formation et à vos aspirations.

Vous recherchez une société dynamique offrant une grande variété de postes formateurs dans un environnement professionnel stimulant. ***Alors, rejoignez notre***

DIRECTION COMMERCIALE

L'animation du réseau, les développements marketing ou l'organisation de la logistique et de nouveaux services à la clientèle constitueront votre première expérience.

Vos perspectives d'évolution seront à la mesure des objectifs ambitieux que nous nous fixons.

Venez gagner avec nous, écrivez-nous :

AUTOMOBILES PEUGEOT
DCP/RES - Réf LM/DC
75, avenue de la Grande-Armée 75016 Paris



1,1 MILLIARD F AVEC 1 800 PERS. - UN DES PRINCIPAUX FABRICANTS FRANÇAIS DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Sa Direction Commerciale « Canalisations » (adduction d'eau, assainissement, fonçage, drainage) recrute un

INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL
Débutant

Basé au siège de Vernouillet (Yvelines), il assurera le soutien *technique aux forces de vente* : études, assistance à la promotion, nouveaux produits. Il prendra ensuite la charge d'un secteur en province, où il assurera promotion et vente des produits auprès des prescripteurs et intervenants.

Ce poste formateur et évolutif requiert un jeune ingénieur diplômé de type INSA (Génie Civil), Travaux Ruraux Strasbourg, TP ou équiv. attiré par une carrière technico-commerciale et prêt à des déplacements fréquents. Bonnes connaissances hydrauliques - Habitude d'utilisation de l'informatique.

Discrétion absolue. Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscr., CV dét., photo, rémunér.) sous réf. 9227 à notre Conseil :

sélection conseil
16 RUE MEDERIC, 75017 PARIS

Responsable de la gestion des ventes

evian

2,4 Milliards de CA,
1500 personnes,
une expansion constante
sur le marché français
avec ses marques
Evian, Badoit,
Fruité, Athlon, et
toujours en position
de leader mondial
de l'exportation
d'eaux minérales.

BSN

Pour Evian, la satisfaction du client est l'impératif n° 1. Ceci implique une synergie très forte entre les responsables de vente et le service qui gère les commandes ainsi qu'une excellente capacité à dialoguer avec le client sur le traitement de ses commandes, les conditions commerciales et les opérations promotionnelles.

Le responsable de la gestion des ventes devra amener son équipe d'une douzaine de personnes à ce niveau de performance. Il formera et mobilisera ses collaborateurs pour en faire de véritables correspondants commerciaux, maîtrisant la relation avec le client.
Il les aidera à exploiter le nouveau système informatique actuellement mis en place. Homme de rigueur, il gérera efficacement un budget promotionnel important.

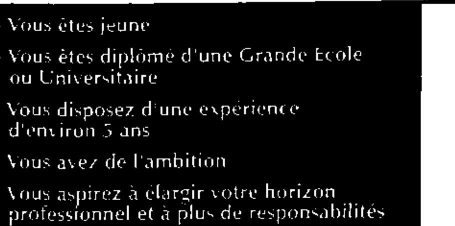
Pour mener à bien cette mission, il est nécessaire d'allier le goût de l'animation et de la formation d'une équipe à de réelles capacités à organiser, gérer et contrôler.

Un diplôme d'école supérieure de commerce est indispensable ainsi que 5 ans d'expérience commerciale dans un poste axé sur la relation client-fournisseur.

C'est une fonction aux enjeux importants : y réussir vous ouvrira des perspectives d'évolution dans le Groupe BSN.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 77M2 à Hervé & Millet Conseil, 27 rue des Vignes, 75016 Paris.

HM Hervé & Millet Conseil



ACCOMPAGNEZ LE DEVELOPPEMENT D'UNE BANQUE DE SIEGE A PARIS

Nous vous offrons :

UN POSTE D'EXPLOITANT COMMERCIAL

chargé de gérer et de développer un portefeuille de clients industriels, grandes et grandes-moyennes entreprises, en France et en Europe.
Généraliste, vous assurerez la relation globale avec vos clients et l'offre des produits et services de la Banque.

UN POSTE D'OPÉRATIONNEL EN MATIÈRE D'INGENIERIE BANCAIRE

chargé de l'analyse, du montage, de la syndication et du suivi des opérations, en France et en Europe, de LBO, crédit bail, crédits spéciaux, de financements d'actifs et de financements de projets.

MAITRISE DE L'ANGLAIS DANS L'UN ET L'AUTRE CAS

Si l'un ou l'autre de ces postes vous convient, envoyez sous référence n°4308, candidature manuscrite, curriculum vitae et photo, à

108 rue Saint Honoré - 75001 PARIS, qui transmettra

intel

Leader mondial des Microprocesseurs recherche pour son siège de Saint-Quentin-en-Yvelines un

INGENIEUR COMMERCIAL GRANDS COMPTES

Au sein d'une équipe jeune et dans un environnement high tech motivant vous serez responsable de la vente de nos produits auprès de grands comptes. Membre d'une force de vente internationale vous analyserez les besoins de nos clients avec lesquels vous saurez établir un haut niveau de relation.
Dynamique, vous maîtrisez l'anglais. De formation supérieure (Ingénieur Grande Ecole) vous avez 6 à 8 ans d'expérience de cette fonction dans le milieu des semiconducteurs ou constructeur informatique.
Nous vous remercions d'adresser vos candidatures à INTEL Corporation, sous référence 126/IC, Direction des Ressources Humaines, BP 303, 1 rue Edison, 78054 St-Quentin-en-Yvelines Cedex.

rep

Premier constructeur mondial de presses à injecter le caoutchouc, exportant 85 % de sa production dans le monde entier, crée un poste d'

Attaché à la Direction Générale

chargé de coordonner l'

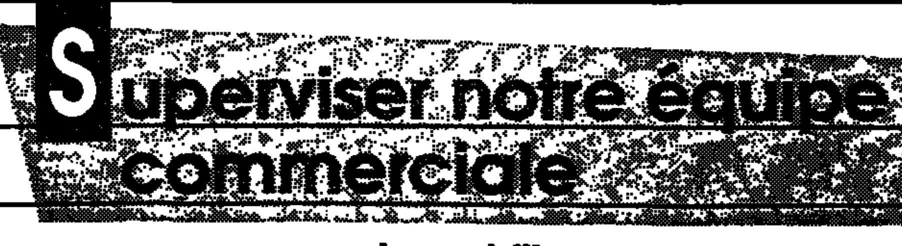
Activité Commerciale à l'échelle internationale

Après formation au produit et à ses applications sur le marché, il jouera d'abord un rôle fonctionnel au niveau du marketing, puis évoluera rapidement vers des responsabilités opérationnelles concernant l'application de la politique commerciale, en liaison avec le réseau de vente (filiales et agents) dont il deviendra progressivement l'interlocuteur privilégié. La réussite dans cette mission le conduira à prendre une part de plus en plus active à l'élaboration de la politique commerciale.
Ce poste, qui comporte des perspectives d'évolution ambitieuses, appelle un

Jeune diplômé : Ingénieur ou ESC

parlant couramment l'anglais et désireux de conjuguer son goût pour la stratégie commerciale et pour les questions techniques dans une entreprise particulièrement performante de 300 personnes, qui fonde sa réussite et son développement sur la maîtrise technologique et sur la qualité des hommes.
Les candidats retenus seront invités à rencontrer le Directeur Général et à visiter l'usine le 28 juin après une première étude des dossiers accompagnés d'un CV, précisant la rémunération souhaitée, sous réf. 00601 par :

josette vanden borre
Chamandre - 01340 Foissiat



immobilier

Nous sommes un organisme immobilier situé à Paris, leader dans son secteur d'activité (collecte du 1 % logement).
Notre équipe PME recherche son **Responsable.**
A 30 ans environ, de formation supérieure (Bac + 4) avec une première expérience de l'encadrement, il assurera la cohésion de l'équipe (15 collaborateurs), fixera les objectifs et veillera à leur réalisation.
Il participera au suivi des négociations commerciales.
Nous lui offrons notre image, mais ce sont ses qualités commerciales et son sens du management qui feront la différence.




Si vous vous sentez concerné, envoyez votre dossier de candidature sous référence B/05/05 à Béatrice Galievsky
FAVEREAU CONSULTANTS,
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS

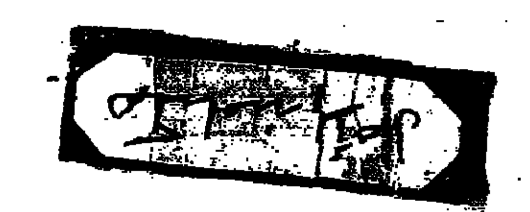
Ecole Supérieure de Commerce située à Paris, recherche son

RESPONSABLE RELATIONS EXTÉRIEURES

Profil :

Formation Sup. (ESC), 28/32 ans environ,
3/5 ans d'expérience réussie en commercial, promotion des ventes ou communication

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions sous n° 8939 — Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy - 75007 Paris.



Le Monde des Cadres

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recherche pour son établissement de MARNE-LA-VALLÉE

5 TECHNICIENS SUPÉRIEURS

(pour les titulaires de BTS, DUT mesures physiques ou équivalent).

Dans le domaine des BAIES ET VITRAGES. ISOLATION VERTICALE EXTÉRIEURE THERMIQUE DES BATIMENTS HYDRAULIQUE.

Et pour un poste nécessitant de nombreux déplacements dans le domaine des COMPOSANTS DE CONSTRUCTION

1 TECHNICIEN

Dans le domaine des ESSAIS DE MATÉRIAUX MINÉRAUX Pour un jeune titulaire d'un baccalauréat.

Merci d'env. lettre manuscr., c.v., photo et prétent. au : C.S.T.B. Ressources humaines, M. NOSSENT, 4, av. du Recteur-Poincaré, 75782 PARIS Cedex 16.

STÉ DE MESSAGERIE implantée à GENNEVILLIERS (92) recrute

1 ADJOINT AU CHEF D'EXPLOITATION

Expérience du transport souhaitée.
Env. c.v., photo et prétent. en précisant la réf. 65 715 :, BLEU — 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

ECOLES DE GESTION ET DE COMMERCE INTERNATIONAL (Ets supérieurs, chambre de commerce et d'industrie) recherchent

PROFESSEURS ET INTERVENANTS

A TEMPS COMPLET OU PARTIEL
dans les domaines suivants :
- marketing fond. et int.,
- techniques de vente,
- finances,
- fiscalité nat. et int.,
- communication,
- gestion,
- comptabilité,
- mathématiques,
- statistiques,
- droit des stés et int.,
- langues.

Env. lettre + C.V. au SERVICE DU PERSONNEL 1, rue du Port-de-Valvins 77210 AVON Fontainebleau.

IMPORTANT BUREAU

D'ÉTUDES AMÉNAGEMENT

PARIS

STATISTICIEN EN ÉCONOMIE DU LOGEMENT

Au sein du département logement, il assurera : Conception, exploitation d'enquêtes et traitement de données socio-écono- miques.

Formation : DUT de statistiques ou équivalent. Très bonne maîtrise de la micro-informatique (logiciel SAS). Goût du travail en équipe. Expérience 3 à 5 ans.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo, prétentions sous la référ. 11085 à :

OPÉA - 2, rue Marengo, 75001 Paris qui transmettra. (Discrétion assurée).

Agence de presse recherche rédacteur français, bilingue anglais ; crit. d'empl. : qual. de style, habitude des ordinateurs. Fax World News Link, USA 401-7371810.

LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE RECRUTE POUR SA DIRECTION DES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
600 km de réseau
304 agents.
Budget : 700 millions de F :

UN DIRECTEUR DES ÉTUDES ET DU DÉVELOPPEMENT.

Lieu de travail : CRÉTEIL.
Responsable de 3 services d'études, anime et coordonne les études préliminaires à l'exécution de grands ouvrages d'assainissement. Par ailleurs, les services pollution et SATESE mènent pour le compte du Département des campagnes des suivis de rejets en s'appuyant sur le Laboratoire départemental des eaux qui dépend de cette même direction.
- CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES DE RECRUTEMENT :
- Directeur,
- attaché principal,
- ingénieur divisionnaire des T.P.E.,
- ingénieur en chef, expérimenté en finances locales.
- CONNAISSANCES ET EXPÉRIENCES SOUHAITÉES :
- Attaché ou ingénieur ayant une expérience dans la gestion financière, les marchés et les problèmes d'organisation.

UN DIRECTEUR DES TRAVAUX NEUFS

Lieu de travail : CRÉTEIL
Responsable pour la Direction des services de l'eau et de l'assainissement de l'ensemble des travaux neufs réalisés sous la conduite des services depuis l'étude de l'avant-projet sommaire inclus jusqu'au règlement administratif et comptable des opérations et remise des ouvrages à l'exploitant.
Montant annuel des travaux : de 400 à 500 MF H.T.
- CONDITIONS
- Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées ;
- ingénieur divisionnaire des T.P.E. ;
- directeur général des services techniques ou ingénieur en chef.
- CONNAISSANCES ET EXPÉRIENCE SOUHAITÉES
- Ingénieur ayant une expérience de bureau d'études de structure et de maîtrise d'œuvre ;
- expérience des marchés de travaux publics, et particulièrement en ouvrages d'art.

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Lieu de travail : CRÉTEIL.
Responsable au niveau de la Direction de la D.S.F.A., des problèmes administratifs et financiers.
Responsable hiérarchique des trois services placés sous son autorité directe : moyens généraux, personnel, documentation : gestion financière et marché ; affaires générales et courrier.
- CONDITIONS :
- Directeur territorial ;
- attaché principal ;
- ingénieur divisionnaire des T.P.E. ;
- Ingénieur en chef, expérimenté en finances locales.
- CONNAISSANCES ET EXPÉRIENCE SOUHAITÉES :
- Attaché ou ingénieur ayant une expérience dans la gestion financière, les marchés et les problèmes d'organisation.

Adr. toute candidature à : Monsieur le Président du Conseil général du Val-de-Marne, Direction du personnel départemental, 1er bureau/recrutement Av. du général-de-Gaulle, 94011 CRÉTEIL CEDEX. Pour ts renseignements, contacter le 43-99-44-56.

CONSEIL & PROGICIEL 75009 PARIS

Nous développons auprès de grands comptes, une approche globale du Conseil en Gestion et Organisation des systèmes d'information.
Notre volonté de prendre une part active à l'évolution d'un secteur en forte croissance nous a conduits à gérer notre propre outil méthodologique : l'A.G.L. CONSEIL ET PROGICIEL mettant en œuvre I.E.W., DELTA et ORACLE.
Dans ce contexte, la réussite de nos objectifs, notamment liée à des accords de partenariat, passe par le renforcement de notre équipe ; nous souhaitons recruter :

TROIS INGÉNIEURS DÉBUTANTS

La pratique de l'anglais est requise pour ce poste nécessitant des déplacements en France et à l'étranger.
Patricia VIVIANI vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature à : CONSEIL ET PROGICIEL, 193, rue du Fbg-Poissonnière, 75009 PARIS.

LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE (200 ha d'espaces verts) RECRUTE par voie de mutation pour la direction des espaces verts départementaux

1 INGÉNIEUR EN CHEF EXPÉRIMENTÉ POUR EXERCER LES FONCTIONS D'ADJOINT AU DIRECTEUR DES ESPACES VERTS DÉPARTEMENTAUX

Ce cadre sera chargé d'assurer la Direction du service gestion et animation :
- Secteur de la gestion du patrimoine (parcs, collèges, crèches).
- Secteur approvisionnement matériel.
- Secteur animation et information (gardiennage des parcs).

soit un total de 120 agents et un budget de 25 000 000 F.
Il devra être dynamique, prospectif pour coordonner et développer les activités du service et avoir le sens des relations publiques et des négociations.

1 INGÉNIEUR EN CHEF PAYSAGISTE EXPÉRIMENTÉ

Ce cadre sera chargé de la conception de projets de parcs et d'espaces verts, de la conduite d'étude, des esquisses, du dossier de consultation des entreprises.
Il devra être dynamique, posséder des connaissances plastiques, scientifiques et techniques, et une exp. minimum de 2 à 3 ans de conceptions de projets.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT RÉGLEMENTAIRES

Adresser une lettre motivée accompagnée d'un c.v. à : MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE. DIRECTION DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL 1er bureau – recrutement Av. du général-de-Gaulle, 94011 CRÉTEIL CEDEX. Tél. : 43-99-84-15.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Espaces Verts Départementaux. Tél. : 43-99-00-15.

LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE recrute PAR VOIE DE MUTATION OU D'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE POUR SA DIRECTION DE LA CIRCULATION ET DES ÉQUIPEMENTS ROUTIERS (370 km de voirie, 300 carrefours)

1 INGÉNIEUR TERRITORIAL POUR EXERCER LES FONCTIONS D'ADJOINT AU DIRECTEUR

chargé de la coordination des services dans les domaines travaux, exploitation et administration générale.

1 INGÉNIEUR TERRITORIAL

responsable des études de régulation du trafic et d'aménagement en faveur des transports collectifs. Ces cadres devront posséder des connaissances en électricité, automatisme et transport.

2 TECHNICIENS TERRITORIAUX POUR LE SERVICE DU JALONNEMENT

chargés de la gestion du mobilier urbain, à savoir de la signalisation directionnelle essentiellement. Ces postes comportent un travail sur le terrain ainsi que le suivi sur équipement informatique de la « Vie » des équipements.
PROFIL : Bonne formation généraliste de typographie, génie civil ou fabrication mécanique et facultés d'adaptation et d'intégration.

2 TECHNICIENS TERRITORIAUX POUR LE SERVICE PILOTAGE AUTOMATIQUE DE LA RÉGULATION DES CIRCULATIONS DU VAL-DE-MARNE

l'un sera chargé de la gestion des équipements dynamique sur le terrain, l'autre sera intégré à l'équipe d'exploitation des systèmes.
PROFIL : Formation spécifique de type « automatique et système » ou « génie électrique » souhaitée.

2 AGENTS TECHNIQUES QUALIFIÉS POUR EXERCER LES FONCTIONS DE DESSINATEUR

Ils seront chargés de l'exécution et de la reproduction de plans, calques, cartes et dessins en matière d'études générales de voirie et d'aménagement d'axes.
PROFIL : Formation de base en gestion mais aussi bonne adaptabilité à une certaine polyvalence.

ADRESSER UNE LETTRE MOTIVÉE ACCOMPAGNÉE D'UN C.V. A : MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE. DIRECTION DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL, 1er Bureau - Recrutement, avenue du Général-de-Gaulle, 94011 CRÉTEIL CEDEX. Tél. : 43-99-84-15. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction de la circulation et des équipements routiers (tél. : 46-87-22-10).

LA VILLE DE SEVRAN SEINE-SAINT-DENIS RECRUTE pour assurer des remplacements de congés maternité du 1-06 au 30-11-90
2 SOUS-BIBLIOTHÉCAIRES titulaires du CAFB
- option lecture publique ;
- option jeunesse.

Adr. candidature + c. v. à : Monsieur le Maire Rue Roger-le-Maner 93270 SEVRAN.

École juive privée recrute

PROF. AGRÉGÉS

MATHS, SCIENCES, ANGLAIS quelques heures hebdo. Ecrire avec C.V., 1, rue Henri-Turot, 75019 Paris.

SEM EST PARISIEN recrute SON RESPONSABLE FINANCIER rattaché à la direction générale.
Il sera notamment chargé :
- de rechercher et de proposer les financements lors du montage des opérations ;
- de suivre l'équilibre financier et l'exploitation des programmes ;
- de gérer la trésorerie de la société ;
- de dresser les comptes rendus financiers annuels prévus par la loi de juillet 1983.

Envoyer candidature et c.v. sous le nº 3722 à : AGENCE CENTRALE DE PUBLICITÉ, B.P. 229, 93523 SAINT-DENIS cedex qui transmettra.

C.M.C. BLIGNY Hôpital privé à but non lucratif, convention nationale 1951 recrute pour le 1er octobre 1990

UN MÉDECIN CHEF DE SERVICE

TEMPS PLEIN pour service de médecine interne ONCOLOGIE. Ancien chef de clinique assistant.
Adr. lettre de candidature manuscr. avec c.v. détaillé avant le 20 juin 1990 à : Monsieur le Directeur C.M.C. BLIGNY 91640 Bris-sous-Forges.

GROUPE DE PRESSE Centre de Paris recrute

DOCUMENTALISTE (H. ou F.)

Bonne connaissance des questions politiques et de l'administration en France souhaitée.
Habitué(e) au dépouillement des journaux.
Pratique de l'anglais et l'allemand souhaitée.
Envoyer C.V. + photo à S.G.P.-PA nº 2267, 13, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

STÉ DE PRESSE INTERNATIONALE

recherche

RÉDACTEUR ÉCONOMIQUE

Pour lettres d'information sur l'exportation, anglais indispensable, PAO souhaitable, emploi sédentaire.
Adresser réf. et prétentions à IC Publications, 10, rue Vineuse, 75116 Paris.

URGENT Agence de voyages Paris-10e recherche

AIDE-COMPTABLE DACTYLO

Saisie informatique Service clients
Tél. : 48-24-44-44.

GROUPE HILDEBERT

recherche pour assistance à SEM

CHARGÉ D'OPÉRATION

ayant l'expér. du suivi général d'opération d'aménagement et de construction.
Envoyer C.V. et prétentions à PERSPECTIVES 11, rue Surcouf 75007 PARIS.

ECOLE PRIVÉE HC recherche

PROFESSEURS

Temps partiel 2e, 1re, ter. A, B, ttes disciplines.
Envoyer lettre manusc. + C.V. sous nº 8934, Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Cherche

PROFESSEUR DE BIOLOGIE

1re S - TCD
Tél. : 47-07-12-90 de 9 h à 17 h.

Fondation recrute

PROFESSEUR FLE

Cours d'été. Approche communicative. Public international. Maîtrise. Adr. C.V. + photo à F.M., 10t, r. Amelot, 17000 La Rochelle.

VILLE DE BEZONS (Val-d'Oise) recrute par voie de mutation TECHNICIEN TERRITORIAL pour assurer la direction de la Régie des Bâtiments niveau D.U.T. ou B.T.S. souhaité.
Adresser candidature avec C.V. à M. le Maire BP A 95875 Bezons Cedex

---

Importante association nationale pour l'aide à domicile recrute :

CADRE DE DIMENSION NATIONALE

Chargé d'aider les dirigeants bénévoles et salariés (pour les régions Languedoc, Roussillon, Provence, Alpes, Côte d'Azur et Corse) dans leurs activités d'animation, de réflexion et de développement.
Poste à pourvoir au 1er septembre 90. Très grande mobilité.
Expérience similaire souhaitée. Formation supérieure en rapport.
Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions au : Directeur général, UNAADMR, 184 A, rue du Fg-St-Denis, 75010 PARIS.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PROMOTION recherche pour son développement : DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Sa mission :
- Assister le président de la gestion des sociétés ;
- responsable gestion administrative.

Formation : École supérieure de gestion et commerce.
Expérience : 3 ANS MIN.
Qualités demandées : Excellent contact, dynamique, ambition positive.
Possibilité de haute responsabilité à la Direction.
Adresser c.v., photo, et prétentions à : L'IMMOBILIÈRE 2000 152, bd Haussmann, 75008 Paris
Aucun r.v. n'est accordé avant étude c.v.

VILLE DE GARGES-LES-GONESSE + de 40 000 habitants recrute
- CHARGÉ DE MISSION Urbanisme et affaires économiques. Niveau maîtrise.
- INFIRMIÈRE Responsable de mini-crèche.
- CADRES JURIDIQUES (Niv. maîtrise droit).
- RÉDACTEURS pour services administratifs (Bac et bac +2).
- SECRÉTAIRE pour le service secrétariat général. Connaissance de Word 4 et traitement de textes.

Envoyer c.v. à : Monsieur le Maire, 8, pl. de l'Hôtel-de-Ville, 95140 GARGES-LES-GONESSE.

Organisme de prévoyance Porte Maillot recherche pour superviser, à terme, un service de 50 personnes

UN DOCTEUR EN DROIT PRIVÉ

H/F – 35-40 ANS

Une bonne connaissance du droit de la sécurité sociale serait appréciée.
L'expérience de direction d'un service administratif ou contentieux est souhaitable.
Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétent. sous réf. 71 728 à : CONTESSE, 38, rue de Villiers, 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex qui transmettra.

Lycée autogéré Paris Éducation nationale cherche rentrée 90

PROFS

Angl., hist., géog.
Envoyer c.v. : 393, rue Vaugirard, 15e. Participation gestion, animation, tutorat.

---

formation professionnelle

LIRE ET L'UNIVERSITÉ PARIS-XIII ORGANISENT

1 STAGE DE FORMATION

d'agent de mobilisation, pour l'insertion et la réinsertion (lutte contre l'illettrisme).
Durée : 400 h théorie + 200 h pratique (en alternance). Début de la formation : 17 sept. 1990.
Renseignements et inscriptions : Association Lire (Lutte contre l'illettrisme et pour la réinsertion en Essonne) FIAP, 4, Les Passages, 91000 Evry. Tél. : 60-78-11-43.

---

capitaux propositions commerciales

COTE D'AZUR SOPHIA ANTIPOLIS Centre formation langues désire trouver

PARTENAIRE/ ACQUÉREUR

Idéal pour sté de formation désirant extension Sud. Clientèle fidèle, gdes entreprises, emplacement stratégique, bonne équipe de formateurs. Contactez par écrit M. Schlub, Unijuris, 54, bd V.-Hugo, Nice qui transmettra (confidentialité assurée).

FORMATION PROFESSIONNELLE

---

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

URGENT A VENDRE BMW 318 I Modèle 82, 158 000 km. Très bon état, factures justificatives (BMW) (pneus ar. + embrayage + système de freins à l'état neuf). Tél. : 47-83-75-19.

DEMANDES D'EMPLOIS

SI LES RESSOURCES HUMAINES SONT POUR L'ENTREPRISE UN AXE STRATÉGIQUE

Fme, 36 ans, DESS psychologie industr., possédant 11 ans d'expér. : Groupe industriel, SSII, cabinet sélection dans postes à responsab. en ressources humaines, rech. poste à HAUTES RESPONSABILITÉS. Paris ou rég. paris. 3 mois préavis (négociables). 1er contact, écr. nº 80859 : Projets, 12, r. des Pyramides, Paris-1er qui transmettra.

J.F. 24 ans, maîtr. droit des affaires, DESS droit fiscal, ch. poste juriste fiscaliste. Tél. : (16) 86-77-25-58.

PROFESSEUR CERTIFIÉ DE FRANÇAIS 40 ans, fin de mission, gde exp. France, étranger, ch. poste école entreprise à l'étranger, primaire à terminale (prép. Bac). M. J. COURATIER, collège protestant français, Beyrouth, Amb. France Liban, 37, quai d'Orsay, Paris (jusqu'au 07/07), 120, bd Lamballe, 45400 Fleury.

Ingénieur, ICAM, 3e cycle en management, 27 a., chargé d'affaires USA, ch. poste MKTG ou financier, préf. 1/4 Sud-Est. Tél. : 48-93-73-72.

J.F. tit. DESS psycho-social et DESS psycho-clinique, maîtrise d'antropologie + formation analytique, exp. de 7 a. en formation sc. humaines et 4 a. en pédo-psychiatrie, ch. poste : recrutement, conseil, entreprise et formation. Ecrire sous nº 8938, Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Univers. form. interdisci., ch trav. édition biol., méd., sci. hum. Ecrire sous nº 8937, Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

H. 46 a., 21 a. exp. administr. et financ., sens de la discrét., ch. situation position cadre. Ecrire sous nº 8924, Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

HOMME 35 ANS

RESPONSABLE JURIDIQUE

Groupe immobilier propose de s'investir dans une fonction similaire ou dans un poste à responsabilités. 39-71-09-22 (de 9 h à 12 h).

F. 39 ans, diplômée SC. PO, bilingue anglais espagnol courant, stage informatique récent exp. études économiques marketing social + gestion organisation et communication sur Paris. Poste à respons. dans service études ou équipe de direction restreinte. Ecrire sous le nº 8920 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ingénieur ENSIA et DEA stratégie cherche emploi production ou conseil en IAA libre 7 mois toutes régions départ. coopé. février 1991. Contact : F.Darrigo, 155, rue du Château-des-Rentiers, 75013 Paris. Tél. : 45-83-63-48.

Défricher, coordonner, valoriser. Jeune Femme, 37 a., expérience direction marketing stratégique. Produits et services à distribution sélective. Animation réseaux. Elaboration communication externe. Cherche équipe dynamique. Ecrire sous le nº 8 919 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. 27 a., école de commerce + DECS exp. 3 a. audit et responsable recouvrement, angl. courant, goût des contacts, voudrait participer à votre activité. Tél. : 42-66-91-50 p. 32-61.

Chimiste analytique américain, licence sciences, exp. labo. USA, analyse, recherche dioxyne, informat., français, angl., all. courants, rech. emploi France/Allemagne. Tél. : (16) 26-05-87-10.

Recherche emploi dans cabinet médical pour accueil des patients, téléphone, r.-v. + papiers S.S. Très bonnes références, perdu emploi par licenciement économique. Mme RIEHL Denise, résid. La Plaine aux Flamands, 8, rue Hans-Andersen, 95350 St-Brice-sous-Forêt.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

16e arrdt

TROCADÉRO Beau séjour avec balcon SUR JARDIN 2 ch., salle de bs, cuis., 100 m², park. Kann de Rosen : 42-72-40-19.

18e arrdt

ETUDE de Me GUILLAUME, notaire à Châtillon-en-Bazois (Nièvre) 58110 — 86-84-16-49

A VENDRE

Dans immeuble bourgeois (18e arrdt, limite 17e), 5e ét. (asc.), appartement compr. entrée, cuisine, deux chbres, salle de séj. donnant sur balc., salle d'eau-w.c., chauffage central au gaz.
Prix : 2 500 000 F.
Pour tous renseignements, s'adresser au notaire.

FAITES ESTIMER GRATUITEMENT VOTRE APPARTEMENT

T. : 45-41-11-00, Et. Duvernet.

appartements achats

Rech. 2 à 4 pces PARIS. Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, Paris-8e rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

MASTER GROUP

recherche appts vides ou meublés de standing POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS. 47, rue Vaneau, Paris-7e 42-22-14-61/42-22-24-66.

locations meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY

URGENT. Rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPTS MEUBLÉS. DURÉE 1 à 2 ANS. LOYERS GARANTIS. (1) 45-27-12-19

maisons individuelles

(92) ANTONY 8 PCES

Près RER et parc Sceaux, villa origin. avec, au centre, atelier artiste. Cuisine, 2 bains, chauffage, garages. Terr. 1080 m², dépendances 2 pces à rénover. Ensemble de charme avec tourelles. Tél. : 43-36-17-36.

pavillons

02. AISNE. 40 mn. Eurodisney, vend PAVILLON 6 P., entr., s. de bains, w.-c., cuisine, 3 ch., séjour, chem., mezz., bureau, salle de jeux, garage s/terr. pays. 640 m². Prox. gare et comm. 720 000 F. Tél. : (16) 23-70-09-49.

villas

MAROLLES-EN-BRIE

VAL-DE-MARNE
Villa 7 pièces sur 900 m² terrain, r.-c., séj. dble cathédrale, cheminée, 2 chbres, s.d.bns, cuis. équipée, w.-c., buanderie 1er ét. 2 chbres, s.d.bns, dressing, garage 2 voit., terrasse 200 m², quartier résid., proche com., écoles, lycée, équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix : 1 725 000 F Apr. 19 h : 45-98-12-78

terrains

ANTONY

TERRAIN 5 000 m², IMM. NEUF, BURX 900 m², ACTIVITÉS 1 500 m², PERMIS POSSIBLE 1 800 m². 70 PKGS. 46-02-13-43.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Burx, secrét., tél., télex, fax. Domicil. : 170 à 390 F/m.

CIDES, 47-23-84-21.

A PARTIR DE 50 F HT/mois Votre ADRESSE COMMERCIALE Paris-1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX CREADOM. 42-67-05-99.

DOMICILIATION BUREAUX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX

AGECO 42-94-95-28

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL – RC – RM
Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques

43-55-17-50.

Dans locaux commerciaux PARIS-20e, bail à céder, 5 bur. 70 m², état impec., loyer 4 200 F/mens./c.c., cession 250 000 F. Tél. : 43-58-34-78.

Le Monde

Quatre jeunes gens gardés à vue

Les enquêteurs pensent avoir cerné le « milieu » des profanateurs de Carpentras

CANNES

de notre correspondant

Temps fort ou routine ? L'enquête sur la profanation du cimetière juif de Carpentras s'est poursuivie, lundi 11 juin, avec l'interpellation de quatre jeunes gens de la ville qui étaient toujours en garde à vue dans la matinée de mardi, au commissariat d'Avignon.

Après avoir mené des investigations dépassant largement le cadre de la région et qui se sont polarisées sur les milieux d'extrême droite ou marginaux, la police explore méthodiquement la piste locale sur laquelle l'a entrainée une dénonciation, voici une semaine.

Dans une lettre signée, une habitante de Carpentras a fait part à la police d'une conversation au cours de laquelle les noms de certains jeunes gens de la ville avaient été prononcés au sujet de soirées d'un genre particulier, organisées dans le cimetière. Les policiers avaient vérifié ces informations et découvert à leur domicile des photos datant de 1985 effectivement prises dans le cimetière. Elles montraient un groupe de lycéens, drapés dans des voiles noirs et se livrant à une sarabande sur les tombes (*le Monde* daté 10-11 juin).

Stupeur et incrédulité

Restait à interpeller les membres de ce groupe, facilement indentifiables sur les clichés, et à recueillir leurs explications sur leurs agissements. Plusieurs d'entre eux avaient déjà été entendus mercredi 6 juin mais furent rapidement relâchés. Ont-ils fourni d'autres noms ? Le nouveau coup de filet lancé lundi le laisse penser. Dès l'aube, une douzaine de policiers ont investi le quartier résidentiel de la Lègue au sud de Carpentras.

Ils ont interpellé, au domicile de leurs parents, quatre jeunes gens gens dont deux âgés d'environ *vingt-cinq ans. Ni skinheads, ni* militants extrêmistes, ils appartiennent à des familles honorablement connues.

Dans une petite ville comme Carpentras, sous pression depuis un mois, ces interpellations ont provoqué une véritable stupeur. Dès le début de l'affaire de la profanation, les réactions avaient été unanimes pour condamner les actes commis mais aussi pour les imputer à des personnes étrangères à Carpentras. D'où l'incrédulité exprimée aussitôt par les connaissances des jeunes gens gardés à vue. L'identité de ceux-ci a d'ailleurs vite été percée. On sait notamment que, parmi eux, figurent les fils d'un marbrier et d'un ébéniste, *« incapables d'une telle monstruosité »*, assure leur entourage.

La police, elle, ne laisse filtrer aucune information. Touche-t-elle au but ? L'impression prévaut en tout cas qu'elle a désormais ciblé le milieu dans lequel évoluent les profanateurs. Depuis quinze jours, sa conviction est que l'opération du cimetière a été en grande partie improvisée et n'avait sans doute pas de caractère réellement idéologique. En témoigne notamment, parmi d'autres constatations matérielles, l'utilisation de tuyaux d'arrosage en caoutchouc, pour extraire le cercueil de la fosse, qui ont été trouvés sur place par les profanateurs.

Le lien entre des mises en scène fantasmagoriques, commises par *des jeunes en mal de sensations, et* l'exhumation d'un cadavre n'est certes pas évident, mais on ne peut exclure l'hypothèse d'un *« jeu douteux »* qui, par surenchère ou défi, aurait totalement dérapé.

GUY PORTE

URSS

Vilnius annonce que M. Gorbatchev a accepté de rencontrer les présidents baltes

Le président Mikhaïl Gorbatchev a accepté de rencontrer les trois présidents baltes mardi 12 juin à Moscou, a indiqué lundi le bureau de presse du Parlement lituanien.

Le président lituanien Vytautas Landsbergis, celui de Lettonie Anatolijs Gorbounovs et celui d'Estonie Arnold Ruutel seraient, selon cette source, reçus par M. Gorbatchev après une réunion du Conseil de la Fédération – où siègent les dirigeants de toutes les Républiques d'URSS – qui se tient mardi dans la capitale soviétique. Ce serait la première fois que le président soviétique accepterait de recevoir le président lituanien depuis la proclamation de l'indépendance par cette république le 11 mars dernier. La réunion du Conseil de la Fédération est confirmée de source officielle à Moscou, mais pas la réunion avec les dirigeants baltes.

Le premier ministre lituanien, Mme Kazimiera Prunskiene, se trouvait pour sa part à Moscou lundi pour y rencontrer le premier ministre Nikolaï Ryjkov. Toutefois, en fin d'après-midi, cette entrevue n'avait toujours pas eu lieu, apprenait-on à la représentation lituanienne dans la capitale soviétique.

L'agence Tass, en annonçant l'arrivée de la délégation lituanienne, a affirmé qu'elle était porteuse de documents, notamment d'une résolution gouvernementale *« suspendant les décisions et les actions du gouvernement découlant de la décision du Soviet suprême du 11 mars »*. Cette résolution, en *date du 30 mai, ne suspend pas la* déclaration d'indépendance elle-même, adoptée le 11 mars. Certains observateurs jugent toutefois que la présence du président Landsbergis à la réunion du Conseil de la Fédération – si elle était confirmée – pourrait être interprétée comme une admission *de facto* que la Lituanie fait encore partie de l'URSS et par conséquent comme l'acceptation d'un gel provisoire de sa déclaration d'indépendance, ce qui ouvrirait la voie à des négociations entre Moscou et Vilnius

Devant le Soviet suprême

Le président soviétique évoque l'appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN

M. Gorbatchev a envisagé, mardi 12 juin devant le Soviet Suprême (Parlement), l'appartenance de l'Allemagne unifiée à l'OTAN dans la perspective d'une évolution des blocs militaires vers des alliances politiques. Dans un discours télévisé en direct, le président soviétique, après avoir évoqué la position américaine sur l'adhésion de l'Allemagne unifiée à l'OTAN, a déclaré à l'intention de Washington : *« Nous serions d'accord, si vous vous associiez au principe de rapprochement des blocs. »*

« Aujourd'hui nous voulons en finir pour toujours avec l'existence de deux blocs sur le continent », a dit M. Gorbatchev, en évoquant la nécessité de passer à des *« alliances politiques »*. *« Je pense que j'ai bien compris la position de M. Bush : il veut que l'OTAN reste en Europe. J'ai dit au président Bush que la présence des troupes américaines en Europe ne pose pas de problème pour nous »*, a-t-il ajouté. *« Pourquoi avons-nous peur de l'appartenance de l'Allemagne à l'OTAN ? Parce que cela ne correspond pas à nos intérêts de défense (...). Si jusqu'au sommet et pendant le sommet la position de Washington était ferme, après,* [à Washington] *on a commencé à réfléchir »*, a-t-il précisé. – *(AFP.)*

□ **Entretiens entre M. Mandela et la communauté juive américaine.** – M. Nelson Mandela, vice-président du Congrès national africain (ANC) a reconnu le droit d'Israël à l'existence et a exprimé le souhait de se rendre dans ce pays, lors d'un entretien dimanche 10 juin à Genève avec des dirigeants de la communauté juive américaine. A l'issue de cette rencontre qui a duré deux heures et demie, M. Mandela s'est envolé dans la soirée pour Bonn, troisième étape de sa tournée européenne et américaine, tandis que ses interlocuteurs ne dissimulaient pas que les assurances qui leur ont été données sur la position de l'ANC par rapport à Israël avaient dépassé *« toutes leurs espérances »*. – *(Corresp.)*

□ **Trois détenus de la centrale de Saint-Maur blessés par balles au cours d'une tentative d'évasion.** – Au cours d'une tentative d'évasion de la centrale pénitentiaire de Saint-Maur (Indre), lundi 11 juin, trois détenus ont été blessés par les balles des gardiens. Christophe Daize, vingt-six ans, Didier Cane, vingt-six ans, et Albert Tourancheau, vingt-huit ans, ont été blessés sans gravité aux jambes et aux bras. Avec deux autres détenus, ils ont tenté la « belle » en s'emparant d'un camion de livraison, prenant en otage un surveillant et le chauffeur du poids lourd. Deux de ces cinq détenus avaient déjà été condamnés, en mai 1990, pour une tentative d'évasion, commise en début d'année.

Demain
dans « Le Monde-Campus »

Un sondage sur la mémoire de la seconde guerre mondiale

A la veille d'un colloque sur l'enseignement de la seconde guerre mondiale en Europe qui aura lieu les 15 et 16 juin à la Sorbonne, « Le Monde-Campus » publiera demain, dans son édition datée 14 juin, les résultats d'un sondage, réalisé par la Ligue de l'enseignement et le secrétariat d'Etat aux anciens combattants avec la participation du *Monde*, sur le thème : que savent du second conflit mondial les Français nés après 1945 ?

Le prix littéraire Pierre-de-Monaco à Gilles Lapouge

Le prix littéraire de la Fondation Prince-Pierre-de-Monaco a été attribué, le mardi 12 juin, à Gilles Lapouge pour l'ensemble de son œuvre.

[Né en 1923 à Digne, journaliste, essayiste et romancier, Gilles Lapouge avait obtenu en 1973 le prix Femina-Vacaresco pour son livre *Utopie et civilisation*. En 1986, il publiait *la Bataille de Wagram* (Flammarion), roman historique qui obtint un grand succès, et, l'an dernier, *les Folies Koenigsmark* (Albin Michel), biographie romanesque du maréchal de Saxe.]

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Touche pas à mon vote !

ELLES sont quand même gonflées, les Algériennes. J'en entendais une se plaindre ce matin sur Europe 1. Une folle ! Elle préside l'Association pour le triomphe des droits de la femme dans son pays. Mais où elle voit qu'ils sont bafoués ? C'est pas parce qu'elles se sont battues pendant huit ans pour l'indépendance à côté de leurs hommes qu'on doit les traiter en adultes, faut pas pousser. Qui c'est qui va au casse-pipe dans les territoires occupés, ravagés par l'Intifada ? Des gamins. Qui c'est qu'on envoyait en première ligne se faire éclater sur les champs de mines irakiens ? Des petits Iraniens de dix/douze ans. Normal : les femmes et les enfants d'abord.

Si après plus d'un quart de siècle *de pouvoir absolu*, le FLN leur refuse toujours l'égalité question mariage, divorce, instruction, travail et patrimoine, pourquoi voulez-vous que les barbus du Front islamique renoncent pour leurs beaux yeux – baisse ton voile, tes sourcils dépassent – aux joies mal partagées de la polygamie. Les housses, ça sert à ça, à protéger les meubles. Et un meuble, ça reste à la maison. Ça sort pas voter. Et ça ne donne pas non plus de procuration à son propriétaire pour le faire à sa place.

Remarquez, sur le papier, la loi le leur accorde, ce droit. Encore faut-il qu'elles soient autorisées par des pères ou des maris laxistes, des émules du docteur Spock, à aller glisser elles-mêmes, comme des grandes, leur bulletin dans l'urne.

Mieux considérés que ces éternelles mineures, même diplômées, les mecs qui ne savent ni lire ni écrire pourront se faire accompagner par la personne de leur choix, qui leur indiquera le nom des candidats. C'est ça, la démocratie, c'est la faculté donnée à tout un chacun, analphabète ou pas, d'élire un représentant de son choix. Et le représentant de la femme algérienne, c'est tout naturellement son seigneur et maître. Il est donc parfaitement normal que je vote pour mon épouse, a déclaré au *Parisien* un responsable du FLN. Elle, elle attendra bien sagement à la cuisine qu'il revienne décrocher la laisse : Allez, en sort. Au pied, mon chien !

Après vingt-six mois d'interruption

L'Argentine reprend le paiement du service de sa dette

L'Argentine a repris le jeudi 7 juin le paiement du service de sa dette, qui se monte à 6 milliards de dollars par an (soit 36 milliards de francs), interrompu depuis avril 1988. M. Carlos Caballo, le sous-secrétaire argentin à l'économie, a annoncé que son gouvernement avait versé pour le mois de mai 40 millions de dollars à ses créanciers et verserait chaque mois jusqu'à la fin de 1990 un montant égal. Il a indiqué qu'un remboursement mensuel limité à 40 millions, pour une dette qui croît dans le même temps de 300 millions de dollars, était une *« somme modeste »*. Toutefois, le ministre de l'économie, M. Antonio Erman Gonzalez, a indiqué que son gouvernement procéderait à des remboursements en fonction de la croissance économique et des capacités financières de l'Argentine, dont la dette totale se monte à plus de 66 milliards de dollars. Par ailleurs, l'inflation a atteint au mois de mai un taux de 13,6 %, soit le double des prévisions gouvernementales. La maîtrise de la hausse des prix faisait partie du plan de redressement économique mis en œuvre depuis l'été 1989, mais après un répit à l'automne l'Argentine a renoué depuis le début de l'année avec un taux d'inflation mensuel à deux chiffres.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 juin

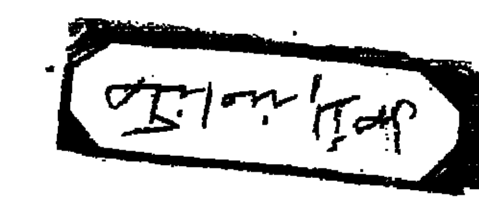
Petite hausse à l'ouverture

Après la séance de baisse lundi (–0,94 %), le marché semblait se redresser mardi à l'ouverture. L'indice CAC 40 s'appréciait de 0,34 %. Parmi les hausses figuraient Vallourec (+ 5,3 %), Skis Rossignol (+ 3,2 %) et Cofimeg (+ 2,8 %). Du coté des baisses figuraient Géophysique (–5,7 %) et BP France (–3 %).

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 12 juin 1990 a été tiré à 554 458 exemplaires.



MARCHÉS FINANCIERS

Après l'intervention du Conseil de la concurrence

Les tarifs des cartes bancaires vont être modifiés

Le Groupement des cartes bancaires (GIE CB), qui représente les banques dans ce domaine, a proposé de nouvelles modalités de tarification des commissions applicables aux paiements par carte, et les a présentées au Conseil de la concurrence.

Ce dernier va désigner un rapporteur, puis une procédure contradictoire sera engagée entre le commissaire du gouvernement (le directeur de la concurrence), le GIE CB et, probablement, le Conseil national du commerce.

Au terme de cette procédure, vraisemblablement en septembre, le Conseil de la concurrence délibérera et prendra sa décision.

Le GIE CB avait été condamné, le 26 avril dernier, à mettre ses tarifs en conformité avec l'injonction du Conseil de la concurrence du 11 octobre 1988 (*le Monde* daté 29-30 avril 1990). La première chambre de la cour d'appel de Paris avait considéré que la tarification édictée par le GIE CB n'assurait ni proportionnalité ni progressivité des taux en fonction de la contribution *des commerçants à la sécurité du système* de paiement par carte. La cour demandait donc que la commission interbancaire soit calculée suivant une formule qui individualise chacun des éléments qu'elle rémunère et respecte mieux la proportionnalité entre le taux de cette commission et le taux de fraude mesuré au niveau des banques.

Le GIE CB, se pliant à l'injonction du Conseil de la concurrence, propose effectivement que la commission varie en fonction du taux de fraude constaté, de façon linéaire, *sans plancher ni plafond, à partir* d'un taux zéro pour un taux de fraude nul. Les *« mesures collectives de sécurité »* pour prévenir et contrôler la fraude sont rémunérées à hauteur de 0,21 % du montant de la transaction. Les *« charges de traitement »* sont couvertes par une somme *fixe de 0,70 F par transaction* et la perception d'une somme forfaitaire de 1 F par transaction est supprimée.

F. R.

La Banque européenne d'investissement double son capital

Le conseil des gouverneurs de la Banque européenne d'investissement (BEI) a entériné, lundi 11 juin, un doublement du capital de l'organisme de crédit de la Communauté. A compter du premier janvier 1991, le capital souscrit de la BEI sera porté à 57,6 milliards d'écus (400 milliards de francs). Il s'agit de la troisième augmentation de capital depuis la *création de l'organisme, en 1958*, la dernière remontant à 1986.

Dans un communiqué, la BEI précise que cette décision a été motivée par *« la demande accrue de prêts »*, en particulier à l'approche du marché unique de 1993. La banque doit également accorder des prêts à la Pologne et à la Hongrie. Au cours de leur réunion annuelle tenue à Luxembourg, les ministres des finances des Douze – les gouverneurs de la BEI – ont également accepté l'idée de consentir des crédits à la RDA.

□ **Les investissements de la Générale des eaux en Grande-Bretagne.** – La Générale des eaux a acquis en décembre 1989, au total, pour près de 70 millions de livres (environ 660 millions de francs) d' actions des anciennes *« water authorities »* privatisées. Elle vient d'annoncer qu'elle a pris le contrôle de 4,04 % du capital de Severn Trent, deuxième de ces sociétés par la taille, pour une quarantaine de millions de livres (dont 18,9 millions ont déjà été payés), conformément à la législation britannique qui rend obligatoire depuis le 1er juin la déclaration des participations dépassant 3 %. Cet achat s 'ajoute à un précédent qui avait permis à la Générale d'acquérir 2,3 % du capital de la troisième société anglaise, North west Water, pour un montant de quelque 25 millions de livres (dont *11,1 millions* ont été payés) et quelques parts minimes dans d'autres sociétés. De son côté, la Lyonnaise des eaux avait pris 2 % de Severn Trent, 6 % de Wessex et 9 % d'Anglian pour un montant de 118 millions de livres.

TRANSPORTS

Korean Air achète vingt-trois Boeing 747

La compagnie Korean Air a commandé vingt trois Boeing *747-400* pour la somme de 4,8 milliards de dollars (27,4 milliards de francs). Annoncée par une mission du gouvernement sud-coréen en voyage à Washington, cette achat montre que Séoul souhaite réduire encore son excédent commercial (6,3 milliards de dollars en 1989) *avec les Etats-Unis.*

Korean Air avait déjà acquis neuf appareils de ce type et hésitait à s 'équiper avec l'Airbus A340. Selon les responsables de la compagnie, l'Airbus n'était pas disponible avant plusieurs années.

Il s 'agit d'un nouveau succès du *quadriréacteur de Boeing qui détient* le monopole sur le marché des longs-courriers gros porteurs. C'est la troisième commande géante enregistrée par la firme de Seattle en quelques semaines, puisque Japan Airlines lui a passé commande pour 3,1 milliards de dollars (17,7 milliards de francs) et les Chinois pour 2 milliards de dollars (11,4 milliards de francs). A ce jour, Boeing a reçu des ordres d'achat pour 307 quadriréacteurs de sa nouvelle génération des 4000.

NEW-YORK, 11 juin ↑

Forte reprise

Après quatre séances de baisse sévère, une forte reprise s'est produite, lundi, à Wall Street. Le démarrage avait pourtant été laborieux et une nouvelle baisse avait été enregistrée. Mais, progressivement, tout le terrain perdu fut regagné – et même largement au-delà – puisque, à la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 2 892,57, soit à 30,19 au-dessus de son niveau du vendredi précédent. Le bilan de la journée a été d'une qualité à peu près comparable à ce résultat. Sur 1980 valeurs traitées, 932 ont monté, 560 ont baissé et 488 n'ont pas varié. C'est le soudain intérêt marqué par les investisseurs pour les « blue chips » qui a favorisé l'extension du mouvement de reprise.

L'attentisme reste la règle autour du « Big Board ». De nombreuses statistiques économiques doivent être publiées cette semaine, à commencer mardi par le résultat de la balance courante pour le premier trimestre. Mercredi, ce sera les ventes au détail pour mai. Le 14 juin, ce sera le tour des prix à la production pour le même mois et, à la veille du week-end, les Etats-Unis connaîtront leur taux d'inflation, également *pour mai.*

VALEURS	Cours du 8 juin	Cours du 11 juin
Alcoa	67	67
ATT	42 1/8	42 3/8
Boeing	83 1/8	58 1/2
Chase Manhattan Bank	25 7/8	26 1/2
Du Pont de Nemours	39 3/8	39 5/8
Eastman Kodak	42	41 3/8
Exxon	47	47 3/4
Ford	46 1/8	45 7/8
General Electric	68 1/2	68 7/8
General Motors	48 3/4	48 7/8
Goodyear	34 1/2	34 1/4
IBM	119 1/8	118 1/2
ITT	57 1/8	56 3/4
Mobil Oil	61 3/8	61 7/8
Pfizer	63 7/8	64 3/8
Schlumberger	58 1/8	58 3/4
Texaco	57 1/4	57 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	157 1/8	158 3/8
Union Carbide	20 3/8	20 1/2
USX	33 1/2	33 1/2
Westinghouse	37 1/2	37 1/2
Xerox Corp.	46 7/8	46 5/8

PARIS, 11 juin ↓

Nouvelle baisse

La semaine a commencé sur une note très lourde à la Bourse de Paris. le mouvement a toutefois tendu à se ralentir et l'indice CAC-40, qui, à l'ouverture matinale, affichait un recul de 1,18%, n'accusait plus vers 13 heures qu'une baisse de 0,77%. Plus tard, dans l'après-midi, son retard augmentait un peu pour atteindre 0,9%. Le thermomètre du marché se retrouve ainsi à son point de départ du 2 janvier dernier. Manifestement la lourdeur des places étrangères, Londres, Francfort et maintenant New-York perturbent les investisseurs.

Pourtant Paris a tout lieu de se féliciter. D'après les derniers sondages faits par les instituts spécialisés, la croissance de l'économie en France devrait être plus forte que prévu *pour 1990, soit de 3,6% au lieu des* 3/3,2% espérés, grâce à l'Allemagne fédérale où l'expansion est dopée par les réductions d'impôts sur le revenu et l'arrivée continuelle d'émigrants.

Pour l'instant, cette perspective ne semble toutefois guère séduire les opérateurs rue Vivienne, qui attendent d'abord de voir quelle sera la réaction de Wall Street ce soir à l'annonce d'un ralentissement plus important que prévu de l'expansion outre-Atlantique – dans quelle situation aussi se trouve exactement l'économie américaine avec la batterie de statistiques qui doivent être publiées cette semaine à Washington (balance courante pour le premier trimestre, ventes au détail, prix à la production et prix à la consommation pour mai).

Paris n'a cependant guère de mauvais sang à se faire en raison de l'abondance de liquidités attendue avec les dividendes versés par les entreprises dont le montant espéré devrait représenter entre 40 et 50 milliards de francs. Mais quand le moral n'y est pas...

LONDRES, 11 juin ↓

Baisse de 0,7 %

Les cours des valeurs ont terminé en nette baisse, lundi, au Stock Exchange, déprimés par les signes d'une accentuation des pressions inflationnistes, après l'annonce d'une forte croissance des ventes de détail en mai. L'indice Footsie des cent principales valeurs a cédé 17,8 points (0,7 %) à 2 348,8, sur un marché qui s'est montré peu actif avec seulement 373,8 millions de titres échangés contre 442,6 millions vendredi.

La plupart des secteurs se sont affaiblis, notamment les alimentaires, *les industrielles, les titres de la* construction et les magasins. En revanche, Guinness a gagné du terrain après que le groupe français de produits de luxe LVMH (Louis Vuitton Moët Hennessy) eut fixé le prix d'achat des 6,8 % supplémentaires qu'il va acquérir dans le capital de la brasserie britannique. LVMH entend *payer 810 pence l'action de* Guinness. Les compagnies d'assurances Commercial Union et Legal and General ont grimpé dans l'espoir du lancement d'OPA.

TOKYO, 12 juin ↓

Nouvelle baisse

Deuxième séance de baisse à la Bourse de Tokyo. Amorcé dès le départ, le mouvement s'est poursuivi durant toute la journée, et à la clôture l'indice Nikkei s'établissait à 32 322,31, soit à 217,87 points (– 0,67 %) au-dessous de son *niveau précédent. Une nouvelle fois* des ventes liées au terme boursier et à l'indice ont été faites par des courtiers étrangers et par des sociétés d'investissement locales. Ajoutons que l'affaiblissement du yen n'a pas peu contribué à alimenter le courant des ventes. Cela étant, l'activité n'a pas été forte et 500 millions de titres ont changé de mains contre 750 millions la veille.

VALEURS	Cours du 11 juin	Cours du 12 juin
Akai	1 040	1 080
Bridgestone	1 560	1 520
Canon	1 780	1 770
Fuji Bank	2 690	2 670
Honda Motors	1 780	1 780
Matsushita Electric	2 200	2 170
Mitsubishi Heavy	1 040	1 040
Sony Corp.	8 600	8 590
Toyota Motors	2 510	2 490

FAITS ET RÉSULTATS

□ **British and Commonwealth : Barclays constitue une provision de 100 millions de livres.** – La Barclays Bank *« s'attend »* à constituer une provision d'environ 100 millions de livres (960 millions de francs) sur ses créances au groupe British and Commonwealth Holdings, placé sous administration judiciaire il y a une semaine, a annoncé le 11 juin la première banque britannique. La provision sera imputée sur les résultats du premier semestre. La décision de Barclays est la première répercussion sérieuse de l'affaire B and C, le plus important effondrement d'une société dans l'histoire financière britannique. L'annonce d'une provision représente *« l'une des conséquences »* du rejet par un comité de banques, le 31 mai dernier, d'un plan de sauvetage de B and C monté par la banque d'affaires S. G. Warburg avec l'ap*pui de Barclays, a indiqué un responsa*ble de la banque britannique.

□ **Ciments Français : division du titre par trois.** – L'assemblée générale des actionnaires des Ciments Français a décidé, vendredi 8 juin, de réduire de 75 à 25 francs la valeur nominale de l'action et de multiplier le nombre d'actions par trois. Cette mesure devrait prendre effet au début de l'année 1991. Le prési*dent des Ciments Français, M. Pierre* Conso, a déclaré, au cours de cette assemblée, que le chiffre d'affaires du groupe devrait dépasser 16 milliards de francs en 1990 contre 12,5 milliards en 1989. Le bénéfice net consolidé, qui a été de 1,1 milliard de francs en 1989, en progression de 33 % sur 1988, devrait enregistrer une nouvelle progression en 1990.

□ ***Bruxelles-Lambert détient la minorité* de blocage dans Wagons-Lits.** – Le groupe belge Bruxelles-Lambert a porté sa participation dans la compagnie internationale des Wagons-Lits de 20,4 % à 26,6 % notamment en reprenant une part des actions du groupe saoudien Rolaco revenu de 12 % à 6 %. Derrière cette redistribution mineure, c'est l'opposition feutrée qui se poursuit entre les « Belges » emmenés par Pargesa, principal actionnaire de Bruxelles-Lambert, et les « Français » que conduit la Caisse des dépôts et consignations (28 % du capital). Il n'est pas évident que ces deux groupes soient d'accord sur l'avenir de la filiale hôtelière Pullman, qui a été à moitié mise en vente et pour laquelle Accor, THF, Nikko et Marriott se sont portés candidats.

□ **Dataid : résultat net en progression de 41 %.** – *La* société de services et d'ingénierie en informatique Dataid a enregistré en 1989 un résultat net consolidé de 31,4 millions de francs, en progression de 41 % par rapport à 1988 (22,4 millions), selon les chiffres présentés, jeudi 7 juin, par le président du groupe Pierre Benhamou. Durant la période, Dataid a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de *566,5 millions de francs, en progression* de 26 % par rapport à la précédente période (448,9 millions). M. Benhamou a indiqué que la croissance régulière du groupe se traduisait sur les trois dernières années (1987, 1988, 1989) par une progression moyenne du chiffre d'affaires de 40 % et de 49 % du résultat net consolidé. Le groupe prévoit pour 1990 – hors acquisition importante – une croissance de plus de 20 % avec une forte progression de la marge nette.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	432	438	IN2	300	....
Asystel	105	....	I.P.B.M.	135	....
B.A.C.	239 80	239 80	Loca investiss.	302	305
B. Demachy Ass.	585	576	Locamic	150 60	150
Bqe Tarneaud	178	....	Mass Comm.	204 50	201 90
B.I.C.M.	840	840	Métall. Minière	224	....
Boiron (Ly)	386	....	Molex	240	....
Boisset (Lyon)	271	....	Navale-Delmas	1299	....
Câbles de Lyon	3435	3430	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1250	1253	Om. Gest. Fin.	573	570
Calberson	550	....	Pinault	505	500
Cardif	685	686	Presbourg	97 30	....
C.E.E.	380	370	Présence Assur.	427	....
C.E.G.E.P.	285	284 50	Publ. Filipacchi	828	821
C.F.P.I.	262	....	Razel	670	660
Ciments d'Origny	682	....	Rémy et Associés	367	363 50
C.N.I.M.	1361	1311	Rhone-Alp. Ecu (Ly.)	321	....
Codetour	303	....	St-H. Matignon	275	....
Comareg	353	350	S.C.G.P.M.	690	....
Conforama	1083	1088	Segin (Li)	338	340
Creeks	415	....	Select Invest (Ly)	104 90	....
Defsa	210 50	....	Serbo	544	....
Dauphin	706	706	S.M.T. Goupil	278	275
Desquenne et Giral	259	259	Sopra	205 90	205 90
Devanlay	1379	1370	Supra	215	212
Deville	490	....	TF1	327	....
Dollsos	162	....	Thermador H. (Ly)	379	....
Editions Belfond	280 10	280 10	Unilog	187	....
Elysée Invest.	14 20	14 15	Union Fin. de Fr.	490	....
Europ. Propulsion	393	382	Viel et Cie	183 50	....
Finacor	189	....	Yves St Laurent	1134	1130
Garonor	800	....			
GFF (group.fon.f.)	490	492			
Grand Livre	470	....			
Gravograph	245	....			
Guintoli	972	972			
I.C.C.	287	287			
IDIA	332	332 50			
Idianova	189	185			
I.M.S.	1294	....			

Marché des options négociables le 11 juin 1990

Nombre de contrats : 24 508.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Juin dernier	Sept. dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Bouygues	680	3	–	32	–
CGE	600	19	33	3,80	18
Elf-Aquitaine	640	27	37	3,50	20
Eurotunnel SA-PLC	50	1,90	4,80	1,80	4,20
Euro Disneyland SC	100	4,80	–	1	2
Havas	637	18	–	9	23,50
Lafarge-Coppée	425	35	–	1,50	13
Michelin	140	1	3,89	16,50	17
Midi	1 300	40	–	12,50	35
Paribas	680	2,10	18	44	–
Pernod-Ricard	1 167	–	–	4	20
Peugeot SA	775	47	–	3,50	–
Rhône-Poulenc CI	440	–	23	–	–
Saint-Gobain	560	7,50	25	18,70	27,90
Source Perrier	1 600	–	–	14,50	–
Société générale	600	5	27	–	–
Suez Financière	440	9	24	6,90	17
Thomson-CSF	140	–	2,70	14,80	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 juin 1990

Nombre de contrats : 78 590.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 90	Septembre 90	Décembre 90
Dernier	100,86	100,94	101
Précédent	101,40	101,44	101,56

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 90	Déc. 90	Sept. 90	Déc. 90
103	0,40	–	2,38	2,64

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6845 ↓

Peu de mouvements mardi sur le dollar qui s'échangeait en fin de matinée autour de 1,69 deutschemark. En revanche, on remarquait de gros achats de sterling après la rumeur parue dans le *Financial Times* sur une entrée de la livre dans le SME à l'automne. Comme le faisait observer un cambiste, le marché avait joué la baisse de la livre sur une rumeur identique au début de l'année à 2,7 DM, alors qu'on la voit maintenant monter jusqu'à 3 DM (ce matin, elle côtait 2,8760).

FRANCFORT	11 juin	12 juin
Dollar (en DM)	1,6925	1,6905
TOKYO	**11 juin**	**12 juin**
Dollar (en yens)	154,10	154,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 juin) .... 9 7/16-9 9/16 %
New-York (11 juin) .... 8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	8 juin	11 juin
Valeurs françaises	98,60	98,20
Valeurs étrangères	96,60	95,90
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	548,70	539,59
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 021,41	2 002,38

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	8 juin	11 juin
Industrielles	2 862,38	2 892,57

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	8 juin	11 juin
Industrielles	1 892,70	1 877,90
Mines d'or	184,50	187,50
Fonds d'Etat	78,76	78,45

TOKYO

	11 juin	12 juin
Nikkei Dow Jones	32 540,18	32 322,31
Indice général	2 393,01	2 380,56

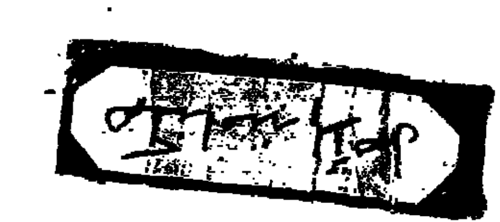
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,6820	5,6840	+ 66	+ 76	+ 140	+ 160	+ 485	+ 535
$ can.	4,8494	4,8552	– 191	– 142	– 341	– 276	– 747	– 628
Yen (100)	3,6808	3,6837	+ 69	+ 85	+ 146	+ 171	+ 483	+ 531
DM	3,3631	3,3657	+ 39	+ 55	+ 81	+ 107	+ 247	+ 297
Florin	2,9890	2,9916	+ 30	+ 40	+ 64	+ 83	+ 216	+ 258
FB (100)	16,3558	16,3710	– 45	+ 77	– 68	+ 107	+ 218	+ 547
FS	3,9527	3,9568	+ 16	+ 31	+ 40	+ 62	+ 232	+ 289
L (1 000)	4,5786	4,5839	– 94	– 49	– 154	– 92	– 333	– 222
£	9,6452	9,6543	– 445	– 383	– 810	– 731	– 2128	– 1989

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8
$ Yen	7	7 1/4	7 1/4	7 3/8	7 1/4	7 3/8	7 5/16	7 7/16
DM	7 11/16	7 15/16	7 7/8	8	8	8 1/8	8 7/16	8 9/16
Florin	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16
F.B. (100)	10 3/8	10 3/4	9 13/16	10 1/16	9 3/4	10	9 3/4	10
F.S.	9 1/16	9 5/16	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16	8 3/4	8 7/8
L (1000)	11 3/4	12 3/4	11 1/8	11 5/8	11 1/8	11 5/8	11 1/4	11 3/4
£	14 5/16	14 9/16	14 7/8	15	14 15/16	15 1/16	14 15/16	15 1/16
F franç.	9 7/16	9 11/16	9 5/8	9 3/4	9 3/4	9 7/8	10 1/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 12 JUIN

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

SICAV (sélection)

11/6

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 687	....	5 500	5 950
Ecu	6 929	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 550	....	326 500	347
Belgique (100 F)	16 372	....	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	299 110	....	289 500	309 500
Italie (1000 lires)	4 581	....	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 390	....	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 594	....	9 250	10 050
Grèce (100 drachmes)	3 443	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	395 850	....	383	405
Suède (100 krs)	93 100	....	89	96 500
Norvège (100 k)	87 650	....	84	92
Autriche (100 sch)	47 831	....	46 500	48 600
Espagne (100 pes)	5 433	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 832	....	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 872	....	4 600	5
Japon (100 yens)	3 689	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/6
Or fin (kilo en barre)	65250	....
Or fin (en lingot)	65550	....
Napoléon (20 f)	391	....
Pièce Fr (10 f)	402	....
Pièce Suisse (20 f)	422	....
Pièce Latine (20 f)	376	....
Souverain	485	....
Pièce 20 dollars	2306	....
Pièce 10 dollars	1250	....
Pièce 5 dollars	726	....
Pièce 50 pesos	2490	....
Pièce 10 florins	393	....

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu